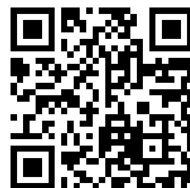
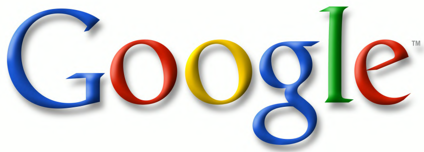







Digitized by Google





HISTOIRE

DE

SAINT JOSEPH

Nous approuvons l'impression de l'*Histoire de saint Joseph*, par M. l'abbé Bourassé, chanoine de Tours, comme nous avons déjà approuvé l'Histoire de Jésus-Christ et celle de la sainte Vierge, auxquelles ce dernier ouvrage sert de complément.

Tours, le 16 février 1869.

† J.-HIPPOLYTE, Archevêque de Tours.

DOMINUM JOSEPH
INFLECTE PATERNIS
VIVERE SOLLOS
PRÆSTET SIBI NOS ET
UT HÆRERE
TU PRECIBUS

L. J. HALLEZ inv. et del. Tours _ Em. BERTHEAULT imp. J. CHEVRON sculp.

TOURS A^D MAME ET FILS EDITEURS.



HISTOIRE

DE

SAINT JOSEPH

ÉPOUX DE LA VIERGE MARIE

ET PÈRE NOURRICIER DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

D'APRÈS

L'ÉVANGILE, LES ÉCRITS DES SAINTS PÈRES

DES COMMENTATEURS DE LA SAINTE ÉCRITURE

ET DES AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES

M. L'ABBÉ J.-[illegible]

[illegible]



TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

M DCCC LXXII

HISTOIRE

DE

SAINT JOSEPH

ÉPOUX DE LA VIERGE MARIE
PÈRE NOURRICIER DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

D'APRÈS

L'ÉVANGILE, LES ÉCRITS DES SAINTS PÈRES
DES COMMENTATEURS DE LA SAINTE ÉCRITURE
ET DES AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES

PAR

M. L'ABBÉ J.-J. BOURASSÉ

CHANOINE DE L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE TOURS





TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

M DCCC LXXII

INTRODUCTION

En écrivant récemment les livres intitulés : Histoire de Jésus-Christ, Sauveur des hommes, — Histoire de la Vierge Marie, Mère de Dieu, — Les Apôtres, histoire de l'établissement de l'Église, *il entrait dans notre plan d'étudier et de composer en même temps l'*Histoire de saint Joseph. *Les recherches entreprises pour rédiger les premiers volumes nous avaient mis entre les mains une foule de documents du plus haut intérêt, relatifs à la vie et aux vertus de saint Joseph, le dernier et le plus grand des patriarches. Nous aurions regardé nos précédents travaux comme incomplets, si nous n'avions mis en œuvre les notes nombreuses qu'il nous avait été permis de recueillir dans le cours de plusieurs années. L'histoire de saint Joseph, on le comprend aisément, ne saurait se concevoir isolée des*

principaux faits évangéliques : on remarquera, dans notre récit, qu'elle nous a fourni l'occasion d'exposer avec quelque étendue les détails les plus édifiants et les plus curieux sur les origines du christianisme.

Malheureusement nous manquions de modèle pour coordonner ces pages et les développer en une juste mesure. Au lieu d'essayer d'écrire des dissertations suivant la méthode scientifique, nous avons adopté la méthode purement historique : celle-ci présente, en effet, le double avantage de la simplicité et de la clarté. Fidèle aux principes suivis dans notre Histoire de la Vierge Marie, *nous avons refusé de faire usage des légendes non reconnues par l'Église. Nous avons renoncé ainsi aux récits poétiques des Évangiles apocryphes, préférant une certitude historique complète aux narrations, plus ou moins fabuleuses, certainement douteuses, puisées à des sources suspectes. Comment aurions-nous pu hésiter, en un sujet grave, à user uniquement des témoignages présentant une importance historique incontestable? Après les divines Écritures, trop souvent peu explicites sur les actes du père nourricier de Jésus, les ouvrages des Pères de l'Église primitive mettent à notre disposition des renseignements précieux et abondants. Nous en avons usé largement : cette mine est loin d'être épuisée; ceux qui*

viendront après nous seront étonnés d'y trouver encore des filons d'une richesse extraordinaire. Les commentateurs des textes inspirés et les auteurs ecclésiastiques nous ont transmis des explications ingénieuses propres à intéresser et à nourrir la piété. Les docteurs, enfin, les plus renommés, tels que saint Pierre Damien, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, saint Bernard, saint Bernardin de Sienne, Suarez, saint François de Sales, saint Alphonse de Liguori, saint Léonard de Port-Maurice, ont admirablement compris et développé la pensée de l'Église. Dans la suite des siècles, et surtout à partir du XVe *siècle, les fêtes en l'honneur de saint Joseph se sont multipliées; des confréries placées sous sa protection ont été établies en Italie, en Allemagne, en Belgique, en France, en Espagne, et ont été approuvées par le saint-siége. Les ordres religieux ont rivalisé de zèle pour honorer ce grand saint, et propager son culte dans le monde catholique : jamais, on peut le dire, les louanges de saint Joseph n'ont été célébrées plus généralement et plus solennellement. La définition, par le souverain pontife Pie IX, du dogme de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge a contribué et contribuera dans l'avenir à l'extension de la dévotion envers saint Joseph. Ce dernier et suprême triomphe rendu à*

Marie ne devait-il pas naturellement produire un glorieux rejaillissement sur son auguste et très-chaste époux?

Saint Joseph, coopérateur du mystère de l'Incarnation, selon l'expression de saint Bernard, après avoir vécu saintement en compagnie de Jésus et de Marie, a eu le privilége insigne de rendre le dernier soupir entre leurs bras. Le culte de saint Joseph, patron de la bonne mort, a reçu, en ces derniers temps, la plus grande extension. Quel chrétien n'envierait le sort de ceux qui rendent leur âme à Dieu en ayant sur les lèvres les doux noms de JÉSUS, MARIE, JOSEPH?

En terminant ce livre, que nous plaçons sous la protection de saint Joseph, nous nous faisons un devoir de le déclarer publiquement, nous ne voulons rien faire ni rien publier qui ne soit entièrement conforme aux doctrines de la sainte Église romaine, notre mère.

CUNCTA ROMANÆ ECCLESIÆ JUDICIO SUBJECTA SUNTO.

HISTOIRE

DE

SAINT JOSEPH

CHAPITRE I

SAINT JOSEPH ANNONCÉ PAR DES FIGURES SYMBOLIQUES DANS L'ANCIEN TESTAMENT

« Si vous cherchez Jésus, dit Origène, vous le trouverez avec Joseph et Marie[1]. » Quelle invitation plus engageante est-il possible d'adresser au pieux serviteur de saint Joseph? L'Évangile, en effet, dans les passages trop rares et trop courts où il est question de ce grand saint, nous le montre constamment, durant sa vie, en compagnie de Jésus et de Marie. Depuis l'annonciation du mystère de l'incarnation du Verbe jusqu'au moment où le Fils de Dieu, durant sa vie publique, sera uniquement occupé des choses de son Père céleste, il n'en sera jamais séparé un instant. Telle est d'ailleurs la mis-

[1] Homil. XVIII in Luc.

sion spéciale qui lui a été confiée, et dont il s'acquittera avec un zèle et une fidélité qui ne feront jamais défaut. Les détails malheureusement nous manquent. La Providence a voulu que trente années de la vie du Sauveur, passées dans l'obscurité, fussent à peine éclairées de quelques faibles rayons de lumière. Les auteurs des Évangiles apocryphes nous racontent beaucoup de faits de l'enfance de Jésus; mais à ces renseignements, qui ne méritent pas foi, nous préférons un respectueux silence.

Jésus, Marie, Joseph, dans l'humble sanctuaire de Nazareth, donnent cependant aux chrétiens une leçon sublime : ici le silence est éloquent. Le christianisme nous enseigne par-dessus tout l'amour de la retraite, de l'abnégation, de l'abaissement, de la mortification, et le mépris des grandeurs humaines. Saint Paul, plus tard, nous fera entendre cette austère parole : *Si quis se existimat aliquid esse, cum nihil sit, ipse se seducit.* « Si quelqu'un s'estime être quelque chose, quoiqu'il ne soit rien, il se trompe lui-même[1]. »

Essayons néanmoins de soulever respectueusement un coin du voile qui nous empêche d'apercevoir ce qui se passe de plus admirable dans la modeste demeure de la sainte famille. Nous en sommes assurés d'avance, c'est le séjour des plus

[1] Galat. VI, 3.

douces et des plus aimables vertus. Ce pauvre logis est vraiment le tabernacle de la divine charité. Partout, au dehors, règnent la froide indifférence, l'égoïsme, la soif des richesses, la recherche des plaisirs : ici trônent la foi, l'espérance, la piété, l'amour du prochain. Au delà des choses apparentes, brille la réalité d'un monde supérieur. La simplicité, pour ne pas dire la pauvreté, fait le principal ornement de ce petit et gracieux séjour. Le luxe de l'ameublement y est inconnu; mais tout y respire la douceur, la bonté, l'affabilité et cette tendresse délicate et vraie qui est un don de Dieu. Les révolutions politiques agitent et bouleversent le monde; elles n'y trouvent point d'écho; les passions qui troublent les hommes viennent expirer sur le seuil, si même elles s'approchent parfois de cette porte gardée par les anges. Tout ici annonce le calme, les saintes joies, et ces jouissances intimes de la conscience, premier bonheur des âmes justes. Voyez assis près de cet humble foyer cet homme sentant peut-être les premières approches de la vieillesse, mais encore dans la vigueur de l'âge, cette jeune femme aux traits si purs, dont les orages de l'âme n'ont jamais altéré la sérénité, cet enfant au front candide, au visage empreint d'une suave mélancolie; quel délicieux tableau! Les peintres ont-ils jamais imaginé de composition plus ravissante?

Quel est le chef de cette auguste famille? C'est Joseph, « le fidèle et prudent serviteur que le Seigneur a établi sur sa famille[1]. » Pour apprendre à le bien connaître, nous allons recueillir avec soin les textes de la sainte Écriture qui se rapportent à sa personne, et en demander l'interprétation aux écrits des saints Pères. Notre moisson ne sera pas aussi abondante que nous pourrions le désirer; mais si notre gerbe n'est pas touffue, nous espérons qu'elle sera cependant assez forte pour faire apprécier dignement les vertus, les qualités, les mérites de cet homme privilégié, « auquel Dieu, dit saint Jean Damascène, a donné le nom et l'autorité de père : *Dedit illi Deus nomen et auctoritatem patris.* »

Dans l'ancien Testament, au témoignage de saint Jean Chrysostome, les circonstances les plus frappantes de la Rédemption sont prédites ou symbolisées de manière à être aisément reconnues de tous. Le rôle de saint Joseph seul n'aurait-il pas été annoncé au moyen de signes ou de figures qui lui forment, pour ainsi dire, une histoire anticipée dans les livres de l'ancienne alliance? Dieu n'a pas voulu qu'il en fût ainsi. Saint Joseph, le dernier et le plus glorieux des patriarches, a trouvé dans la Bible des symboles prophétiques, que les docteurs

[1] Brév. rom., au Comm. des Conf. non Pont.

catholiques ont expliqués avec une éloquence digne du sujet. L'Église a salué en lui « l'homme fidèle, le gardien de son Seigneur, digne d'éloges et de gloire[1] ». — « Le juste, dit-elle encore dans l'office divin, est aimé de Dieu et des hommes : sa mémoire reste en bénédiction. Il a été choisi entre tous les mortels, et il sera couronné d'une splendeur qui ne pâlira jamais. » — « Le juste fleurira comme le lis, et sa fleur conservera son éclat et son parfum éternellement devant le Seigneur[2]. »

Abraham, le père des croyants, est le premier qui nous soit présenté comme le type et l'image de saint Joseph, à cause de sa parfaite obéissance à Dieu et de sa foi, qui n'éprouva jamais la moindre défaillance. Malgré les apparences, quand Dieu lui manifesta sa volonté, il n'hésita pas un instant; il se soumit, sans exprimer le moindre doute, sans demander d'éclaircissement. Ajoutons qu'en cette circonstance la soumission de saint Joseph fut magnifiquement récompensée, d'une manière plus merveilleuse et plus éclatante encore que celle du patriarche Abraham : la postérité d'Abraham fut plus nombreuse que les grains de sable au bord de la mer et que les étoiles au firmament; la postérité spirituelle de saint Joseph remplit l'univers entier.

[1] Prov. XXVIII.

[2] Brév. rom., *Office de saint Joseph*, 19 mars.

Quand Abraham, poussé par la famine, descendit en Égypte, il déclara que Sara était sa sœur, craignant que les habitants, séduits par sa beauté, ne le missent à mort pour la lui enlever. Joseph aurait pu courir le même danger, si, au temps où il vivait, les mœurs n'avaient pas été changées. Sous le gouvernement des Grecs et des Romains, la liberté personnelle était plus respectée que sous le régime despotique des Pharaons. Joseph d'ailleurs eût pu affirmer avec autant de vérité que le grand patriarche que Marie était sa sœur. Elle était sa sœur encore, dans un sens plus élevé, par la vie angélique qu'ils pratiquaient dans le mariage. Enfin Abraham fut le père d'Isaac, que toute l'antiquité chrétienne a considéré comme la plus parfaite image du véritable Isaac, fils adoptif de saint Joseph.

Le grand prêtre Aaron, frère de Moïse, a été également regardé comme une figure allégorique de saint Joseph, à cause de sa verge miraculeuse, qui fleurit et donna des fruits en dehors de l'ordre ordinaire de la nature. A l'exemple d'Aaron, saint Joseph porte à la main une verge fleurie. Sans accepter, pour ce fait, l'explication empruntée à une légende apocryphe, nous pouvons considérer cette fleur épanouie comme le sceptre virginal du très-chaste époux de Marie.

« Mais, ajoute saint Bernard, dans ses magnifiques homélies sur l'évangile *Missus est,* la plus

remarquable figure de Joseph, l'époux de Marie, fut assurément ce noble patriarche, Joseph, fils de Jacob, qui descendit en Égypte par suite de la jalousie de ses frères, après avoir été par eux vendu comme esclave[1]. La main du Seigneur était avec lui, dit la sainte Écriture; et il ne tarda pas à devenir le ministre de la maison de Putiphar, son maître. Le Seigneur bénit cette maison à cause de lui. En toutes choses Joseph se montra un dispensateur fidèle, digne d'une entière confiance. Il pratiqua d'une manière héroïque la fidélité à l'égard de son maître; et quand la tentation vint l'éprouver, il ne balança pas un instant : il aima mieux s'exposer à sa perte que de manquer à son devoir. Avec un courage que tous les siècles ont vanté, il sacrifia ce que les hommes ont de plus cher, sa propre réputation, pour accomplir toutes les obligations de sa charge en ce qu'elles avaient de plus délicat.

Contemplons encore un pieux personnage de l'ancienne loi qui mérita, par sa position, d'être regardé comme une image prophétique de saint Joseph, c'est Mardochée, l'oncle et le gardien de la reine Esther. Non-seulement durant son enfance il entoura de soins cette jeune orpheline, que la loi avait placée sous sa protection, mais encore quand

[1] Homil. II super *Missus est.*

elle fut montée sur le trône, grâce à la faveur divine, il ne cessa jamais de veiller sur elle avec une attention et une affection paternelles. Il n'ignorait pas sans doute que la Providence ne l'avait élevée à de si hautes destinées que pour le plus grand avantage du peuple auquel elle appartenait par sa naissance. Esther, en effet, devait sauver ses compatriotes de la haine du perfide Aman. En récompense de son zèle et de sa fidélité, Mardochée devait remplir à la cour d'Assuérus un poste de confiance, et auprès de la reine des fonctions auxquelles ses vertus, son attachement l'avaient préparé : il devint l'intendant de son palais[1].

Plusieurs auteurs, avec les développements les plus ingénieux, ont soutenu que Manassé, l'époux de Judith, fut aussi l'image de l'époux de Marie. Riche et craignant Dieu, ce pieux Israélite, frappé prématurément par la mort, laissa tous ses biens à son épouse, dont il avait eu le temps d'apprécier les belles qualités. Il ignorait assurément les destinées glorieuses auxquelles la Providence la destinait; mais, guidé par cet instinct d'en haut qui ne trompe personne, il pouvait vaguement prévoir la mission de salut qu'elle devait un jour accomplir. Judith mérita d'être saluée du titre à

[1] Esther autem constituit Mardochæum super domum suam. (Esther VIII, 2.)

jamais illustre, après la mort de l'ennemi de sa nation, d'avoir été *l'honneur du peuple d'Israël* (tu honorificentia populi nostri Israel). Manassé, en vertu de cette loi de la nature qui veut que la femme partage avec son mari la réputation, comme l'opprobre, mérita de voir rejaillir sur sa mémoire quelques rayons de cette brillante renommée consacrée par les siècles.

Nous pourrions prolonger sans peine ces rapprochements, qui plurent tant à la piété de nos ancêtres : nous réussirions ainsi à établir une harmonie, qui ne serait pas sans charmes, entre plusieurs grands personnages de l'Ancien Testament et le noble époux de la Vierge, mère du Sauveur. Il nous aura suffi de montrer, à cette occasion, comment les événements de l'histoire de la religion se lient étroitement, dans la réalité manifestée par les faits de la nouvelle alliance, avec les événements figuratifs de l'ancienne alliance. Qui pourrait s'en étonner? La religion divine est un fait unique qui se développe majestueusement, avec des circonstances variées, à travers tous les âges. Jésus-Christ est le terme de toutes choses. Comme Sauveur du monde, il domine l'histoire du monde : les grands mystères de la Rédemption ont été annoncés depuis la chute de nos premiers parents jusqu'au grand drame du Calvaire. Combien de circonstances de sa vie mortelle ont été prédites d'une manière plus ou

moins claire pour qui sait les discerner! La science qui surpasse toutes les sciences est de connaître Jésus, de le voir dans les prophéties, de réunir en un faisceau tous les traits épars dans les Lettres divines, et à l'aide de ces traits, tantôt éclatants, tantôt obscurs, de tracer dans notre âme cette grande figure, qui ne sera complète que dans la vision bienheureuse réservée aux élus.

Nous avons essayé, dans ces pages, d'esquisser le portrait du patriarche saint Joseph, le chaste époux de la Vierge immaculée, qui mérita d'être nommé le *Père de Jésus*. Nous nous estimerions trop heureux si nous pouvions, à l'aide des textes des saints Évangiles, commentés par les docteurs catholiques, contribuer à mieux faire connaître saint Joseph, à développer la confiance que tous les chrétiens doivent avoir en sa protection puissante, et à étendre son culte dans le cœur des chrétiens. Les éléments qu'il nous est possible de mettre en œuvre sont assez peu nombreux. Nous voudrions faire comme *l'habile bouquetière* dont parle si gracieusement saint François de Sales dans la préface à l'*Introduction à la vie dévote.* « Telle habile bouquetière, dit-il, sait si proprement diversifier la disposition et le mélange des fleurs, qu'avec les mêmes fleurs elle fait une grande variété de bouquets; ainsi le Saint-Esprit dispose et arrange avec tant de variété les enseignements de

dévotion qu'il donne par les langues et les plumes de ses serviteurs, que, la doctrine étant toujours une même, les discours néanmoins qui s'en font sont bien différents, selon les diverses façons desquelles ils sont composés. »

Voici donc les quelques fleurs que nous avons cueillies en l'honneur de saint Joseph. Nous n'avons pas su les disposer habilement, ni les diversifier ou mélanger agréablement. Nous prions saint Joseph de vouloir bien leur communiquer ce doux parfum qui émane du ciel, qui fait naître des pensées célestes, et qui attire vers le ciel.

CHAPITRE II

GÉNÉALOGIE DE SAINT JOSEPH

Saint Joseph était destiné par la Providence à couvrir temporairement aux yeux des hommes et la vertu de Marie et le mystère de l'Incarnation divine. Quand les temps seront accomplis, le voile sera déchiré, et les hommes connaîtront l'auguste mystère d'un Dieu consentant à se revêtir de la forme et des misères humaines dans le sein d'une Vierge. Au moment fixé dans le plan divin, toute incertitude se dissipera; tous les symboles chrétiens proclameront Jésus, fils de la Vierge. Mais il était nécessaire d'abord, au milieu d'une société dissolue, d'assurer un protecteur à la modestie virginale de Marie, et de préserver contre la calomnie la naissance miraculeuse du Sauveur.

Ce rôle glorieux était réservé à saint Joseph.

Les prophéties, en outre, relatives à la personne du Messie, avaient annoncé que le Christ naîtrait de la tribu de Juda et dans la descendance de David. N'était-il pas utile pour la multitude accoutumée à juger d'après les apparences, que le chef de la sainte famille appartînt incontestablement à la tribu de Juda et à la race royale? Dans la personne de Joseph se résumaient des droits et des priviléges reconnus. Aux yeux de la nation juive, Joseph pouvait être considéré comme l'héritier légal, ou du moins comme un des héritiers avoués par la loi des prérogatives que les fils de David pouvaient justement revendiquer. Ces droits, qui pouvait l'ignorer? étaient assurés non à la fortune, ni à la considération, ni à la position dans le monde. Chez les Israélites la noblesse du sang était tout; tous les descendants d'Abraham, sans exception, étaient fiers de leur origine, et l'inégalité des conditions ne reposait pas, comme chez nous, sur l'inégalité accidentelle des fortunes. A cette époque, d'ailleurs, tous les cœurs fidèles étaient ouverts à l'espérance. En quelque situation qu'ils se trouvassent, brillante ou obscure, les descendants de David conservaient leurs généalogies avec un soin jaloux. Dans chaque famille c'était le principal, pour ne pas dire l'unique trésor. Nul, à ce moment, ne l'ignorait, les promesses divines étaient sur le

point de se réaliser : le restaurateur du royaume d'Israël allait bientôt paraître.

Que l'Évangile nous ait conservé la généalogie de saint Joseph, tous les commentateurs du texte sacré sont d'accord à ce sujet; personne ne saurait raisonnablement le mettre en doute. Une seule difficulté existe: saint Matthieu et saint Luc tracent deux généalogies différentes, que l'on a rapportées à saint Joseph et qui cependant ne peuvent s'appliquer au même personnage, puisque les noms sont différents dans l'une et l'autre série, et que le nombre des générations n'est pas le même des deux côtés. Cette difficulté a longtemps arrêté les interprètes. Aujourd'hui on peut la considérer comme résolue, sinon d'une manière péremptoire, du moins d'une manière très-plausible et, pour beaucoup d'auteurs, d'une manière définitive. Nous devons exposer d'abord le sentiment général : nous ferons connaître ensuite, et dans une juste mesure, les principales opinions des érudits.

Il semble donc maintenant suffisamment établi et communément admis que saint Matthieu nomme les ancêtres de saint Joseph : c'est la généalogie légale de Jésus. Saint Luc, au contraire, décrit la généalogie de la sainte Vierge : c'est la généalogie naturelle du Sauveur. L'une et l'autre ont le même point de départ : David est la souche commune; ce qui est vraiment, dans l'espèce, l'affaire capitale.

Les expressions employées par saint Matthieu nous apprennent clairement qu'il s'agit des aïeux de saint Joseph. S'il commence, en effet, par dire: « Livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham[1], » il s'arrête à *Joseph, époux de Marie, de laquelle est né Jésus*[2]. Pouvait-il plus nettement nous donner à entendre qu'il n'indique pas les ancêtres de Jésus dans l'ordre naturel des générations? Joseph, le terme de cette longue énumération d'illustres personnages, est *l'époux* de Marie. L'auteur inspiré ajoute simplement, *de laquelle Jésus est né;* et il continue sa narration en nous dévoilant la maternité divine de la Vierge, qui avait conçu par l'opération du Saint-Esprit.

Nul doute dans la pensée de l'écrivain sacré; il a prétendu seulement tracer la généalogie légale du Sauveur, puisqu'il nous révèle sa naissance due à un prodige. A quoi bon l'évangéliste donne-t-il inutilement la liste des ancêtres de saint Joseph, objectent les partisans de l'opinion contraire, puisqu'elle n'intéresse en rien l'histoire du Messie? Cette difficulté, si c'en est une, n'a aucune importance, et la réponse, surtout pour les judéo-chrétiens auxquels s'adressait spécialement saint Matthieu, se trouve dans la sainte Écriture. Il n'était

1 Liber generationis Jesu Christi, filii David, filii Abraham. Matth. I, vers. 1.)

2 *Ibid.*, I, 16.

pas d'usage chez les Hébreux de produire la généalogie des femmes, à côté et en dehors de celle de leurs époux. « La famille de la mère, disaient les rabbins, n'est pas une famille. » Ce principe cependant avait-il ici son application? Évidemment non; la maternité miraculeuse de Marie la plaçait en dehors et au-dessus des lois communes. Consultons uniquement ici les idées universellement admises, les préjugés, si l'on veut, en vogue chez les Juifs. Joseph est le père adoptif de Jésus. Selon la législation judaïque, il suffisait qu'il le reconnût et le traitât comme son propre fils, pour le faire entrer dans les droits et les priviléges de la famille. De cette manière, sans que le droit pût être contesté, la généalogie du père devenait celle du fils choisi par lui. Assurément les Juifs n'auraient pas réprouvé la légitimité de la conduite de Joseph; ils connaissaient trop bien les pratiques habituelles consacrées par leur législation. Aussi, plus tard et dans plusieurs circonstances, le mystère de l'incarnation divine n'ayant pas été découvert, les Juifs salueront-ils dans leurs acclamations Jésus du titre de fils de David. Les envieux de Nazareth, témoins des prodiges opérés par Jésus, diront : « N'est-ce pas là le fils du charpentier, charpentier lui-même? » La haine et la jalousie n'empêcheront pas de proclamer le fait public, prédit par les prophètes : les enfants mêmes, dans le temple de Jéru-

salem, répèteront ce cri populaire et triomphal : Hosanna au fils de David !

Ajoutons que Jésus étant fils de Marie, légitime épouse de Joseph, appartenait ostensiblement à ce dernier : *Filius, ut putabatur, Joseph*[1]. Par conséquent tracer la généalogie de l'un était tirer celle de l'autre; nous parlons toujours au point de vue de la loi civile, qui fixe la condition des personnes.

Enfin, nous le savons d'une manière incontestable, Joseph et Marie sont unis par les liens du sang, ils appartiennent l'un et l'autre à la même tribu et à la même famille. Un seul point important méritait d'être constaté et mis hors d'atteinte : Jésus par Marie, sa mère, comme par Joseph, son père d'adoption, est fils de David et fils d'Abraham. En sa personne les prophéties ont été accomplies surabondamment. La postérité réelle ou spirituelle d'Abraham peut répéter chaque jour dans nos édifices religieux, à la gloire du roi-prophète : *De fructu ventris tui ponam super sedem tuam*[2]. « Votre trône sera occupé par un de vos descendants. »

Circonstance digne de remarque, et qui a fixé l'attention de tous les historiens : après la nais-

1 Luc. III, 23.
2 Psalm. CXXXI, 11.

sance du Sauveur, la succession et la distinction des familles chez les Juifs est tombée dans une entière confusion. Ce fait n'eut pas lieu à l'époque néfaste de la captivité de Babylone. La destruction de Jérusalem par Titus, et les calamités qui accompagnèrent ce désastre, furent pour la nation un malheur sans remède : jamais depuis, les Israélites, quoique formant des colonies nombreuses dans les diverses régions du monde, ne se réunirent en corps de nation; la ruine du pays n'était pas encore consommée, plusieurs insurrections mal concertées l'achevèrent sans ressource. Vit-on dans l'histoire de l'humanité plus affreuse catastrophe? La conservation des généalogies n'avait plus de but dans l'ordre providentiel. Annonçant à la Vierge de Nazareth la naissance de Jésus, l'Archange lui avait dit : « Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père; il règnera éternellement dans la maison de Jacob, et son règne n'aura pas de fin. » *Dabit illi Dominus Deus sedem David, patris ejus, et regnabit in domo Jacob in æternum, et regni ejus non erit finis*[1].

Assez longtemps la race de David aurait pu se reconnaître parmi les familles établies sur les rives de la mer de Tibériade. L'historien Josèphe nous apprend comment la main de Dieu atteignit une

[1] Luc. I, 32 et 33.

première fois ces populations de la Galilée, si facilement accessibles à l'esprit de révolte. Plus sagement inspirés que la plupart de leurs compatriotes, plusieurs n'avaient pas hésité à renoncer à la lutte contre les Romains et à déposer les armes. Les autres, vivement harcelés, aimèrent mieux, à la fin, chercher un dernier refuge sur des barques légères que d'implorer la clémence du vainqueur. La fortune ne répondit pas à cette résolution désespérée; ils furent poursuivis à outrance. Pas un seul n'échappa à la mort. La mer était rouge de sang et couverte de cadavres. Quelques jours après ces corps, flottant à la surface de l'eau, enflés et livides, corrompirent l'air d'émanations pestilentielles, de sorte que les contrées voisines en furent infectées : six mille cinq cents hommes avaient péri. Plus tard, quand un rabbin exalté donna le signal d'une nouvelle insurrection, ce fut en réalité le signal d'une dernière catastrophe non moins terrible que les précédentes. Il y a des siècles maintenant que la plus complète obscurité enveloppe l'origine particulière des familles judaïques. Dans toutes les contrées de l'Europe vivent, se développent et s'enrichissent des foules de Juifs, ne se mêlant point par le mariage avec les populations au milieu desquelles elles naissent, vivent et se perpétuent. On a même pu dire que cette race vivace n'a jamais été plus nombreuse que de nos

jours. Nulle part, cependant, ni à Rome, sur les bords du Tibre, ni en Allemagne, ni en Russie, ni en Pologne, ni en France, ni ailleurs, les documents généalogiques, en ce qu'ils ont de vraiment important pour les destinées de ce peuple extraordinaire, n'ont été conservés d'une manière certaine. Sur le sol de la Palestine, moins qu'ailleurs peut-être, les traditions antiques ont été maintenues, et la pureté du sang a été respectée. En face de l'histoire et avec la constatation officielle des Romains, saint Joseph a été le dernier rejeton de la race royale de Juda; en lui, comme en Marie, la dernière goutte du sang royal de David a coulé. Jésus, nous ne saurions trop le répéter, suivant les prédictions des prophètes, est le fils de David.

Personne assurément, nous en avons la conviction profonde, ne saurait contester la force des réflexions que nous venons d'émettre d'une manière sommaire et générale. Il y a plus cependant : nous avons à présent à développer l'opinion de ceux qui tiennent que saint Luc a tracé non la généalogie de saint Joseph, mais celle de la sainte Vierge, et c'est la réfutation directe et péremptoire de quelques objections auxquelles nous avons fait seulement allusion. Beaucoup de savants ont adopté et défendu ce sentiment. Nous nous bornerons à en nommer quelques-uns, et l'on conviendra que ces

noms ne sont pas à dédaigner : Galatinus soutient que plusieurs anciens rabbins renommés ont accepté cette opinion[1]. « Joseph, dit-il, descend de David par Salomon, et la bienheureuse Vierge descend du même David par Nathan; » Érasme, Dominique Soto, Génébrard, Jansenius, Didace Stella, Barradius, Vincent Leroy, Calmet[2], Hyacinthe Serry, etc.[3]. Parmi les écrivains protestants plus d'un a développé victorieusement la même pensée. Contentons-nous de citer Chemnitz, Lavater, Gomer, Spanheim, Lightfoot, Vossius, Toynard et Basnage.

De fortes raisons militent en faveur de cette opinion. Nous avons eu l'occasion, dans une autre circonstance, d'en indiquer quelques-unes[4]. On ne saurait en disconvenir, parmi les systèmes soutenus par les érudits pour expliquer les deux généalogies, aucun n'est plus propre à résoudre toutes les difficultés[5]. La manière dont saint Luc a disposé sa narration nous donne à penser qu'il a eu l'intention d'esquisser la généalogie de Jésus par

1 De Arcan. theolog. ver. lib. VII, cap. XII.

2 Dissertation sur la généalogie de Jésus-Christ.

3 Exercit. XXII.

4 *Histoire de la Vierge Marie, Mère de Dieu,* ch. II, p. 25. Tours, éd. Mame, 1863, in-8o.

5 Chrys. Trombelli, *Mariæ SS. vita et gesta,* part. I, cap. III, num. 29.

sa mère, puisqu'il a soin, en commençant, de nous avertir que Joseph n'est pas le père véritable, mais seulement le père putatif. N'était-il pas convenable, d'ailleurs, que l'écrivain sacré, après nous avoir découvert l'origine surnaturelle du Sauveur, nous fît connaître les ancêtres de sa glorieuse mère, afin de nous montrer le parfait accomplissement des promesses divines dans cette nativité merveilleuse?

Dans la généalogie conservée par saint Luc, on compte vingt et une générations depuis Adam jusqu'à Abraham, autant depuis David jusqu'à la captivité de Babylone, autant encore depuis la captivité de Babylone jusqu'à Jésus-Christ; mais depuis Abraham jusqu'à David il y a seulement quatorze générations. En prenant un chiffre moyen entre chaque génération, et en rétablissant quelques omissions que la Bible aide à suppléer aisément, on trouve entre chaque génération un intervalle moyen de vingt-cinq ans : ce qui concorde très-bien avec ce que nous savons par ailleurs des interstices entre les générations chez les Juifs.

Il ne paraîtra pas superflu de faire ici mention d'un fait qui ne manque pas d'importance dans les séries généalogiques. S'il faut en cela ajouter foi entière aux récits de Jules Africain, qui paraît bien informé en ces sortes de matières, Hérode, cherchant à anéantir les livres généalogiques de

la famille de David, inquiet et jaloux des promesses faites à la race royale légitime d'Israël, ordonna de brûler en même temps les registres des Moabites et des Ammonites. Les Juifs, en effet, regardaient comme bénies entre les femmes Thamar et Ruth la Moabite, parce que le Messie devait naître d'elles[1]. Les évangélistes, on le sait, nomment ces deux femmes parmi les ancêtres de Jésus-Christ.

Ici une réflexion s'offre d'elle-même à l'esprit. La purification du noble sang d'où devait sortir le Messie était achevée. Commencée après le déluge par le choix de Noé, de la race de Seth, elle continue dans Sem et Arphaxad, puis dans Héber, tige de la maison d'Abraham. Parmi les descendants de celui-ci, Jacob est choisi, et les autres branches sont repoussées, pour ainsi dire, dans les montagnes et les déserts, comme des rejetons sauvages. Les promesses divines reposent enfin sur Juda et, parmi les descendants de celui-ci, sur la maison d'Isaï, jusqu'à ce qu'enfin le Messie, dans la plénitude des temps, naisse de la race de David[2].

Avant de passer à une autre considération, notons encore, à la suite d'une foule d'auteurs ecclésiastiques, que les deux généalogies se rencontrent en plusieurs points, notamment à Salathiel et à

1 Sepp, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, t. II, p. 186.
2 *Ibid.*, p. 187.

Zorobabel. Joseph descend de David par Salomon; Marie descend de la même tige par Nathan. Par le fait de la fusion des deux généalogies, le sang de Salomon, comme celui de Nathan, a coulé dans les veines de Salathiel et de Zorobabel. Joseph et Marie descendant de ces deux personnages, le même sang se retrouve nécessairement en Jésus-Christ, par Marie seulement, il est vrai; mais il s'y retrouverait également par Joseph, si celui-ci eût été son père naturel, comme le pensaient les Juifs[1].

Nous ne saurions, avant de finir, omettre quelques explications curieuses imaginées pour concilier le récit des deux évangélistes. Commençons par l'interprétation assez étrange du P. Celotti. Cet écrivain, sans en administrer la moindre preuve, prétend que le texte de saint Matthieu a subi une altération matériellement peu considérable, mais très-grave quant au sens. Au lieu d'écrire : « Jacob engendra Joseph, époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé Christ, » les copistes auraient dû écrire : « Jacob engendra l'épouse de Joseph, Marie, de laquelle est né Jésus. » *Jacob autem genuit Josephi conjugem Mariam, de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus.* L'erreur, continue le même auteur, aurait eu pour cause

[1] Voy. *Recherches historiques sur la personne de Jésus-Christ*, p. 204.

première le changement d'une seule lettre dans le texte hébraïquè primitif, destinée à fixer le genre des substantifs. Cette altération proviendrait donc, dans la version grecque, d'une distraction de la part des traducteurs[1]. Cette remarque, disons-le tout de suite, avec la plupart des commentateurs, « monte une distraction profonde plutôt dans l'esprit du P. Celotti que dans celui des traducteurs ». Ce passage, en effet, est loin d'être isolé, et le contexte ne laisse pas subsister la moindre incerti tude. Ainsi, comme on l'a dit spirituellement, « en voulant nous transporter dans la région des rêves, le P. Celotti seul rêvait. » N'est-il pas évident que s'il était permis à chacun de corriger à son gré les expressions ou les phrases difficiles de la sainte Écriture, nous tomberions bientôt dans les changements les plus arbitraires? En une matière si grave, suivons, sans jamais nous en écarter, les règles si sagement imposées par le saint concile de Trente[2].

Devons-nous attacher plus d'importance au système inventé par Grotius? L'auteur, ne s'appuyant aucunement sur l'autorité des saints Pères, établit cette hypothèse que l'évangéliste saint Matthieu, lorsqu'il écrivait la généalogie du Sauveur, avait en

1 Catena sacra quaternæ scripturæ sanctorum Evangelistarum, cap. IV.

2 Sessio IV, *Decret. de edit. et usu sacr. Lib.*

vue principalement de constater le droit de Jésus-Christ à la possession du trône de Juda. S'il passe ou néglige certains degrés de généalogie, c'est que, dans sa pensée, ces degrés ne pouvaient faire preuve, surtout à partir de la mort de Jéchonias[1]. A quoi bon constater avec tant de soin, à travers tant de révolutions et tant de générations, un droit que ni saint Joseph ni Jésus n'étaient destinés à revendiquer?

Était-il possible, d'ailleurs, de démontrer que la descendance royale était plus directe et plus rapprochée de la souche par saint Joseph que par d'autres lignes aujourd'hui ignorées? Si cela était possible à cette époque reculée, nous sommes actuellement hors d'état de pouvoir nous en rendre compte. Tout le monde sait que l'écrivain inspiré ne fait aucune allusion à des faits de cette nature. Sa pensée unique paraît être de montrer que Jésus réalise pleinement en sa personne les oracles des prophètes. Lorsque la multitude, à la suite du prodige éclatant de la multiplication des pains dans le désert, veut enlever Jésus pour l'élire roi, était-elle préoccupée de l'idée de son droit à la possession légitime du trône? Rien ne le donne à penser. Repoussons donc, comme nullement fondée, la supposition mise en avant par Grotius.

[1] Trombelli, cap. x, col. 162.

Nous rejetons de même une autre hypothèse, moins probable encore que la première. On a, contre les preuves mêmes tirées de la sainte Écriture, avancé que Nathan, tige de la famille de la sainte Vierge, était fils de Bethsabée et d'Urie, Héthéen si cruellement et si injustement exposé à une mort certaine par David. Après avoir épousé Bethsabée, David l'aurait adopté. Ces mêmes écrivains assurent en même temps que la femme d'Urie tirait son origine de la tribu de Lévi. En vertu de cette origine, Nathan, de même que tous ses descendants, auraient uni dans leurs veines le sang d'un étranger au sang sacerdotal de Lévi; le sang royal de Juda ne s'y fût trouvé mêlé que par des alliances contractées plus tard entre les descendants naturels de David et ceux de son fils adoptif. Il faut bien le dire, cette difficulté repose uniquement sur une méprise : Nathan fils de David aurait été confondu à tort avec Nathan le prophète. Le premier livre des Paralipomènes, en effet, nous apprend que de Bethsabée, d'abord épouse d'Urie, David eut cinq fils, parmi lesquels on compte Nathan [1]. Les commentateurs de la Bible ont tous expliqué clairement ce fait [2].

Afin de ne rien négliger dans la question de la

[1] I Par. II, 5.

[2] Trombelli, *Dissert.* VI, cap. VIII.

généalogie de saint Joseph, nous devons, en terminant, dire au moins quelques mots de l'opinion émise par Jules Africain et acceptée par beaucoup d'auteurs ecclésiastiques, même de ceux qui jouissent d'une grande autorité. Trombelli pourtant, dans ses « Actes de la bienheureuse Vierge Marie[1] », n'hésite pas à affirmer que le système de Jules Africain repose sur un fondement fragile. Eusèbe, en effet, qui l'adopte, avoue cependant « qu'il ne s'appuie sur aucun témoignage », et qu'il a cru devoir l'accepter parce qu'il n'en connaît pas de préférable[2]. Ainsi Joseph, outre son père naturel, nommé Jacob, aurait eu de plus un père suivant la loi, nommé Héli, et cela conformément aux prescriptions du lévirat[3]. Ce qui d'ailleurs infirme, en cette question, l'autorité de Jules Africain, c'est qu'il a commis une grave erreur. « Melchi, suivant lui, est dit le père d'Héli. Melchi cependant fut le père de Lévi, et le père d'Héli, selon la généalogie donnée par saint Luc, se nommait Mathat. Quelle confiance alors accorder à un auteur qui se met en désaccord avec les évangélistes touchant la généalogie de Jésus-Christ[4]? » Tel est le sentiment du savant Trombelli, qu'il développe longuement dans

[1] Dissert. VI, cap. IX, p. 159 de l'édit. de la *Summa aurea*.
[2] *Hist. eccles.* lib. I, cap. VII.
[3] Deut. XXV, 5.
[4] Tromb., *op. cit.* cap. IX, n. 6.

son grand ouvrage sur la sainte Vierge. Nous croyons en avoir assez dit sur ce sujet. Ceux qui voudront posséder de plus amples renseignements sur cette matière consulteront avec fruit la sixième dissertation de cet auteur, *de la Famille de Marie*[1].

[1] Voir à l'Appendice, une savante note du chevalier Drach sur les deux généalogies. (N. des Édit.)

CHAPITRE III

DU NOM DE JOSEPH. — SA JUSTICE; CE QU'IL FAUT ENTENDRE PAR CE MOT

Selon la coutume de son pays et le génie de sa langue maternelle, saint Joseph, à la circoncision, au moment où le père impose un nom à son fils nouveau-né, avait reçu un nom significatif. On peut le traduire ainsi littéralement dans notre langue : *accroissement, augmentation.* Le rôle privilégié de ce saint patriarche avait été prévu dès l'origine, comme époux et protecteur de la Vierge Marie, comme père nourricier et tuteur de Jésus; nous ne voyons pas cependant que son nom ait été annoncé d'avance d'une manière solennelle et prophétique, ainsi que cela eut lieu plus d'une fois dans l'histoire de la religion. Cet auguste personnage néanmoins était destiné par la Providence à

croître merveilleusement, durant sa vie mortelle, dans la compagnie du Sauveur et de la Vierge. Quelles grâces, en effet, pouvaient lui faire défaut, vivant dans la société de l'Auteur de toute grâce et de celle que le Père céleste avait choisie pour devenir la distributrice de toutes les faveurs spirituelles ?

Les divers personnages de l'Ancien Testament qui portèrent le nom glorieux de Joseph, ou un nom analogue, ne devaient nullement s'enorgueillir de l'éclat qui pouvait en rejaillir sur leur personne : la remarque en a été faite souvent. Personne n'ignore, en outre, que les parents, à ces époques reculées, choisissaient, suivant leur fantaisie, le nom de leurs enfants, sans que l'avenir, qui sourit naturellement à l'imagination et aux désirs d'un père, près du berceau de son fils, répondît nécessairement à ses vœux. Il en fut de même chez la plupart des nations de l'antiquité. A leur entrée dans la vie, les enfants étaient salués des noms pompeux « de héros, de vainqueurs, de sauveurs des peuples, d'hommes éloquents ou vigoureux, » qui, parvenus à l'âge mûr, furent des citoyens obscurs, des esprits débiles, des hommes faibles et ignorants, des cœurs timides. L'histoire sainte, non moins que l'histoire profane, abonde en noms magnifiques contrastant d'une manière frappante avec la réalité. Le *Père de la paix* meurt

misérablement dans une révolte; le *Fort* ou le *Robuste* atteignit à peine l'âge viril; *Félix,* le *Consolateur,* le *Juste,* le *Brave,* le *Beau,* le *Sage,* le *Prudent,* ne méritèrent pas l'attention des contemporains ni le souvenir de la postérité. Parmi les femmes, les unes s'appelèrent : *Grâce, Magnificence, Miséricorde, Beauté, Gloire;* d'autres : *Lis, Rose, Paix, Douceur, Concorde, Joie, Abondance;* dans la réalité, ce furent parfois des femmes d'humeur capricieuse et difficile, dans le genre de celles dont la Sagesse trace une peinture si triste et si douloureuse.

Plusieurs écrivains ecclésiastiques du moyen âge, dignes de nous servir de modèles, ont pris texte de la signification étymologique du nom de Joseph, pour faire le plus magnifique éloge de cet auguste patriarche, qui eut l'insigne honneur, comme nous avons eu l'occasion de le rappeler déjà, d'après une belle expression de saint Jean Damascène, de recevoir de Dieu le titre et l'autorité sacrée de père. « Vous pouvez conjecturer, dit saint Bernard, quel personnage fut saint Joseph d'après la seule interprétation de son nom, qui veut dire *augmentation*[1]. » Complétant sa pensée, le saint abbé de Clairvaux parle de Joseph, fils de

[1] Conjice quis et qualis homo fuerit iste Joseph et ex proprio vocabulo, quod *augmentum* non dubites interpretari.

Jacob et de Rachel, dont les songes prophétiques trouvèrent une réalisation si admirable, quand il eut été transporté en Égypte par les marchands madianites et vendu comme esclave à l'intendant de Pharaon. « Dans la terre de Chanaan, dit Tertullien, Joseph, le fils bien-aimé de Jacob, était inférieur en âge à ses frères; il devint cependant parmi eux le plus élevé en dignité[1]. » Le même auteur, continuant de comparer entre eux Joseph ministre du roi d'Égypte, et Joseph époux de Marie, ajoute : « Ce dernier, portant le même nom, est bien supérieur à son prédécesseur[2]. »

Vers le milieu du XIIe siècle, Adam de Prémontré, originaire de cette île toujours célèbre, dans ses souffrances, par la grandeur et la générosité de sa foi, l'Irlande, s'est plu à exalter saint Joseph. A l'imitation de saint Bernard, il se pose d'abord cette question : « Quel homme pensez-vous que fut Joseph? » Et il se hâte de répondre : « Vous croyez sans doute que ce fut une âme sincère et pure. Vous avez raison; mais vous devez ajouter, car son nom l'indique assez clairement, qu'il fut enrichi des dons les plus abondants et les plus précieux de toutes les vertus spirituelles. Avec une entière confiance, il pouvait adresser au Père

[1] Junior inter cæteros fratres, sed excelsior. (Opp. edit. Migne, t. I, col. 596.)

[2] Tertull. *de Monogam.* cap. VI.

céleste, auteur de tout don parfait, cette prière du roi-prophète : Vous multiplierez votre grâce en moi [1]. »

Nous savons d'ailleurs, ici nous copions saint Bernardin de Sienne, « lorsque Dieu destine quelqu'un à une haute dignité ou à un ministère sublime, qu'il lui accorde avec munificence les grâces nécessaires à l'accomplissement de la mission qu'il lui confie. C'est la loi générale de l'économie divine, qui s'est réalisée particulièrement à l'égard de saint Joseph, choisi par le Père éternel pour être le père nourricier de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le véritable époux de la Reine du monde et des Anges, et le fidèle gardien de ses deux principaux trésors, son Fils et la Vierge Marie [2]. »

« Nous ignorons, dit Suarez, quels furent les dons de science et de sagesse, ou les grâces, *gratis datæ*, dont Joseph fut favorisé. L'Évangile nous apprend seulement qu'il reçut des com-

[1] Psalm. CXXXVII, 3.

[2] Serm. I, de sancto Joseph. « Generalis regula est, quod, quandocumque divina gratia eligit aliquem ad aliquam gratiam singularem, seu ad aliquem sublimem statum, omnia charismata donet, quæ illi persona sic electæ, et ejus officio, necessaria sunt, atque illam copiose decorant. Quod maxime verificatum est in sancto Joseph, putativo patre Domini nostri Jesu Christi, et vero sponso Reginæ mundi, et Dominæ angelorum, qui ab æterno Patre electus est fidelis nutritius, atque custos principalium thesaurorum suorum, scilicet Filii ejus, et sponsæ suæ. »

munications de la part des anges et des révélations prophétiques. » — « Nous avons la certitude, dit-il en finissant, qu'aucune des faveurs divines nécessaires à l'exercice de ses fonctions spéciales ne lui a manqué. »

Quelle idée néanmoins pouvons-nous concevoir des perfections qui brillèrent en saint Joseph? Consultons les livres sacrés. Les textes inspirés disent ordinairement beaucoup en peu de mots. Le Saint-Esprit s'exprime avec un laconisme profond : de notre saint patriarche il dira seulement : « Joseph était un homme juste[1]. » En quoi consiste cette vertu de justice? « La justice, dit l'Ange de l'école, saint Thomas, n'est pas seulement cette vertu spéciale attribuant à chacun ce qui lui appartient, c'est encore cette rectitude générale de l'âme consistant dans la réunion de toutes les vertus[2]. Ce passage du Docteur angélique est le meilleur commentaire et l'interprétation la plus autorisée des paroles de saint Matthieu. Ce n'est pas d'ailleurs le sentiment de saint Thomas d'Aquin seul; voici ce que dit saint Jean Chrysostome sur le même sujet : « Le nom de *juste*, dit-il, que l'Esprit-Saint accorde à saint Joseph, signifie

1 Joseph autem vir ejus, cum esset justus. (Matth. I, 19.)

2 Justitia non solum specialis virtus est, quæ suum cuique tribuit, sed est generalis illa rectitudo animi, quæ ex omnium virtutum aggregatione coalescit. (3æ q. 27, art. 4, ad 2.)

accompli dans toutes les vertus [1]. » La justice, en effet, comprend l'absence de tout vice et la possession de toute vertu. En ce sens, l'Écriture emploie souvent le mot de justice, comme lorsqu'elle dit de Job : « C'était un homme juste et droit [2], » et encore, en parlant de Zacharie et d'Élisabeth, son épouse : « Tous deux étaient justes [3]. » Un des plus habiles théologiens résume parfaitement en ce point la doctrine catholique : « Il n'est pas téméraire, dit-il, c'est même une opinion vraisemblable, et inspirée par la piété, que saint Joseph, entre tous les saints, a tenu le premier rang dans l'état de la grâce [4]. »

Le plus bel éloge de saint Joseph, la foi nous l'enseigne, est compris dans le texte de l'Évangile, que nous devons prendre dans le sens littéral : « Joseph était un homme juste. » En lui, devant Dieu, aucune tache n'aurait pu être découverte; autrement sa justice eût été incomplète, un nuage en eût terni la splendeur : Joseph était donc un homme selon le cœur de Dieu. Ajoutons, selon l'enseignement des divines Lettres, « qu'il vécut de la vie de la foi [5]. » Or cette vie de la foi, dit le savant

[1] Joann. Chrys. *Homil. in Matth.* IV.
[2] Job I, 1.
[3] Luc. I, 6.
[4] Suarez, *de Incarnat.* part. III, quæst. 29, disp. 8, sect. 2.
[5] Justus ex fide vivit.

et pieux évêque de Belley, ne consiste pas dans quelques événements rares, singuliers; elle ne consiste même pas dans certaines pratiques religieuses, ces pratiques revinssent-elles tous les jours. Non; c'est une vie, c'est-à-dire une série d'actes non interrompus, un principe toujours actif et toujours agissant; la vie de foi s'étend et se fait sentir à tout l'ensemble de la conduite; elle inspire ou, du moins, règle nos pensées, elle modère et purifie nos sentiments, elle se mêle à toutes nos actions[1]. »

Guidés par des raisons de convenance, quelques auteurs ont enseigné que Joseph mérita, comme le prophète Jérémie et saint Jean-Baptiste, d'être sanctifié avant sa naissance. Ainsi pensent Isidore de Isolanis, une des gloires de l'ordre de Saint-Dominique[2], Moralès, un des plus savants professeurs de l'université d'Alcala, en Espagne[3], suivis en cela par beaucoup de théologiens instruits. Bossuet regarde cette opinion comme probable[4].

La mission de saint Joseph prouve la sainteté suréminente à laquelle la Providence l'éleva : il vécut dans les rapports les plus intimes avec Jésus, la sainteté même, et avec Marie, la *mère de la*

[1] Mgr de Langalerie, *le Mois de saint Joseph*, ch. IV : Saint Joseph modèle de la vie de la foi ; p. 54.

[2] Pars I, cap. IX.

[3] In Matth. lib. III, tract. II.

[4] Serm. sur la Concept. de la sainte Vierge.

divine grâce. Le rôle, en outre, qu'il eut à remplir durant la vie entière du Sauveur et dans les circonstances les plus importantes de l'histoire évangélique, telles que la nativité de Jésus, la fuite en Égypte, le retour à Nazareth, les premiers enseignements dans le temple, sa soumission envers son père adoptif, etc., le démontreront suffisamment. C'est ce que nous allons admirer dans la suite de ce récit, en étudiant la part réservée de Dieu à saint Joseph, « la clef de l'ancien Testament, dit saint Bernardin de Sienne, en qui la dignité des patriarches et des prophètes trouve sa perfection et son terme suprême[1]. »

[1] In div. Joseph Serm. I.

CHAPITRE IV

PROFESSION DE SAINT JOSEPH

Nous connaissons d'une manière certaine l'origine de saint Joseph, l'Évangile nous l'apprend et revient même sur ce sujet à plusieurs reprises [1]. Son père se nommait Jacob; mais l'Écriture ne nous donne aucun renseignement sur ce saint personnage; il a cependant l'insigne honneur d'être compté parmi les ancêtres du Sauveur dans la généalogie légale rapportée par saint Matthieu [2]. Quoique de très-illustre naissance, il vivait sans doute dans une condition modeste, demandant chaque jour sa subsistance au travail de ses mains. Comme la plupart de ses compatriotes, à cette

[1] Luc. I, 27; II, 4. — Matth. I, 20.
[2] Voy. ce que nous avons dit précédemment à ce sujet.

époque de l'histoire judaïque, il cultivait lui-même les champs formant son humble patrimoine, ou s'employait à la pratique d'un honnête métier. Selon la coutume ordinaire des Israélites, les pères aimaient à transmettre à leurs enfants leurs habitudes domestiques, et à les initier de bonne heure aux secrets propres à leur assurer le pain quotidien. Tout nous porte à croire que Joseph reçut de son père les traditions laborieuses qu'il se fit lui-même un devoir d'enseigner à son fils adoptif. Nous savons, en outre, que tel était le genre de vie commun des Juifs depuis le retour de la captivité de Babylone. « N'ayez point d'aversion, dit l'Ecclésiastique, pour le travail pénible et la culture des champs[1]. » Au temps de la prédication de Jésus-Christ, les travaux rustiques étaient en honneur. La plupart des paraboles de l'Évangile sont tirées de la vie champêtre : le semeur, le bon grain, l'ivraie, une vigne, le bon arbre, l'arbre stérile, la brebis égarée, le bon pasteur. Les mœurs publiques cependant étaient déjà très-altérées. Il est assez souvent question du trafic de l'argent et des usuriers. C'était une triste conséquence des malheurs passés et du mélange des Juifs avec les nations étrangères.

Du reste, tous les auteurs sont d'accord sur ce point,

[1] Eccli. VII, 16.

au siècle où vécut saint Joseph, comme dans l'antiquité hébraïque la plus reculée, les descendants des rois vivaient dans une heureuse simplicité. Ceux que la fortune s'était plu à combler de ses dons aimaient à conduire leurs troupeaux au pâturage, labouraient leurs terres, les ensemençaient et recueillaient leurs moissons. C'était alors un luxe envié de tous, d'ajouter une vigne à son domaine, de pouvoir se reposer en paix à l'ombre de son figuier, de récolter les olives, dont on exprimait au pressoir la liqueur onctueuse et parfumée; le palmier, à la tige élancée, avec son élégant panache de feuillage vert et ses fruits sucrés, était l'arbre le plus estimé: il était regardé comme l'emblème du juste[1]. L'abondance des moissons ou la fécondité des troupeaux, durant de longs siècles, furent considérées comme l'élément principal de la richesse. L'industrie, le commerce, les échanges étaient alors peu considérables, et, nous devons ici l'ajouter, peu estimés. Les populations établies sur les bords de la mer, seules, faisaient cas des productions recherchées pour l'exportation. Les Phéniciens, les Sidoniens et autres peuplades d'origine chananéenne s'occupaient de transporter au loin, à l'aide des navires qu'ils possédaient, les productions naturelles du sol, comme le froment, l'huile, le baume,

[1] Justus ut palma florebit.

plusieurs fruits et des bois précieux. Mais quand l'invasion étrangère, et nous pouvons bien l'ajouter, la conquête barbare, la guerre sauvage avec les fléaux qui la suivent, la captivité avec ses tristesses amères, la transmigration avec son lointain exil, vinrent désoler les populations, les Israélites tombèrent dans une extrême pauvreté et subirent une série d'humiliations dont ils ne se relevèrent jamais entièrement. Un esclavage dont nous ne saurions, avec nos mœurs modernes, avoir une idée exacte, bouleversa l'ordre des successions et des propriétés. Aujourd'hui, du moins, on ne perd ni le respect de la famille, ni la pitié qu'inspirent les femmes et de jeunes enfants, ni la commisération due au malheur immérité, ni la miséricorde que les doctrines chrétiennes ont rendues naturelles à toutes les âmes et qui émeuvent malgré tout les cœurs les plus durs.

De retour des plages lointaines arrosées par le Tigre et l'Euphrate, les tribus eurent toujours à souffrir des conséquences morales et matérielles de cette révolution violente. Souvenons-nous que ces calamités furent une punition divine annoncée par les prophètes, prévue jusque dans les moindres détails, dédaignée malheureusement par des esprits ingrats et pervers. Avant les malheurs de la nation, les chefs de famille étaient astreints à la dure nécessité du travail; après les calamités publiques,

la situation devint plus pénible encore. Personne, ou presque personne, ne fut exempté de cette obligation rigoureuse. Est-il utile d'ajouter qu'en ces circonstances douloureuses cette situation générale, quoique fâcheuse, n'avait en soi rien d'humiliant? Malgré les désastres qui se succédèrent coup sur coup, aucun peuple du monde peut-être ne garda plus constamment que la nation juive sa fierté originelle. Tous conservaient fidèlement leurs généalogies; ils connaissaient la série de leurs ancêtres, comme les Arabes du désert encore aujourd'hui, malgré les cruelles étreintes de la misère, qui les réduisent trop souvent à l'extrémité, rappellent avec orgueil la dignité et les hauts faits de leurs pères. Cette hauteur de caractère, fondée sur la noblesse du sang, est un trait saillant des habitudes de toutes les races de l'Orient.

Saint Joseph, descendant de David et vivant dans la médiocrité, partageait le sort commun à beaucoup d'autres. Sa jeunesse s'était écoulée probablement dans cette partie de la Galilée occupée primitivement par la tribu de Zabulon, d'où sortirent, au moment de la captivité, plusieurs hommes justes, en compagnie de Tobie, originaire de la tribu de Nephthali. Là s'élevaient les villes pacifiques de Nazareth et de Cana, ainsi que les villes industrieuses de Bethsaïde, de Corozaïn et de Capharnaüm, non loin des rivages fertiles de la mer

de Génésareth. Ce pays passa toujours pour être un des plus abondants et des mieux cultivés de l'antique Palestine. Le commerce y était plus facile et plus actif que dans d'autres contrées : peut-être faudrait-il en chercher la cause dans les mœurs de la population mélangée qui habitait le territoire désigné sous le nom de « Galilée des nations ». Joseph y exerçait la profession de charpentier, et s'était acquis une réputation fondée non moins sur sa probité que sur son expérience et son adresse[1]. Il excellait dans les ouvrages en bois, et quelques écrivains anciens ont ajouté qu'il travaillait en même temps le fer[2] et les autres métaux, sans doute selon les besoins de son état : ce qui a conduit d'autres auteurs à soutenir qu'il unissait plusieurs genres d'industries, mettant également en œuvre la pierre, le bois et les métaux, à la manière des architectes, dans les contrées où les arts relatifs à la construction sont peu avancés[3]. Saint Ambroise nous apprend qu'il travaillait à abattre et à tailler des arbres, ce qui est propre aux charpentiers et aux bûcherons. Saint Justin le Martyr, dans son Dialogue avec Tryphon, nous dit que le Sauveur, en compagnie de son père nourricier, fabriquait

[1] *Diptycha Mar.* n. 27.
[2] S. Hilar. *in Matthæum* cap. XIV. — S. Petri Chrys. Sermo XLVIII.
[3] Cf. Th. Raynaud, *Diptych. Mar.* p. 48.

des jougs, et il ajoute cette réflexion touchante, qu'une telle occupation convenait parfaitement à Celui qui devait dire un jour dans ses prédications: *Tollite jugum meum super vos. — Jugum enim meum suave est, et onus meum leve.* Plusieurs des saints Pères ont fait allusion, soit directement, soit par des contrastes éloquents, à ces labeurs obscurs et vulgaires. Dans son Commentaire sur le chapitre sixième de l'Évangile selon saint Marc, saint Jérôme rappelle que le divin fils de Marie, en compagnie de son père adoptif, ne dédaignait pas de fabriquer de grossiers ouvrages en bois, lui dont les mains puissantes avaient *créé l'aurore et le soleil,* source de toute lumière[1]. Saint Jean Chrysostome, le prince des orateurs chrétiens, dans sa première homélie sur l'Évangile de saint Matthieu, insiste de la manière la plus frappante sur ce fait que *Jésus était fils de la Vierge, épouse de l'ouvrier en bois, parce que Jésus, Sauveur du genre humain, devait consommer notre salut sur le bois, instrument de la rédemption universelle*[2].

Saint Augustin, d'une érudition si étendue et si sûre sur les origines chrétiennes, quoique communément trop discret sur les questions de cette nature, écrit d'une manière générale que saint

1 Fabricatus est auroram et solem.

2 Per lignum salutem nostram erat consummaturus.

Joseph bâtissait des maisons. Le vénérable Bède, qui a recueilli, dans ses commentaires sur la sainte Écriture, tant de renseignements curieux, se borne à copier ici les témoignages de saint Ambroise et de saint Augustin.

Nous devons citer ici ce que l'historien Théodoret rapporte de Libanius. Celui-ci, entraîné dans la funeste erreur de Julien l'Apostat, demandait à un chrétien, pour se railler de Jésus-Christ, ce que faisait en ce moment le fils de l'artisan. « Il est occupé, lui répondit prophétiquement ce chrétien, à fabriquer un cercueil. » Peu de temps après, en effet, l'empereur apostat périssait misérablement. « Le Galiléen avait remporté la victoire. » Fin déplorable, mais digne d'un monstre qui, peu de jours avant d'être mortellement blessé, avait offert aux idoles un affreux sacrifice dans un temple dédié à la lune, à Cars, en Mésopotamie. Il avait fait murer les portes de ce temple; mais on l'ouvrit peu de temps après sa mort, et l'on y trouva le cadavre d'une femme pendue par les cheveux, les mains violemment étendues et le ventre ouvert. Quels présages cherchait cet impie dans les entrailles d'une victime humaine[1]?

Dans ces derniers temps, où les érudits ont fait tant de recherches dans le domaine de l'archéo-

[1] Theod. III, 26.

logie sacrée, on devait tenter d'expliquer par les monuments les textes les plus anciens des écrivains ecclésiastiques. Avec quelle pieuse vénération nous eussions pu contempler les restes des vieux édifices contemporains de saint Joseph! Mais, sans parler des guerres, des luttes sauvages, des désastres qui ont ruiné les constructions que leurs fondateurs jadis pouvaient s'imaginer avoir bâties pour l'éternité, la vétusté, surtout pour des murailles d'une structure ordinaire, aurait, depuis de longs siècles, tout réduit en poussière. Nous pourrions, à cette occasion, décrire la *Santa Casa* de Lorette; nous nous contenterons de renvoyer aux détails que nous avons donnés ailleurs[1]. On nous reprocherait cependant de ne pas présenter une idée plus complète des œuvres auxquelles saint Joseph consacra sa vie entière, et auxquelles coopéra Jésus pendant les trente premières années de sa vie. On comprendra mieux ainsi en quoi consistaient habituellement leurs occupations.

A l'époque où naquit Jésus et dans la province de Galilée, les maisons habitées par le peuple étaient d'une structure peu compliquée. La plupart étaient bâties en briques séchées au soleil, consolidées à l'aide de pierres de médiocre dimension ou de poutres qui en assujettissaient les diverses

[1] Voir *Histoire de Marie, mère de Dieu*, ch. VIII, p. 149 et suiv.

parties. Les palais, c'est-à-dire les maisons élevées avec plus de recherche, présentaient les dispositions et les ornements des constructions grecques [1]. Les antiquaires en ont reconnu quelques débris dignes d'être décrits et conservés, au milieu des décombres de la ville superbe de Corozaïn. Ce fait n'a rien d'étonnant, puisque, depuis le passage d'Alexandre le Grand, la civilisation grecque exerça la plus grande influence dans cette partie de l'Asie.

Le bois, on le comprend sans peine, jouait un rôle considérable dans les logis modestes des gens du peuple. L'arbre auquel on empruntait les matériaux ordinaires était le sycomore, assez commun dans la Galilée, surtout dans le voisinage des cours d'eau, et qui avait la réputation de rester intact plusieurs siècles. Le tronc du palmier était employé à faire les colonnes et les pièces transversales de grande proportion. Le bois d'olivier était estimé à cause de sa dureté et de ses veines nombreuses et d'un aspect agréable. Le cèdre était un bois rare et recherché; on l'employait dans les demeures princières, où l'on déployait un grand luxe. Mais les bois les plus estimés venaient des déserts de l'Arabie et même de l'Inde. Ils étaient très-compactes, répandaient une odeur agréable et passaient pour être incorruptibles. Nous devons ajouter qu'on ap-

[1] Joseph. *de Bello Judaico* lib. V, cap. v.

pelait alors *maisons d'ivoire* ou *meubles d'ivoire* les appartements ou les meubles qui étaient incrustés d'ivoire et relevés d'ornements en arabesques d'un travail délicat.

Les maisons ordinaires étaient de petite dimension. Rarement elles avaient plusieurs étages. Celles de Babylone et de quelques cités opulentes étaient fort élevées; mais elles étaient jugées incommodes et ne servaient qu'en de rares occasions. A Thèbes, en Égypte, plusieurs bâtiments, au rapport d'Hérodote et de Diodore de Sicile, avaient jusqu'à quatre ou cinq étages. Mais en Palestine, en tout temps, les habitations les plus somptueuses avaient à peine deux étages. Quel était le plan de ces maisons? La plupart avaient la même disposition. La porte principale s'ouvrait dans la muraille que l'on pouvait regarder comme le frontispice de la maison; elle était presque toujours surmontée d'une inscription tirée du livre de la Loi. Les Israélites, en effet, aimaient à placer sous les yeux, et dans l'endroit le plus apparent de leurs demeures, un passage des livres mosaïques. La porte était toujours close. Elle était gardée, dans les demeures de quelque importance, par un portier ou une portière comptés parmi les serviteurs [1], et conduisait dans un vestibule carré garni, le long des murs, de siéges sim-

[1] Act. XII, 13. — Joan. XVIII, 16, 17.

ples pour recevoir les étrangers que le maître du logis ne jugeait pas à propos d'introduire à l'intérieur. Dans un angle de ce vestibule était placé un escalier destiné à conduire aux étages supérieurs quand ils existaient[1]. Une ouverture donnait accès à l'*impluvium,* espèce de cour carrée, sans toit, en plein air, et que les Juifs appelaient simplement *le milieu*[2]. Plusieurs de ces cours, *areæ,* étaient pavées de marbre, et, quand le terrain le permettait à cause du voisinage des montagnes, une fontaine jaillissante était établie au centre. Sur un des côtés au moins de la cour intérieure régnait une galerie formée parfois simplement de troncs d'arbres à peine dégrossis, et parfois de colonnes artistement ouvragées en bois, en marbre ou en pierre. Là se tenaient les réunions nombreuses, comme les noces, ou les assemblées de famille, comme à la cérémonie de la circoncision. En ces occasions solennelles, on recouvrait la cour entière d'une voile épaisse de tissu plus ou moins précieux, quelquefois relevée de broderies ou de couleurs de différentes nuances, pour mettre les assistants à l'abri des rayons du soleil. Les appartements intérieurs étaient communément peu nombreux et étroits.

Le côté de la maison opposé à l'entrée principale

1 Matth. XXIV, 16, 17.

2 Τὸ μέσον, *medium.* (Luc. V, 19.)

était réservé spécialement à l'habitation des femmes et des jeunes enfants. La porte en était toujours close, et le mari seul pouvait y pénétrer. Dans les palais le gynécée était complétement isolé : des jardins plus ou moins spacieux l'entouraient; on y cultivait des arbres et des arbrisseaux de toute espèce pour y maintenir la fraîcheur; des fleurs variées et odoriférantes en faisaient une délicieuse retraite. Dans les maisons des artisans, où rien n'était accordé au luxe, le logement des femmes était également isolé, et le plus souvent situé au premier étage. En Judée, d'ailleurs, les femmes, sans jouir d'une entière liberté, étaient moins gênées, moins opprimées que dans la plupart des pays de l'Orient. Elles pouvaient sortir de leurs maisons, assujetties seulement à quelques gênes de costume, couvertes d'amples voiles qui les enveloppaient de la tête aux pieds. Si elles étaient obligées de quitter leur intérieur, c'était pour vaquer aux besoins du ménage. L'opinion, du reste, ne l'oublions pas, n'était pas favorable à ces relations extérieures; elle était loin d'être indulgente pour l'épouse infidèle à ses devoirs : la mort était la punition ordinaire en pareil cas. On était alors loin de cette liberté décente et de ces habitudes modestes introduites par la religion dans la civilisation chrétienne.

Au lieu de toits les maisons étaient surmontées de terrasses propres à entretenir à l'intérieur une

fraîcheur agréable, dont la température extérieure faisait vivement sentir la nécessité. Quand la chaleur devenait excessive, comme il arrivait souvent sous ces climats ardents, on respirait le grand air sur ces terrasses, et l'on s'y arrangeait pour y passer commodément la nuit. Les fenêtres, d'ailleurs, étaient rares et étroites; elles déversaient avec parcimonie à l'intérieur l'air et la lumière. Comme les vitres étaient alors inconnues, elles étaient fermées à l'aide de lames de bois en forme de jalousies, ou de barreaux serrés élégamment ornés. Pendant l'hiver on tendait des voiles de lin, blanches ou colorées, assez fines pour tamiser l'air sans donner passage au froid. Enfin, par précaution, quand on s'absentait, on avait recours à divers procédés pour conserver en sûreté ce qu'on laissait chez soi. Longtemps on ferma sa porte au moyen d'un cordon ou ruban fortement noué extérieurement sur lequel on apposait l'empreinte d'un sceau : il était alors sous la sauvegarde de la foi publique. D'autres fois on la ferma à l'aide d'une barre de bois ou de bronze, placée à l'intérieur. Pour la faire mouvoir on se servait d'une clef en bois ou en métal dont la forme a varié considérablement : les plus anciennes étaient terminées par trois dents. C'était une espèce de crochet d'invention élémentaire; mais on se défiait peu des faussaires. Les voleurs, comme nous l'apprend un

passage de l'Évangile, avaient plutôt recours à la violence et défonçaient la muraille.

Voilà une esquisse légère des habitations au siècle où vécut saint Joseph. Nous aurions pu l'étendre davantage, si elle ne suffisait pas pour donner une juste idée des travaux auxquels saint Joseph employa sa vie. Ce n'étaient pas, assurément, des œuvres d'art; mais nous savons que la Sagesse éternelle ne se proposait pas de nous laisser des modèles artistiques. Les saints Pères nous en ont fréquemment avertis, les hommes ont surtout besoin de leçons morales.

CHAPITRE V

PURETÉ DE SAINT JOSEPH

La fleur des vertus chrétiennes n'a pas manqué à saint Joseph. « La continence, dit un pieux écrivain, peut être regardée comme l'ornement de la sainteté. » — « Combien devons-nous penser, ajoute saint François de Sales en parlant de la Vierge Marie, que celui qui fut commis de la part du Père éternel pour gardien de sa virginité, ou, pour mieux dire, pour compagnon, puisqu'elle n'avait pas besoin d'être gardée d'autres que d'elle-même, combien, dis-je, devait-il être grand en cette vertu [1] ! » Celui, en effet, que la divine providence avait destiné à être, aux yeux des hommes, le protecteur de

1 Entretien XIX, *sur les Vertus de saint Joseph.*

la Vierge immaculée, mère de Dieu, ne devait-il pas briller de l'éclat de cette vertu délicate et sublime, qui mérite de fixer les regards des anges et l'admiration des hommes? Il n'est personne qui n'en comprenne la convenance.

Si la raison de convenance, quelque puissante qu'elle soit, paraît à quelques-uns manquer de précision et laisser la question dans le vague, consultons le témoignage des saints Pères et des écrivains ecclésiastiques les plus anciens.

Réfutant les blasphèmes de l'impie Helvidius, qui avait poussé la témérité jusqu'à attaquer la pureté immaculée de Marie, saint Jérôme s'écrie : « J'affirme que non-seulement Marie, mais Joseph même est resté vierge, afin que d'un mariage virginal naquît un fils vierge. Une accusation criminelle ne saurait atteindre cet homme juste; et nulle part on ne trouve écrit qu'il eut une autre épouse. Quant à Marie, quoiqu'elle lui fût unie par un vrai mariage, il en fut plutôt le gardien que l'époux. Il faut donc conclure que celui qui mérita d'être appelé le père du Sauveur est demeuré vierge avec Marie [1]. »

[1] Tu dicis Mariam virginem non permansisse; ego mihi plus vindico, etiam ipsum Joseph virginem fuisse per Mariam, ut ex virginali conjugio virgo filius nasceretur. Si enim in virum sanctum fornicatio non cadit, et aliam eum uxorem habuisse non scribitur; Mariæ autem quam putatus est habuisse, custos potius fuit quam maritus,

Saint Augustin n'est pas moins affirmatif : dans un de ses sermons sur la nativité de Jésus, il s'exprime ainsi : « Conservez, ô Joseph, avec Marie, votre épouse, la plus inviolable virginité; car c'est de la virginité que provient dans l'humanité la vertu des anges. C'est en gardant la virginité que Marie dans sa chair devient la mère du Christ. Mais vous méritez aussi d'être appelé le père du Sauveur par l'amour de la chasteté et l'honneur de la virginité. Réjouissez-vous donc, ô Joseph, qui par le mérite de la virginité avez vécu d'une manière angélique avec votre épouse, et avez ainsi, à juste titre, été nommé le père du Sauveur [1]. »

Le savant et saint évêque d'Hippone ne fait pas une fois seulement cet éloge de saint Joseph. Dans un autre endroit [2], il en parle en ces termes : « Joseph avait fait vœu de virginité; il fut l'époux de la Vierge non pas pour porter la plus légère atteinte

relinquitur eum virginem mansisse cum Maria, qui pater Domini meruit appellari. (S. Hieron. Opp. t. II, col. 203, édit. Migne.)

1 Habe ergo, o Joseph, cum Maria conjuge tua communem virginitatem membrorum, quia de virgineis membris virtus nascitur angelorum. Sit Maria mater Christi in carne sua, virginitate servata : sis autem, et tu, pater Christi, cura castitatis et honorificentia virginitatis... Gaude itaque, Joseph... qui, per meritum virginitatis ita separatus es a concubitu uxoris, ut pater dicaris Salvatoris. (Sermo XIV.) Ce passage, cité par Sixte de Sienne, se trouve reproduit dans la *Summa aurea*, t. I, col. 406, n. 15. Baronius le cite égalemènt *in Apparatu*, n. 63.

2 Sermo LIII.

à sa pudeur, mais pour en être le gardien. C'est trop dire, car Dieu lui-même la gardait : l'époux de la Vierge fut seulement le protecteur de sa pudeur virginale pour la préserver de tout soupçon injurieux[1]. »

Pour l'Église grecque, entre autres témoignages, nous pourrions nous contenter de celui de saint Jean Chrysostome : « Vous avez vu, dit-il, l'obéissance de ce saint patriarche, et comment il ajoutait aisément foi aux discours des anges ; vous avez vu un esprit plein de vigilance et pur de toute espèce de corruption[2]. »

Dans un discours où surabondent les images les plus gracieuses et les sentiments les plus pieux envers la sainte Vierge, prononcé le jour de la fête de la Nativité, saint Jean Damascène, si versé dans la connaissance des plus antiques traditions chrétiennes, professe, touchant la parfaite continence de saint Joseph, la même croyance que ceux que nous venons de nommer. Il compare le mariage virginal de la Mère de Dieu à un livre neuf écrit

[1] Ille qui proposuerat virginitatem, erat maritus ejus, non ablator, sed custos pudoris : imo non custos pudoris, quia Deus custodiebat, sed custos pudoris virginalis maritus fuit, ne de adulterio gravida putaretur. (*Mariæ SS. Vita,* Christoph. Trombelli Dissert. x, cap. III, n. 18. — *Summa aurea,* t. I, col. 407.)

[2] Vidisti obedientiam, vidisti animum facile sacris sermonibus fidem accommodantem, vidisti mentem omnino vigilem et nulla prorsus corruptione violatam. (*Homil.* v *in Matth.*)

non avec une plume et de l'encre, mais par une main divine. Confié, dit-il, à un homme versé dans la connaissance des lettres, il n'a pas été ouvert, mais il est demeuré intact. Ainsi Joseph vécut avec Marie[1].

La tradition catholique, en ce qui concerne la pureté de l'époux de la Vierge immaculée, s'est continuée à travers tout le moyen âge. Saint Pierre Damien, au XIe siècle, constate la foi de l'Église touchant la virginité de saint Joseph. L'autorité de cet auteur est d'autant plus grave que, nommé cardinal par le pape Étienne IX, il résume admirablement dans ses écrits la doctrine admise de son temps, et se distingua constamment autant par son érudition profonde que par la pureté de son enseignement et sa tendre dévotion envers la sainte Vierge. C'est à lui, comme on sait, que nous devons spécialement les pratiques de piété du samedi, consacré en l'honneur de la Mère de Dieu. « Ignorez-vous, dit-il dans son Traité du célibat ecclésiastique, que le Fils de Dieu a eu en telle estime la pureté du corps, que la chasteté conjugale n'a pas suffi à ses

[1] Hodie tomum novum opifex omnium condidit Deus Verbum, quem ex corde Pater eructavit; Spiritu qui Dei lingua est tanquam calamo conscriptum : qui quidem homini scienti litteras traditus, nequaquam ab eo lectus fuit. Neque enim Joseph Mariam agnovit. (Sermo I *in diem natalitium Virg. Mariæ,* n. 7. Oper. S. Joan. Damasc. t. III, col. 671, édit. Migne.)

yeux, mais qu'il a voulu s'incarner dans le sein d'une vierge? Ce n'était pas encore assez; non-seulement sa mère fut vierge, mais encore, telle est la foi de l'Église, celui qui fut regardé comme son père était vierge également [1]. »

Saint Bernard, abbé de Clairvaux, qu'on a regardé justement comme un des plus éloquents panégyristes de la sainte Vierge, surtout dans ses belles homélies sur l'évangile *Missus est,* n'a pas omis de faire l'éloge de saint Joseph et d'enseigner l'entière continence de ce saint patriarche. Le parallèle entre le père putatif de Jésus et l'illustre ministre du roi d'Égypte s'offrait de lui-même. « Non-seulement, dit saint Bernard, l'époux de Marie portait le même nom, il fut aussi remarquable par sa chasteté, par l'innocence de sa vie et les grâces dont il fut prévenu [2]. »

Non moins que ses prédécesseurs, l'abbé Rupert n'a pas négligé de chanter les louanges de Marie et de Joseph. Entre les principaux ouvrages de ce moine instruit et laborieux, nous devons faire men-

[1] Numquid ignoras Dei Filium adeo carnis elegisse munditiam, ut ne quidem pudicitia conjugali, sed de clausula potius incarnatus sit virginali? Et ne hoc sufficere videatur ut tantummodo virgo sit Mater, Ecclesiæ fides est, ut virgo fuerit et is, qui simulatus est pater. (Opusc. XVII, *de Cœlibatu sacerd.,* cap. III.)

[2] Cujus non tantum nomen sortitum esse, sed et castimoniam adeptum, innocentiam assecutum esse et gratiam. (Hom. II in Ev. *Missus est.*)

tion de ses commentaires sur le Cantique des cantiques : on est en droit de les considérer comme l'éloquent résumé des gloses pieuses qu'une coutume louable fit entreprendre, au moyen âge, sur ce livre mystérieux de la sainte Écriture, à peu près dans tous les monastères. Interprétant ce passage : *Qui pascitur inter lilia*, Rupert dirige sa pensée vers la Mère de Dieu et le père nourricier de Jésus, et dit : « Tous deux furent vraiment des lis, à cause de leurs noces virginales et de leur très-chaste cohabitation[1]. » Dans un autre de ses écrits et sur le même sujet, il s'écrie : « O mariage saint et véritable, mariage du ciel et non de la terre[2] ! » Ailleurs encore il nous fait entendre cette touchante exclamation : « Le Saint-Esprit leur tenait lieu d'amour conjugal, et leur vie habituelle était dans les cieux[3]. »

On le voit assez, ces citations ne laissent aucun doute : la vertu de saint Joseph fut vraiment sublime, digne en toutes choses du choix de la divine providence. Sa justice incomparable fut encore relevée par l'intégrité de sa vie. Dès ses plus tendres

1 Vere ambo lilia, videlicet pro virginalibus nuptiis, et cohabitatione castissima. (Lib. II.)

2 O conjugium verum et sanctum; conjugium cœleste, non terrenum! (Lib. I *de Gloria et honore Filii hominis*, in Matth.)

3 Spiritus sanctus eorum conjugalis amor, quorum utique conversatio erat in cœlis. (*Ibid.*)

années, il fut préparé par la grâce à remplir la mission la plus merveilleuse. Chez les Juifs, on l'a souvent répété, le mariage avait des bénédictions particulières; ajoutons que, parmi les descendants de Juda, chaque famille espérait obtenir, dans sa postérité, une bénédiction plus ample encore. La prophétie n'était ignorée de personne : de la race de Juda et de la descendance royale de David, on espérait voir naître bientôt le Messie, le Sauveur, le Rédempteur d'Israël. L'attente, en ce temps, était universelle. Qui donc, dans cette génération privilégiée, méritera de voir auprès de son foyer paraître le *Désiré des nations*[1]? Qui donc aura la gloire et le bonheur de saluer le premier comme son fils le *Salut d'Israël, la lumière qui doit éclairer les nations, et la gloire d'Israël, le peuple de Dieu*[2]? Nous devons le dire : cette merveille était réservée à la virginité! Une vierge mère enfantera le Christ, et un époux vierge recevra par faveur le titre de père. Marie sera la mère de Dieu, et Joseph méritera d'être appelé son père nourricier. « Oh! quelle divine union, dirons-nous avec saint François de Sales, entre Notre-Dame et le glorieux saint Joseph! Union qui faisait que ce Bien des biens éternels, qui est Notre-Seigneur, fut et appartint à saint

1 Gen.

2 Lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tuæ Israel.

Joseph, ainsi qu'il appartenait à Notre-Dame, non selon la nature, mais selon la grâce[1]. » C'est bien ici le lieu de répéter, après saint Bernardin de Sienne, que saint Joseph résume en lui « la dignité des patriarches et des prophètes[2] ».

Le cardinal Baronius s'est plu à recueillir quantité de textes des saints Pères relatifs à la pureté de saint Joseph[3]. Nous n'en citerons pas davantage. En deux mots Gerson exprime ce sentiment : *Vovit Maria virginitatem, vovit et ipse Joseph*[4]. Marie a fait vœu de virginité, Joseph s'est lié par un vœu semblable. Sandini, auteur d'un livre savant intitulé : *Histoire de la sainte Famille*[5], a été suivi en ce point par tous les docteurs modernes. Cet écrivain, qui a brièvement récapitulé les études des Bollandistes à ce sujet, s'exprime en ces termes, que l'on peut regarder comme la conclusion de tout ce que nous venons de dire : « Que Joseph ait vécu et soit mort vierge, c'est, après saint Jérôme, le sentiment de toute l'Église latine[6]. » Nous devons

1 Entretien XIXe sur les vertus de saint Joseph.

2 In quo patriarchalis et prophetalis dignitas. (Passage reproduit dans la ve leçon de la fête du Patronage de saint Joseph, au Brév. romain.)

3 Baron. *in Apparatu.*

4 *Serm. de Nativ. Virg.*, t. III, p. 1351, édit. Dupin.

5 Historia Familiæ sacræ.

6 Virginem sane vixisse Josephum, ac mortuum esse, post Hieronymum tota Latinorum sensit Ecclesia. (19 mart., p. 14, § 7, n. 44.)

ajouter cependant que cette manière de parler a semblé tellement frappante, même à des écrivains hétérodoxes, que quelques-uns ont accepté, comme expression de leur pensée, une phrase du Docteur angélique, saint Thomas. « Comment, dit Montaigu, Dieu aurait-il hésité à confier à un homme vierge la Vierge dans le sein de laquelle il devait se revêtir de notre humanité, lui qui, sur le point de retourner vers son Père, voulut confier uniquement à un homme vierge sa mère déjà avancée en âge[1]? »

Embarrassés de quelques textes de l'histoire évangélique qu'ils ne savaient comment interpréter, trompés d'ailleurs par l'évangile apocryphe de Jacques portant le titre de protévangile[2], plusieurs commentateurs ont imaginé qu'avant son mariage avec la Vierge Marie, saint Joseph avait contracté un premier mariage avec une femme nommée Mel

[1] Quomodo non homini virgini Deus Virginem, ex qua carnem suscepturus erat, tradidisset, si factus homo, ex hoc mundo migraturus ad Patrem, eamdem jam senescentem, nonnisi virgini commendavit? (Passage cité par Trombelli. *Summa aur.*, t. I, p. 409.)

[2] Voici le texte de l'évangile apocryphe attribué à Jacques. L'auteur raconte les détails fabuleux du mariage de saint Joseph avec la Vierge Marie : « Ultimam autem virgam accepit Joseph, et ecce columba exiit de virga et volavit in caput Joseph. Dixit sacerdos (summus) Josepho : Tu es sorte divina electus, ut accipias virginem Domini in custodiam apud te. Et contradixit Joseph dicens : Filios habeo, et sum senex ; ipsa autem est juvencula : unde timeo ne forte ridiculus fiam filiis Israel. » (Num. 9, p. 88, edit. Hamburg.)

cha ou Escha. De cette alliance seraient nés plusieurs enfants que saint Matthieu appelle *les frères et les sœurs du Seigneur*[1], au nombre de six : Jacques, Joseph ou José, Siméon et Jude, Marie et Salomé. Théophylacte et d'autres avancent que saint Joseph avait eu un frère nommé Clopas ou Cléopas, mort sans enfants ; suivant les prescriptions de la loi mosaïque, Joseph aurait épousé la veuve, dont il aurait eu six enfants nommés ci-dessus. Voulant compléter cette indication, il ajoute : « La mère de Jésus fut la belle-mère des fils de Joseph[2]. »

Ces écrivains étaient mal renseignés. Ils n'imitèrent jamais cependant l'audace sacrilége d'Helvidius et n'attentèrent nullement en paroles à la pureté sans tache et inviolable de la Mère de Dieu. Leur témérité néanmoins enflamme le zèle de saint Jérôme. Il leur reproche avec une juste vivacité de suivre les folles imaginations des apocryphes, et d'avoir inventé l'existence d'une certaine femmelette qu'ils nomment Melcha ou Escha. « Comme

1 Nonne hic est fabri filius? Nonne mater ejus dicitur Maria; et fratres ejus, Jacobus et Joseph, et Simon, et Judas? Et sorores ejus, nonne omnes apud nos sunt? (Matth. XIII, 55 et 56.)

2 Fratres habuit Dominus et sorores, Josephi filios, quos genuit ex uxore fratris sui Cleopæ : mortuo enim absque liberis Cleopa, Joseph, juxta legem, uxorem ejus accepit, et pueros procreavit sex. — Matrem Christi, filiorum Josephi fuisse novercam. » (Citation de Ch. Trombelli. Vid. *Summa aurea*, t. I, col. 404.)

nous l'avons sûrement établi dans le livre que nous avons écrit contre Helvidius, continue ce grand docteur, les frères du Seigneur n'étaient pas fils de Joseph, mais cousins du Sauveur. Leur mère fut Marie, tante de Jésus, que l'Écriture indique comme ayant été la mère de Jacques le Mineur, de Joseph et de Jude, lesquels, dans un autre passage de l'Évangile, sont appelés les frères du Seigneur. Or que les cousins fussent appelés frères, toute l'Écriture le prouve[1]. »

En ce point d'histoire, d'ailleurs, nous n'avons pas à nous appuyer uniquement sur le témoignage de saint Jérôme. Nous ne pensons pas devoir insister longuement sur cette question historique; nous citerons cependant un passage de Théodoret. « Saint Jacques, dit-il, il est vrai, est appelé le frère du Seigneur; mais il ne l'était pas par la nature. Il n'était pas fils de Joseph, comme quelques-

[1] Quidam fratres Domini de alia uxore Joseph filios suspicantur, sequentes deliramenta apocryphorum, et quamdam Melcham vel Escham mulierculam confingentes. Nos autem, sicut in libro quem contra Helvidium scripsimus, continetur, fratres Domini, non filios Joseph, sed consobrinos Salvatoris, Mariæ liberos intelligimus materteræ Domini, quæ esse dicitur mater Jacobi Minoris, et Joseph et Judæ : quos in alio Evangelii loco fratres Domini legimus appellatos. Fratres autem consobrinos dici omnis Scriptura demonstrat. (*Advers. Helvid.*, n. 19.) — Ce protévangile de Jacques est rempli de fables ridicules; il ne possède aucune autorité. « Anilibus fabulis tota consita est..... despicitur prorsus. » (*Snmma aur.*, col. 410, n. 5.)

uns l'ont imaginé, né d'un premier mariage. Il était seulement cousin du Seigneur; sa mère était sœur (ou mieux belle-sœur) de la mère du Sauveur[1]. »

Terminons en citant quelques lignes écrites par un des plus dévots serviteurs de saint Joseph, Isidore de Lille. « Les docteurs catholiques, dit-il, n'hésitent plus aujourd'hui à décerner à saint Joseph l'auréole de la virginité: d'abord, parce qu'ils regardent comme vérité démontrée que ce grand saint fut vierge d'esprit et de corps, par vœu et par état; ensuite parce qu'il fut le premier à suivre et à imiter la Reine des vierges; enfin parce que l'époux et l'épouse doivent être parés des mêmes ornements[2]. »

1 Vocatur quidem Jacobus frater Domini, sed non erat natura, sed nec fuit Joseph filius, ut quidam existimarunt, ex priori matrimonio natus, sed erat quidem Clophæ filius, Domini autem consobrinus. Habuit enim matrem Matris Domini sororem. (*In Epist. ad Galat.* I, 19.)

2 *Summa de beato Josepho*, part. IV, cap. IV.

CHAPITRE VI

FIANÇAILLES DE SAINT JOSEPH AVEC LA VIERGE MARIE

Selon les prescriptions de la loi mosaïque et les habitudes des Juifs, conformes en cela à la pratique des nations les plus anciennes, les fiançailles constituaient un lien véritable qui ne pouvait être rompu. Les mœurs primitives, sous ce rapport, étaient sévères : la promesse solennelle du mariage, promesse donnée et acceptée devant témoins, formait un engagement irrévocable. Cet acte important, en outre, était ordinairement consigné par écrit et passé sous la foi du serment. A cette occasion, l'on offrait des présents à la fiancée et l'on réglait définitivement les conditions du mariage. C'était, dans les siècles les plus reculés, il faut en convenir, une espèce de marché souvent peu honorable

pour la nouvelle épousée[1]. Les conséquences en étaient parfois plus humiliantes encore : les époux trop souvent traitaient leurs femmes suivant leur caprice et parfois comme des servantes[2]. C'est le christianisme, comme nous le voyons dans les écrits apostoliques, qui apprit à traiter l'épouse avec honneur, et en fit un devoir aux maris chrétiens[3]. Ces détails, nous le savons bien, ne trouvent pas d'application dans la question historique que nous traitons présentement. Nous devons cependant en ajouter d'autres, parce qu'ils servent de commentaire naturel à plusieurs points du texte évangélique, comme nous le verrons plus tard.

Chez les Israélites, dans l'origine, les fiançailles formaient une espèce de contrat qu'il n'était pas possible de rescinder sans remplir certaines formalités. La loi avait pour but de protéger la faiblesse ou la timidité, en créant des difficultés propres à modérer ou même à arrêter entièrement la violence. Les Juifs des derniers temps, sous l'influence de doctrines relâchées, regardaient le plus souvent les fiançailles comme une simple promesse de mariage, et ils avaient soin d'insérer dans la rédaction de la pièce qui intervenait alors quelques expres-

[1] Cf. Exod. XXI, 32; XXII, 15; — Deut. XXII, 29.
[2] Cf. I Reg. XXV, 19; — III Reg. XI, 2; V, 19; XXI, 7, 8; — Amos IV, 1.
[3] Cf. Galat. III, 8; — Ephes. V, 25-33; — I Petr. III, 7.

sions à double sens dont l'interprétation pouvait aider la mauvaise foi. Il ne leur était guère possible, néanmoins, de se dégager, sans payer à la partie lésée une certaine somme comme dommages-intérêts ou comme amende de justice. Mais cette sorte de satisfaction était illusoire; car elle n'était pas strictement exigible, et d'ailleurs la partie offensée dédaignait de recevoir cette prétendue réparation.

Les fiançailles n'étaient pas un acte religieux à proprement parler; mais elles étaient protégées par l'opinion publique, dans un pays surtout où il n'était pas permis de la braver impunément. Si la fiancée, avant la célébration du mariage, était coupable d'inconduite au préjudice de celui auquel elle avait engagé sa foi, elle était jugée : elle devait être lapidée publiquement[1].

La forme des fiançailles ne fut pas toujours la même. Elles se faisaient quelquefois par la tradition d'une pièce de monnaie. Il n'était pas sans exemple qu'elles fussent indiquées ostensiblement par la cohabitation; mais comme elles pouvaient se prolonger, cette liberté fut restreinte, à cause des inconvénients qu'elle entraînait, et pour empêcher les mariages clandestins. La cérémonie des fiançailles n'était pas toujours accompagnée de fêtes

[1] Deut. xii, 23, 24.

publiques : les réjouissances avaient lieu seulement à l'époque du mariage.

Que saint Joseph et Marie se soient conformés exactement aux lois et aux louables coutumes de leur pays, il n'est guère permis d'en douter. Nous sommes loin cependant d'accepter les circonstances dénuées de vraisemblance que les apocryphes rapportent comme ayant accompagné les fiançailles de saint Joseph et de la Vierge. Nous voulions d'abord passer entièrement sous silence le récit qu'on en trouve dans divers écrits; mais comme il a été reproduit dans un livre intitulé : *De Ortu Virginis,* attribué par quelques-uns à saint Jérôme, et que les critiques les plus sévères regardent du moins comme datant du IVe siècle, on eût pu regretter de ne pas en rencontrer au moins l'analyse sommaire dans ce chapitre. Nous l'emprunterons au livre d'un des plus célèbres historiens de la Vierge Marie[1].

« Lorsque le grand prêtre, dit-il, eut appris de la bouche même de Marie qu'elle avait voué sa virginité à Dieu, ne voulant pas d'ailleurs violer un antique usage qui défendait de garder dans le temple les jeunes filles entrées depuis quelque temps dans l'adolescence, il convoqua les anciens de Jérusalem et du pays voisin, avec l'intention de

[1] Trombelli, *Mariæ sanctissima Vita et gesta,* t. I, dissert. x, quæst. III.

les consulter sur la conduite qu'il devait tenir. Tous l'engagèrent à consulter le Seigneur. (Chez les Israélites, le grand prêtre consultait la volonté de Dieu dans les circonstances embarrassantes, en posant une question à haute voix devant l'arche d'alliance ou à l'entrée du saint des saints. La réponse pouvait être entendue de tous ceux qui étaient présents.) Le pontife reçut ordre de réunir tous les jeunes hommes de la famille de David arrivés à l'âge nubile. Chacun devait tenir en main une baguette de bois et la porter sur l'autel. Celui dont la baguette fleurirait, et au sommet de laquelle le Saint-Esprit se reposerait sous la forme d'une colombe, serait clairement désigné par la volonté divine pour être uni à la Vierge : il devrait être le gardien, non le souverain, d'un corps virginal consacré à Dieu. Tous les descendants de David apportèrent une baguette, à l'exception de Joseph, retenu sans doute par un motif d'humilité. Aucune des verges présentées à l'autel ne fleurit. Le grand prêtre consulta de nouveau le Seigneur, qui répondit que si Joseph, comme les autres, apportait une baguette, la volonté de Dieu se manifesterait aussitôt. L'événement confirma cette prédiction. A peine Joseph eut-il offert sa baguette, qu'elle se chargea de fleurs, et l'Esprit-Saint, sous l'aspect d'une colombe, vint s'asseoir à l'extrémité. De cette manière, il fut évidemment connu que Dieu avait

choisi Joseph pour devenir l'époux de Marie et le protecteur de sa virginité[1]. »

Cette anecdote est assez étrange. Quelques auteurs, non contents de cette narration romanesque, y ont ajouté une circonstance plus singulière encore. Ils ont imaginé qu'Agab, le prophète dont il est fait mention dans les Actes des Apôtres[2], se trouvait entre les prétendants à la main de la Vierge Marie. Voyant ses vœux sans espérance, il

[1] Ubi ex Virginis ipsius ore percepit Pontifex summus Mariam Deo virginitatem devovisse, nec tamen vellet veterem infringi morem, quo scilicet interdicebatur virginibus adolescentiam ab aliquo tempore ingressis, diuturniorem in iis sacris ædibus moram facere, quæ solis puellis destinabantur, primores ex Hierosolymis, et proximis Hierosolymæ locis accivit, quibus quid sibi faciendum foret poposcit. Horum hortatu, Dominum consuluit, cujus expressissimo monitu cuncti familiæ David nubiles viri exquisiti sunt, jussique singulos singulas ligneas virgas ad altare deferre. Is porro ex cujus virga flores prodirent, et Spiritus sanctus columbæ specie apparens in ea insideret, is, inquam, esset, cui Virgo Maria divino decreto jungenda foret; quippe qui custos, non Dominus Virginei Deo sacri corporis futurus foret. Reliquis porro e familia Davidis viris bacillum suum deferentibus, unus Josephus minime detulit, humilitatis fortasse causa. Nullo interea flores emittente bacillo, Pontifex rursus consuluit Dominum, cujus responso didicit Pontifex, Josephum, quem Deus selegerat, ligneam suam virgam minime detulisse, quæ si delata fuisset, ex ea statim appareret Josepho Virginem a Deo destinari. Prædictionis veritatem comprobavit eventus; advocato enim, et ligneam virgam deferente Josepho, ea statim floruit, et super ea consedit columbæ specie Spiritus sanctus; quo quidem argumento is coram omnibus agnitus est quem Deus Mariæ sponsum, custodemque virginitatis illius elegerat.

[2] XXI, 10 et 11.

se retira sur le Carmel, où il vécut saintement jusqu'au temps des Apôtres, et, à l'époque de la prédication apostolique, il y bâtit un édifice dédié à la sainte Vierge[1].

Tous les écrivains sont entièrement d'accord sur le fait des fiançailles de Joseph et de Marie, tout en négligeant à dessein les détails que nous venons d'indiquer, et qu'ils méprisent comme des fables[2]. Les plus sérieux se préoccupent d'autres questions plus importantes, que nous devons successivement examiner. Et d'abord ils se demandent comment on peut expliquer les fiançailles de la part d'une personne liée par le vœu de virginité? Saint Thomas d'Aquin donne à cette question une réponse qui a été acceptée par la majeure partie des théologiens. Cet illustre docteur établit qu'on doit distinguer, en cette matière, des vœux de diverse nature : le vœu absolu et le vœu conditionnel. On peut donc admettre, avec lui, que, dans le principe, guidée en cela par l'impulsion du Saint-Esprit, Marie émit un vœu purement conditionnel qui ne de-

1 Ex eorum numero qui Virginis nuptias optarent fuisse Agabum prophetam : quas quidem nuptias cum se assequi non posse compe-risset, ad Carmelitas is se contulit, sanctamque in eorum ædibus vitam duxit usque ad Apostolorum tempora, et dum generalis esset, sacram Mariæ ædem exstruxit. (*Menolog. Carmelit.*, p. 72, 73, 74.)

2 Fere omnes fabellas has contempsisse. (Trombelli. Vid. *Summ. aur.*, t. I. col. 341.)

vint définitif que par l'accession du consentement de saint Joseph. Cette opinion, il faut en convenir, n'a pas été universellement admise. Comment, en effet, ne pas se rallier à un sentiment mieux en rapport avec la dignité et la générosité de la Mère de Dieu ? En quoi consiste donc le vœu conditionnel? C'est, à proprement parler, plutôt une promesse d'engagement qu'une obligation formelle. Nous adhérons ici pleinement à la pensée de saint Bernard. « La Vierge prudente, dit-il, s'est engagée certainement par le vœu le plus agréable à Dieu. Il eût été indigne de la Vierge *très-chaste* de prendre seulement une résolution que les circonstances pouvaient annuler. » Tous les saints Pères, en outre, qui ont eu occasion de parler du vœu de virginité de Marie, regardent cette promesse comme absolue et irrévocable. Aucun n'a supposé qu'il pût y avoir des clauses conditionnelles. Une seule explication paraît acceptable : Marie agit sous l'inspiration immédiate de l'Esprit de Dieu [1]. Peut-être même serait-il bon d'adopter l'opinion de ceux qui ont pensé que Dieu se servit de l'intervention d'un ange pour fixer les irrésolutions qui purent alors agiter l'âme de Marie dans les modestes cellules du temple. Ne sachant positivement comment trancher la difficulté, dans le silence de l'his-

[1] Voy. *Histoire de la Vierge Marie, mère de Dieu*, ch. VII, p. 128.

toire, les théologiens enseignent que la Vierge dut céder à une influence supérieure à sa volonté[1]. Mais ici ils se trouvent en présence d'une nouvelle difficulté. Les uns allèguent la volonté de ses proches, surtout de son tuteur, les instances des amis de sa famille, les exhortations des lévites préposés à la garde du temple. Les autres mettent en avant les ordonnances de la loi. Il est impossible cependant à ces derniers de citer l'article de la loi qui exigeait de la part de Marie le choix de Joseph. S'ils désignent la parenté, il faut convenir qu'ils n'ont pas réussi à se mettre d'accord entre eux sur le degré de parenté qui les unissait l'un à l'autre. Aucun document ne les renseignait suffisamment à cet égard.

Admettons, si l'on veut, qu'ils se rattachaient l'un à l'autre par un degré rapproché de consanguinité, la Vierge était-elle obligée de contracter cette alliance dès sa première jeunesse, avant même de quitter le saint asile où elle avait passé ses premières années? Les règlements mosaïques se taisent sur ce point. Évidemment, la loi du lévirat ne trouve ici nulle application. Peut-être serait-il plus convenable de recourir à l'interprétation suggérée

[1] Ad sponsalia cum Josepho ineunda Virginem Mariam jussione aliqua adductam theologi sane non pauci aiunt. (Trombelli *Dissert.* x, cap. I, quæst. III, n. 3.)

par saint Augustin. Sans le dire positivement, l'évêque d'Hippone donne à entendre la seule explication légale qu'il nous reste à examiner. Si le patrimoine de Joachim et d'Anna, sans être considérable, avait une importance quelconque, à un titre qu'il nous serait impossible de supposer aujourd'hui, et que Marie fût leur seule héritière, comme la tradition la plus respectable nous le donne positivement à entendre, puisque la Vierge, accordée à leurs prières, lorsqu'ils étaient déjà avancés en âge, paraît avoir été leur fille unique, celle-ci devait épouser un des membres de sa tribu. Peut-être encore était-il question d'un petit domaine situé à Bethléhem ou aux environs de cette petite ville, berceau de la famille de David. La possession de ce modeste héritage avait une valeur toute spéciale pour les descendants du Roi-Prophète. C'était pour eux une constatation d'origine et une sorte de pièce authentique, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'une signification que tout le monde pouvait saisir aisément. En vertu de cette considération, sans doute, saint Augustin n'hésite pas à l'affirmer, le mariage de Marie avec Joseph était *nécessaire*[1]. Le grand docteur ne s'explique pas davantage à ce sujet; il ne donne pas la raison de cette *nécessité*.

[1] Nec istam (Mariam) quæsisset, si necessariam conjugem non haberet. (*Contra Jul. pelagian.* lib. V, cap. XIII, n. 48.)

Quoi de plus naturel alors que de la chercher dans une disposition légale mentionnée au livre des Nombres, à propos de la part de la terre promise réservée aux filles de Salphaad[1]? Cette hypothèse si vraisemblable se concilie d'ailleurs sans peine avec ce que nous lisons dans le texte sacré, et fait évanouir toute difficulté en ce qui regarde le mariage de la Vierge immaculée avec l'époux que la Providence lui destinait et lui avait préparé. Ici, dans le silence de l'Évangile, nous pouvons redire ces paroles de saint Thomas; nulle part elles ne trouvent mieux leur application : « La conduite de Dieu s'explique toujours par les événements qui manifestent l'ordre de sa providence[2]. »

En résumé, nous partageons entièrement la pensée de ceux qui croient que la Vierge, liée par le vœu de virginité, avait agi d'après une manifestation directe de la volonté de Dieu, se confiant aveuglément aux dispositions que sa providence saurait prendre dans l'avenir. Quand le moment fut venu, elle sut certainement que Joseph était l'homme choisi par le Seigneur pour sauvegarder sa pudeur et protéger son intégrité virginale.

1 Et hæc lex super filiabus Salphaad a Domino promulgata est : Nubant quibus volunt, tantum ut suæ tribus hominibus. (Num. xxxvi.)

2 Contra Gent. lib. III, cap. xc.

CHAPITRE VII

MARIAGE DE SAINT JOSEPH AVEC MARIE

Peu de jours après les fiançailles, selon les ordonnances mosaïques, eut lieu la célébration solennelle du mariage entre Joseph et Marie. Il serait difficile néanmoins de déterminer d'une manière précise le temps qui s'écoula entre l'une et l'autre cérémonie. Les familles des deux conjoints, et ces derniers eux-mêmes prenaient une décision à leur convenance. Anciennement, ces deux actes n'étaient séparés que par l'intervalle de temps nécessaire à faire les préparatifs.

Il ne semble guère douteux que ce mariage ait été célébré dans le temple : la position particulière de la sainte Vierge le donne à penser; elle était orpheline, ayant passé toute son enfance, depuis l'âge de trois ans, dans ce pieux asile, sous la pro-

tection des lévites. Cette exception, d'ailleurs, était en harmonie avec sa dignité future de Mère de Dieu. Communément chez les Juifs, les mariages n'étaient accompagnés d'aucune cérémonie religieuse. Ils étaient contractés au domicile de l'épousée, en présence des membres principaux de la famille, et de la manière décrite au livre de Tobie. Les nouveaux époux se donnaient la main, et après avoir exprimé à haute voix leur consentement mutuel, le père de famille et les assistants appelaient sur eux les bénédictions du Ciel. L'époux passait au doigt de l'épouse un anneau d'or, signe extérieur de leur alliance. Les réjouissances commençaient alors, et nous ne voyons nulle part dans la Bible qu'un sacrifice spécial fût offert à cette occasion.

« Rien ne peut faire supposer, disions-nous dans l'*Histoire de la Vierge Marie*[1], que les fêtes ordinaires en pareille circonstance furent omises. Les Hébreux y tenaient beaucoup, et quand les nouveaux époux étaient pauvres, les plus proches parents se faisaient un devoir de pourvoir aux dépenses. Quoique l'union de Joseph et de Marie n'eût rien de commun avec les joies bruyantes qui accompagnent trop souvent les cérémonies nuptiales, les nouveaux époux durent se conformer aux antiques coutumes de leurs aïeux. Les réjouissances

[1] Ch. VII, p. 129, édit. de 1863.

se prolongèrent durant sept jours. La noce fut célébrée à Jérusalem le 23 janvier, suivant une tradition adoptée par l'Église. Chez les Juifs, les longues fêtes du mariage se passaient avec beaucoup de bienséance. Les jeunes gens ne mangeaient pas à la même table que les jeunes filles : le festin était servi pour les uns et pour les autres dans des salles séparées. Les mœurs de l'Orient ne permettaient pas cette liberté modeste créée par le christianisme. » Ajoutons que ces fêtes ordinairement se passaient au domicile de l'épouse; quand elles étaient terminées, on conduisait celle-ci en grande pompe à la maison de l'époux. Pour la recevoir dignement au domicile conjugal, elle était menée au son des instruments de musique, et elle était accompagnée d'un grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles. Dans une des paraboles les plus instructives, celle des vierges sages et des vierges folles, l'Évangile nous donne des détails fort intéressants[1].

Nous en convenons volontiers, la plupart de ces détails ne peuvent s'appliquer au mariage de saint Joseph et de Marie, quoique nous ignorions comment les choses se passèrent en cette circonstance. Dans son *Traité des fêtes de la sainte Vierge,* le savant pape Benoît XIV a négligé de rechercher ce

[1] Matth. xxv, 1-13.

que l'histoire et la tradition pouvaient nous apprendre au sujet du mariage de la sainte Vierge[1]. Il traite son sujet plutôt en théologien qu'en historien. Après avoir établi par les arguments les plus solides que Marie avait émis le vœu de virginité absolue et perpétuelle, il se pose cette question: Le mariage exista-t-il réellement entre Joseph et Marie ?

Parmi ceux qui sont tant soit peu initiés aux études des antiquités ecclésiastiques, personne n'ignore que plusieurs hérétiques ont attaqué la réalité du mariage contracté entre Joseph et la Vierge. Julien, infecté des erreurs de Pélage, au témoignage de saint Augustin, nie que Marie fût véritablement épouse de saint Joseph[2]. Wiclef soutint cette fausse doctrine, par suite d'une définition erronée du mariage, d'où il découlerait que les saints personnages qui, dans la loi nouvelle, d'un commun accord auraient consenti, dans le mariage, à garder la continence, n'auraient pas été réellement mariés. Ainsi, d'après cet hérésiarque, les conséquences possibles et ordinaires du mariage en constateraient la validité.

En ce point d'ailleurs comme en plusieurs autres,

[1] *De Desponsatione,* ad diem XXIII Jan.

[2] S. Aug. *contra Julian. pelagianum* lib. V, cap. XI, num. 45; edit. Benedict.

Wiclef est tombé dans les plus graves égarements[1]. Entre les Pères de l'Église, citons ici spécialement saint Augustin, suivi par tant d'autres. L'évêque d'Hippone ne se contente pas d'apporter les arguments les plus décisifs en faveur de son opinion, il prend encore la peine de réfuter les objections alléguées par ceux qui ne partagent pas sa manière de voir[2]. En vain dira-t-on que Gratien partage un avis contraire, ainsi que le théologien Medina. Leur jugement en cette matière ne saurait être invoqué comme ayant quelque autorité, puisque ce dernier, mieux renseigné par une étude approfondie, soutient une proposition contraire à sa première opinion. C'est d'ailleurs le sentiment général des théologiens, et Hugues de Saint-Victor, écrivain du XIIe siècle, emploie à ce sujet des expressions souvent reproduites plus tard[3]. Vasquez, si versé dans l'étude des anciens auteurs ecclésiastiques, enseigne la même doctrine, exposée ensuite avec une grande autorité par le savant cardinal Capisucchi[4].

Il faut d'ailleurs en convenir, si les plus habiles

1 Vid. Wildeford, *Advers. Wiclefum*, ubi recenset opiniones in quibus Wiclefus, de matrimonio agens, erravit.

2 Vid. Aug. *contra Faust. manich.* lib. I, cap. VIII; *de Nuptiis et concupisc.* cap. XI, XII, et *contra Julian.* lib. V, cap. IX, al. XII, num. 45.

3 Veraciter desponsatam Virginem, etc. (*De Mariæ Virginitate perpetua* cap. I.)

4 *Controv. select.:* controv. XIV, § 9, p. 346.

maîtres de l'École sont entièrement d'accord en ce point, pouvait-il en être autrement? La sainte Écriture n'a pas besoin d'interprétation : elle s'exprime clairement à ce sujet. Saint Matthieu, en effet, et saint Luc appellent Marie *épouse* de Joseph, et Joseph *époux* de Marie [1]. Est-il nécessaire d'ajouter que ces expressions supposent un mariage antérieur?

Nous sera-t-il permis d'ajouter une réflexion empruntée à un grave historien? Les parents de Marie, dit-il, ou du moins ceux qui avaient une légitime autorité sur elle, et dont personne ne conteste la prudence et la piété, auraient-ils aisément consenti à remettre une jeune fille d'un âge aussi tendre en la puissance de Joseph, si le mariage n'avait pas précédé; car ils ignoraient tous en ce moment les engagements secrets qui les liaient l'un et l'autre à Dieu? Auraient-ils permis à une jeune vierge sans expérience de vivre et de voyager avec Joseph? Non évidemment, si l'on songe à quelles précautions l'Écriture recommande aux parents de recourir pour veiller sur la vertu des jeunes filles [2]. Con-

[1] Jacob autem genuit Joseph virum Mariæ. (Matth. I, 16.) — Joseph autem vir ejus, cum esset justus. (*Ibid.*, 19.) — Joseph, noli timere accipere Mariam conjugem tuam. (*Ibid.*, 20.) — Ut profiteretur cum Maria desponsata sibi uxore prægnante. (Luc. II, 5.)

[2] An in potestatem Josephi Mariam adhuc adolescentulam dedissent parentes illius, prudentes sane, et sanctissimi, nisi uxor illius fuisset? — An permisissent ut nondum nupta Josepho Maria cum eo

tinuant son observation en tout si sage, le même écrivain ajoute : « La population, ordinairement peu portée à la bienveillance, n'eût-elle pas accusé d'inconduite Joseph et Marie, en voyant l'état de cette dernière, l'accompagnant dans un long voyage, quoiqu'ils n'eussent pas contracté mariage[1] ? »

Une objection d'une autre nature a été présentée. Pourquoi Marie aurait-elle été mariée si le Verbe devait naître d'une vierge? Le prophète ne permettait aucun doute à cet égard[2], et les vaines subtilités inventées par les auteurs juifs ne sont guère propres à produire une impression profonde. Les saints Pères sont unanimes à ce sujet : Dieu devait prendre la nature humaine dans le sein d'une vierge; mais tous ont pensé qu'il était convenable que cette vierge fût engagée dans le mariage. Saint Jérôme en donne deux raisons: « Parce que, dit-il, la Vierge eût été exposée à être lapidée, et son fils noté d'infamie. » — « C'était encore, ajoute-t-il, afin que l'enfantement virginal fût ignoré du démon[3]. » Parmi les écrivains ecclésiastiques, même

degeret, et peregrinaretur? Minime vero : id enim prudentia vetat, et parentibus merito imposita virginum cura ac custodia.

1 An non etiam populi criminis accusassent et Mariam et Josephum, si Mariam vidissent prægnantem, et Josephi longo itinere sociam, et illi tamen minime nuptam?

2 Isaiæ VII, 14.

3 « Nam licet diabolus omnia naturalia habitualiter sciat, impeditur tamen... tum ab ordinario modo causarum secundarum, qualis

les plus anciens et les mieux renseignés, pour tout dire, quelques-uns semblent ne pas admettre la réalité du mariage entre Joseph et Marie : citons saint Grégoire le Grand, dont le texte en résume beaucoup d'autres[1]. Mais quand on étudie avec attention les passages qui nous sont opposés, on ne tarde pas à reconnaître, d'après le contexte, que ces expressions ne signifient pas autre chose, sinon que Joseph et Marie vécurent constamment ensemble dans une continence irréprochable. Ces phrases, comparées à d'autres phrases empruntées aux auteurs profanes contemporains, n'ont pas d'autre sens[2]; elles peuvent servir, s'il en était besoin, à mettre pleinement en lumière la manière de parler des auteurs du même âge ou d'une époque un peu plus rapprochée de la nôtre[3]. Les saints Pères, d'ailleurs, imitant en cela les écrivains inspirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, em-

est, quod inter conjuges partus non sit virgineus. » (*Theolog. Marian.*, n. 914. — *Summ. aur.*, col. 1106.)

1 Mariam habere sponsum voluisse, qui tamen ad ejus nuptias non pervenit. (Homil. XVI *in Evang.*, num. 7.)

2 Cicéron, dans son discours *pro Cluentio* (num. 35), s'exprime comme il suit : « Quæ nuptiæ non diuturnæ fuerunt : erant enim non matrimonii dignitate, sed sceleris societate conjunctæ. » — Justin, parlant d'Antiochus, dit : « Rex in luxuriam lapsus novis quotidie nuptiis deditus erat. » (Lib. XXXI, cap. VI.)

3 Saint Épiphane va nous servir d'exemple. « Epiphanius nuptias apertissime a Virgine rejicit, quatenus ea vox connubii usum denotat. » (*Hæres.* LXXVIII, num. 8.)

ploient communément des locutions voilées, respectant toujours les oreilles les plus délicates et les sentiments chrétiens les plus faciles à troubler, que l'on peut comparer à la surface limpide d'une onde pure et calme, agitée au moindre souffle d'un vent d'orage.

Suarez, au tome XIX de ses œuvres complètes, résumant la doctrine catholique au sujet du mariage intervenu entre Joseph et Marie, n'hésite pas à dire que c'est *une vérité de foi,* et qu'il est d'accord en cela avec tous les théologiens[1].

Ce mariage, devons-nous ajouter ici, en terminant, avec quantité d'auteurs, fut saint et parfait : c'est le type de l'union mystérieuse de Jésus-Christ avec l'Église. Cette pensée est de saint Ambroise.

Pour épuiser ce qu'il est possible de dire sur ce chapitre, il nous faudrait donner quelques détails sur l'*anneau nuptial* de la sainte Vierge[2]. Depuis longtemps les habitants de Pérouse se prétendent en possession de cet anneau, déposé d'abord à l'église de Chiusi, où il avait été gardé l'espace de quatre cent quatre-vingt-quatre ans. Il n'est pas en métal; c'est un cercle en améthyste, sur lequel on

1 Dicendum vero est B. Virginem verum ac proprium matrimonium ratum cum Joseph contraxisse. Hanc veritatem esse de fide docent omnes theologi. (Quæst. XXIX, disputat. VII, sect. I, num. 2.)

2 Nous en avons parlé ailleurs : *Histoire de la Vierge Marie,* ch. XXIV, p. 374.

voit assez grossièrement gravées deux fleurs à demi épanouies. Jean-Baptiste Lauro, de Pérouse, en a écrit l'histoire; Abraham Bzovius la regardait comme très-vraisemblable. Ainsi, dit le savant pape Benoît XIV, on peut croire pieusement la vérité du fait, quoiqu'il soit difficile d'acquérir une pleine certitude à cet égard; une grande probabilité suffit, et le saint-siége ne s'est jamais prononcé sur l'authenticité des reliques de cette nature[1].

[1] Talibus in rebus satis esse videtur probabilitatem solum expetere, nec firmissime quidquam de illo annulo asseverare, sed quod traditur tantum pie credere. (Bened. XIV, *de Canoniz. sanctorum*, et *de Festis B. M. V.* cap. I, num. 15.)

CHAPITRE VIII

QUEL AGE AVAIENT SAINT JOSEPH ET MARIE, QUAND LE MARIAGE FUT CÉLÉBRÉ?

Marie avait passé sa première jeunesse dans le calme le plus profond et au milieu des exercices d'une douce piété, à l'ombre des cloîtres du temple de Jérusalem, occupant ses loisirs de méditations, de lectures et de travaux appropriés à son âge et à son sexe. Un seul chagrin avait attristé son cœur. Elle avait été obligée de quitter quelques instants sa retraite pour assister à l'agonie et aux funérailles de ses parents[1]. Joachim et Anne rendirent le dernier soupir dans leur maison probatique de Jérusalem; leurs corps plus tard furent transférés dans

1 Dum in Templo esset, orbata parentibus est. (Epiphanius, Presb. Constantinop., *in Vita B. Virginis.*)

le sépulcre voisin de la grotte de Gethsémani, où le corps de Marie reposa quelques moments. Sous l'église Sainte-Anne, et dans une crypte assez profonde, on distingue toujours les tombes où ils avaient été d'abord ensevelis.

Marie cependant venait d'entrer dans sa treizième année. Elle avait atteint l'âge nubile[1]. Selon les règlements en vigueur pour les vierges nourries dans le temple, elle devait alors être remise à sa famille. Les habitudes nationales, en ce point conformes à celles de tout l'Orient et persévérant encore de nos jours, voulaient que dès lors on lui cherchât une alliance convenable. La Vierge sortait de l'enfance; elle était parvenue à l'adolescence[2]. Aucun document bien fondé ne contredit cette opinion. Cajetan néanmoins[3] a cherché à faire prévaloir, mais sans y réussir, la pensée que la Vierge, à l'époque des fiançailles, était âgée d'environ vingt-cinq ans, ou au moins de dix-neuf ans, ne pouvant, du reste, faire valoir en faveur de sa manière de voir que cette vague raison qu'il était convenable que Marie, à la veille de l'incarnation du Fils de Dieu, fût déjà parvenue à une certaine maturité d'âge et à un développement naturel plus considé-

1 Chez les Juifs c'était l'âge de douze ans et demi.

2 Benoît XIV pense qu'elle atteignait quatorze ans. (*De Festis*, Desponsat.)

3 Exercitat. xxv, n. 5.

rable de ses forces, pour pouvoir supporter les voyages et vaquer plus aisément aux devoirs ordinaires de la maternité. Ces motifs ont produit une impression assez vive pour faire abandonner le sentiment, beaucoup plus solidement appuyé, de ceux qui invoquent la coutume du peuple juif, et une tradition admise communément par les écrivains ecclésiastiques les plus anciens.

L'incertitude qui règne sur l'âge précis de la sainte Vierge, il faut en convenir, est loin d'égaler l'obscurité qui enveloppe la question de l'âge de saint Joseph quand il épousa Marie. Nombre de graves historiens nous le représentent alors comme un vieillard vénérable, déjà courbé par l'âge, ayant les cheveux blancs, ne semblant conserver qu'un reste de vigueur. Tel est le sentiment de saint Épiphane[1], suivi par Cedrenus[2], Nicéphore[3] et tous les poëtes. Saint Épiphane n'hésite pas même à dire qu'il avait plus de quatre-vingts ans, la divine providence montrant évidemment, dit-il, que ce saint vieillard était destiné uniquement à veiller sur la jeune Vierge[4]. Afin de mieux appuyer cette opinion,

[1] Hæres. LXXVIII, num. 8.

[2] Compend. Hist., p. 186, edit. Par.

[3] Hist. lib. I, cap. VIII.

[4] Quod in primis homo senex supra octoginta annos Virginem ad usum corporis non acceperit, sed divina potius providentia ad illam custodiendam est appositus.

on a fait valoir les considérations suivantes : « Si, dans un tableau, les peintres, *audax hominum genus,* plaçaient un jeune homme à la fleur de l'âge à côté d'une femme rayonnante de jeunesse et de beauté, ne serait-ce pas volontairement compromettre par un soupçon injurieux la pudeur sans souillure de la Vierge? » Dans son *Histoire de la sainte Famille* Hyacinthe Serry repousse avec indignation ce raisonnement, qui ne peut être imaginé, dit-il, que par un homme grossier, plongé dans la vie des sens. Théophile Raynaud[1] n'est pas moins véhément, afin de repousser énergiquement cette remarque, qui, suivant son expression, n'a pu prendre naissance que dans l'imagination d'un homme habitué à mesurer les œuvres divines d'après l'expérience vulgaire des sentiments mondains. A ce propos, il fait allusion à l'histoire de la chaste Susanne et aux tentatives impures des vieillards qui avaient tendu des piéges à sa vertu : honteux de la victoire remportée par une faible femme, ils avaient essayé, sous les coups de la calomnie, de la faire condamner et disparaître. Dieu se servit de la sagesse du jeune Daniel pour confondre l'imposture et venger l'innocence. Combien de jeunes gens, au contraire, au milieu des ardeurs de la jeunesse, ont réussi à tempérer ou même à

[1] Diptycha Mariana, p. 45.

éteindre les flammes de la tentation! L'Ange du Seigneur, à l'aide de la rosée céleste, les aidait à traverser les feux les plus violents, sans éprouver la moindre brûlure, de sorte qu'ils parvinrent intacts à une heureuse vieillesse[1]. Tertullien invoquait des faits de ce genre, lorsqu'il reprochait aux païens le désordre de leur conduite dès leur jeunesse, tandis que parmi les chrétiens brillait la sainteté des mœurs; il n'était pas rare de trouver chez eux, selon une expression bien propre à peindre sa pensée, « des vieillards revêtus des charmes de l'enfance[2]. » Relativement au procédé des peintres et à leurs tableaux, qu'on pourrait regarder comme symboliques, le même Théophile Raynaud dit qu'ils sont tombés dans une grave erreur, s'ils ont prétendu figurer la chasteté de saint Joseph en nous le représentant comme un homme refroidi par les glaces de l'âge[3]. Adoptant en cela une idée tout à fait contraire, il serait porté

1 At recogitatum oportuerat, senes exarsisse in Susannæ fœdum amorem; e contrario autem multos juvenes, in medio ævi florentis et ardentis camino, Angelo Domini faciente medium fornacis quasi ventum roris flantem, non æstuasse in mediis ignibus, et ad extremam usque ætatem, in quantisvis occasionibus, illæsos ab ea flamma pervenisse. (*Diptycha Mariana*, p. 45, num. 5.)

2 Ita ut objectet intrepide Tertullianus ethnicis, a prima ætate in omnem libidinem projectis, longe aliam esse christianorum sanctimoniam, quos inter multi reperirentur pueri senes. (*Ibid.*)

3 Per ætatem et senile frigus. (*Ibid.*)

à croire qu'un mariage entre personnes d'un âge hors de proportion, comme on le suppose entre Joseph et Marie, serait souverainement inconvenant[1]. N'aurait-on pas eu à craindre, en un sens opposé, l'inconvénient que tous sont d'accord à considérer comme important à éviter, pour la réputation de la Vierge Marie, si des hommes malveillants eussent remarqué les suites de l'Annonciation, tandis qu'elle vivait en compagnie d'un vieillard presque centenaire? Quelle protection, en outre, et quelles ressources aurait-elle pu attendre d'un vieillard caduc, surtout dans les voyages que la sainte famille fut forcée d'entreprendre[2]?

Nous n'avons pas atténué la force des arguments développés par quelques écrivains; nous agirons de même à l'égard de ceux qui ont embrassé un sentiment différent; et nous devons d'abord confesser qu'ils sont nombreux. Ils soutiennent qu'au moment de la célébration de son mariage, Joseph était dans la vigueur de l'âge, ayant à peine dépassé la première fleur de la vie. Loin d'avoir atteint la vieillesse, il jouissait de toutes les facultés et de tous les droits que la législation mosaïque reconnaissait aux hommes. En ces quelques mots, vous trouvez

1 Maxime indecora. (*Diptycha Mariana*, p. 45, n. 5.)

2 Ipse enim quem volebant datum B. Virgini curatorem et tutorem, tutela potius indigeret et curatione.

exprimée l'opinion de Gerson [1], Molanus, Baronius [2], Suarez [3], Vasquez [4], Sandini [5].

Mais nous sommes loin de partager cette opinion, exprimée en termes trop absolus. Nous admettons sans difficulté que saint Joseph n'était pas encore appesanti par la vieillesse; pourrions-nous également croire qu'il était alors dans la première maturité de l'âge, de vingt-cinq à quarante ans? Nous inclinons plutôt vers le sentiment adopté par d'autres théologiens : saint Joseph atteignait la cinquantième année de son âge [6]. Puisque, en cette matière, nous sommes réduit à former des conjectures, ce terme moyen n'est-il pas le plus vraisemblable? Ainsi, avec la plupart des écrivains ecclésiastiques, nous sommes d'accord sur ce fait historique, qui n'a pas une grande importance en soi, mais qui semble mieux satisfaire, dans nos temps modernes, le sentiment de la piété catholique.

Nous tenons, on le conçoit, à développer ici les raisons principales qui viennent appuyer et justifier l'opinion que nous avons acceptée. En cette question, du reste, comme en tant d'autres d'érudition



1 Sermo recitat. in concil. Constant. *Consid.* 3.
2 Ad ann. Christi 12, § 9.
3 In 3am disput. 7, sect. 3.
4 In 3am disput. 125, cap. 11, num. 127.
5 Hist. Fam. sacræ.
6 Trombelli, Dissert. x, quæst. III, cap. II, num. 7.

ecclésiastique, nous préférons nous attacher à ce qui ressemble à la tradition, quand une tradition proprement dite n'existe pas, que de proposer notre manière de voir personnelle. Certainement, si dans une affaire purement historique il nous fallait recourir avant tout aux livres apocryphes, nous n'hésiterions pas un instant à nous rattacher uniquement aux sources reconnues authentiques de l'histoire : la vérité, surtout en ce qui concerne les événements passés, ne saurait être une appréciation individuelle; c'est une affaire de témoignage. On est trop heureux quand on a le bonheur de rencontrer en grand nombre, ou du moins en nombre suffisant, des témoins contemporains ou des témoins graves ayant vécu à une époque peu éloignée des actes que l'on est appelé à mettre en lumière.

Nous n'ignorons pas, par exemple, que les historiens de nos jours n'accordent pas grande confiance aux récits de Cedrenus. Ce dernier, en effet, paraît avoir accordé foi, sans contrôler suffisamment leurs assertions, aux narrations des écrivains apocryphes, notamment au *Protévangile de Jacques.* « Lorsque Marie, dit-il, eut atteint sa quatorzième année, les Juifs, persuadés qu'elle n'était nullement exempte des misères communes à toutes les femmes, ne souffrirent pas qu'elle demeurât plus longtemps dans le temple. En cette circonstance, les prêtres

réunis adressèrent à Dieu des prières spéciales. Le grand prêtre Zacharie, père de Jean-Baptiste, reçut de douze personnages avancés en âge, parents de Marie, des verges qu'il déposa sur l'autel, en disant: « Montrez, Seigneur, à qui vous voulez que cette Vierge soit unie. La verge de Joseph l'ouvrier fleurit; et, quoiqu'il fût âgé de quatre-vingts ans, la Vierge lui fut accordée en mariage, et il l'emmena dans sa maison[1]. » Ce qui montre, dit Trombelli, qui cite en entier le texte de Cedrenus, que Joseph n'était pas octogénaire, c'est que l'évangéliste saint Luc ne fait pas difficulté de raconter, au baptême de Jésus, que celui-ci était cru fils de Joseph : *Filius, ut putabatur, Joseph.* Nous ne reproduirons pas ici le commentaire dont il croit devoir accompagner le texte, parce que, dit saint Augustin, saint Joseph était évidemment en état de pouvoir être considéré comme le père de Jésus[2].

Relativement aux peintres qui ont accepté, pour

1 Cum annum decimum attigisset Maria, Judæi eam usitata mulierum imbecillitate laboraturam rati, in templo eam deinde morari non sunt passi. Porro sacerdotes, ejus causa, Deum precati sunt. Ibi Zacharias, Pontifex Maximus, Baptistæ pater, duodecim senum cognatorum Mariæ ferulas accepit, inque ara posuit dicens : Ostende, Domine, cui Virgo hæc debeat copulari. Floruit autem virga Josephi fabri, atque huic octogenario in matrimonium tradita est, isque eam domum secum adduxit.

2 Ea itaque ætate erat (Augustino judice), iisque viribus, ut prolem ex Virgine suscipere posset. (*Contra Julian. pelag.* lib. V, cap. XII, num. 47.)

leurs tableaux, l'opinion que Joseph était avancé en âge, si l'on devait ajouter la moindre foi à leurs œuvres, dit Montaigu, soit dans les peintures murales, soit dans les peintures sur verre, il faudrait accepter les représentations ridicules qu'ils ont trop souvent *commises,* quand ils représentent, par exemple, le Christ tenté dans le désert par le démon vêtu d'un habit d'ermite ou couvert de la coulle monastique [1] : images qu'on doit regarder comme risibles, à moins qu'on ne les regarde pas comme satiriques [2].

Nous terminons, en disant que plusieurs commentateurs des livres sacrés ont prétendu tirer du récit évangélique quelques éclaircissements sur l'âge de saint Joseph. Il faut en convenir, les données prises des textes évangéliques sont trop vagues pour nous fournir des renseignements tant soit peu précis. Il paraît certain que saint Joseph ne vivait plus, quand Jésus, sur le Calvaire, recommanda sa

[1] Exhibent illi satis amplam et opportunam ridendi occasionem et lubentiam, qui decrepitam hujus viri ætatem probaturi, parietum picturas et fenestrarum producunt ex ecclesiis et monasteriis. Quod genus probationis si quid roboris haberet vel firmitatem, probari posset diabolum, Christi in deserto tentatorem, monachi cucullati indutum vestibus, aut assumpto habitu eremitæ, ad Christum accessisse : nam ad illum modum solet in fenestris et parietibus deformari. (Num. 27.)

[2] Ainsi s'exprime un écrivain protestant, ayant quelques connaissances archéologiques.

mère à saint Jean l'évangéliste. Il est très-probable qu'il avait cessé de vivre à l'époque de la célébration des noces de Cana, puisque son nom est alors passé sous silence. Mais, convenons-en, il est difficile de trouver dans ces faits un fondement solide pour en déduire l'âge de saint Joseph. Dans les dernières paroles que Jésus prononça du haut de la croix, nous devons reconnaître, avec saint Ambroise, l'éloge suprême de la vie virginale de Marie. N'était-il pas convenable, dit un auteur moderne, « que Celui qui accordait le pardon au larron pénitent[1] rendît témoignage à la pudeur immaculée de sa mère[2]? »

1 Luc. XXIII, 43.

2 Dignum quippe erat, ut qui latroni veniam donabat, Matrem dubio pudoris absolveret. (Cf. Tillemont, ch. VII, et Ch. Trombelli, num. 22, *Summa aur.*, col. 382.)

CHAPITRE IX

SAINT JOSEPH LE PLUS GRAND ET LE DERNIER DES PATRIARCHES

Qui de nous, en étudiant l'histoire sainte, n'a pas été saisi d'une vive et profonde admiration pour les vieux patriarches de la Bible? Ils étaient destinés à conserver au monde les traditions de la vraie religion; leurs enfants étaient initiés de bonne heure au culte de Dieu, au mépris des vaines idoles adorées par des hommes aveugles, à la pratique de toutes les vertus. Ce qui excitait presque notre envie, c'est que, perçant l'avenir, notre regard découvrait dans le lointain des âges, au nombre de leurs enfants, le Réparateur de la race humaine, le Messie promis, le jour même de sa chute, au premier homme sur le point de quitter à jamais l'Éden. La promesse de Dieu est solennelle; elle recevra son accomplissement. La prophétie néanmoins

reste enveloppée d'une certaine obscurité. Les intentions divines sont suffisamment connues; elles forment l'espérance de l'humanité. Cette vérité a été plus d'une fois mise en lumière : au fond de toutes les croyances antiques, même altérées par un trop grand nombre d'erreurs, la parole divine reste la consolation suprême et l'attente des derniers jours.

Personne ne l'ignore, les événements les plus importants de l'histoire primitive doivent être considérés comme une prophétie vivante, ou comme une préparation éloignée ayant trait au Sauveur. Qu'on ouvre les livres de l'Ancien Testament et qu'on les parcoure en esprit de foi, on verra dans ces pages inspirées rayonner d'une manière plus ou moins éclatante, plus ou moins voilée, Jésus-Christ, Fils de Dieu, fils de la Vierge. Après que la terre a été purifiée par le déluge, et que les hommes ont été dispersés dans toutes les contrées de l'univers, la notion du Réparateur devient de plus en plus distincte. On peut le dire, dans la flamme étincelante des sacrifices, dans le sang des victimes, dans les offrandes accumulées sur les autels, on découvre aisément un reflet de cette doctrine fondamentale. Le sacrifice symbolique d'Isaac sur le mont Moria, où il est conduit, en vertu de l'obéissance la plus héroïque, par Abraham, son père, éclaire d'un nouveau jour ce dogme

le plus incompréhensible et le plus admirable[1]. Le grand prêtre Melchisédech, offrant le pain et le vin dans une oblation mystique, après la victoire remportée sur les rois qui venaient de piller Sodome, est une figure allégorique non moins significative des mystères de l'avenir. Désormais le rôle des patriarches est plus clairement indiqué. Les ancêtres de l'Homme-Dieu, dans la descendance directe d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Juda, seront comblés de bénédictions abondantes et spéciales, dans l'attente de Celui qui a été salué le *Désiré des nations*[2] par Jacob, le type de la *douceur*[3], le patriarche prédestiné, auquel, grâce à une faveur extraordinaire, furent réservées les plus excellentes bénédictions d'Isaac. Plus tard, Jessé, David, Salomon, seront des images de l'avenir. Au moment donc où les prédictions du Ciel, de temps en temps répétées par les prophètes, approchent de leur terme, comment le dernier représentant des patriarches, Joseph, qui devait voir et toucher ce que les rois et les patriarches avaient tant désiré voir et toucher[4], n'aurait-il pas possédé, dans une me-

1 Gen. XXII, 2-19. Le sacrifice d'Abraham se termine par cette magnifique bénédiction : BENEDICENTUR IN SEMINE TUO OMNES GENTES TERRÆ, quia obedisti voci meæ.

2 Et ipse erit expectatio gentium. (Gen. XLIX, 10.)

3 Ego lenis. (*Ibid.*, XXVII, 11.)

4 Marc. X, 24.

sure surabondante, tous les dons célestes répandus, dans la série des âges, sur la tête de tous les patriarches? En lui devait se réaliser d'une manière merveilleuse la parole de Jacob mourant adressée à Joseph, son fils, type du glorieux époux de Marie. « Les bénédictions de votre père sont affermies et augmentées par les bénédictions accordées à ses ancêtres, jusqu'à ce que paraisse le *Désiré des collines éternelles*[1]. » — « Joseph recevra les bénédictions du ciel, les bénédictions de la terre, les bénédictions de la famille[2]. »

Voilà donc, comme nous l'avons vu précédemment, Joseph uni à Marie par un lien indissoluble. Dès lors on peut mieux concevoir qu'expliquer les grandeurs de saint Joseph; il est devenu l'époux de la plus sainte des femmes, qui doit écraser la tête du serpent[3]. Admirons les vues de la Providence! le Sauveur va prendre naissance dans le sein d'une Vierge, laquelle aura pour protecteur un époux vierge! En ce saint personnage se résument toutes les bénédictions accordées aux patriarches; la virginité immaculée était ainsi destinée à recueillir les

1 Benedictiones patris tui confortatæ sunt benedictionibus patrum ejus, donec veniret Desiderium collium æternorum. (Gen. XLIX, 26.)

2 Omnipotens benedicet tibi benedictionibus cœli desuper, benedictionibus abyssi jacentis deorsum, benedictionibus uberum et vulvæ. (*Ibid.*, 25.)

3 *Ibid.*, III, 15.

promesses concernant la maternité divine, et Joseph portera le titre de père de Jésus!

« La femme, pleine de grâce, dit la sainte Écriture, est le présent même de Dieu[1]. » A qui ces nobles paroles pourraient-elles mieux convenir qu'à Marie, à qui elles furent adressées par un ange venant, de la part même de Dieu, lui annoncer le mystère de l'Incarnation? Aussi l'Église chante-t-elle, dans ses cantiques sacrés, la gloire de la Vierge incomparable, dont elle dit : « Il n'y en eut jamais, et jamais il n'y en aura de semblable[2]. »

Pour être heureusement assortis et fondés dans une paix durable, l'expérience l'a suffisamment démontré, les mariages doivent être contractés avec des intentions pures entre personnes d'une égale vertu, de mœurs également irréprochables, de condition semblable. Quelle alliance plus achevée en perfection exista jamais sur la terre, que celle qui unit deux cœurs également parfaits, objet des attentions spéciales de la divine providence! « Union sacrée, merveilleuse alliance, où les cœurs, de concert, devaient s'élever à la plus sublime perfection[3]! »

1 Prov. XIX, 14.

2 Offic. B. M. V.

3 Ribadeneira, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, p. 241, édit. Casterman, in-8°, 1862.

Personne ne l'ignore, la dignité de Mère de Dieu élève Marie à une position supérieure, à laquelle rien au monde ne saurait être comparé. Joseph n'y pouvait atteindre. Mais si, dans l'ordre surnaturel, l'épouse ici s'abaissait devant son époux, celui-ci néanmoins, selon l'ordre providentiel, pouvait-il renoncer aux droits qu'il tenait en vertu de l'institution divine? « L'époux, dit l'Écriture, est le chef de l'épouse[1]. » Ainsi, nous comprenons aisément ce que disent plusieurs écrivains dévots à saint Joseph[2] : dès qu'il connut pleinement les faveurs extraordinaires accordées à Marie, le glorieux patriarche son époux la respecta profondément, et il honora en elle la Reine des anges et des hommes. A la suite de l'avertissement de l'ange, saint Joseph, le premier des mortels, révéra la Mère de Dieu. Le premier il put réaliser la prophétie que Marie avait prononcée en visitant sa cousine Élisabeth, lorsqu'elle dit : « Toutes les générations m'appelleront bienheureuse[3]! »

Dans l'ancienne loi, les patriarches exerçaient la plus grande autorité; ils réglaient toutes choses dans leur maison avec une souveraine indépendance : ils étaient les représentants de l'autorité divine auprès de leur épouse, de leurs enfants et de

[1] Vir est caput mulieris. (Ephes. v, 23.)
[2] Gerson, *Josephina.*
[3] Luc. I, 48.

leurs serviteurs. Joseph disposera de la même puissance. Que dis-je? aucun pouvoir n'égala jamais le sien. « Le Seigneur l'établit maître de sa propre maison[1]. » Il commande à Jésus et à Marie. Jamais autorité ne fut plus respectée, ni mieux obéie. En parlant du Sauveur et de ses parents, l'Évangile nous apprend « qu'il leur était soumis[2] ». La suite de notre récit nous montrera la sainte famille successivement à Bethléhem, en Égypte, à Nazareth, à Jérusalem; partout Joseph exerce l'autorité paternelle. Il protégera en toute occasion l'Enfant et sa Mère. Quelle dignité, quelle douceur dans l'exercice de cette autorité patriarcale, qui va devenir le type de la paternité chrétienne!

Afin de mieux mettre en évidence la vertu de saint Joseph, voyons en quoi consistait l'esprit des patriarches. Consultons saint Paul. « Tous, nous dit le docteur des nations, sont morts dans la foi, sans avoir reçu les biens excellents qui sont le partage de l'autre vie; ils regardaient la céleste patrie de l'œil de la foi, persuadés qu'ils y entreraient un jour, la saluant de loin, et confessant qu'ils étaient pèlerins et étrangers sur la terre[3]. »

1 Constituit eum dominum domus suæ.

2 Et erat subditus illis.

3 Juxta fidem defuncti sunt omnes isti, non acceptis repromissionibus, sed a longe eas aspicientes, et salutantes, et confitentes quia peregrini et hospites sunt super terram. (Hebr. XI, 13.)

Que saint Joseph ait exactement conformé sa vie et ses sentiments à l'esprit et à la conduite des patriarches, personne n'en saurait douter. « Il ne devait pas attendre, dit Mgr l'évêque de Belley, aussi longtemps que ses devanciers, il est vrai, l'effet des promesses; sa mort coïncidait presque avec l'époque désirée où les âmes des anciens justes devaient être mises en possession du ciel à la suite de Jésus-Christ; mais aussi, d'autre part, nulle compensation terrestre pour adoucir et charmer le pèlerinage de cette vie. Mes jours ont été courts et mauvais, disait Jacob [1], malgré les consolations nombreuses et de divers genres que la divine providence avait ménagées à ses chagrins. Les jours de saint Joseph ont été bien plus courts et bien plus mauvais, à en juger par les apparences [2]. »

Aussi saint Joseph a-t-il mérité de partager le plus précieux et le plus envié des priviléges des anciens patriarches. Tous, en effet, eurent une nombreuse postérité; ils comptaient leurs enfants par peuples et par tribus. La famille spirituelle de saint Joseph a été bénie d'une manière plus prodigieuse encore dans la multiplication merveilleuse de ses membres. C'est la famille de Jésus et de Marie, la famille chrétienne couvrant de ses rejetons innombrables la surface de la terre entière.

1 Gen. XLVII, 9.

2 Mgr de Langalerie, *Le Mois de saint Joseph*, p. 62.

Saint Joseph enfin est le dernier juste de l'ancienne loi honoré de songes et de visions prophétiques. Peu de personnages avant lui ont reçu de semblables faveurs avec une telle familiarité, cette sorte d'intimité qui est comme le passage des révélations anciennes aux communications et aux extases des temps nouveaux.

En terminant, nous citerons un des passages les plus remarquables de Suarez, d'après saint Thomas d'Aquin. « Le ministère des apôtres, dit-il, regarde directement l'ordre de la grâce : *celui de saint Joseph regarde directement l'ordre de l'union hypostatique, qui est plus parfait en son genre*[1]. Saint Joseph ainsi, auprès du Christ et de sa mère, exerce des offices d'une dignité à part, d'un ordre à part. Pendant trente ans il abritera le Christ et sa mère, il gardera le Christ et sa mère; il est le chef de cette sainte famille; il la conduira partout où l'ange de Dieu appellera ses pas. Pendant trente ans il sera inséparable du Christ et de sa mère.

[1] Alia vero sunt ministeria quæ attingunt ordinem unionis hypostaticæ, qui ex suo genere perfectior est. Et in hoc ordine intelligo constitutum esse ministerium sancti Joseph, et esse in infimo gradu illius, et ex hac parte excedere reliqua tanquam in superiori ordine existens.

CHAPITRE X

SAINT JOSEPH A-T-IL PU CONNAÎTRE D'AVANCE LE MYSTÈRE DE L'INCARNATION ?

Qui pourrait en douter? saint Joseph n'ignorait pas les prédictions, tant de fois renouvelées, relatives à la venue du Messie. Bientôt nous verrons le narrateur sacré reproduire la célèbre prophétie d'Isaïe : *Ecce Virgo concipiet,* précisément à propos du trouble dont l'âme du vénérable patriarche était agitée, et qu'un envoyé céleste venait calmer. A ce moment, personne ne l'ignore, tous les regards se tournaient vers la Palestine : de cette terre sacrée on espérait voir sortir bientôt un personnage extraordinaire qui devait exercer la plus grande influence sur les destinées du monde. L'Orient entier se préoccupait de ce grave événement : on peut dire que toutes les régions de ce lointain pays,

théâtre de tant de merveilles, souvent bouleversé si profondément par des guerres et des révolutions dont l'histoire garde à peine le souvenir, tressaillaient, pour ainsi dire, dans l'attente prochaine des prodiges qui ne devaient pas tarder à s'accomplir. La Judée, si douloureusement humiliée, espérait voir paraître un nouveau David, le restaurateur magnifique du royaume d'Israël. On aurait tort cependant, en cette occasion, de parler de l'Orient seulement; c'était une impression générale dont l'univers était ému, sous différentes formes, toutes également saisissantes, en dehors des lois communes de la nature. Au sein des forêts séculaires de la Gaule, dans les assemblées religieuses, autour des dolmens rustiques, à l'ombre des vieux chênes, nos pères avaient érigé des autels à la Vierge-Mère, *Virgini pariturœ.* Dans des contrées plus civilisées, les espérances de l'humanité avaient revêtu des images plus poétiques, non moins propres à ébranler les imaginations. En Grèce et en Italie, on récitait fréquemment les vers des Sibylles, ces femmes inspirées, dont saint Jérôme dit que « la chasteté virginale eut pour récompense le don de prophétie [1] ».

Il ne saurait entrer dans notre plan de parler

[1] Quid referam Sibyllas, quarum insigne virginitas est, et virginitatis præmium divinatio? (Adv. Jovin. I, 41.)

longuement des *Oracles sibyllins*[1]. Nous en citerons un seul vers, qui n'est pas le moins remarquable :

Accipe, Virgo, Deum gremio intemerata pudico.

« O Vierge immaculée, en ton sein pudique reçois la Divinité[2].

Qu'il nous soit permis plutôt de consulter brièvement les traditions qui avaient cours parmi les nations païennes et rapportées par des auteurs dignes de foi. Ces citations, d'ailleurs, la remarque en a été faite déjà, se produisent naturellement dans ce chapitre de l'histoire de saint Joseph. Voici d'abord le récit de Barthélemy de Trente plusieurs fois répété, notamment par Gerson dans ses *Josephina*, et par saint Antonin[3].

« Romulus, premier roi des Romains, y est-il dit, s'était érigé une statue dans le temple de la Paix. Il l'avait fait parfaitement consolider, si bien qu'aucune force ne paraissait capable de la renverser. On consulta les oracles, pour savoir ce qu'il en fallait penser : les oracles étaient regardés comme les organes de la pensée des dieux. Une statue alors

1 *Oracula Sibyllina*, operâ et studio Servatii Gallæi. Amstelodami, 1689, lib. VIII.
2 *Op. citat.* p. 759.
3 Part. IV Summæ, tit. XV, cap. XXXI. *De partu Virginis.*

laissa échapper cette parole : « Elle tombera lorsqu'une Vierge enfantera[1]. » Tous prirent la chose comme impossible et regardèrent cette prédiction comme un présage d'éternité. Mais, à l'heure même où la Vierge bénie de Dieu enfanta, le temple et la statue s'écroulèrent. La vérité paraissait sur la terre, le mensonge fut dissipé : la véritable paix ayant fait son apparition dans le monde, la fausse paix s'évanouit. Au même endroit s'élève maintenant l'église qu'on nomme *Sainte-Marie-Nouvelle*[2]. »

Le même écrivain nous apprend qu'en Égypte le même prodige, c'est-à-dire la maternité divine d'une Vierge avait été annoncée par le prophète Jérémie, et que la tradition s'en était fidèlement conservée sur les rives du Nil, au milieu des mille fausses divinités qui peuplaient ce pays. L'histoire nous enseigne que Jérémie descendit en Égypte, entraîné par une multitude de Juifs indociles, au moment où les plus affreuses calamités pesaient sur leur nation, comme on en peut voir la description fidèle et touchante dans le livre des Lamentations. Les idoles de la terre des Pharaons, avait dit le Prophète, seront jetées à bas de leurs piédestaux lorsque la Vierge enfantera. Frappés de cette prédiction étrange, quelques prêtres avaient placé dans

1 Cum Virgo pariet, cadet.
2 Citation faite par Trombelli, *Summa aur.*, t. I, col. 514.

l'endroit le plus secret du temple l'image d'une vierge et d'un enfant à laquelle ils rendaient les honneurs divins. Interrogés dans la suite par un de leurs rois, du nom de Ptolémée, sur le sens de cette représentation mystérieuse, ils avaient répondu : « Nos ancêtres l'ont appris de la bouche d'un saint prophète, et nous croyons que cette prédiction se réalisera un jour. »

L'authenticité de ces anecdotes, nous le savons, n'est pas incontestable; Barthélemy est un auteur trop souvent dépourvu de critique. Sans prétendre justifier tous ses récits, où se trahit la passion du merveilleux, par des circonstances invraisemblables racontées le plus sérieusement du monde, nous devons avouer que sa franchise et sa naïveté ne sauraient être contestées. L'écrivain ancien qui, sous le nom d'Épiphane, a composé les *Vies des Prophètes*, reproduit, en l'attribuant à Jérémie, l'anecdote de la double statuette vénérée en Égypte.

Passons à des faits qui se rapportent plus directement à notre sujet. Chez les Juifs connaissait-on communément et comprenait-on la prophétie de la maternité surhumaine d'une vierge, maternité qui supposait l'incarnation d'une des personnes divines? car ici le raisonnement de saint Bernard trouve son application : Si une vierge devait devenir mère, ce ne pouvait être que d'un Dieu; et si Dieu voulait revêtir la nature humaine, ce devait

être dans le sein d'une Vierge. En admettant que la connaissance de ce mystère fût, pour ainsi dire, vulgaire, était-elle parvenue jusqu'à saint Joseph? A la suite de beaucoup d'habiles commentateurs de la sainte Écriture, nous croyons que, parmi les Israélites fidèles, grand nombre de pieuses traditions circulaient; elles ne sont pas arrivées jusqu'à nous, parce que leur réalisation dans l'histoire évangélique les a fait peu à peu tomber en oubli, comme une lumière étincelante absorbe et fait complétement évanouir un vague demi-jour. Des traditions, non pas plus merveilleuses, mais plus explicites, se conservaient dans les classes plus éclairées de la société; rien ne nous empêche de penser que saint Joseph, de la tribu privilégiée de Juda et de la descendance royale de David, homme juste et droit, d'une vie irréprochable, y fût initié comme tant d'autres, et en possédât la pleine intelligence.

A l'imitation de plusieurs dévots écrivains, nous pourrions rechercher dans les plus anciens livres quelques vestiges des croyances transmises, pour ainsi dire, de bouche en bouche, au sein des familles patriarcales. Notre plan ne nous permet pas de le faire; on nous reprocherait justement néanmoins de négliger de citer ici quelques traits au moins réunis par divers auteurs d'une érudition incontestée. Avons-nous besoin, en commençant,

de remémorer le texte célèbre d'Isaïe : « Voici qu'une Vierge concevra[1]? » Arrêtons de préférence notre attention sur un autre passage du même prophète ayant une signification moins évidente, quoique également saisissante. « Il s'élèvera, dit-il, devant le Seigneur, comme un arbrisseau et comme un rejeton dans une terre desséchée et aride[2]. » En cet endroit, le prophète fait allusion à la naissance du Messie : le contexte le montre clairement. Quel est donc ce rejeton qui pousse sur un sol aride, sinon le rejeton miraculeux de la tige de Jessé, ayant sa racine au sein virginal de Marie? S'il est question d'une terre desséchée, privée de cette bienfaisante humidité nécessaire à toute végétation, c'est pour nous indiquer l'action surnaturelle de l'Esprit-Saint. En ce sens, le sixième concile de Constantinople interprète la fécondité d'un sol aride[3], déjà précédé dans cette interprétation par Eusèbe[4], Origène et plusieurs Pères de l'Église grecque[5].

Au Cantique des cantiques nous trouvons un symbole analogue à celui que nous venons de rap-

[1] Is. VII, 14.
[2] Id. LIII, 2.
[3] VIe Synod., art. 8.
[4] Lib. III *Demonst. evang.*, cap. II.
[5] Suarez cite tous ces auteurs, t. II, *Comment.* in part. III, in quæst. 28, art. 1 et 2, disput. 5, sect. 1.

porter : on y met dans la bouche de l'époux mystique les paroles suivantes : « Je suis la fleur des champs et le lis des vallées[1]. » Comme un écho de la tradition antique, saint Bernard en donne la meilleure interprétation. C'est, dit-il, l'emblème de la conception virginale de Marie et de l'enfantement divin. Dans nos campagnes, en effet, et nos vallées, les fleurs et les lis poussent en abondance et embaument les airs des émanations parfumées de leurs corolles odoriférantes, sans que personne prenne la peine de les semer ou de les arroser, en dehors des pluies du ciel[2]. Ailleurs le Christ est comparé à la rosée du ciel, ou aux pluies rafraîchissantes qui descendent naturellement des nuages. A ce sujet, Isaïe s'écrie : « Cieux, envoyez d'en haut votre rosée, et que les nuées laissent descendre le Juste comme une pluie[3]. » Écoutons saint Augustin dans sa glose sur ce passage. « L'incarnation du Verbe, dit-il, est si manifestement indiquée dans ce texte, qu'il n'a pas besoin d'autre explication. » A moins toutefois qu'on ne préfère croire que le prophète fait allusion à une croyance populaire suivant laquelle, fécondées uniquement par la rosée, les coquilles produisent les perles. Ainsi

[1] Ego flos campi et lilium convallium. (Cant. II, 1.)

[2] Serm. II, in Advent., n. 4, et Serm. XLVII, in Cant., n. 5. ; — Homil. II, super Evang. verba : *Missus est*, n. 5.

[3] Is. XLV, 8.

Marie devait concevoir et donner naissance au Messie, cette perle très-précieuse, la plus précieuse qu'il soit possible d'imaginer.

A plusieurs reprises, le prophète qui mérita d'être surnommé *le premier des évangélistes* nous découvre l'origine merveilleuse du Messie. Au chapitre soixante-deuxième du livre de ses Prophéties, on lit: « Je ne garderai pas le silence au sujet de Sion; je n'aurai pas de repos au sujet de Jérusalem jusqu'à ce que le Juste paraisse comme une lumière, et que son Sauveur brille comme un flambeau[1]. » Les interprètes sont unanimes pour fixer le sens de cette belle prophétie. « De même, disent-ils, qu'un rayon de lumière traverse un cristal sans le rompre et sans le souiller, de même le Verbe divin, splendeur du Père, ne pouvait ni détruire ni souiller la pureté virginale de sa mère. » Un poëte a très-bien rendu cette pensée dans les vers suivants:

Haud aliter quam cum purum specularia solem
Admittunt: lux ipsa quidem pertransit, et omnes
Irrumpens laxat tenebras, et discutit umbras[2].

Était-il possible de présenter une image plus radieuse et d'une signification plus transparente?

[1] Propter Sion non tacebo, et propter Jerusalem non quiescam, donec egrediatur ut splendor Justus ejus, et Salvator ejus ut lampas accendatur. (Is. LXII, 1.)

[2] Sannazar, *de partu Virginis,* lib. II, vers. 372.

Ainsi a-t-elle été comprise généralement aussi bien sans doute sous la loi mosaïque que sous la loi nouvelle, par les personnes habituées à percer les ombres répandues comme un voile autour des révélations prophétiques. Telle était la manière de voir de saint Jérôme, imitant saint Ambroise dans son explication de divers passages analogues des Écritures, et notamment cet autre texte : « Le Seigneur montera sur un nuage léger et entrera en Égypte[1]. Ce léger nuage, dit le grand évêque de Milan, qu'est-ce autre chose que le corps qu'il a pris par son incarnation dans le sein de la Vierge, en dehors des conditions ordinaires de la nature humaine[2]? Et qu'on ne s'imagine pas que ce mode d'interprétation soit arbitraire : ce serait une imprudence, sinon une erreur. Remontons aux premiers siècles de la diffusion du christianisme; la plupart du temps la tradition judaïque s'est prolongée dans la société chrétienne, où elle avait été introduite et soutenue dès le principe par des judéo-chrétiens.

Les livres de l'Ancien Testament sont remplis d'un symbolisme profond relatif à la Mère de Dieu. Ce symbolisme aurait-il été lettre close pour les

[1] Ecce Dominus ascendet super nubem levem, et ingredietur Ægyptum. (Is. xix, 1.)

[2] De institut. Virg. cap. cxxxiv, num. 81.

Juifs? Personne n'avait-il la clef de ces paroles prophétiques et de ces signes mystiques, comme les appelle le pape saint Léon le Grand[1]? Qui donc se persuadera que tant de symboles sont restés enveloppés, pendant de si longs siècles, d'une obscurité impénétrable? Citons quelques exemples : Le *Buisson ardent*, la *Verge d'Aaron* fleurie et portant des fruits, la *Toison* de Gédéon, et, dans le Cantique des cantiques, le *Palmier*, la *Colombe*, la *Tour* et autres objets auxquels l'épouse est comparée. Les livres sapientiaux contiennent plusieurs symboles de la Vierge-Mère. Tout, en effet, se passait d'une manière figurative dans la loi de Moïse; la réalité était entrevue seulement à travers des images. En lisant les pages du livre sacré où se rencontrent ces figures emblématiques, les enfants d'Israël ne devaient-ils pas interroger leurs pères pour en comprendre le sens, comme ils leur demandaient ce que signifiaient le monument de Galgala[2] et d'autres monticules ou amas de pierres destinés à conserver et à attester la tradition? Les symboles, de même que ces monuments primitifs d'une structure grossière, étaient en eux-mêmes des témoins muets, l'observation en a été faite: ils

[1] Propheticas voces, mystica signa. (Serm. x, *De Nativ.* cap. iv.)

[2] Josue iv, 21.

ne parlaient pas; mais par leur disposition étrange, leur caractère mystérieux, en piquant la curiosité, ils provoquaient la transmission orale de leur signification historique ou allégorique.

CHAPITRE XI

SAINT JOSEPH CONNUT-IL L'ANNONCIATION ?

Le bienheureux patriarche saint Joseph se présente désormais à la vénération des chrétiens avec le titre glorieux d'époux de la Vierge, Mère de Dieu. On peut dire de lui avec raison cette parole du prophète Isaïe : « L'époux se réjouira en sa jeune épouse, et le Seigneur se réjouira en lui[1]. » Les bénédictions célestes les plus abondantes, comme nous l'avons clairement indiqué, étaient réservées au plus noble et au dernier descendant des familles patriarcales : en Joseph étaient unies à la fois la grandeur de la naissance, la distinction du nom, la pureté du sang, l'illustration de la race, la con-

[1] Gaudebit sponsus super sponsam, et gaudebit super te Deus tuus. Is. LII, 5.

dition toujours enviée d'appartenir à la race royale. Des priviléges plus magnifiques encore étaient échus en partage à Marie. Selon l'unanime observation des saints Pères et des docteurs catholiques, de quels bienfaits, de quels avantages et de quelles joies du mariage pouvaient être privés ces très-purs et très-saints époux? Tous les dons les plus dignes d'envie sur la terre, et dans leur état, ne leur furent pas épargnés. Qu'eurent-ils à désirer? Ce n'est pas l'affection, car ils s'aimèrent toujours tendrement; ce n'est pas la fidélité, car ils se maintinrent l'un et l'autre dans le plus haut degré de pureté; ce n'est pas l'excitation à la vertu, puisque Joseph avait sous les yeux les exemples de Marie; ce ne sont pas les douceurs de la famille, puisque de Marie devait naître le Rédempteur, envers qui Joseph allait exercer sur la terre tous les devoirs de père et de nourricier. A qui donc, suivant le langage des docteurs, pourrait-on mieux comparer ces deux très-chastes époux qu'aux deux chérubins qui se regardaient l'un l'autre[1], et qui de leurs ailes couvraient le propitiatoire? Marie et Joseph étaient destinés à protéger, à élever et à instruire le Fils de Dieu fait homme, dans le temps même où ils étaient unis ensemble par le mariage le plus admirable qui exista jamais[2]. Tous les chrétiens peuvent voir

[1] Exod. xxxvii, 6, 7.
[2] *Le Parf. Légend.* p. 96.

leur modèle dans Joseph et Marie, et apprendre comment ils doivent remplir leurs mutuelles obligations, en se soumettant à la divine volonté.

Joseph et Marie demeuraient à Nazareth, menant l'un et l'autre la vie la plus exemplaire, pratiquant toutes les vertus, édifiant les hommes agréables à Dieu. Les temps étaient accomplis : le Fils de Dieu allait descendre sur la terre. L'heure était venue où l'œuvre du salut du genre humain allait enfin s'opérer. Le monde avait attendu quarante siècles; les soupirs des patriarches et les prières des saints avaient été exaucés. Les prophètes avaient annoncé longtemps d'avance le jour de la miséricorde : les semaines du prophète Daniel étaient sur le point de s'achever. L'archange Gabriel est choisi de Dieu pour porter la grande nouvelle à la Vierge Marie, et recevoir son consentement. Cet acte important ne pouvait avoir lieu sans l'acquiescement formel de la Vierge : il n'était pas nécessaire que Joseph fût prévenu. La première Ève avait péché en cédant volontairement aux suggestions du tentateur : la réparation du monde pouvait-elle avoir lieu sans l'assentiment librement donné de la nouvelle Ève? « Vous connaissez, dit saint Pierre Chrysologue, comment un ange vint traiter de la réparation de l'homme avec une femme prédestinée. L'homme devait recouvrer la vie par les mêmes moyens qui l'avaient conduit à la mort.

Marie traite de notre salut avec un ange, comme Ève avait traité de notre ruine avec un ange[1]. » — « En coopérant directement au mystère de l'incarnation du Verbe par son libre consentement, la glorieuse Vierge, dit saint Bernardin de Sienne, a plus mérité que toutes les créatures appartenant à la nature angélique ou à la nature humaine, dans leurs actes, leurs mouvements et leurs pensées. Tous, en effet, n'ont pu mériter, selon leurs différents états et degrés, que la gloire de la félicité éternelle. Dans ce consentement glorieux, au contraire, la Vierge a mérité l'empire du monde sur toutes les créatures, le sceptre royal, la plénitude de toutes les grâces, de toutes les vertus : la fécondité dans la virginité, la maternité divine[2]. »

Nous n'insisterons pas davantage sur les dons

1 Audistis hodie, fratres, angelum cum muliere de hominis reparatione tractantem; audistis agi, ut homo cursibus eisdem, quibus dilapsus fuerat ad mortem, rediret ad vitam. Agit, agit cum Maria angelus de salute, quia cum Eva angelus egerat de ruina. (S. Petrus Chrysologus, *sermo* CXLII, *num.* 1.)

2 Plus meruit gloriosa Virgo in uno suo consensu, scilicet conceptionis Filii Dei, quam omnes creaturæ, sive angeli, sive homines, in cunctis suis actibus, motibus et cogitationibus. Et quidem omnes qui meruerunt, nihil amplius potuerunt mereri, nisi secundum diversos status et gradus gloriam felicitatis æternæ. Hæc autem Virgo in illo glorioso consensu meruit... dominium mundi super omnes creaturas; sceptrum regni, plenitudinem omnium gratiarum, omnium virtutum..: fecunditatem in virginitate, maternitatem Filii Dei. (Ex sermone LI, art. 3, cap. I; *alias* sermo IV, *pro festivit. B. M. V.*)

célestes qui accompagnèrent l'Annonciation, et dont fut comblée la sainte Vierge : ce serait un sujet inépuisable. Nous n'avons à nous occuper ici que des circonstances accessoires qui accompagnèrent ce grave événement[1], et enfin de l'ignorance où fut laissé saint Joseph relativement à la maternité miraculeuse de Marie.

Quelques écrivains ont prétendu, mais, disons-le d'abord, sans aucun fondement, que l'Ange apparut à Marie durant son sommeil. Celui qui, le premier, a imaginé et soutenu cette opinion singulière[2], s'est éloigné non-seulement du récit de la tradition à ce sujet, mais encore de la narration évangélique. Le texte de saint Luc ne laisse aucune obscurité, et ne permet aucune interprétation de ce genre. Quand l'Écriture parle de l'apparition des anges aux hommes pendant leur sommeil, elle le dit expressément[3]; mais quand elle rapporte la conversation de l'archange Gabriel avec la Vierge, elle n'omet aucun des détails relatifs aux paroles adressées de la part de Dieu et aux réponses de Marie. Le consentement de la Mère de Dieu est donné en termes précis, comme il convient à une personne jouissant de toute sa présence d'esprit, et non engourdie par les langueurs du sommeil. Il s'agissait

[1] Voy. *Histoire de la Vierge Marie*, ch. IX.
[2] Ipse somniabat.
[3] Matth. I, 20; — II, 13.— *Ibid.*, 12.

d'une affaire assez importante pour que l'apparition céleste eût toute la certitude possible; la prudence[1] semblait exiger que l'envoyé céleste ne surprît pas Marie dans un état où communément l'homme n'a pas conscience parfaite de ses paroles ou de ses actes. Saint Thomas expose assez longuement et très-ingénieusement divers arguments dans ce sens[2]. Il en est de même du célèbre docteur Albert le Grand, dans un éloquent commentaire sur l'homélie de saint Bernard touchant l'évangile *Missus est*[3].

Nous n'ajoutons pas grande confiance à un écrit apocryphe qui prétend qu'au moment où Gabriel adressa la parole à la Vierge, elle travaillait à filer la pourpre[4]. Elle avait commencé son ouvrage, assise sur son siége ordinaire, lorsque l'Ange se trouva en sa présence et lui dit: « Marie, ne craignez pas. » *Ne timeas, Maria,* etc. Des écrivains plus dignes de foi disent qu'elle était alors occupée à la lecture des livres sacrés[5]. Les auteurs les plus graves sont unanimes à nous assurer que la Vierge passait

[1] Aptiorem vigiliam somno reperissent homines.

[2] Part. III, quæst. xxx, art. 3.

[3] Quæst. xii.

[4] Maria accepta purpura, et cocco filavit. (*Jacobi Protoevangelium*, § 11, p. 92, edit. Fabricii.)

[5] Plerique censent in sacram Scripturam tum fuisse occupatam. (Ch. Trombelli, *Dissert.* xi, *quæst.* v, cap. ii.)

une partie de son temps à méditer les textes inspirés. Saint Ambroise résume admirablement cette opinion en ces termes : « La Vierge ne recherchait pas la compagnie des femmes; elle se contentait d'avoir de bonnes pensées pour compagnes. Jamais il ne lui semblait être moins seule que lorsqu'elle était seule. Comment se fût-elle regardée comme seule, ayant avec elle tant de livres d'archanges et de prophètes [1] ? » En cette circonstance, nous partageons volontiers le sentiment de Pelbart : « Marie, dit-il, en ce moment solennel lisait les Écritures concernant le Christ et son avénement; elle nourrissait son cœur principalement de cette prophétie d'Isaïe : « Voici qu'une Vierge concevra [2]. » — « Cette opinion, dit Montaigu, ministre protestant de l'église de Chichester, est très-probable, et l'Ange trouva Marie méditant ce passage du prophète Isaïe : « Voici qu'une Vierge concevra et enfantera un Fils; » car la Vierge Marie était fort appliquée à la lecture et à la méditation des divines Écri-

[1] Neque enim comites feminas desiderabat, quæ bonas cogitationes comites habebat. Quin etiam tum sibi minus sola videbatur, cum sola esset. Nam quemadmodum sola, cui tot libri adessent, tot archangeli, tot prophetæ? (Lib. II *De Virginit.*, cap. II, num. 10.)

[2] Legebat Scripturas de Christo, et ejus adventu, et præcipue, ut putatur, revolvebat et referebat in corde suo illud Isaiæ (VII, 14) : *Ecce Virgo concipiet.*

tures[1]. » Gerson ira plus loin : il nous redira dans ses *Josephina* la prière que la sainte Vierge, à toute heure, mais particulièrement en cet instant, adressait à Dieu :

Alme Pater, toties hominum miserate labores,
Nunc miserere, precor : etenim « tempus miserendi
Venit, » quo diræ frangatur janua mortis,
Quo cœlos reseres. « Utinam diruperis illos.
O cœli, rorate; pluant o nubila Justum;
Germinet et terra Salvatorem benedictum[2]. »

On a cherché à savoir sous quelle forme l'ange Gabriel apparut à Marie. Tous les commentateurs sont d'accord pour dire que le messager céleste se montra non-seulement sous une forme sensible, mais sous la forme humaine, ce qui d'abord causa dans l'âme de la Vierge un trouble profond; mais cette émotion ne fut pas de longue durée. Saint Thomas d'Aquin nous en donne l'explication : « La bienheureuse Vierge, dit-il, non-seulement perçut une vision corporelle, mais encore une illumination intellectuelle, ce qui rendit cette apparition plus noble encore[3]. » En ce point saint Ambroise[4] n'est

[1] Apparatus IX, nº 63.

[2] *Josephina*. Distinct. IV.

[3] Beata autem Virgo non solum percepit visionem corporalem, sed etiam intellectualem illuminationem, unde talis apparitio nobilior fuit. (S. Thom. part. III, quæst. XXX, art. 3, ad. 1.)

[4] De Virg. lib. II, nº 8.

que l'écho de la tradition primitive quand il dit : « C'est le propre d'une vierge d'être craintive, de redouter toutes les approches d'un homme, de craindre tout entretien de la part d'un homme. Que toutes les femmes apprennent ainsi la circonspection qui convient à la pudeur[1]. »

L'Archange s'est retiré, le mystère de l'incarnation du Fils de Dieu s'est opéré par suite du consentement de la Vierge. L'Esprit-Saint est descendu du ciel; la merveille des merveilles a eu lieu. « En un champ fertile, mais privé de semence, dit Proclus, patriarche de Constantinople, la moisson la plus extraordinaire sera récoltée, qui causera la joie du monde[2]. » Au moment où l'Ange vint à Nazareth, chargé d'un si noble message, et pénétra dans le sanctuaire le plus auguste, où donc se trouvait Joseph? Si l'Écriture se tait, ne pouvons-nous pas suppléer à son silence jusqu'à un certain point? Nous ne l'ignorons pas, chaque jour le travail appelait saint Joseph en dehors de son habitation. Non qu'il fût obligé quotidiennement d'aller au

1 Trepidare virginum est, et ad omnes viri ingressus pavere, omnes viri affatus vereri. Discant mulieres propositum pudoris imitari. — Angelum Maria, quasi virum specie mota trepidavit, quasi non incognitum audito nomine recognovit. Ita peregrinata est in viro, quæ non est peregrinata in Angelo, ut agnoscas aures religiosas, oculos verecundos.

2 Seminis expers est arvum : ob id fortasse non recipietur gaudium?

loin; mais il possédait dans la petite ville de Nazareth, comme nous le verrons tout à l'heure, un atelier, en dehors de sa maison, où il préparait les matériaux qu'il avait à mettre en œuvre, et où nous le contemplerons bientôt en compagnie de l'Homme-Dieu, sanctifiant par son humilité, son courage, sa persévérance, sa résignation, l'humble travail que la Providence avait désigné à son activité. Tandis qu'il arrosait de ses sueurs les modestes ouvrages auxquels il consacrait ses forces et demandait sa subsistance de tous les jours, un prodige dont la connaissance lui sera pleinement révélée plus tard s'accomplissait à l'intérieur de sa demeure.

L'Ange avait dit à la Vierge : *Ne timeas, Maria:* « Marie, ne craignez pas »; et ces paroles avaient suffi à dissiper le trouble et l'anxiété dont elle avait été saisie à l'aspect de l'envoyé divin, en l'absence de son époux. « Le Saint-Esprit surviendra en vous[1]; » et ces mots, accompagnés d'une illumination intérieure, avaient décidé la sainte Vierge à prononcer cette phrase à jamais bénie, à jamais mémorable : « Voici la servante du Seigneur[2]. »

Nous avons cru devoir faire mention de l'Annonciation, parce que les événements qui vont suivre

1 Spiritus sanctus superveniet in te. (Luc. I, 35.)
2 Luc. I, 38.

en sont une conséquence et en tirent toute leur signification. A ces premiers faits le nom et le rôle de saint Joseph se rattachent indirectement. Nous allons voir maintenant comment il prendra part à la Visitation de la sainte Vierge. Bientôt nous rapporterons des actes plus importants, où il interviendra plus personnellement.

CHAPITRE XII

SAINT JOSEPH A LA VISITATION

L'incarnation du Verbe, loin de diminuer en quoi que ce soit, dit saint Augustin, l'intégrité de Marie, n'a fait que la confirmer et la rendre plus parfaite. Dans son incomparable Théologie dogmatique [1], le père Denis Petau a très-justement exprimé, à ce sujet, la croyance catholique. « Marie, dit-il dans son Traité de l'Incarnation, n'éprouva jamais la moindre souillure ni dans sa chair ni dans son âme, et sa virginale chasteté ne subit jamais la moindre atteinte [2]. »

De ce moment, en outre, dit saint Bernard après le vénérable Bède, toutes les vertus en Marie sont

[1] *Dogmata theologica.* 5 vol. in-fol.

[2] Lib. XIV, cap. v, num. 1. « Ab omni vacua libidine carnis, animi et corporis integritas. »

portées à la plus sublime perfection : la présence réelle de Dieu lui fit atteindre immédiatement d'un pas de géant les plus hauts sommets de la perfection divine[1]. Pouvait-elle tarder longtemps à remplir les devoirs les plus empressés de l'affection, du dévouement, de l'inclination la plus bienveillante, d'une tendresse que nous nous permettons d'appeler filiale[2] envers sainte Élisabeth, sa cousine, dont l'envoyé céleste venait de lui faire connaître la position comme une grâce extraordinaire, la lui présentant même comme un fait spécial de la miséricorde de Dieu et comme un signe de la vérité de sa mission? La Vierge certainement n'avait pas besoin de vérifier les affirmations de l'Ange. D'ailleurs, en ce moment, pouvait-elle désirer quelque preuve? Évidemment non. Dans un mouvement de foi sans hésitation et de pleine confiance en Dieu, elle a prononcé ces paroles : « Voici la servante du Seigneur; » et à l'instant les desseins de la Providence sont accomplis. Elle veut, dit saint Ildefonse, « s'acquitter envers ses proches d'un devoir nécessité par les besoins de la vie présente, sans redouter le travail et la fatigue[3]. » Chez les

1 Virtutum statim celsa cacumina gressu contendat amoris. (Ven. Beda, *in Lucam*, cap. I.)

2 *Histoire de la Vierge Marie*, p. 122.

3 Ut deferret amicis actualis vitæ laboriosum officium. (Serm. 5, *de Assumpt.*)

Juifs, comme chez tous les peuples, au moment où une parente, pour la première fois, allait être soumise aux douleurs et aux devoirs de la maternité, les personnes qui lui étaient unies par les liens du sang s'empressaient de lui venir en aide. Marie éprouvait une émotion particulière au sujet de la vertueuse épouse de Zacharie, qui lui avait témoigné une affection spéciale. Pouvait-elle ignorer que son âge avancé l'exposait, en pareille circonstance, à des peines et à des périls trop souvent funestes? A cette occasion, nous protestons énergiquement contre la témérité blasphématoire de Calvin et de plusieurs autres hérétiques, qui n'ont pas craint d'avancer que Marie quelque temps hésita dans sa foi[1]. C'est une impiété et une ineptie.

Saint Joseph peut-être connaissait les merveilles récemment arrivées dans le temple de Jérusalem, relativement à l'apparition de l'Ange, et qui durent avoir un grand retentissement dans tout le pays. Il ne contraria nullement les projets de Marie; bien plus, saint Bernardin de Sienne assure que le vénérable patriarche voulut l'accompagner lui-même et la conduire à travers la région montagneuse de la Judée[2]. De Nazareth à l'endroit où demeurait sainte Élisabeth avec Zacharie, la distance est considé-

[1] Calvin. *Harmonia.*
[2] Serm. I, *de S. Joseph*. Opp. t. IV, p. 233.

rable, et les chemins qui y conduisent, peu fréquentés et traversant la Samarie, région toujours peu hospitalière, sont raboteux et malaisés. On compte environ vingt-cinq lieues[1], et, dès qu'on s'engage dans les sentiers à travers les montagnes, la marche devient très-pénible et hérissée de difficultés de toute espèce.

A l'époque dont nous parlons, nous avons eu occasion ailleurs d'en faire la remarque[2], les routes de la Palestine, même les plus suivies, ne présentaient aucune sécurité. Des bandes en armes sillonnaient le pays. Elles poussaient avec force le cri de l'indépendance, et elles étaient forcées souvent de piller pour vivre. Les Romains étaient sans pitié pour ces malheureux, et les poursuivaient à outrance. Ajoutons que des malfaiteurs, trouvant l'occasion favorable, en profitaient pour voler et détrousser les voyageurs. Pouvait-il, sans se rendre coupable de la plus grave imprudence, en de pareilles circonstances, laisser voyager seule une jeune Vierge, faible et timide? Saint Joseph, quoi qu'en disent certains auteurs, pouvait-il manquer à son rôle de gardien et de protecteur? Non; quoique l'Écriture à ce sujet garde un profond silence, nous croyons que le sentiment le plus probable est

[1] **Mgr Mislin**, *les Saints Lieux*, t. III, p. 117.
[2] *Histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

celui qui enseigne que saint Joseph n'hésita pas à interrompre ses travaux ordinaires pour quelques jours. Suarez adopte ce sentiment; à sa suite, la plupart des théologiens partagent la même opinion. Saint Bonaventure même va plus loin; non-seulement, dit-il, saint Joseph n'abandonna pas un instant la Vierge durant son voyage, mais encore il resta quelque temps avec elle dans la maison du saint prêtre Zacharie. « O saints et fortunés vieillards, s'écrie-t-il à ce sujet, quelles faveurs insignes vous réservait le Ciel[1] ! »

On aurait de la peine cependant à admettre une absence prolongée de la part de saint Joseph. Avouons-le toutefois, nous sommes forcés de recourir uniquement à des conjectures.

A peine saint Joseph eut-il, dans la maison de Zacharie, accordé quelques jours au repos et aux bonnes relations de famille, qu'il dut songer au retour : il avait hâte sans doute de reprendre le chemin de son modeste logis de Nazareth et de poursuivre le cours de ses occupations habituelles.

Embarrassés du silence de saint Luc, qui ne parle pas de saint Joseph, et croyant obéir ainsi au sentiment des convenances, quelques écrivains aiment mieux supposer que dans ce voyage la Vierge Marie eut pour compagne une femme âgée,

[1] *Medit. vitæ Christi* cap. v.

sans doute de ses parentes, mais certainement d'une prudence reconnue et d'une retenue propre à éloigner toute espèce de soupçon. C'est un scrupule sans fondement et peu digne de la gravité des scènes évangéliques. Quant à imaginer une conjecture, nous l'avouons, nous préférons nous en tenir à l'opinion vraisemblable que nous venons de faire connaître : elle a du moins l'avantage d'être partagée par beaucoup d'écrivains aussi recommandables par leur piété que par leur science. C'eût été, d'ailleurs, on ne saurait en disconvenir, une médiocre sauvegarde contre le péril de la route que la compagnie d'une femme avancée en âge; sa présence aurait offert plutôt une protection morale qu'une défense effective.

En vain nous objectera-t-on que saint Joseph, s'il eût entendu la magnifique conversation échangée entre Marie et Élisabeth, ne pouvait ignorer la réalité de la maternité divine. Cette difficulté ne saurait être d'un grand poids aux yeux de ceux qui connaissent tant soit peu les mœurs de l'Orient. Tandis que Marie aborde et salue Élisabeth, Joseph avait dû se porter à la rencontre de Zacharie. Jadis, comme plus tard, en arrivant près des maisons de leurs amis, les visiteurs ne pénétraient pas dans la partie du bâtiment réservée aux femmes : les personnes de leur sexe y étaient seules admises. Telles étaient en Palestine les lois de l'hospitalité antique.

Sans remonter à la plus haute antiquité, nous savons, d'après Cornelius Nepos[1] et Vitruve[2], qu'il en était encore ainsi de leur temps.

[1] Cujus materfamilias, etc. *Præf.*
[2] Lib. VI, cap. x.

CHAPITRE XIII

SAINT JOSEPH VISITÉ, ÉCLAIRÉ ET CONSOLÉ PAR UN ANGE

Le *Chronicon Pascale*[1] explique d'une manière vraisemblable comment saint Joseph fut amené à conduire lui-même Marie à l'endroit connu depuis sous le nom de Saint-Jean *in Montana*. L'Annonciation, on le sait, eut lieu le 25 mars, et cette tradition a été acceptée par l'Église. La solennité de Pâque, cette année-là, devait être célébrée quelques jours plus tard. Fidèle à remplir tous les devoirs religieux prescrits par la loi mosaïque, Joseph devait alors se rendre à Jérusalem. A cette époque de l'année, tous les chemins de la Judée étaient couverts d'une population considérable. Personne,

[1] Edit. Paris., p. 199.

parmi les Israélites appliqués à l'accomplissement, facile d'ailleurs, des préceptes légaux, n'hésitait à quitter sa maison et à mener tous les membres de sa famille à Jérusalem. Pour tous c'était une fête réelle, accompagnée de réjouissances auxquelles chacun prenait part. Il fallait des obstacles insurmontables pour que le chef de la famille renonçât à cette pérégrination pieuse. En outre, disons-le, ces fêtes de Pâque, de la Pentecôte, et quelques autres instituées plus tard, avaient un double caractère : religieux et national. Quand le signal était donné dans les tribus, chacun pouvait dire : « Je me suis réjoui de ce qui m'a été dit : Nous irons dans la maison du Seigneur[1]. » Les femmes, surtout celles qui n'avaient pas encore dépassé les années de la jeunesse, n'étaient pas strictement astreintes par la loi, et la coutume, plus indulgente encore, ne les obligeait pas à entreprendre le voyage de la ville sainte. Il en était de même des enfants au-dessous de l'âge de douze ans. Aucune des personnes d'une piété exemplaire ne s'exemptait de ce devoir. Jérusalem devenait donc, dans ces circonstances, le rendez-vous général de la population.

Marie, dit l'auteur du traité célèbre que nous

[1] Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus. (Ps. CXXI.)

venons de citer, « employa trois jours à franchir la distance de Nazareth à Jérusalem[1]. Après avoir célébré à Jérusalem, durant trois jours, les solennités pascales, et avoir passé les sept jours des azymes, elle gagna en hâte, à travers les montagnes, la ville de Juda, distante de douze milles de la cité de Jérusalem; elle entra dans la demeure de Zacharie, où elle salua Élisabeth. » En indiquant la maison de Zacharie le texte ne laisse aucune incertitude: quelques-uns cependant par la ville de Juda ont prétendu qu'il était question de Bethléhem, mais à tort.

Ce passage du *Chronicon Pascale* est très-intéressant; nous y avons fait allusion dans notre *Histoire de la Vierge Marie*[2], et nous le regardons comme digne de foi. Rien, du reste, dans ce texte n'est en désaccord avec ce que raconte à ce sujet saint Luc dans son Évangile[3]. Si l'évangéliste nous dit que Marie fit son voyage *en hâte (cum festinatione)*, cette expression pourrait être entendue en deux sens: Marie entreprit ou exécuta son voyage sans le moindre retard. Elle marcha rapidement, comme

1 Surgens autem Maria diebus illis profecta est ex Nazareth, per triduum, peracto Hierosolymis paschale, septemque azymorum diebus adimpletis, cum festinatione petiit per montana civitatem Juda, quæ distabat milliaribus XII, et ingressa est domum Zachariæ, et salutavit Elizabeth.

2 P. 161.

3 Luc. I, 39.

le recommande l'Écriture aux jeunes femmes, pour éviter tout soupçon de conduite légère; elle ne tarda pas non plus à se mettre en marche. L'expression du texte sacré, néanmoins, indique plutôt la promptitude à entreprendre son voyage[1] que la rapidité de la marche.

La sainte Vierge resta chez Élisabeth environ trois mois[2], c'est-à-dire jusqu'à la naissance de saint Jean[3]. N'eût-il pas été étrange, en effet, selon la remarque d'un grand nombre de dévots serviteurs de Marie, qu'après avoir passé un si long temps auprès de sa cousine, Marie eût repris le chemin de Nazareth précisément au moment où l'épouse de Zacharie pouvait inspirer quelques inquiétudes à sa famille, et où un jeune enfant allait réclamer les soins les plus attentifs et les plus délicats? Ce départ inopportun n'aurait-il pas fait supposer que Marie dédaignait de contempler celui qu'elle savait être le précurseur de son fils et un prophète[4]? Répétons plutôt cette charmante expression de saint Bonaventure : « La noble Vierge

1 Priore illo *exsurgens*, celeritas in suscipiendo itinere.

2 Tamdiu mansit Maria, quamdiu Elisabeth pariendi tempus impleret. (S. Ambros. *De instit. Virg.* cap. VII, § 50.)

3 Luc. I, 56.

4 Quasi contempserit natum oculis sanctissimis cernere, quem filii sui præcursorem futurumque prophetam non ignorabat. (*Vitæ et Act. SS. per anni circulum.* — Vid. *Summ. aur.* t. I, col. 681.)

Marie, Mère de Dieu, notre Dame, souleva et prit entre ses bras l'enfant qui venait au monde, lui prodiguant les soins et les caresses d'une nourrice[1]. »

On a prétendu, dit un des plus habiles commentateurs de la sainte Écriture[2], qu'il n'était pas convenable qu'une Vierge fût présente à la naissance de saint Jean-Baptiste. « Je ne comprends pas, dit-il, qu'il soit plus inconvenant pour la bienheureuse Vierge Marie d'être témoin de la maternité d'Élisabeth que d'être mère à son tour; de voir une jeune mère, de lui prodiguer ses consolations, de lui venir en aide, que de la visiter peu de temps avant son enfantement. Était-ce la coutume, en pareille circonstance, d'éloigner les jeunes filles? Nous savons, au contraire, que, chez les nations les plus honnêtes, la coutume contraire était en vigueur[3]. » — « Quand bien même, ajoute le même

1 Natum puerum nobilis Virgo Maria, Dei Mater, et Domina, suis sanctis manibus de terra levavit, et morem gerulæ officiosissime peregit.

2 Maldonatus.

3 Quod objiciebatur non decuisse Virginem interesse partui, non intelligo cur minus decuerit partui interesse, quam parere, parientem videre consolarique, atque adjuvare, quam prægnantem invisere. Ea vero consuetudo, quæ affertur, solitas fuisse virgines instante partu discedere, vereor ne ficta sit. Nos enim inter honestissimas etiam gentes, eam consuetudinem non videmus : contrarium vero videmus.

auteur, cette coutume eût existé chez les Israélites, était-il nécessaire que Marie fût soumise aux mêmes exigences que les autres jeunes filles? elle était vierge, en effet; mais elle devait être mère [1]. » C'est le cas de le dire, avec les écrivains les plus dignes de foi : en ce moment la Vierge était engagée ostensiblement dans les liens du mariage; sa virginité sans tache était son secret. Le temps de divulguer tant de choses cachées n'était pas encore venu. Quand l'heure fixée dans les décrets divins sera arrivée, ces mystères seront dévoilés, et nous honorerons avec amour et foi les merveilles inouïes de la maternité dans la virginité.

Le prêtre Zacharie, après avoir miraculeusement recouvré la parole, prononce ce cantique admirable qui retentit dans toutes les montagnes de la Judée; Marie sans doute entendit ces paroles prophétiques: « Tu marcheras devant le Seigneur, afin de préparer ses voies. » Sa mission de charité près d'Élisabeth est finie; elle va reprendre le chemin de Nazareth.

Saint Joseph de nouveau l'accompagne [2]; mais ce retour, qui devait lui causer la plus vive joie, lui occasionna les plus amers chagrins. Trois mois s'étaient écoulés depuis l'Annonciation, et les signes

[1] Etsi ejusmodi consuetudo forte fuit, non erat necessarium, ut Maria omnes aliarum virginum consuetudines observaret quia ita Virgo erat ut mater esset.

[2] *Le Parf. Légend.*, p. 111.

de la maternité de Marie étaient apparents. A cette vue, saint Joseph, ignorant ce qui s'était passé, fut en proie à un trouble violent. Il connaissait la vertu de sa très-chaste épouse; sa conduite, en tout irréprochable, ne pouvait donner le moindre prétexte au plus léger soupçon. L'expérience du passé, une vie consacrée à la piété, à la retraite, au silence, à l'éloignement du monde, auraient dû le rassurer; mais l'évidence était plus forte que tous les raisonnements.

Le trouble de saint Joseph ne pouvait être dissimulé. Marie s'en aperçut bientôt; elle aurait pu sans doute le dissiper sur-le-champ; mais, forte de son innocence, éclairée peut-être d'une lumière intérieure, elle se confiait en Dieu, qui saurait bien, quand il le jugerait à propos, faire cesser toute incertitude, et employer pour cela les moyens les plus convenables. La première impression cependant était loin d'être favorable. L'esprit de saint Joseph en était obsédé; sa conscience lui dictait ce qu'il avait à faire. Sa première pensée fut de se séparer d'elle. Aucune certitude néanmoins, pas même un soupçon quelque peu fondé, n'existait. Comme Joseph était un homme juste, il allait s'arrêter à la résolution de la congédier secrètement. Dieu eut pitié de ses angoisses. Un Ange lui apparut pendant son sommeil et lui dit: « Joseph, fils de David, ne faites pas difficulté de garder Marie,

votre épouse, car ce qui est né en elle est l'œuvre du Saint-Esprit[1]. » Ces paroles suffisaient à calmer son inquiétude et à dissiper le trouble de son esprit. L'Ange continue la communication qu'il était chargé de lui faire. « Elle enfantera un fils, dit-il, et vous le nommerez JÉSUS; celui-ci, en effet, sauvera son peuple en le délivrant de ses péchés[2]. »

Outre l'interprétation littérale et naturelle de ce passage, une autre explication a été proposée : « L'anxiété de Joseph, a-t-on dit, provenait d'une autre cause, c'est-à-dire de ses sentiments d'humilité, qui l'engageaient à s'éloigner et à cesser d'habiter avec Marie. Comprenant, d'après l'éminente sainteté de Marie et d'autres arguments plus faciles à supposer qu'à exprimer, que la Vierge épousée par lui avait été choisie de Dieu pour être la mère de son Fils unique, il se crut indigne de vivre avec une femme élevée à une si haute et si excellente dignité[3]. »

[1] Matth. I, 20. — Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam; quod enim in ea natum est, de Spiritu sancto est.

[2] *Ibid.*, 21. Pariet autem filium, et vocabis nomen ejus Jesum; ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.

[3] Alii contra ex humilitate Josephi provenisse volunt eam, quam dicimus, anxietatem, a Deo ut ipse sponte a Mariæ contubernio se removere statuisset : cum enim ex Mariæ sanctitate, aliisque, si vis, argumentis comperisset ille Virginem sibi desponsatam eam esse, quam matrem Unigeniti sui elegerat Deus, putavit se indignum esse,

Saint Bernard avait embrassé cette opinion[1], quoique plusieurs Pères l'aient jugée peu vraisemblable[2]. Il faudrait croire, en effet, que la sainte Vierge eût instruit saint Joseph du fait de l'Annonciation et du mystère de l'Incarnation. Que signifierait alors cette parole, que Joseph ne voulait pas la traduire en justice[3]? En outre, les paroles de l'Ange consolant saint Joseph n'auraient plus de signification lorsqu'il lui dit : « Ce qui est né en elle est l'œuvre du Saint-Esprit. » Il est certain que si Joseph était convaincu de la réalité de la conception surnaturelle de Marie, l'Écriture ne pouvait lui accorder le titre de *juste* au moment où il voulait l'abandonner, la privant de son secours[4].

Nous préférons nous arrêter au sentiment suivant, qui n'est injurieux à personne et très-probablement le plus conforme à la vérité. Saint Joseph, auquel toutes les vertus de Marie étaient parfaitement connues, flottait dans la plus cruelle

qui cum tam eximia atque excellenti muliere degeret. (*Summ. aur.* t. I, col. 687.)

1 Hom. II super *Missus est*, § 14.

2 Merito itaque communi consensione a Patribus, a theologis et Scripturarum interpretibus ea opinio rejicitur. (*Op. citat.* col. 695.)

3 Eam traducere. (Matth. I, 19. — Le commentaire de Menochius donne ce sens).

4 Constat autem quod si credebat eam divinitus concepisse, non esset utique *justus*, eam sine sui obsequio et solatio relinquendo. (Trombelli, *Mariæ SS. Vita et gesta.* Dissertat. XIII, quæst. II, num. 11.)

incertitude. Cette manière de voir semble conforme à la croyance de l'Église, exprimée dans l'hymne des vêpres de saint Joseph [1]. En cette perplexité, l'Ange, probablement celui qui avait eu la mission d'annoncer l'incarnation du Verbe, mit promptement un terme à cette pénible situation. « Joseph, fils de David, ne craignez pas; » que votre cœur reste dans la paix la plus profonde au sujet de la pureté intacte de Marie, votre épouse.

Pourquoi, s'est-on demandé, Dieu permit-il que saint Joseph restât quelque temps plongé dans la plus pénible anxiété et en proie au tourment le plus affreux que l'on puisse se figurer pour un homme de cœur? Saint Bernardin de Sienne répond, avec saint Grégoire le Grand: « La foi de Marie, qui n'a pas hésité un seul instant, est pour nous moins utile que le doute de Thomas, qui a longtemps balancé [2]. »

1 Almo cum tumidam germine conjugem
Admirans, dubio tangeris anxius.

2 Minus Maria mihi præstitit, quæ cito credidit, quam Thomas qui diu dubitavit.

CHAPITRE XIV

SAINT JOSEPH ET LE RECENSEMENT EN JUDÉE

Le calme règne maintenant dans l'âme de saint Joseph. De quelles joies intimes et pures son cœur ne fut-il pas inondé quand, le matin à son réveil, il fit part à Marie de la communication céleste qu'il avait reçue pendant son sommeil! Marie, cette âme délicate et tendre qui depuis quelque temps a tant souffert en voyant souffrir Joseph, dont l'affection est d'autant plus vive qu'elle est plus sainte, éprouve un immense soulagement à sa peine. Elle avait vu de sombres nuages s'amonceler sur le front de son très-chaste époux. Elle bénit la Providence d'avoir continué son œuvre, en répandant dans l'esprit de saint Joseph et la lumière et les plus douces consolations. De son côté, le glorieux

patriarche admire les secrets desseins de Dieu. Ne connaissait-il pas d'avance la prophétie d'Isaïe, que l'évangéliste saint Matthieu à cette occasion juge à propos de rappeler : « Une Vierge concevra et enfantera ? » ce qui, pour le dire en passant, suffirait à démontrer que ce texte, autour duquel on a cherché à accumuler tant de difficultés, était alors compris de saint Matthieu et de beaucoup d'autres parmi les Israélites, comme il a toujours été compris des chrétiens.

De quels pieux égards saint Joseph ne dut-il pas, dès ce moment, entourer la Vierge-Mère? Éclairée d'en haut, son intelligence comprit immédiatement la position privilégiée que lui faisait la Providence. « Le Père éternel, dit saint François de Sales, lui voulait donner la charge de l'économie temporelle et domestique de Notre-Seigneur, et de la conduite de sa famille[1]. » L'expression de son respect envers elle fut d'autant plus expansive, que sa défiance avait été apparente et douloureuse. La foi de cet homme juste n'était plus obscurcie par aucune ombre. Dans le petit enfant qui allait bientôt venir au monde, il reconnaissait le Sauveur promis à l'univers, annoncé par les prophètes, attendu par les patriarches. L'émotion nous gagne involontairement à la seule pensée de ce qui se passa de

[1] Entretien XIX, sur les Vertus de saint Joseph.

sublime, d'affectueux, de simple et ravissante sensibilité dans le silence et l'obscurité de la pauvre demeure de Nazareth.

Cette profonde et suave tranquillité néanmoins fut bientôt interrompue. Un édit émané de César-Auguste[1], ordonnant le recensement du monde soumis à l'empire de Rome, avait été publié solennellement dans les provinces. L'opération du dénombrement devait avoir lieu prochainement en Syrie et dans les contrées mises sous la dépendance de ce gouvernement. Comme il est facile de le comprendre, cette ordonnance causait une préoccupation générale. Joseph et Marie n'étaient peut-être pas tenus rigoureusement à comparaître à ce dénombrement : on a émis cette supposition parce qu'ils habitaient la Galilée, province soumise à Hérode le tétrarque. Il est certain qu'ils n'hésitèrent pas à s'éloigner pour quelque temps de Nazareth, afin d'obéir aux prescriptions impériales, malgré les rigueurs de la saison, malgré les graves incommodités qui devaient en résulter pour Marie. Un intérêt moral supérieur commandait leur conduite. La naissance du Messie était proche, imminente même, et une impression extraordinaire les portait malgré eux, pour ainsi dire, à l'accomplissement des prophéties. « Joseph partit pour Beth-

[1] Luc. II, 1.

léhem, la ville de David, parce qu'il était originaire de la maison et de la famille de David, afin d'y faire sa déclaration, avec Marie, son épouse, qui était enceinte[1]. » Le prophète avait dit clairement : « Et toi, Bethléhem de Juda, tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Juda ; de toi, en effet, sortira le Chef qui doit régir mon peuple d'Israël[2]. »

La critique a soulevé bien des difficultés concernant ce recensement général, qui eut lieu au temps de la naissance de Jésus. On a voulu en connaître le caractère, de même qu'on en connaissait l'époque précise. Nous avons eu déjà l'occasion d'en parler ailleurs[3]. Nous n'omettrons pas la circonstance favorable qui se présente d'elle-même de compléter ce que nous en avons pu dire. Il faut en convenir pourtant, la naissance du Sauveur, ce grand événement servant de point de départ à notre système actuel de chronologie, devrait jeter une lumière vive et incontestable sur les faits secondaires qui l'accompagnèrent. Il n'en est rien cependant. L'erreur de Denis le Petit, qui le premier supputa les années de l'*ère de l'Incarnation* ou de l'ère vulgaire,

1 Ascendit autem et Joseph a Galilæa, de civitate Nazareth, in Judæam in civitatem David, quæ vocatur Bethlehem, eo quod esset de domo et familia David, ut profiteretur cum Maria desponsata sibi uxore prægnante. (Luc. II, 4 et 5.)

2 Mich. V, 2.

3 *Histoire de Jésus-Christ, Sauveur du monde.* Liv. I, p. 45.

entraîna fatalement, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans beaucoup d'autres erreurs qui en découlaient naturellement.

Denis, surnommé *le Petit* à cause de la brièveté de sa taille, naquit en Scythie et vécut à Rome, où l'on pense qu'il fut moine et même abbé. Il vivait sous l'empire de Justinien. Son érudition dans les sciences ecclésiastiques le rendit recommandable. Par suite de ses études sur la chronologie, il fixa la date de la naissance de Jésus-Christ au 25 décembre de la période Julienne 46, étant consuls Caïus César et Paul-Émile, la première année de la 195e Olympiade, et l'an 754 de la fondation de Rome. La plupart reconnaissent qu'il s'est trompé; on a continué cependant à se servir de l'ère déterminée par lui, les savants n'ayant pas réussi à se mettre entièrement d'accord pour rectifier son système chronologique. Les érudits aujourd'hui admettent communément que l'erreur commise par Denis le Petit est de sept ans[1]; « Jésus-Christ serait né sept ans avant l'époque admise par la chronologie ordinaire, dit le docteur Sepp, et c'est à cette erreur chronologique que l'on doit attribuer principalement le désaccord qui existe parfois entre l'histoire du Nouveau Testament et l'histoire profane. » M. Ernest Desjardins, dans une savante

[1] Dr Sepp, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, introd., p. 37.

dissertation[1] ayant pour titre : *le Recensement de Quirinius,* résume ainsi sa pensée : « Il est avéré que le Christ est né l'an 6 ou l'an 5. »

Nous n'avons pas à tenir compte, on le comprendra sans peine, des fables inventées par les Juifs dans une intention évidente d'hostilité contre le christianisme : ils ont imaginé, mais sans pouvoir le prouver, que le Christ est né plus de cent ans avant l'ère vulgaire. D'autres, appuyant leurs calculs sur un fondement peu solide, devancent l'ère vulgaire de trente-deux ou trente-trois ans, d'autres de vingt-deux ans. Le jésuite Contzen, né dans le duché de Juliers vers 1575, auteur de commentaires sur les Évangiles, croit que le Sauveur naquit douze ans avant l'ère commune, sous le consulat de Sulpicius Quirinius. Cette opinion se rapprocherait beaucoup sans doute de la vérité, si l'auteur n'avait pas confondu le consulat de Sulpicius Quirinius avec son proconsulat, qu'il exerça quelques années plus tard en Syrie. Suivant Philippe *le Solitaire,* dont l'opinion est mentionnée par Trombelli, la nativité de Jésus aurait eu lieu neuf ans avant l'ère vulgaire. Lupi, auteur d'un grand nombre de dissertations d'érudition ecclésiastique, cite plusieurs écrivains de grand mérite

[1] Publiée dans la Revue des questions historiques, t. II, p. 64, 1867.

soutenant que le fait eut lieu cinq ans, quatre ans, ou un an avant l'ère commune. D'autres, au contraire, entre lesquels Vossius nomme Théophane, le moine Georges, Cedrenus, etc., affirment que la nativité de Jésus doit être retardée de sept à huit ans; cela ne doit pas étonner, au témoignage du P. Petau et du P. Pagi, qui disent que la manière de compter des Grecs est extrêmement compliquée et obscure.

Précisons davantage ce que nous apprend l'histoire profane du recensement prescrit par César-Auguste. « Pour nous, dit M. Ernest Desjardins, il est certain, d'après le texte d'Æthicus, que César avait ordonné qu'on mesurât le monde; que le travail dura vingt-cinq ans; qu'il fut par conséquent continué par Auguste; que ce fut une véritable opération cadastrale, comme en témoigne l'auteur du *Livre des colonies;* que les archives impériales conservaient le résultat de ce grand travail, ainsi que le dit Siculus Flaccus et que le prouve la table de Peutinger, reproduction traditionnelle de la représentation de l'*Orbis pictus* d'Agrippa.

« Il est également certain pour nous qu'Auguste, s'il n'a pas parlé de cette grande opération dans les lacunes encore subsistantes de son testament sur le monument d'Ancyre, en a certainement parlé dans le *Breviarium imperii,* qui s'est perdu, mais

dont Suétone, Tacite et Dion Cassius nous ont indiqué l'objet;

« Que ce cadastre n'était que l'étude préparatoire du recensement du monde, c'est-à-dire non-seulement des provinces romaines, mais des sujets ou alliés, comme le prouvent les textes de Cassiodore, d'Orose, d'Isidore de Séville et de Suidas; que, d'après ce dernier, l'empereur Auguste avait choisi, non plus quatre personnages, comme l'avait fait César, pour la description préalable, mais vingt pour faire ce *recensement;* que Suidas est digne de foi, et que l'article de son *Lexicon* n'a pu, comme le prouve M. Wallon, être fait pour justifier le texte de saint Luc; que les épigraphistes de profession et les critiques les plus autorisés l'ont toujours considéré comme tel; que ce recensement est une opération différente du relevé cadastral, commencé sous César, poursuivi pendant de longues années, et qu'il n'a pu être entrepris qu'en vertu d'un *édit* d'Auguste.

« La date de cet édit est restée inconnue; mais cela importe peu, puisque les expressions dont se sert saint Luc, *en ces jours-là*[1], ne sauraient se rapporter étroitement aux faits mentionnés dans le verset précédent, mais qu'ils se rapportent visiblement à l'ensemble des faits relatés dans le chapitre

[1] In diebus illis. Luc. II, 1.

premier de l'évangéliste, c'est-à-dire aux dernières années du règne d'Hérode.

« Il est constant, d'autre part, que l'exécution de cette mesure, regardant tout l'empire, n'a pu être l'œuvre d'un jour, ni même d'une seule année; que l'on a dû consulter l'instant propice pour les différents pays.

« Il n'est pas moins assuré que cette mesure, n'ayant aucun rapport ni aucun lien probables avec les lustres regardant exclusivement les citoyens romains, a dû s'appliquer non-seulement aux provinces, mais aux pays sujets ou alliés placés dans une dépendance plus ou moins grande de Rome; que la Judée se trouvait précisément dans cette condition, comme toute l'histoire du règne d'Hérode et le mécontentement particulier d'Auguste contre ce prince le prouvent surabondamment; qu'il entrait dans la pensée de l'empereur d'annexer prochainement ce pays à la province de Syrie, comme cela fut réalisé peu d'années après; qu'il était dans les habitudes constantes de Rome de préparer de longue main son occupation ou ses annexions partielles par une constatation des ressources du pays, comme elle le fit en Macédoine sous Paul-Émile, en Asie après les défaites d'Antiochus, en Italie pour les cités sujettes, et que l'on ne pouvait obtenir cette constatation que par un recensement préalable.

« Il n'est pas surprenant que Tacite, Suétone et Dion n'en aient pas parlé pour la Judée en particulier, puisqu'ils n'ont pas fait mention de l'exécution lente et générale de cette mesure pour les autres pays; que d'ailleurs les mêmes historiens ne mentionnent pas non plus le recensement définitif de l'an 6 de notre ère, dont Josèphe parle avec tant de détails pour la Judée; enfin que le silence de cet écrivain sur le premier recensement s'explique par des omissions plus importantes.

« Il est avéré, d'autre part, que le Christ est né l'an 6 ou l'an 5; que Varus, gouverneur de Syrie l'an de Rome 748, a pu voir lui échapper une partie de ses pouvoirs, puisque Sabinus, simple procurateur, fait acte d'autorité en Judée, et qu'il n'aurait pu le faire si Varus avait conservé intacte la puissance de légat; que le successeur de Varus en Syrie a été certainement Quirinius, et que nous sommes autorisés à croire qu'il eut le titre de légat avant la mort d'Hérode; qu'en tous cas il avait en Orient une très-grande influence et un commandement très-étendu qu'il conserva pendant le gouvernement général de Caïus César; que les monnaies frappées, en 750, à Antioche, au nom de Varus, ne prouvent qu'une chose, c'est qu'il continua de résider en ce pays jusqu'à cette époque; que sa présence en Judée après la mort d'Hérode témoigne unique-

ment de l'insuffisance de ses pouvoirs, puisqu'elle fait ressortir le conflit qui s'était élevé entre lui et le procurateur Sabinus; que ce conflit serait inexplicable si Sabinus n'eût tenu son autorité de quelque autre personnage, légat nominal de Syrie, et que cet autre personnage ne saurait être que Quirinius; qu'enfin Saturninus, ancien légat mentionné par Tertullien comme ayant fait le recensement de la Judée à la naissance de Jésus-Christ, a été sans doute chargé de cette mission spéciale, confiée d'ordinaire à des personnages consulaires, pendant que Quirinius était légat titulaire. Le texte de saint Luc pouvant et devant même s'entendre ainsi d'après une traduction littérale ayant cours chez les Pères de l'Église : « Quirinius ayant le gouverne-« ment de la Syrie », et non « le recensement fut « fait par Quirinius », comme porte la traduction latine de la Vulgate.

« N'oublions pas les explications de M. Wallon relativement à la double opération du recensement et de l'établissement de l'impôt; rappelons-nous que la première a dû être faite à la naissance de Jésus-Christ, alors que la Judée était à la veille d'être annexée et n'obéissait plus que pour la forme au roi Hérode, tandis que la seconde fut accomplie définitivement l'an 6 par le même Quirinius, ce que donne clairement à entendre le texte de saint Luc : « Ce PREMIER recensement *fut fait* sous Qui-

« rinius; » donc il y en eut un second, et ce second fut fait encore par le même personnage douze ans plus tard[1]. »

Nous avons donné en entier ce long extrait du travail de M. Desjardins sur *le recensement de Quirinius*, parce qu'il résume les recherches les plus récentes faites sur ce sujet[2]. On y trouve les éléments principaux d'une explication vraiment scientifique du texte évangélique. « Ce qui est certain, dit M. Wallon, c'est que cette explication est préférable à la supposition qu'un judaïsant éclairé, comme l'était l'auteur du troisième évangile, ait ignoré ou interverti deux faits aussi capitaux et aussi fermement établis dans la mémoire des deux peuples; savoir : la naissance de Jésus-Christ sous Hérode, et le recensement de la Judée sous Quirinius, qui fut le sceau de l'asservissement du pays aux Romains. »

Nous devons croire aux documents que nous fournissent les saintes Écritures, lors même que la vérité ne nous apparaît pas au premier coup d'œil.

[1] *Le Recensement de Quirinius* (Revue des questions hist., t. II, p. 62 et suiv.)

[2] *Le Recensement de Quirinius en Judée*, par H. Lutteroth. Paris, 1865. — *De la Croyance due à l'Évangile*, par M. Wallon. Paris, 1866. — *Le Recensement de Quirinius*, par le prof. D. Merle. — *Res gestæ divi Augusti ex monumentis Ancyrano et Apolloniensi*, edidit Mommsen, 1865.

Dans le cas dont il s'agit présentement, en recourant à tous les renseignements historiques à notre disposition, nous parvenons à dissiper suffisamment les obscurités qui subsistaient encore. Nous trouvons certainement Sulpicius Quirinius consul en 742. Nous savons d'ailleurs à n'en pouvoir douter, d'après une loi établie par Pompée, et que l'empereur Auguste, suivant en cela les conseils de Mécène, se fit un devoir d'observer, qu'un magistrat pouvait devenir gouverneur d'une province cinq ans seulement après la fin de sa magistrature[1]. Aussi notre personnage Quirinius ou Cyrenius apparaît-il soudainement en Cilicie en 748. Les pleins pouvoirs et la surintendance de Quirinius dans le recensement de la population s'étendaient sur la province de Syrie, où étaient situés Apamée, le Liban et l'Anti-Liban. A cette époque Sentius Saturninus était gouverneur de la Syrie, à laquelle appartenait la Judée, d'après la division de l'empire romain établie à cette époque. L'an 753, Quirinius accompagnait Caïus César, depuis empereur sous le nom de Caligula, dans sa guerre contre l'Arménie, et l'assistait comme ministre dirigeant. Ce fut à lui aussi qu'Auguste confia depuis ce temps le gouvernement de ces provinces, ne laissant au jeune César

[1] Sepp, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, t. I, p. 48.

sar que le nom de gouverneur. Souvent les sénateurs ou les consulaires, dans les circonstances difficiles, étaient envoyés dans les provinces en missions extraordinaires, avec de pleins pouvoirs civils et militaires; l'histoire romaine nous offre un grand nombre d'exemples de ce fait. Or cette mesure semblait d'autant plus nécessaire dans le cas dont il s'agit, que la Palestine avait son propre roi, soumis à l'empereur, il est vrai, mais qui n'était pas sous la juridiction du préfet de Syrie. Ainsi, avant Quirinius ou Cyrenius, Volumnius assistait déjà Saturninus comme légat impérial, et Sabinus remplissait les mêmes fonctions auprès de Q. Varus, successeur de ce dernier. Enfin, après le départ de Volusius, Quirinius prit réellement le gouvernement de Syrie. Saint Luc pouvait donc déjà l'appeler gouverneur de Syrie lorsqu'il n'exerçait encore cette magistrature que d'une manière provisoire. Ce sénateur, du reste, natif de l'ancienne cité de Lanuvium, jouissait sous les premiers empereurs d'une telle considération, qu'après sa mort Tibère lui fit faire des funérailles publiques [1].

Bornons ici ces considérations, qui ne sont pas dépourvues d'importance dans cette question si controversée de l'époque du recensement en Judée.

[1] Sepp, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, t. I, p. 49.

Ces derniers faits, empruntés au livre savant du docteur Sepp, s'ils ne constituent pas une démonstration rigoureuse, sont propres à satisfaire les esprits les plus exigeants.

CHAPITRE XV

SAINT JOSEPH ET MARIE A BETHLÉHEM. — LA GROTTE DE LA NATIVITÉ

« De toutes les églises contemporaines du triomphe du christianisme élevées par un pieux empressement sur tous les points célèbres de la Palestine, la seule qui soit parvenue jusqu'à nous dans son ensemble est l'église Sainte-Marie de Bethléhem. On a lieu de s'étonner, en voyant ce que le temps et les ravages des barbares ont fait de tous les autres édifices chrétiens de la même époque, en voyant les basiliques du Saint-Sépulcre, du mont des Oliviers, de Lydda, de Nazareth, entièrement détruites et plusieurs fois rebâties, celles de Sichem, de Bethazora, du mont Thabor, et tant d'autres devenues des ruines informes et abandonnées, on a lieu de s'étonner, dis-je, qu'une

église aussi considérable que l'église de Bethléhem, désignée au pillage et à la profanation par sa magnificence et par la sainteté du lieu, ait échappé au sort commun, malgré l'action de quinze cents hivers, malgré deux invasions successives, malgré des siècles de guerres acharnées, de persécutions impitoyables, et que, tant de fois saccagée, tant de fois réparée par des mains si différentes, elle ait résisté à toutes ces causes de destruction, et conservé jusqu'à nos jours l'antique physionomie de son origine[1]. »

« L'église de Sainte-Marie ou de la Nativité est située à l'extrémité orientale de la ville de Bethléhem, en dehors de l'enceinte de la ville antique, sur le versant septentrional de la colline qui supporte la cité de David[2]. »

Voici quelques détails archéologiques et topographiques propres à nous donner de précieux renseignements sur un fait qui nous intéresse très-vivement : le séjour de Marie et de Joseph à Bethléhem et la naissance du Sauveur. Les habitants de la Judée ont reçu ordre d'aller faire leur déclaration au lieu d'origine de leur famille. Joseph et Marie, modèles d'obéissance, n'hésitent pas à se diriger vers la ville de Bethléhem, parce qu'ils ap-

[1] *Les Églises de Terre-Sainte*, par le comte Melchior de Vogüé, p. 46.

[2] *Ibid.*, p. 48.

partiennent à la race de David. Ils n'étaient pas, d'ailleurs, libres de choisir le lieu où ils devaient se présenter personnellement au recensement. Pour obéir aux prescriptions impériales, ils s'éloignent de Nazareth en un très-modeste équipage, attendu qu'ils n'étaient pas largement pourvus des biens de la fortune. La Vierge Marie était portée sur une humble monture, l'âne, aux allures pacifiques; Joseph conduisait par derrière le bœuf, compagnon de ses travaux ordinaires, chargé des modiques et simples provisions du voyage, c'est-à-dire de quelques pains d'orge, de poissons desséchés, de dattes ou de raisins secs, nourriture commune des gens du peuple. La boisson était puisée aux fontaines le long du chemin.

Regardons avec amour passer cette petite caravane. Rien ne la distingue extérieurement aux yeux des hommes; la foi seule nous aide à découvrir les anges qui l'accompagnent. Le vulgaire estimerait plus sans doute le cortége bruyant et pompeux qui escorte les puissants de la terre; nous qui connaissons ces augustes voyageurs, nous les contemplons avec attendrissement, nous les suivons des yeux et du cœur.

La ville de Bethléhem en ce moment est encombrée de voyageurs. Ne l'oublions pas, l'hospitalité antique, malgré les peintures séduisantes qui en ont été tracées, était insuffisante en pareille circon-

stance à prêter asile à tant d'étrangers, même aux membres d'une même famille. En outre, les hôtelleries, comme les habitudes modernes les ont créées et organisées, n'existaient pas à cette époque. En Orient, les voyageurs et les étrangers étaient ordinairement obligés de chercher un refuge pour la nuit dans le caravansérai, enceinte plus ou moins vaste, entourée de murs assez élevés pour protéger contre les animaux sauvages et les rôdeurs de nuit, avec quelques chambres sans le moindre mobilier. Si la caravane était nombreuse, les voyageurs étaient obligés de dresser leur tente sur le sable, ou de se résigner à passer la nuit à la belle étoile[1]. L'obligation du recensement attirait à Bethléhem quantité de Juifs, fiers de se rattacher à la famille du roi-prophète. Les maisons particulières, le caravansérai même regorgeaient de monde. Quand on connaît les habitudes du temps et les nécessités des circonstances, peut-on ajouter foi aux naïves légendes ayant eu cours au moyen âge et trouvant un dernier écho dans certaines poésies populaires?

A Bethléhem, des grottes creusées dans les rochers dès la plus haute antiquité, dont quelques-unes étaient voisines du *diversorium* public, servaient

[1] Voyez ce que nous disons à ce sujet, *Histoire de la Vierge Marie*, p. 194.

de supplément, pour ainsi dire, à l'asile dont nous venons de parler[1]. Saint Joseph et la sainte Vierge furent contraints, à l'approche de la nuit, de se retirer dans une de ces cavernes, où les bergers avaient l'habitude de conduire leurs troupeaux durant la saison des pluies.

Recueillons dans les écrivains anciens quelques témoignages pour compléter et justifier ce que nous venons de dire. L'état des lieux d'abord, tel que nous l'avons fait connaître, constitue un argument archéologique d'une grande valeur; il nous donne suffisamment à entendre que la grotte sainte était située en dehors des murs de la cité, du côté oriental. A ceux qui prétendaient que le Sauveur était né à l'intérieur de la ville de Bethléhem, Hyacinthe Serry oppose avec la plus grande assurance que « le Christ est né en dehors de la ville de Bethléhem, dans le territoire le plus rapproché de la ville; non pas, ajoute-t-il, en plein air, mais dans une grotte attenante au *diversorium,* creusée dans le sol ou dans une roche et destinée à recevoir des animaux[2]. » Cet écrivain, d'une érudition

1 Publica diversoria in Judæorum regionibus illa ætate non erant, cum hospitalitas illic obtineret quo jure in hospitium domos diverterent, qui iter faciebant. (Patritii *de Evangeliis* Dissert. XXIII, 5.)

2 Natum extra Bethlehem in agro suburbano fidenter pronuntio : non quidem sub dio, sed in spelunca diversorio conjuncta, terræque seu saxo excavata, quæ brutis animantibus recipiendis destinata erat. (Exercit. L, num. 2.)

solide, cite en témoignage Eusèbe et saint Justin le Martyr. Le premier, en effet, dans sa Démonstration évangélique, « affirme que de son temps on montrait près de Bethléhem l'endroit où la Vierge déposa l'enfant après l'avoir mis au monde[1]. » Saint Justin, dans son dialogue avec Tryphon, fait mention de la grotte « située près de Bethléhem », *juxta Bethlehemum speluncam positam.*

Antoine Sandini, dans son *Histoire de la sainte famille,* n'a pas accepté cette opinion[2]; il la combat même avec une certaine vivacité, s'appuyant sur ce texte de saint Matthieu : *Cum natus esset Jesus in Bethlehem Juda,* « Jésus étant né à Bethléhem de Juda. » L'évangéliste, dit cet auteur, affirme que Jésus naquit *dans la ville* de Bethléhem, et non *près de la ville.* Cette explication, il faut en convenir, ressemble beaucoup à une dispute de mots. L'écrivain sacré peut, en effet, à la rigueur, être invoqué en faveur de l'un et de l'autre sentiment. Il ne faut peut-être pas omettre, dans l'étude de cette question, un passage remarquable de la *Description de la Terre-Sainte,* par un moine des Mineurs Observantins, natif de Bologne et issu de l'illustre famille des Mezzavacca : ce religieux,

[1] Cap. II. — Agrum juxta Bethlehemum demonstrari, ubi Virgo enixa infantem deposuit.

[2] *Hist. familiæ sacræ :* de Christo, cap. I, p. 9.

dont l'ouvrage intéressant est resté inédit[1], nous apprend qu'à l'époque à laquelle il habitait les lieux saints, la crypte où naquit le Sauveur était située en dehors de la cité de Bethléhem. La description qu'il nous en donne est entièrement conforme à celle que nous devons au voyageur archéologue français cité plus haut. « Près du château ou de la petite ville de Bethléhem, dit le pieux religieux, est l'église occupée par des frères de notre ordre. Là naquit le Sauveur; là les mages vinrent l'adorer et lui offrir leurs présents[2]. » Terminons en citant le témoignage d'un voyageur contemporain. « Il n'y a pas de lieu sur la terre, dit Mgr Mislin, dont l'identité soit mieux établie que celle de la grotte de Bethléhem. Elle est à peu près à deux cents pas de la ville[3]. » — « Toute la grotte de la Nativité, dit le même auteur, l'ancienne étable, a trente-sept

1 Ce manuscrit, dit Ch. Trombelli, existe dans notre bibliothèque et porte ce titre : « De Locis et oppidis ad plagam meridionalem (Hierosolymæ) sitis. » Ce ms. est de 1463.

2 Contigua vero castello Bethlehem est ecclesia quam nostri ordinis fratres cohabitant. Quæ tanto et incomparabili munere a Christo donata est, ut in ea ipse nasci, et a Magis adorari pro omnium salute dignaretur : ideoque mirandum non est, si in sterili et loco inamœno tam insignis et mirifica a fidelibus est extructa ecclesia. Ea quippe grandis est structura, sed non immensa. Centum enim passibus oblonga est, et quadraginta duobus in latus extensa, etc. (Voy Trombelli, *Mariæ SS. Vita et gesta : Summ. aur.* t. I, col. 1,028.)

3 *Les Saints Lieux*, t. III, p. 19.

pieds et demi de long, onze de large et neuf de haut[1]. »

Nous n'avons point ici à faire la description du monument de Bethléhem, dont tous les voyageurs ont parlé avec enthousiasme. Comme on devait s'y attendre, ce concert ne pouvait pas être unanime. A Bethléhem, comme à Jérusalem, comme presque partout en Palestine, les protestants ont contesté les traditions antiques, devenues les traditions catholiques. M. de Scubert, qui résida longtemps à Jérusalem comme agent de la Prusse, quoique appartenant à la religion prétendue réformée, mais d'une érudition historique peu commune, a noblement vengé la grotte de Bethléhem des dédains que d'autres auteurs protestants ont déversés sur elle, en haine des traditions catholiques. « Ici, comme à Jérusalem, dit l'auteur cité plus haut, les écrivains antireligieux ont été uniquement occupés de leur œuvre de destruction; cependant, comme Jésus-Christ est né quelque part, ils devraient bien nous dire où est ce lieu, car nous irions le vénérer partout où il serait, s'ils ont des preuves plus authentiques que les nôtres. Mais non : ce qu'ils ont, c'est le doute, c'est le scepticisme, qu'ils montrent sous toutes ses formes[2]. »

1 *Les Saints Lieux*, t. III, p. 18.
2 *Ibid.*, p. 22.

CHAPITRE XVI

SAINT JOSEPH ET LA NATIVITÉ DE JÉSUS
LES BERGERS

Dans la partie la plus enfoncée et la plus obscure de la grotte de Bethléhem naquit JÉSUS, le 25 décembre, au milieu de la nuit. Les ténèbres les plus épaisses couvraient la terre; seule alors cette humble caverne fut illuminée d'une clarté surnaturelle. Ce n'est pas seulement en un sens moral que nous parlons ainsi, Jésus étant la vraie *lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde.* Les auteurs les plus estimables nous apprennent que la Vierge, quelque temps avant la naissance du Sauveur, avait le visage radieux, et que l'éclat qui en jaillissait devenait de plus en plus étincelant à mesure qu'approchait le moment de la Nativité :

c'était un pâle reflet de la gloire du Fils de Dieu. On conçoit donc aisément la splendeur éblouissante qui dut reluire à son apparition sur la terre. Au comble du bonheur, Marie, la première, adore le Verbe fait chair dans le faible enfant qui vient de naître. Elle n'a éprouvé aucune des douleurs auxquelles sont assujetties toutes les autres mères. « Cet enfantement, dit Bossuet, est exempt de cris, comme de douleur et de violence; miraculeusement conçu, il naît encore plus miraculeusement[1]. » Ainsi, pour citer seulement le même auteur, « Jésus, fils de David, naquit dans la ville où David avait pris naissance. Son origine fut attestée par les registres publics : l'empire romain rendit témoignage à la royale descendance de Jésus-Christ; et César, qui n'y pensait pas, exécuta l'ordre de Dieu[2]. »

Saint Joseph, dit une pieuse tradition, était tourné vers Bethléhem au moment où le Christ fit son apparition. Attiré par une vive lumière, il vint à son tour l'adorer et lui rendre les devoirs que réclamaient sa faiblesse et l'état de dénûment auquel ils se trouvaient réduits, loin de leur demeure habituelle. Jésus, enveloppé de langes, fut placé dans une crèche, le plus humble des berceaux.

[1] *Élévations sur les Mystères*, XVI[e] sem., VI[e] élév.
[2] *Ibid.*, XVI[e] sem., V[e] élév.

Quels mystères d'abaissement! un Dieu enfant, naissant dans une étable et privé de toutes les douceurs prodiguées communément aux plus pauvres enfants! « Ne pensez pas, dit encore Bossuet, approcher de ce trône de pauvreté avec l'amour des richesses et des grandeurs. Détrompez-vous, désabusez-vous, dépouillez-vous du moins en esprit, vous qui venez à la crèche du Sauveur. Que n'avons-nous le courage de tout quitter, en effet, pour suivre, pauvres, le roi des pauvres! Quittons du moins tout en esprit; et, au lieu de nous glorifier du riche appareil qui nous environne, rougissons d'être parés où Jésus-Christ est né et délaissé[1]. »

Des bergers seront les premiers auxquels le Ciel fera connaître la bonne nouvelle. L'ange Gabriel, comme l'ont pensé plusieurs interprètes, apparut aux pasteurs et leur dit : « Aujourd'hui un Sauveur vous est né dans la cité de David; c'est le Christ, le Seigneur[2]. » Au même instant toute l'armée céleste fit entendre un chant d'allégresse. L'Ange ajouta : « Vous le reconnaîtrez à ce signe : vous trouverez l'Enfant dans les langes, placé dans une crèche. » Les bergers coururent en hâte se prosterner près de cette pauvre couche, et rendirent leurs hommages au Messie, attendu depuis si longtemps[3]:

[1] *Élév.*, xvie sem., v^e élév.

[2] Luc. II, 11.

[3] *Ibid.*, II, 16.

Marie et Joseph étaient seuls auprès du berceau.

On a voulu savoir en quel nombre les bergers entrèrent dans la grotte de Bethléhem. Le vénérable Bède, se rendant l'interprète d'une tradition qui n'a rien de certain, enseigne que l'Ange se manifesta à trois bergers seulement; ceux-ci eurent plus tard leur tombeau dans la tour d'Ader ou d'Eder, c'est-à-dire la *tour du troupeau,* située à environ mille pas de Bethléhem [1]. Saint Bernard partage la même opinion [2], et c'est le sentiment qui a prévalu communément [3]. Un auteur italien, Joseph-Marie Traïniti, a composé un traité spécial sur ce sujet, sous ce titre : *Des Bergers appelés par l'Ange à l'étable de Bethléhem* [4]. Arculfe, ce voyageur intelligent parti de Bordeaux pour visiter la Palestine au IXe siècle, n'hésite pas, dans la narration qu'il nous a laissée de son pèlerinage, à reproduire la même tradition; il y ajoute même quelques détails intéressants : c'est que la tour d'Eder de son temps était transformée en église, où l'on voyait le sépulcre des trois pasteurs qui étaient venus adorer Jésus naissant dans son berceau. En vain objectera-

[1] *De Locis sanctis*, inter Bedæ opera.

[2] Serm. VI, *in Vigil. Nativitatis Domini*, num. 8.

[3] Suffragatur communis opinio, omnes fere tradunt, tres tantum modo angeli apparitione dignatos pastores. (Trombelli, cit. *Summ. aur.* t. I, col. 1,062.)

[4] *De Pastoribus vocatis per angelum ad Præsepe.*

t-on que dans les antiques mosaïques de l'église de Sainte-Marie au delà du Tibre, l'artiste a représenté deux bergers seulement. Ce fait n'est pas unique; d'autres peintres ont agi de même dans des tableaux d'une époque reculée. Mais ces exemples ne sauraient tirer à conséquence. Dans le silence du récit évangélique et en l'absence d'une tradition constante, les artistes ont adopté le sentiment le plus favorable à la meilleure disposition des personnages dans leurs compositions [1].

On a été plus loin; on a demandé les noms des bergers: question étrange, il faut en convenir. Il s'est rencontré cependant des écrivains qui ont osé mêler leurs rêveries aux récits des saints Évangiles. Ajoutons que leur but n'était pas simplement de satisfaire une curiosité puérile; ces fanatiques [2] avaient en vue de faciliter des opérations magiques. Ils désignaient quatre bergers sous les noms de *Misaël, Achéel, Cyriaque* et *Étienne.* Cela ressemble à un badinage; mais, dit un écrivain sérieux, cela touche plutôt à l'impiété, car la plaisanterie ne saurait être tolérée quand il s'agit des choses saintes [3]. Joseph Traïniti, dans l'ouvrage cité plus haut, fait mention de Julien Perez et de Thomas Tamayo de Vargas, qui ont affirmé que ces trois pasteurs se

[1] Trombelli, dans son Traité *de Cultu sanctorum.*

[2] Expressions employées par l'auteur qui raconte ce fait.

[3] Sandini, *de Christo,* p. 18 et 19.

nommaient : *Jacques, Isacius* et *Joseph*[1]. Le même auteur dit que cette manière de penser a été partagée par Benoît-Remi Noydens. Nous aimerions mieux avoir le témoignage de quelques-uns des Pères des premiers âges. Mais pourquoi les Anges ont-ils averti de la naissance du Sauveur seulement quelques bergers d'un coin obscur de la Judée? Saint Grégoire pape en donne une raison mystique et symbolique. « Parce que, dit-il, le Christ devait un jour prendre le titre de Pasteur, et qu'il préfère le témoignage des humbles et des petits à celui des sages et des savants. » En cette circonstance d'ailleurs, tout est digne de remarque. Chez les Juifs jadis régnait la conviction que la mort était imminente pour tous ceux auxquels apparaissait un ange. Le prêtre Zacharie lui-même, en apercevant l'Ange dans le temple, fut saisi d'une extrême frayeur[2]. Ici, au contraire, l'âme des bergers fut remplie d'une douce joie, et ils furent environnés d'une lumière céleste.

A sept pas environ de la grotte où Jésus vint au monde, on découvre une grotte moins spacieuse, regardée spécialement aujourd'hui comme l'étable. Là se réalisa la prophétie d'Isaïe : « Le bœuf a

1 Nomen horum, ut in quibusquam libris legi : Jacobus, Isacius et Josephus.

2 Zacharias turbatus est videns, et timor irruit super eum. (Luc. I, 12.)

connu son maître, et l'âne l'étable de son Seigneur[1]. » La présence de ces animaux près de la crèche de Jésus est-elle, je ne dirai pas certaine, mais vraisemblable? Ne convient-il pas de voir, dans les tableaux des peintres, des images plutôt symboliques qu'historiques, pour signifier qu'à la naissance du Sauveur non-seulement les anges et les hommes, mais encore les animaux privés de raison, vinrent reconnaître et adorer le roi de la nature? Ces sortes de représentations remontent à la plus haute antiquité, en sorte qu'on a soutenu, avec toute apparence de raison, qu'elles sont historiques en même temps que symboliques. En parlant du voyage de Joseph et de Marie à Bethléhem, nous avons eu occasion précédemment de faire mention de l'âne, humble et pacifique monture de la Vierge. Quittant sa maison de Nazareth pour un temps indéterminé, Joseph avait emmené le bœuf, fidèle compagnon de ses obscurs et pénibles travaux. Nous devons nous contenter ici de faire mention des peintures chrétiennes primitives trouvées fréquemment dans les catacombes de Rome. On peut néanmoins les regarder comme des vestiges authentiques de la tradition[2]. Citons de préférence

[1] Bos cognovit possessorem suum, et asinus præsepe Domini sui. (Isaiæ I, 3.)

[2] Les peintures de la Nativité sont très-nombreuses dans les catacombes. Buonarotti cite lui-même des fragments de verre, et Gori

quelques passages des écrits des saints Pères, ces légitimes organes de la tradition catholique.

Dans un poëme attribué à Lactance, le *Cicéron chrétien,* né dans la seconde partie du IIIe siècle, fait une allusion évidente aux animaux privés d'intelligence qui se trouvaient dans la grotte de Bethléhem à la Nativité, et qui cédèrent au Sauveur, pour former sa couche indigente, l'herbe sèche qu'ils foulaient aux pieds ou qu'on leur avait présentée en pâture[1]. Prudence, un des poëtes chrétiens les mieux inspirés et les plus féconds, est encore plus explicite en parlant des scènes touchantes de Bethléhem[2].

Le sujet n'est pas assez important pour que nous prenions la peine de citer tous les auteurs ecclésiastiques qui en ont parlé. Bornons-nous à transcrire encore un passage de saint Jérôme, qui passa, personne ne l'ignore, de longues années de sa vie à la grotte de la Nativité. « En arrivant à Bethléhem, dit-il en parlant de sainte Paule, et pénétrant dans la grotte du Sauveur, elle vit l'humble asile de la Vierge, l'étable où le bœuf connut

des diptyques où l'on a représenté le bœuf et l'âne près du berceau de Jésus.

[1] Hic mihi fusa dedit bruta inter inertia primum
Arida in angustis præsepibus herba cubile.

[2] Hymn. ad Kalendas Januar., v. 78.

son maître, et l'âne la crèche où reposa son Seigneur[1]. »

Finissons par quelques réflexions morales. Dans le premier chapitre de l'Évangile selon saint Jean, nous lisons que *le Verbe fait chair* est venu dans le monde, et que *les siens ne l'ont pas reçu.* Nous, chrétiens, n'imitons pas la froide indifférence des habitants de Bethléhem. Joseph et la mère de Jésus leur demandèrent l'hospitalité; mais personne ne voulut les accueillir, sous prétexte qu'ils n'avaient pas de place à leur donner.. Combien de fois peut-être Jésus, Marie, Joseph, ces hôtes divins des cœurs purs, ont frappé à la porte de nos cœurs, cherchant le seul asile qu'ils ambitionnent sur la terre! mais il ne s'y est pas trouvé de place pour eux : l'orgueil, la vanité, l'ambition, les plaisirs grossiers les remplissaient tout entiers. *Non erat eis locus.* Imitons plutôt l'empressement des bergers qui vinrent sans retard adorer Jésus dans la crèche.

La reconnaissance les engagea à proclamer dans tout le pays les merveilles dont ils venaient d'être témoins. Ils s'en retournèrent louant et glorifiant Dieu[2]. Tous ceux qui en entendirent parler furent

[1] Inde Bethlehem ingressa, et in specum Salvatoris introiens, postquam vidit sacrum Virginis diversorium, et stabulum, in quo agnovit bos possessorem suum, et asinus præsepe Domini sui. (In *Epist. ad Eustochium*.)

[2] Luc. II, 18, 20.

dans l'admiration. Marie était dans le ravissement: « Elle conservait soigneusement toutes ces choses dans sa mémoire, et les repassait dans son cœur [1]. » La sainte Écriture garde le silence sur l'attitude de Joseph durant cette nuit à jamais mémorable. Nous sera-t-il permis d'interpréter quelques-uns des sentiments qui remplirent son âme des plus douces émotions? Ou plutôt ne vaut-il pas mieux s'unir au silence de Marie? « Joseph, dit Bossuet, entre en part de son silence comme de son secret, lui à qui l'Ange avait dit de si grandes choses, et qui avait vu le miracle de l'enfantement virginal. Ni l'un ni l'autre ne parlent de ce qu'ils voient tous les jours dans leur maison, et ne tirent aucun avantage de tant de merveilles [2]. »

Nous ne saurions présenter à nos lecteurs de réflexions plus touchantes que celles du grand évêque de Meaux. « Comme Dieu, dit-il encore, prépare la voie de son Évangile, chacun était étonné d'entendre ce beau témoignage [rendu par les bergers] de bouches aussi innocentes que rustiques. Si c'étaient des hommes célèbres, des pharisiens ou des docteurs de la loi qui racontassent ces merveilles, le monde croirait aisément qu'ils voudraient se faire un nom par leurs sublimes visions.

[1] Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo. (Luc. II, 19.)

[2] *Élév.*, XVIe sem., XIe élév.

Mais qui songe à contredire de simples bergers dans leur récit naïf et sincère? La plénitude de leur joie éclate naturellement, et leur discours est sans artifice [1]. »

« Les bergers, dit Gentilucci, de retour, racontèrent à leurs compagnons toutes les choses qu'ils avaient entendues et vues cette nuit; et comme ils confirmèrent leur récit par des circonstances et des preuves capables de convaincre, la nouvelle de la nativité du Messie se répandit rapidement dans toute la contrée, si bien que nous croyons être dans la vérité en disant que, dès le matin qui suivit cette nuit, tous les autres bergers, avec leurs femmes et leurs enfants, accoururent à l'étable de Bethléhem, apportant quelques petits présents, selon la coutume de ces pauvres gens [2]. »

1 *Élév.*, XVIe sem., XIe élév.

2 Emidio Gentilucci, *Vie de la très-sainte Vierge Marie*, ch. V, p. 124, de la traduction française.

CHAPITRE XVII

SAINT JOSEPH ET L'ADORATION DES MAGES

Saint Joseph ne s'éloigna pas aussitôt de Bethléhem. Aurait-il pu oublier ou négliger sa mission de gardien vigilant de la Vierge et de père nourricier de Jésus? N'était-ce pas à lui, en effet, dans ces circonstances, de veiller à la sécurité de l'Enfant, et de pourvoir aux besoins du fils et de la mère? Selon les écrivains ecclésiastiques les plus anciens et les plus dignes de foi, saint Joseph avait songé prudemment et d'avance aux nécessités de la sainte Famille : les prodiges qui lui avaient été manifestés lui avaient en même temps appris qu'elles ne pouvaient tarder à se faire sentir. Plusieurs nous ont dit ce que nous pouvions aisément et naturellement prévoir : il avait réuni toutes les ressources dont il

pouvait disposer. Ces ressources étaient médiocres sans doute; mais aucun auteur n'a écrit qu'il fut jamais réduit à la mendicité. Son travail quotidien avait suffi jusque-là à ses besoins et à ceux de son intérieur, dans un pays et sous un climat où chacun, dès l'enfance, était habitué à se contenter de peu. Les vêtements, on le sait, étaient remarquables par leur simplicité; les habitations étaient humbles; le luxe en était entièrement banni; la nourriture était frugale; le produit des moindres labeurs procurait une aisance relativement considérable. Quand le moment sera venu de présenter l'enfant Jésus au temple, Joseph payera les cinq sicles d'argent pour le racheter, selon la loi concernant les premiers-nés[1]. Quant au sacrifice de purification, Marie se contentera de l'offrande des pauvres; ces derniers, s'ils n'étaient pas en état d'apporter un agneau, remettaient seulement au prêtre deux tourterelles ou deux petites colombes. Au temps de la naissance de Notre-Seigneur, c'était l'offrande commune.

A peine Jésus était-il guéri des blessures de la circoncision, quand les mages arrivèrent à Bethléhem, conduits par une étoile miraculeuse. D'austères critiques, aveuglés par une fausse science, ont osé rejeter parmi les légendes introduites après

[1] Exod. XIII, 12, 13.

coup l'histoire des mages et tout le chapitre second de l'Évangile selon saint Matthieu. Tenant à faire un vain étalage de science, ils prétendaient impossible d'admettre l'expression d'*étoile*. Cette expression vague en soi ne saurait tirer à conséquence. Peu importe, en réalité, sous quel nom sera désigné le phénomène céleste, signe précurseur de la venue du Sauveur du monde. Les mages comprirent aussitôt l'avertissement d'en haut. C'était d'ailleurs une croyance généralement répandue parmi les Juifs qu'une étoile extraordinaire luirait au firmament à la naissance du Messie. A la sèche critique des écrivains hétérodoxes il nous suffira d'opposer l'autorité d'Origène, d'Eusèbe, de saint Cyprien, de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Jean Chrysostome, de Théophylacte et de tant d'autres. Sans attacher une grande importance aux calculs astronomiques, qui tendraient à faire attribuer à des causes communes l'apparition extraordinaire de l'étoile des mages, nous en ferons connaître le résultat. « Ces recherches, dit le docteur Sepp, nous ont conduit à cette conclusion : que l'étoile des mages n'était ni une comète, ni un météore égaré dans les cieux, mais qu'elle était la grande constellation, la grande étoile des Orientaux, la triple conjonction, dans le signe des Poissons, des deux plus grandes planètes, Jupiter et Saturne; que ces deux conjonctions ont eu lieu

l'an de Rome 747, la première dans le mois de mai, la seconde dans le mois d'août, la troisième dans le mois de décembre, vers Noël et l'Épiphanie; que cette triple conjonction a été accompagnée de l'*apparition d'un corps lumineux extraordinaire* ayant un éclat semblable à celui des étoiles fixes[1] ».

On a fait cette objection : peut-être les mages ont-ils été victimes d'une illusion. Mais, s'il en avait été ainsi, Hérode, ce prince soupçonneux et cruel, aurait-il été saisi d'une si grande terreur, et la ville de Jérusalem aurait-elle été troublée? Non assurément; l'erreur eût été promptement découverte; et quand ces étrangers, dont il devait se défier, puisqu'ils venaient reconnaître et adorer le Roi des Juifs nouveau-né, et qu'ils avouaient leur intention devant l'Ascalonite, possesseur illégitime du trône, partirent pour Bethléhem, à deux lieues et demie environ de Jérusalem, le tyran eût-il négligé de les faire accompagner par quelque espion en état de le renseigner d'une manière positive? Les choses furent loin de se passer ainsi. Hérode n'ignorait pas les traditions qui avaient cours parmi les Israélites. Il devait être également au courant des traditions répandues dans tout l'Orient : il savait que les temps étaient accomplis où devait naître le *Res-*

[1] Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *l'Étoile des Mages*, t. I, p. 64.

taurateur du royaume d'Israël. Hérode trembla sur son trône mal affermi. Il dissimula d'abord et interrogea les membres du sanhédrin. Les docteurs d'Israël rappelèrent aussitôt la prophétie de Michée : « Et toi, Bethléhem Ephrata, tu n'es pas la moindre entre les villes principales de Juda; de toi sortira Celui qui doit régir mon peuple d'Israël[1]. » La ville de Bethléhem fut ainsi désignée aux mages, conduits d'abord jusqu'à la montagne des Oliviers par l'espoir sans doute de trouver le berceau du Roi nouveau-né dans la capitale du royaume.

Serait-il étonnant, dans ce concours de circonstances, que l'antique cité de Jérusalem, toujours si impressionnable aux questions nationales et religieuses, fût profondément émue[2], non moins que le roi? L'agitation populaire fut bientôt au comble, d'autant plus que les espérances générales étaient vives et entretenues par une foule de signes saisissants. On se figurera difficilement que les merveilles qui accompagnèrent la nativité de saint Jean-Baptiste, et dont retentirent les montagnes de Judée, n'eussent pas eu d'écho jusqu'à l'intérieur de Jérusalem, puisque le prêtre Zacharie, à la connaissance du public, avait eu dans le temple une vision miraculeuse, et qu'à la suite de son entre-

1 Mich. v, 2.

2 Herodes rex turbatus est, et omnis Jerosolyma cum illo. (Matth. II, 3.)

tien avec l'Ange il était resté muet[1]. La prophétie de Zacharie relative à la naissance du Précurseur, et la manière dont il avait subitement recouvré la parole, auraient-elles pu demeurer secrètes?

Une légende populaire dès lors avait cours en Judée, preuve de l'impression produite sur les imaginations, preuve également des préoccupations qui s'étaient emparées de tous les esprits avec d'autant plus de facilité qu'on détestait Hérode et qu'on redoutait sa cruauté. Vulgairement on disait qu'Enoch et Élie, transportés jadis dans le paradis terrestre, avaient été convoqués vers le berceau du Messie par l'étoile qui annonçait sa naissance: en compagnie de ces deux grands serviteurs de Dieu on plaçait Melchisédech, prêtre du Très-Haut[2]. Le père Théophile Raynaud fait mention de cette curieuse légende; il la repousse comme dénuée de fondement[3]. L'origine de ce récit n'est pas difficile à trouver; l'arrivée des trois mages y a donné naissance. Saint Matthieu nous apprend qu'ils étaient partis de l'Orient. En fallait-il davantage pour imaginer qu'Enoch et Élie venaient de l'Éden, situé à

[1] Et erat plebs expectans Zachariam...; et cognoverunt quod visionem vidisset in templo. (Luc. I, 21, 22.)

[2] Voy. Jacques d'Ausoles, *tract. Epiphan.* part. III, ap. Honorat. a S. Maria Serry, exercit. 34, num. 5. — Sandini, *Hist. fam. sacræ :* de Christo, cap. III.

[3] *Dipt. Mar.* part. I, punct 8, num. 25.

l'orient de la Palestine? Pour compléter le nombre de trois, on ajouta Melchisédech, quoique celui-ci n'eût pas été enlevé comme les deux précédents. Ce dernier trait montre suffisamment que ce récit populaire n'avait aucune base historique [1]. Si nous avons cru devoir le citer ici, on ne saurait en disconvenir, c'est que les anecdotes populaires ont ordinairement leur fondement dans l'histoire.

Voyons maintenant comment on explique tout ce qui a rapport aux mages, et comment on peut compléter le texte évangélique à leur sujet. L'histoire, dit dom Calmet dans sa *Dissertation sur les mages*, publiée en tête de ses savants commentaires sur les Évangiles, ne nous apprend rien de parfaitement assuré touchant leurs personnes et leur patrie. Saint Épiphane a cru qu'ils vinrent de l'Arabie, et même qu'ils descendaient d'Abraham par Céthura [2], que le patriarche épousa après la mort de Sara. Cette opinion n'a rien d'invraisemblable; car nous savons que les anciens confondaient avec l'Arabie proprement dite les contrées baignées par le golfe Arabique et l'océan Indien, jusqu'au delà de l'embouchure de l'Euphrate et du Tigre. La dénomination de *mage*, dit un érudit allemand, signifie en pehlvi prêtre, serviteur du feu, prêtre

1 Quam futilia sunt ista! (*Summ. aur.*, t. I, col. 1303. *Citation.*)
2 *Epit. fidei*, num. 7 et 8.

de la lumière. C'est l'interprétation que lui donnent tous les anciens auteurs, comme Ptolémée, Porphyre, Hésychius, Dion Chrysostome et Suidas[1]. Le siége primitif des mages était la Médie, cette contrée sacerdotale de Madaï. Là, au rapport d'Hérodote, ils fondèrent une des castes du peuple conquérant, jusqu'à ce qu'ils fussent transportés en Perse et à Babylone par les rois perses. On pourrait donc ainsi résumer l'idée qu'il serait possible de se faire des mages dont parle l'Évangile : c'étaient des sages, des savants, des astronomes de la caste sacerdotale des Mèdes et des Perses. La *tribu royale* des mages habitait près des régions de l'Inde. Ils étaient donc avant tout prêtres, docteurs, astronomes, observateurs de la nature et médecins du royaume; ils étaient aussi les conseillers habituels du roi et les instituteurs des princes. En cette qualité ils exerçaient une grande influence dans les affaires de l'État. Pythagore avait été leur disciple. Ainsi l'antiquité plaçait avec raison en Orient la source de la sagesse qui avait illustré ses grands hommes[2].

Les mages n'étaient ni des devins, ni des astrologues, dans le mauvais sens du mot; encore moins des hommes adonnés à l'art des enchante-

[1] Sepp, *op. citat.* t. I, p. 67 et 68.
[2] Id., *op. citat.*

ments profanes et des maléfices, comme ceux qui opéraient des prestiges en Égypte[1], et qui se montrèrent constamment adversaires obstinés de la vérité. Séduits par de vaines étymologies, quelques écrivains ont cherché à tort à confondre le magisme avec la magie, sans autre explication. Le père Hardouin, si renommé par sa tendance à embrasser les opinions les plus étranges, les a regardés comme adonnés à la divination, dans le genre des mages ignorants et imposteurs qui se trouvaient à la cour de Nabuchodonosor en même temps que le prophète Daniel[2].

L'Écriture sainte ne détermine pas le nombre des mages qui vinrent à Bethléhem adorer Jésus, ni le pays d'où ils étaient sortis. Si l'on s'en rapporte à la tradition qui les appelle les *trois rois,* on ne s'écartera pas beaucoup sans doute de la vérité, d'après ce que nous avons dit précédemment. Une tradition de la plus haute antiquité, à laquelle saint Augustin et saint Jean Chrysostome font allusion, enseigne qu'ils étaient au nombre de douze. Suivant en cela saint Léon le Grand et le vénérable Bède, l'Église n'en reconnaît que trois comme chefs et conducteurs de la troupe entière; ce nombre, en effet, est en rapport avec les présents offerts au Messie.

[1] Gen. XLI, 24.
[2] Dan. II, 2.

Le cardinal Baronius[1] n'a pas hésité à donner aux mages le titre de rois, suivi en cela par beaucoup d'historiens modernes. Dans les peintures antiques des catacombes de Rome, il faut l'avouer, les mages, souvent figurés, ne sont jamais représentés la couronne royale en tête. Les artistes latins, suivant leur habitude, les ont coiffés du bonnet phrygien pour indiquer leur origine asiatique. De nombreux monuments archéologiques appartenant soit à la numismatique, soit à la statuaire proprement dite, nous en offrent des exemples[2]. C'était, pour ainsi dire, un signe de convention dont le sens n'était obscur pour personne, dans une ville précisément où les insignes de la dignité royale ne jouirent jamais d'une grande considération.

Ce n'était pas la coutume chez les Orientaux de se présenter les mains vides devant les personnes qu'on voulait honorer. Les mages apportèrent donc au berceau du Christ leurs offrandes mystiques : l'encens, l'or et la myrrhe. C'étaient, en outre, les productions les plus précieuses de leur pays[3]. Tout le monde en connaît la signification symbolique.

[1] Annal., *ad ann.* I.

[2] Cf. *Roma sotterran.*, t. I, p. 196. — Domen. De Rossi, *Raccolta di statue antiche*, num. 124. — Buonarotti, *Osserv. sopra alcuni framm. di vetro*, p. 68, tav. IX. — Arringhi, *Rom. sotterr.*, t. II, lib. IV, cap. 37.

[3] Præstantissima regionum suarum munera.

« Par l'encens, dit saint Hilaire de Poitiers, ils le proclamaient Dieu, par l'or roi et par la myrrhe homme[1]. » Saint Grégoire de Nazianze termine la narration de la visite des mages par une leçon pratique adressée à tous les chrétiens. « Avec l'étoile hâtez-vous; avec les mages offrez en présent l'or, l'encens et la myrrhe, comme à un roi, à un Dieu, et comme étant mort pour votre salut[2]. »

« L'or que nous devons offrir à Jésus-Christ, c'est un amour pur, une ardente charité, qui est cet or appelé dans l'Apocalypse : « l'or purifié par « le feu[3], » qu'il faut « acheter de Jésus-Christ ». Comment est-ce qu'on achète l'amour? Par l'amour même : en aimant on apprend à mieux aimer; en aimant le prochain et en lui faisant du bien, on apprend à aimer Dieu, et c'est à ce prix qu'on achète son amour. Mais c'est lui qui commence en nous cet amour, qui va sans cesse s'épurant au feu des afflictions par la patience[4]. »

Au moment de l'arrivée des mages à Bethléhem, Jésus était-il encore dans la grotte de Bethléhem? Les uns l'ont affirmé, et la tradition est conforme

[1] In auro regem, in thure Deum, in myrrha hominem confitendo. (In cap. I Matth., num. 5.)

[2] Cum stella curre; cum Magis dona offer, aurum, thus et myrrham, ut Regi, ut Deo, et ut salutis tuæ causa mortuo. (Orat. in Nativit. Domini.)

[3] Apoc. III, 18.

[4] Bossuet, *Élév.*, XVIIe sem., IXe élév.

à ce sentiment. D'autres l'ont nié, fondés sur le texte de saint Matthieu, qui dit qu'*ils entrèrent dans la maison*[1], supposant que saint Joseph s'était empressé, dès qu'il en avait eu la possibilité, de conduire Jésus et sa mère dans une habitation plus convenable.

[1] Et intrantes domum invenerunt puerum cum Maria, matre ejus. (Matth. II, 11.)

CHAPITRE XVIII

SAINT JOSEPH, APRÈS LA SAINTE VIERGE, INSTRUIT LES MAGES

Au sortir de Jérusalem pour aller s'agenouiller près du berceau du Christ, les mages, peu rassurés par les recommandations et les démonstrations d'Hérode, avaient revu, pleins de joie, l'étoile mystérieuse qui les avait guidés jusque-là jour et nuit. En prenant le chemin de Bethléhem, voie célèbre à cette époque, non-seulement par les événements mémorables qui s'y étaient jadis accomplis, mais encore par la fertilité du sol (*Ephrata,* dans la langue hébraïque, signifie *fertile*), leurs yeux se portaient vers la voûte céleste : n'étaient-ils pas assurés que l'avertissement d'en haut ne pouvait leur faire défaut au terme de leur voyage? Comme la colonne de lumière qui jadis allait en tête des

Israélites échappés à la dure captivité d'Égypte, brillante pendant la nuit, obscure durant le jour, pour les diriger vers la terre promise, l'étoile du Messie restait suffisamment apparente pour ne pas les laisser s'égarer. Le météore, en effet, traçait un léger sillon dans les airs, jusqu'à ce qu'il s'arrêtât sur la maison où était Jésus.

On a voulu savoir combien il fallut de temps aux mages pour parcourir l'espace qui les séparait de Bethléhem. Quelques auteurs ont prétendu qu'il ne s'écoula pas moins de deux ans depuis leur départ jusqu'à leur arrivée. Cette opinion manque de vraisemblance : nous pouvons seulement supposer, d'après le texte sacré, qu'ils se mirent en marche dès qu'ils connurent d'une manière incontestable le sens du signe céleste [1]. Rien cependant ne s'oppose à ce qu'on admette le sentiment de ceux qui ont pensé que le phénomène parut en Orient quelque temps avant la naissance du Sauveur. Euthymius nous semble avoir résumé brièvement cette manière de voir de la façon la plus vraisemblable sans rien préciser. « L'étoile, dit-il, brilla assez longtemps pour permettre aux mages d'arriver dès que le Christ fut né [2]. » Saint Thomas, après avoir examiné mûrement la question et pesé les diverses

[1] Vidimus enim stellam ejus..., et venimus adorare eum. (Matth. II.)

[2] Tanto tempore stellam ante apparuisse, quanto possent illi (Magi) gradientes pervenire; statimque nato Christo adfuisse.

raisons, pense que les mages durent rester en voyage environ douze ou treize jours, et qu'en quittant leur pays à la naissance de Jésus, ils parvinrent à Bethléhem au jour où l'Église célèbre la fête de l'Épiphanie[1]. Ces détails n'ont rien d'important, et, nous devons le confesser, plusieurs théologiens les traitent de questions oiseuses.

Il n'en est pas de même de l'issue du voyage. Hérode, usant d'hypocrisie, avait recommandé aux mages de s'enquérir avec diligence de l'Enfant et de lui faire connaître le résultat de leur recherche, afin de venir lui-même lui rendre ses hommages. Mais, avertis en songe de ne pas retourner à Jérusalem, ils prirent une autre direction pour retourner dans leur pays.

La sainte Écriture ne nous dit pas si les mages échangèrent quelques discours avec Marie et Joseph. Plusieurs écrivains pieux ont voulu suppléer à ce silence, ou du moins ont affirmé, ce qui est très-vraisemblable, qu'il y eut des entretiens entre eux et la sainte Famille. Saint Bernardin de Sienne, suivi par plusieurs théologiens distingués[2], va plus loin. « Ne serait-il pas étonnant, dit-il, que la très-miséricordieuse Mère de Dieu n'eût pas adressé de douces paroles à ces hommes fidèles et dévoués,

[1] Quæst. XXXVI, art. 6, ad 3.

[2] Bernardinum sequuntur nobiles theologi.

venus de si loin adorer le Messie, bravant les fatigues et les dangers? Ne peut-on pas croire que les mages, éclairés surnaturellement des vérités de la foi, instruits des grandeurs de Dieu, doués en outre d'une intelligence supérieure, eurent avec la mère du Christ, toujours pleine de bonté, des conférences particulières sur les profonds mystères de l'Incarnation, le Verbe incarné, les merveilles du paradis, les grâces et les bienfaits admirables de Dieu, les mœurs et la vertu, la manière de devenir membres très-parfaits de Jésus-Christ, sans faire mention des instructions en tout genre et des plus suaves consolations que la Vierge dut leur prodiguer[1]? »

Très-volontiers nous acceptons l'opinion de ceux qui pensent que saint Joseph instruisit les mages

1 Mirum videtur quod tam pia mater tam fidelibus, et devotis filiis [scilicet Magis] qui tanto fervore et fide, tantis periculis et labore atque expensis venerunt adorare, tanquam Deum, Filium suum, in aliquo non condescenderit, per aliquem consolatorium actum, vel saltem per aliquod dulce verbum. Sed profecto devote pensandum est, quod Magi, tanquam peritissimi viri, vereque in fide illuminati, et in Dei magnalia irradiati, cum devotissima matre Christi aliqua singularia colloquia habuerint de altissimis mysteriis Incarnationis et incarnati Verbi, de altissimis contemplationibus paradisi, de admirandis gratiis et beneficiis Dei, de moribus virtuosis et nobilitate virtutum, atque de his per quæ possent esse perfectissima Christi membra; qui multas instructiones et magnas consolationes ab ipsa piissima Christi matre susceperunt. (Sermo III in Epiphan. Domini, cap. III.)

d'une foule de particularités qui pouvaient spécialement les intéresser[1]. Saint Joseph, dont le caractère nous est suffisamment connu, les accueillit avec une extrême bienveillance; il reçut et conserva leurs présents[2]. On ne saurait d'ailleurs, avec quelque fondement vraisemblable, mettre en doute sa présence à leur arrivée. Les bergers des environs de Bethléhem l'avaient trouvé attentif et veillant près de la crèche; les rois le trouvèrent dans les mêmes dispositions. Le texte sacré, il est vrai, n'en parle pas; mais les monuments de la tradition ont suppléé à ce silence. L'artiste auquel on est redevable des mosaïques précieuses décorant l'arc principal de la basilique de Sainte-Marie-Majeure, à Rome, représente saint Joseph debout derrière la sainte Vierge, tandis que les mages sont prosternés devant Jésus, offrant leurs adorations et leurs dons[3]. Cette peinture est complétée par les sculptures décrites par le savant Bottari dans la seconde édition de la *Rome souterraine* de Bosio[4]. N'est-ce pas vraiment par suite d'un scrupule voisin du ridicule que des écrivains ont prétendu que saint Joseph devait être absent, de peur, disaient-ils, d'induire les

1 Gerson, *Josephina,* distinct. IX.

2 Muneribus erat aptus suscipiendis atque recondendis. (*Ibid.*)

3 Ciampini, *Vetera Monumenta,* t. I, cap. XXII.

4 *Roma subterranea,* tabul. XXII, LXXXV, LXXXVI.

mages en erreur sur l'origine divine de Jésus[1]? Oublient ils donc que tout dans cette histoire est merveilleux? Des étrangers, même conduits par un météore extraordinaire, auraient-ils entrepris un lointain et si pénible voyage, s'ils n'eussent été d'abord convaincus de la divinité de Celui qu'ils appelaient ROI des Juifs, possédant cette royauté mystique au sujet de laquelle les vrais Israélites ne se trompèrent pas, et qu'ils venaient *adorer?*

En échange de leurs riches présents, la Vierge, dont la pieuse libéralité est inépuisable, offrit-elle aux mages quelques dons modestes de souvenir? Cette question a été posée par d'anciens écrivains ecclésiastiques; sans répéter les fables inventées pour y répondre, notamment l'historiette relative à la bandelette destinée à serrer les langes de l'Enfant Jésus, et que Marie aurait détachée pour la leur remettre[2], nous pouvons bien affirmer que la Mère de Dieu leur obtint les faveurs spirituelles les plus précieuses dans l'ordre surnaturel : leur âme resta inondée des plus vives clartés et ornée de grâces insignes. Les mages, on l'a souvent répété, furent les prémices de la gentilité, élus les premiers parmi les nations, prédestinés par un acte admi-

1 Ne filium Josephi suspicati fuissent puerum Jesum, ideoque a divinitate remotissimum.

2 Voy. l'Évangile apocryphe ayant pour titre *Evangelium infantiæ,* ou l'Évangile arabe, n° 7.

rable de la Providence divine à la connaissance de Jésus-Christ.

De retour dans leurs foyers, dit saint Jean Chrysostome, les mages, instruits d'une manière extraordinaire, ne doivent-ils pas être regardés comme les plus zélés propagateurs de la bonne nouvelle[1]. » — « En effet, ajoute Théophylacte, s'ils n'avaient pas balancé à venir adorer le Sauveur dans une contrée étrangère; revenus en Perse, qui aurait pu mettre obstacle à leurs intrépides prédications[2]? » Quant à la légende racontant qu'ils furent baptisés et ordonnés évêques par l'apôtre saint Thomas après l'ascension du Sauveur, et que, fervents missionnaires, ils annoncèrent en diverses contrées la religion de Jésus-Christ, nous nous bornerons à dire que l'Église n'a rien décidé à cet égard. Les Bollandistes, dans leur savant recueil des *Acta Sanctorum*[3], ajoutent que le culte rendu à ces saints personnages est antique et légitime, tout en déclarant qu'il n'y a rien d'authentique dans leur histoire, en dehors de ce que nous en apprennent les saints Évangiles[4].

1 Homil. VIII *in Matth.*, num. 1.

2 Qui in aliena regione adorare voluerunt, quomodo non in Perside ipsa magna libertate prædicaverunt? (In locum Matth.: Ecce Magi ab Oriente venerunt, etc.)

3 Acta SS., t. I, Jan.

4 On sait que leurs reliques sont conservées et vénérées dans la cathédrale de Cologne.

noble de la Providence [illegible]

Jésus-Christ [illegible]

On possédait dans les [illegible]

[illegible]

religion de Jésus-Christ [illegible]

dira que l'Église [illegible]

[illegible]

saints Évangiles [illegible]

[illegible]

CHAPITRE XIX

L'ÈRE DE LA PAIX. — L'ENREGISTREMENT. — LA CIRCONCISION DE JÉSUS

Au moment où l'Homme-Dieu parut dans le monde, les anges, dans un concert céleste, chantaient : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. » La venue de Jésus inaugurait, en effet, sur la terre l'ère de la paix; non pas cette paix que donne le monde, mais une paix supérieure et digne du *Prince de la paix*. Isaïe, le plus grand des prophètes et le premier des évangélistes, comme on l'a dit, avait prédit l'avénement du Messie et les merveilles qui devaient signaler sa présence ici-bas. « On changera, dit-il, les épées en socs de charrue, et les lances en couteaux pour la vendange. Les

peuples ne tireront plus l'épée les uns contre les autres; ils ne penseront même pas à la guerre [1]. » David, le roi-prophète et le prince guerrier, avait dit : « Dans ces jours brillera la justice, et règnera la plénitude de la paix [2]. » Les saints Pères unanimement ont appliqué ces paroles aux temps de la venue du Messie. Tous les siècles chrétiens, après eux, ont gardé la tradition d'une paix générale parmi les peuples lors de la naissance du Sauveur.

Les historiens nous apprennent que, depuis la fondation de Rome jusqu'au commencement de l'empire de César-Auguste, au début d'une des plus importantes révolutions qui aient étonné et agité le monde, le temple de Janus fut fermé deux fois seulement : la première, sous le règne de Numa, prince législateur, pendant quarante-trois ans; la seconde, à la fin de la seconde guerre punique, à la suite d'événements de guerre considérables, sous le consulat de Manlius Torquatus et d'Attilius Balbus; encore à cette époque fut-il rouvert dans le courant de la même année. Auguste, plus heureux en cela que tous ceux qui avant lui gouvernèrent Rome et présidèrent aux destinées du plus puissant empire du monde, ferma trois fois le temple de la Paix,

1 Isaiæ II, 4.
2 Psalm. LXXI, 7.

après avoir réussi à établir la paix sur terre et sur mer : la première fois, après la défaite et la mort d'Antoine, étant consul pour la cinquième fois avec Sextus Aquileius; la seconde, après avoir terminé la guerre contre les Cantabres, étant consul pour la neuvième fois avec Julius Silanus; la troisième, à la fin de la guerre germanique, qu'il termina heureusement, grâce au courage et à la prudence de Tibère, son fils adoptif. Le temple de la Paix alors resta fermé pendant plusieurs années, au moins cinq ans entiers. Tibère avait des talents pour la guerre, pour l'administration et la littérature : ce n'est pas le moment de stigmatiser les vices honteux qui souillèrent sa vie quand il fut maître de l'empire.

A cette époque naquit Jésus-Christ. L'Église, nous le savons, a toujours attaché de l'importance à ce fait de la paix universelle dans le monde à la naissance du Christ[1]. Le martyrologe romain, au 25 décembre, annonçant la Nativité du Sauveur, emploie ces expressions : *Tout l'univers étant en paix*[2]. Le cardinal Baronius n'a pas manqué d'illustrer ces expressions des commentaires les plus doctes et les plus remarquables. Saint Jérôme, avant lui, n'avait pas manqué de faire à ce sujet la même

1 Eo tempore natus est Christus, cujus adventum pax ista famulata est.

2 Toto orbe in pace composito.

observation, en termes d'autant plus saisissants qu'ils sont plus laconiques. « A la naissance du Seigneur, dit-il, toutes les guerres cessèrent[1]. » Saint Augustin également s'exprime ainsi : « Hérode régnant en Judée, à Rome le régime de la république étant changé, sous l'empire de César-Auguste, ce prince ayant pacifié l'univers, naquit Jésus-Christ[2]. »

Avouons-le, les écrivains sacrés n'ont pas regardé ces faits comme de grave conséquence. Les évangélistes n'y ont pas fait la moindre allusion. Au moment, en effet, où Auguste, déjà vieux, faisait fermer les portes du temple de Janus, l'empire pouvait jouir de la paix extérieure; mais à l'intérieur se manifestaient aux yeux les moins clairvoyants des signes de désorganisation prochaine et du plus déplorable affaissement moral. Alléguons seulement en preuve les mœurs dissolues de Julie, fille d'Auguste, que son père fut obligé à la fin de reléguer dans l'île Pandataire, sur les côtes de Campanie : Tibère la répudia et la laissa mourir de faim.

A quel moment, en obéissance à l'édit de l'empereur Auguste, Joseph alla-t-il se présenter devant

[1] Nascente Domino omnia bella cessaverunt. (In cap. II Is., ad verba illa vers. 4 : Non levabit gens contra gentem gladium, etc.)

[2] Regnante ergo Herode in Judæa, apud Romanos autem immutato reipublicæ statu, imperante Cæsare Augusto et per eum orbe terræ pacato, natus est Christus. (*De Civit. Dei* lib. XVIII, cap. XLVI.)

l'officier public pour faire inscrire son nom dans les registres du recensement, de même que ceux de Marie et de Jésus? L'Évangile n'en dit rien, et aucun historien n'en parle. Il ne tarda pas beaucoup sans doute; car, nous le savons d'ailleurs, les employés romains, comme, en général, tous les conquérants, n'étaient ni complaisants ni patients. Il est probable toutefois que ce fut seulement quelques jours après la circoncision. Alors, en effet, le père donnait un nom au fils, et ce nom, constaté légalement, prenait place dans la liste généalogique de la famille.

Évidemment le Christ, la sainteté même et source de toute sainteté, n'était pas soumis à la loi de la circoncision. Mais le Rédempteur, venu dans le monde pour accomplir la loi[1], n'hésita pas à verser les premières gouttes de son sang sous le couteau de la circoncision, le huitième jour après sa naissance. La loi mosaïque ne déterminait pas qui devait être le ministre de ce rite important qui imprimait dans la chair le signe extérieur de l'alliance divine et consacrait la noble prérogative de fils d'Abraham, héritier des promesses. En certaines circonstances la mère pouvait circoncire son fils; ainsi nous lisons dans l'Exode[2] que Séphora, épouse

[1] Non veni solvere legem, sed adimplere.
[2] Exod. IV, 24, 25.

de Moïse, le fit dans le désert. Le livre premier des Machabées nous apprend qu'au temps de l'impie Antiochūs les femmes juives agirent de même[1]. Depuis Abraham cependant, et à son exemple, c'était ordinairement le père qui pratiquait cette opération symbolique et douloureuse. Il se faisait entourer des principaux membres de sa famille et de ses voisins dans la chambre du nouveau-né, comme l'évangéliste le raconte pour saint Jean-Baptiste[2]. Selon le rite hébraïque, la circoncision ne se faisait ni dans le temple[3] ni dans la synagogue : elle n'appartenait pas au ministère sacerdotal[4]. L'imposition du nom était réservée au père, et se faisait, comme le reste de la cérémonie, en présence de plusieurs témoins et avec une certaine solennité. Conformément à la parole de l'Ange, saint Joseph lui donna le nom de JÉSUS, « nom au-dessus de tout nom, dit saint Paul[5], devant lequel tout genou doit fléchir au ciel, sur la terre et aux enfers. » — « Ce nom, ajoute saint Bernard, calme l'impétuosité de la colère, dissipe l'orgueil, guérit les blessures de la

[1] I Mach. I, 63.

[2] Luc. I, 59.

[3] La circoncision avait toujours lieu le huitième jour après la naissance. Elle aurait été pratiquée ordinairement en l'absence de la mère, puisque celle-ci, avant la purification, ne pouvait pénétrer dans le temple.

[4] Em. Gentilucci, *op. cit.*, p. 125, en note.

[5] Philip. II.

jalousie, éteint la flamme des passions, tempère la soif de l'avarice [1]. »

L'opinion la plus commune et la plus vraisemblable est que saint Joseph lui-même remplit cette douloureuse fonction de la paternité, en présence de la Vierge. Saint Éphrem le dit expressément [2]. Le savant Serry adopte cette opinion, appuyé sur l'autorité des Pères les plus anciens et les mieux instruits de l'antiquité ecclésiastique. « Dans l'ancienne loi, dit-il, ce ministère était réservé aux chefs de famille; les femmes en étaient chargées seulement par exception, en l'absence de leurs maris et contraintes par la nécessité [3]. »

Il n'est peut être pas inutile d'ajouter que l'enfant, durant cet acte pénible, était maintenu immobile par une main étrangère, afin que le ministre fût plus attentif à l'exact accomplissement du précepte de la loi. Ce dernier, en un sens, comme disent les scolastiques, pouvait être considéré comme ministre de la circoncision. Rien ne s'oppose, vu surtout les circonstances, que cette dernière fonction ne soit attribuée à Marie, qui offrit ainsi à Dieu les

1 Serm. in Cant.

2 Si non erat caro, quem ergo Joseph circumcidit? (Serm. *de Transfig.*, p. 41 edit. rom.)

3 In veteri lege eo ministerio viri capita familiarum pro more fungebantur; mulieres nonnisi extra ordinem absentibus viris, atque urgente necessitate. (Dissert. XXXIII, num. 4.)

prémices du sang de son divin fils et ses premiers tourments[1]? Cette explication paraît préférable à l'opinion qui prétend que la Mère de Dieu fut le ministre direct de cette pratique légale. Il ne répugne pas assurément que la Vierge, dont le courage et la force d'âme surpassaient de beaucoup les forces ordinaires de la nature, accomplît elle-même ce précepte émané de Dieu; plusieurs auteurs ecclésiastiques n'ont pas fait difficulté d'affirmer que les choses se passèrent de cette façon. Le point véritablement important à constater, c'est l'obéissance de Jésus et de ses parents aux prescriptions de la loi. Dieu, en effet, avait dit aux Israélites : « Vos enfants seront circoncis le huitième jour[2], » et il avait renouvelé le même précepte au livre du Lévitique[3].

1 Quis ergo vetat ne munus hoc Mariæ tribuas, ideoque eam offerentem scias Deo Patri primitias sanguinis et cruciatuum filii sui? (Tromb., col. 1,075.)

2 Infans octo dierum circumcidetur in vobis. (Gen XVII, 12.)

3 Levit. XII, 3.

CHAPITRE XX

SAINT JOSEPH A LA PRÉSENTATION DE JÉSUS AU TEMPLE ET A LA PURIFICATION DE MARIE

Les premiers temps de l'histoire évangélique ont été étudiés, à tous les points de vue, avec le plus grand soin, et illustrés de savants commentaires rédigés par les hommes les plus érudits. Quelques faits néanmoins, n'offrant en soi aucune difficulté, présentent toujours de l'obscurité quand on veut les classer suivant un ordre chronologique rigoureux. Il est très-difficile aujourd'hui, pour ne pas dire impossible, de reprendre ces mêmes travaux avec succès. Sans essayer même d'analyser ici leurs dissertations intéressantes, contentons-nous de suivre la chronologie adoptée par l'Église. Après le départ des mages, nous placerons la Présentation

de Jésus au temple et la Purification de la sainte Vierge.

Plus d'un historien sérieux pense et apporte de bonnes raisons à l'appui de son sentiment, que les mages arrivèrent à Bethléhem seulement après la purification de la Vierge-Mère, c'est-à-dire quarante jours après l'enfantement divin, conformément aux prescriptions de la loi mosaïque[1]. Les jeunes mères, en effet, chez les Israélites, étaient assujetties pendant sept jours à une sorte de reclusion sévère; elles ne pouvaient paraître au temple qu'au bout de quarante ou de quatre-vingts jours. Qui donc l'ignore? la Mère de Dieu ne pouvait en aucune manière être astreinte à la loi commune. La dignité du Fils de Dieu, la pureté sans tache de Marie, la foi de l'Église, la raison même, condamneraient quiconque serait tenté de soutenir une opinion contraire[2]. Il est certain cependant, puisque l'Évangile le rapporte expressément, que la Vierge-Mère se soumit sans répugnance à toutes les ordonnances de la loi de Moïse, offrant aux hommes en cela, comme en toutes choses, un parfait modèle de simplicité et d'abnégation. A l'exemple de toutes les mères en Israël, elle obéit humblement aux

[1] Luc. II, 22. — Levit. XII, 2-7.

[2] Non in Mariam duntaxat contumeliosam, sed et in Filium Dei, fides Ecclesiæ aversatur.

règlements du Lévitique, à commencer par l'isolement pénible et humiliant, qui ne pouvait durer moins de quarante jours.

Nous repoussons avec horreur l'interprétation d'un écrivain téméraire imaginant que le texte sacré fait allusion, en cette circonstance, plutôt à l'enfant Jésus qu'à sa mère, obligé par conséquent de supposer, sans le moindre fondement, que Jésus, dans la grotte de Bethléhem, ou en compagnie de saint Joseph, des bergers ou des mages, avait pu contracter une souillure légale[1]. A quoi bon s'arrêter un seul instant à une supposition si répugnante et si invraisemblable? Le contexte d'ailleurs ne saurait donner lieu au moindre embarras, puisqu'il fait mention de l'offrande de purification prescrite à toutes les nouvelles mères de la nation hébraïque. La tradition, en outre, n'a jamais été douteuse; la fête de la *Purification de la sainte Vierge,* mère de Dieu, remonte à la plus haute antiquité ecclésiastique.

Mais, dira-t-on peut-être, si Jésus-Christ et sa mère n'étaient assujettis, ni l'un ni l'autre, aux prescriptions légales, pourquoi saint Joseph, chef de la famille, parfaitement renseigné par l'intervention

[1] *Purgationis ejus,* dit saint Luc; αὐτοῦ, dit l'écrivain auquel nous reprochons sa témérité, et non αὐτῆς; mais toutes les éditions du texte grec le condamnent.

divine sur ce qui en était, a-t-il pu consentir à l'accomplissement des rites mosaïques, pénibles sans doute, mais encore plus humiliants pour l'un et pour l'autre? Les Juifs cependant, nous le savons par quantité de faits rapportés dans la sainte Écriture, étaient naturellement portés à être sévères pour la stricte observance de toutes les cérémonies constituant le fond de la religion de leurs pères. Joseph et Marie, ajouterons-nous, tenaient par des motifs supérieurs à rester, aussi longtemps que la Providence le voudrait, de parfaits observateurs des commandements divins. Les commentateurs de la Bible, personne ne l'ignore, ont allégué une foule de raisons mystiques en soi très-édifiantes, mais généralement peu historiques; faut-il l'avouer? même souvent peu vraisemblables, quoique fréquemment reproduites par les écrivains modernes.

Pourquoi encore, a-t-on demandé, Joseph se contenta-t-il d'offrir pour la Vierge le sacrifice des pauvres, surtout après avoir reçu les splendides offrandes des mages? L'or remis entre ses mains lui rendait facile et convenable l'offrande d'un agneau d'un an. Nous lisons dans l'ouvrage de Ch. Trombelli la longue énumération des explications données à ce sujet[1]. Une seule, à notre avis, mérite

[1] Dissertat. XXII.

d'être rapportée, quoique ce soit une simple hypothèse : l'or des mages, dans les desseins de Dieu et les prévisions de l'avenir, était destiné à faciliter à saint Joseph et à la Vierge le voyage en Égypte, et à leur rendre moins pénibles les premiers temps de leur séjour dans une région étrangère[1]. Telle est l'opinion soutenue dès les temps les plus reculés et admise dans les temps modernes par Marsile Ficin, Tillemont, Gori et plusieurs autres savants auteurs[2].

Ce serait le lieu de répéter les intéressants détails rapportés dans l'Évangile selon saint Luc à la *Présentation de Jésus au temple;* nous les avons reproduits tout au long dans l'*Histoire de la Vierge Marie*[3]. Nous nous arrêterons seulement sur quelques détails qui n'ont pu trouver place dans l'ouvrage ci-dessus cité, ou relatifs plus spécialement à Joseph. Les saints époux allèrent de Bethléhem à Jérusalem, malgré les dangers qui pouvaient les menacer, et qui les menaçaient en réalité, surtout depuis le passage des mages à Jérusalem, d'autant plus, on le comprend aisément, que les espérances non dissimulées de la nation étaient un grief que le tyran Hérode ne pouvait oublier. Durant le trajet, Marie

1 Quibus aucti Ægyptium iter sine grandi incommodo suscipere ac peragere potuerunt. (*Summ. aur.* t. I, col. 1143.)

2 *Ibid.*

3 Ch. XIII, p. 202-213.

porta l'Enfant entre ses bras. Une mère pouvait-elle agir autrement? Elle ne consentit à partager avec personne ce précieux fardeau. Le long de la route, assez déserte en cette saison de l'année, nul sans doute ne fit attention aux pieux voyageurs se dirigeant modestement vers la cité sainte. Aux yeux du vulgaire, c'était un spectacle que l'on voyait fréquemment, pour ne pas dire tous les jours. Mais sous les portiques du temple la gloire du Fils de Dieu devait éclater pour la première fois, non pas, comme plus tard, aux acclamations répétées des enfants criant : Hosanna! hosanna au fils de David! Ce fut un triomphe moins bruyant, plus intime, s'il est permis de parler ainsi, mais non moins expressif et touchant. Le vieillard Siméon attendait la venue du Messie, *la consolation d'Israël;* une révélation céleste[1] lui avait appris qu'il ne sentirait pas les tristes atteintes de la mort avant d'avoir contemplé le Christ, le Sauveur, *la gloire du peuple d'Israël.* Ce premier hommage public rendu à la divinité de Jésus-Christ fut pour Marie le premier signal de cruels déchirements pour son cœur de mère : Siméon lui prédit que son âme serait transpercée d'un glaive de douleur, allusion évidente aux peines amères de la Passion et à la mort sanglante de la croix.

[1] Et responsum acceperat a Spiritu sancto non visurum se mortem nisi prius videret Christum Domini. (Luc. II, 16.)

Anne la prophétesse, fille de Phanuel, prit part à l'allégresse et aux vœux suprêmes du saint vieillard. La sainte Écriture nous les représente l'un et l'autre comme avancés en âge; leurs vœux, leurs aspirations étaient pleinement satisfaits. Après avoir vu le Sauveur, l'avoir pris dans leurs bras, l'avoir serré contre leur poitrine, que pouvaient-ils encore désirer ici-bas? Ils ne demandaient qu'à descendre en paix dans la tombe. Aussi saint Augustin, par une expression digne des siècles de foi, appelle-t-il ce vénérable vieillard *couronné*[1], suivant un mot admirable de l'Écriture, parce qu'il était prêt à monter au ciel recevoir *la couronne de vie*[2].

L'évangéliste termine son récit en disant que Siméon les bénit[3]. Quelques auteurs en ont voulu, par induction, conclure qu'il appartenait à la race sacerdotale d'Aaron. Cette opinion cependant ne semble pas suffisamment fondée, et le savant Hyacinthe Serry, dans son *Histoire de la sainte famille,* fait remarquer que le martyrologe romain n'en fait pas mention[4].

A ces scènes évangéliques si imposantes assistaient Joseph et Marie. L'écrivain sacré ajoute cette réflexion : « Son père et sa mère étaient dans l'ad-

1 Sermo XIII *de Temp.;* alias, XII *de Nativitate.*
2 Coronam vitæ. (Jacob. I, 12.)
3 Et benedixit illis Simeon. (Luc. II, 34.)
4 Martyr. rom., *ad diem octav. octobris.*

miration des choses qui étaient dites de Jésus[1]. » Il faut tâcher, dit Bossuet, de comprendre cette admiration et, s'il se peut même, de la définir. « C'est, si je ne me trompe, dit l'évêque de Meaux, un sentiment intime de l'âme, qui, pénétrée et surmontée de la grandeur, de la magnificence, de la majesté des choses qu'elle entend, après peut-être quelque effort tranquille pour s'en exprimer à elle-même la hauteur, reconnaît enfin qu'elle ne peut pas même concevoir combien elles sont incompréhensibles, supprime toutes ses pensées, les reconnaissant toutes indignes de Dieu, et, craignant de les dégrader en tâchant de les estimer, demeure en silence devant Dieu sans pouvoir dire un seul mot, si ce n'est peut-être avec David, qui s'écrie : *Tibi silentium laus:* « Le silence est votre louange[2]. » C'est encore ce que voulait dire David : « Seigneur, que votre nom est admirable par toute la terre, parce que votre magnificence est élevée au-dessus des cieux[3] ! Les cieux des cieux ne peuvent pas vous comprendre[4]. » Il n'appartient qu'à vous seul de vous louer. Ainsi mon âme, étonnée, confuse, interdite, demeure en silence devant votre face. Son

[1] Et erat pater ejus et mater mirantes super his quæ dicebantur de illo. (Luc. II, 33.)

[2] Psalm. LXIV, 2.

[3] Psalm. VIII, 6.

[4] III Reg. VIII, 27.

étonnement se tourne en amour, mais dans un amour éperdu qui, sentant qu'on ne peut pas même vous aimer assez, se perd dans vos immenses grandeurs comme dans un abîme qui n'a point de fond, et comme une goutte d'eau dans l'Océan[1]. »

[1] Bossuet, *Élév.*, XVIIIe sem., XIe élév.

CHAPITRE XXI

PRÉMICES DES MARTYRS. — MASSACRE DES ENFANTS DE BETHLÉHEM

Joseph, nous venons de le voir, conduisit à Jérusalem Jésus et Marie, sans redouter comme imminent le péril auquel la vie de Jésus était exposée. Les cérémonies s'accomplirent au temple sans précipitation; les expressions du texte de saint Luc le donnent assez à entendre. Après quoi la sainte famille revint en Galilée, dans la ville de Nazareth[1]. Hérode cependant était loin d'être tranquille. Furieux d'avoir été trompé par les mages, qui étaient retournés chez eux sans passer par Jérusalem, comme ils l'avaient promis, l'avenir lui apparaissait sous des couleurs lugubres; son trône, mal affermi, malgré

[1] Et ut perfecerunt omnia secundum legem Domini, reversi sunt in Galilæam, in civitatem suam Nazareth. (Luc. II, 39.)

un règne déjà long, lui paraissait chancelant. Comme tous les ambitieux satisfaits, Hérode était jaloux du pouvoir, décidé à ne reculer devant aucune mesure violente pour s'en assurer la possession tranquille. « Heureux, pendant la première partie de son règne, dans toutes les guerres où il fut engagé, il bâtit des villes magnifiques, reconstruisit le temple avec d'incroyables travaux, creusa des ports, étendit et activa le commerce de ses peuples, répandit autour de lui des largesses dont le chiffre et les détails étonnent, et parvint à éblouir Auguste lui-même par son faste, disons aussi par son habileté. Prince abominable d'ailleurs, fourbe, cruel à mesure qu'il s'élève, débauché au delà de toute limite, vrai païen dans sa conduite, meurtrier de sa femme et de ses enfants, tyran sans conscience, qui massacre pour un signe, condamne au glaive pour un soupir, établit autour de lui le système de la plus lâche délation[1]. » Son imagination frappée ne tarda pas à porter ses appréhensions au comble. Alors germa dans son cœur le projet le plus affreux, le meurtre des enfants de Bethléhem et des environs[2].

1 M. l'abbé V. Postel, article *sur l'Histoire d'Hérode, roi des Juifs,* par M. de Saulcy, *Bibliogr. cath.,* t. XL, p. 143.

2 Le meurtre des enfants eut lieu vers le milieu du mois de février, peu de temps après la présentation de Jésus au temple. (Sepp, t. I, p. 107.)

Ce projet, mis à exécution, est un des crimes les plus horribles qui souillent les annales de l'histoire. Faut-il s'étonner si, dans les temps anciens, quelques écrivains hostiles à la religion chrétienne, et, dans les temps modernes, des auteurs hétérodoxes l'ont révoqué en doute et même l'ont nié absolument? Des protestants, toujours enclins à soutenir les opinions paradoxales, du moment qu'elles sont contraires à la croyance de l'Église catholique, ont prétendu qu'en ce point historique spécial il faut s'en rapporter à Josèphe; et, comme cet historien garde à ce sujet un entier silence, ils ont pris le parti de nier. Ne pouvant s'arrêter en si beau chemin de réforme, ils ont osé avancer que les chrétiens ont fait subir aux Évangiles plus de cinquante interpolations plus ou moins graves, notamment en ce qui concerne le massacre des Innocents.

Cette narration pourtant, comme l'ont démontré les plus savants critiques, appartient certainement au texte authentique de saint Matthieu; ceux qui l'ont contesté allèguent seulement des objections vagues, sans s'appuyer sur des preuves positives. Dès l'époque la plus reculée, en effet, ce fait a été rapporté par une foule d'auteurs et même par ceux qui professent la plus violente hostilité contre la religion de Jésus-Christ. Ces derniers, au milieu de leurs blasphèmes, insultent au Sauveur, obligé, disent-ils, de prendre la fuite, et de se retirer en

Égypte pour se soustraire aux desseins pervers d'un faible mortel. N'est-ce pas une allusion évidente au récit évangélique? L'impie Celse, au IIe siècle, l'a lu certainement de la même manière que nous le lisons aujourd'hui. Consultez les versions les plus anciennes des livres du Nouveau Testament, soit de l'Orient, soit de l'Occident, vous y trouverez décrit le massacre des enfants de Bethléhem. On connaît bien le texte des versions antiques, syriaque, copte, éthiopienne, arabe, etc. Si l'on a plus de confiance dans les manuscrits anciens, la plupart ont été compulsés; tous en ce point sont parfaitement d'accord.

Les arguments positifs ne nous manquent pas; ils abondent. Les saints Pères et les monuments ecclésiastiques des premiers âges confirment tous la véracité de saint Matthieu; ils prouvent du moins que l'Évangile qui porte son nom n'a point été altéré. Saint Irénée, faisant mention du massacre des Innocents, dit qu'il se reporte aux divines Écritures : allusion claire au texte de l'unique évangéliste qui en ait parlé[1]. Origène est plus explicite dans les louanges qu'il accorde à ces jeunes enfants, qui cueillirent la palme du martyre pour le nom du Seigneur[2]. Tertullien, saint Cyprien, Eusèbe

[1] Iren. *contra Hæres.* lib. III.

[2] Illi pueri num tibi videntur in puerili agone coronati, qui apud

donnent les témoignages les plus significatifs [1]. Nous ne les copions pas ici, et nous ne voulons pas en invoquer un plus grand nombre [2], tant l'antiquité est unanime en ce point. Nous croyons être en droit d'en tirer une conclusion contre les mensonges historiques si goûtés d'une certaine école.

Cet acte de férocité, d'ailleurs, n'est-il pas en tout conforme à ce que l'histoire nous apprend de la cruauté d'Hérode? Josèphe, il est vrai, n'a pas rapporté ce fait; mais il ne faut pas oublier que, pour cette partie de son histoire, il suit pas à pas les écrits de Nicolas de Damas; cet historien courtisan s'imaginait sans doute que l'histoire pouvait être une longue flatterie envers les hommes du pouvoir, quand on en pouvait espérer bonne récompense de sa servilité. Josèphe ne nous a-t-il pas transmis assez d'autres faits non contestés propres à nous faire apprécier le caractère et les mœurs de ce prince soupçonneux, que des chroniqueurs ont avec raison comparé à un animal impétueux et altéré de sang? « L'usurpateur, dit un critique moderne, fit périr l'un après l'autre

Bethlehem a bimatu et infra, pro Domini nomine palmam cepere martyrii. (Homil. IV, in psalm. XXXVI, num. 2, ad vers. 24.)

[1] Tertul. *ad Valentin.* cap. II. — S. Cyprian. Epist. LVI, al. LVIII. — Euseb. *Hist. eccles.* cap VIII.

[2] On peut consulter : Barthélemy de Trente, *Vita sanctorum Innocentium.* — Ansaldi, *Herod. infanticid.*

les membres de la famille royale qui pouvaient inquiéter son ambition. Sa femme, qu'il aimait avec passion, fut mise à mort dans un accès de colère, puis trois de ses fils, des parents, des amis, des généraux; les soulèvements du peuple furent étouffés dans le sang. »

Dans son livre intitulé *Saturnales*[1], en grande partie composé d'anecdotes satiriques et mordantes, Macrobe raconte que l'empereur Auguste, ayant entendu parler du meurtre des jeunes enfants de Bethléhem et de la froide barbarie d'Hérode, qui n'avait pas épargné son propre fils, avait dit hautement : « Il vaut mieux être le porc d'Hérode que son fils. » Le mot a été nié; il est pourtant assez vraisemblable[2].

On a donné aussi comme motif du silence de Josèphe le petit nombre des victimes égorgées à Bethléhem. Il paraît certain, en effet, que ce nombre fut peu considérable, et Baronius en donne la raison : ce savant homme pense que le tyran Hérode avait destiné à la mort les enfants seulement nés à l'époque de l'apparition de l'étoile aux mages; c'était à cause de cela qu'il avait interrogé soigneusement les mages. Quel intérêt pouvait-il avoir à comprendre dans l'arrêt fatal les enfants nés plus

[1] Lib. II, cap. IV.

[2] Vid. Huet, *Démonstration évang.*, démonstr. IX, ch. XV.

tard[1]? Nous croyons, avec la plupart des historiens, qu'il était impossible d'en fixer le nombre[2]. Au temps de la naissance de Jésus-Christ, Bethléhem est désignée comme une *petite ville,* un *bourg,* une *bourgade*[3]. Aussi, tenant compte de la remarque du cardinal Baronius, le docteur Sepp a-t-il supputé que le nombre des enfants immolés par les satellites d'Hérode pouvait monter de soixante à soixante-dix. Saint Grégoire de Tours, après avoir dignement célébré la gloire des nombreux martyrs de Lyon, s'écrie : « O Bethléhem, le nombre de tes martyrs dépasse peut-être celui de nos martyrs[4] ». Prudence et Sedulius, tous deux poëtes, parlent de mille; mais ce chiffre, en style poétique, représente probablement un nombre indéfini [5]. Les Bollandistes rejettent parmi les autres

1 Illud *secundum tempus* non esse referendum ad id, quod Matthæus dixerat, *a bimatu,* sed ad illud potius quod subdit, *et infra;* sicque evangelistam significare voluisse eo cædis edicto non includendos eos, qui geniti essent post Christum natum, et stellam visam a magis, quorum nulla potest esse suspicio : atque ita voluisse cædendorum puerorum terminum esse secundum tempus quod exquisierat a magis. (Ad ann. Christi I, num. 33.)

2 Serry, *Exercitat.* XXXIX, num. 3. « Quel fut ce nombre? Nous l'ignorons; et D. Calmet, qui écrivait avant nous, est obligé de faire la même déclaration. »

3 Oppidulum, vicum, exiguum viculum.

4 Hist. Franc. lib. I, cap. XXIX.

5 Caterva matrum personat
Collisa deflens pignora,

fables des Grecs le nombre de quatorze mille [1].

La sainte Église regarde ces petits enfants comme martyrs, parce qu'ils ont eu la gloire de mourir pour Jésus-Christ. « Oui, s'écrie saint Pierre Chrysologue, ils sont véritablement martyrs de la grâce; ils confessent par le silence, ils combattent sans le savoir, et, sans le savoir, ils sont vainqueurs et couronnés. » Prudence chante poétiquement : « Salut, fleurs des martyrs, vous que sur le seuil même de la lumière l'ennemi du Christ a frappés, comme un tourbillon enlève les roses naissantes. Vous, première hostie du Christ, troupeau de tendres victimes, au pied même de l'autel, dans votre simplicité, vous jouez avec les palmes et les couronnes. » Si l'on demande pour quel motif ils ont été couronnés, nous répondrons avec saint Bernard : « Qu'on demande à Hérode pour quel motif il les fit tuer; et, puisque la méchanceté de ce roi impie les tua à la place du Christ, l'infinie bonté du Rédempteur devait leur accorder une couronne bien méritée, car ils mouraient à sa place [2]. »

Quorum tyrannus millia
Christo sacravit victimam.

(Hymn. *de Christo ab Incarnat. ad Ascens.*, etc., stroph. 10.)

[1] Bollandus, t. I, mensis maii, p. 57, asserit istum quatuordecim millium infantium occisorum numerum ad cæteras Græcorum fabulas esse adjiciendum.

[2] Gentilucci, *Vie de la très-sainte Vierge*, p. 141. Note au ch. VIII.

On a demandé si la cruauté d'Hérode fit rechercher, pour le mettre à mort, saint Jean-Baptiste, né depuis quelques mois. Nous ne répèterons pas tout ce qui a été dit à ce sujet, d'autant plus que les écrivains ont trop consulté les Évangiles apocryphes. La nativité du précurseur de Jésus, accompagnée de tant de prodiges, était connue probablement de ce prince ombrageux; mais les mages n'avaient pas été dirigés vers les montagnes de la Judée : ils n'avaient rien à y chercher dans le but de leur voyage. Tout le monde savait que le roi nouveau-né des Juifs n'était pas de la race sacerdotale d'Aaron, et les mages aussi bien que les autres.

En ordonnant le massacre des Innocents, Hérode crut sans doute raffermir son trône et pouvoir braver l'avenir. Il oubliait que Dieu se rit des vains projets des hommes. Quand Pharaon vouait à la mort les enfants d'Israël, Moïse seul fut sauvé des eaux. Hérode en veut à la vie du Christ; mais l'heure n'est pas venue où le Sauveur doit répandre son sang pour notre salut.

Le crime d'Hérode eut un douloureux retentissement dans tout le pays d'Israël. Saint Joseph et la sainte famille n'y étaient pas en sûreté. L'évangéliste nous le dit clairement : Hérode pouvait y faire rechercher l'Enfant pour le perdre[1]. La Galilée, en

[1] ... Herodes quærat puerum ad perdendum eum. (Matth. II, 13.)

effet, à cette époque faisait partie des États du monarque étranger, qui les tenait de la politique romaine, communément peu généreuse, comme l'avenir ne tarda pas à le démontrer. Saint Joseph ne resta pas longtemps plongé dans l'inquiétude. La nuit un ange lui ordonna de prendre l'Enfant avec sa mère et de fuir en Égypte, l'avertissant d'y rester jusqu'à ce qu'il lui dît de revenir. Sur-le-champ saint Joseph obéit : son départ eut lieu cette même nuit; ainsi l'enseignent la plupart des docteurs et des commentateurs.

Admirons la parfaite obéissance de saint Joseph. Il ne s'enquiert pas de l'heure du retour; il se met en route aussitôt, sans se plaindre, préoccupé uniquement de soustraire Jésus et Marie à la rage d'un tyran dont les projets homicides s'étaient assez montrés.

CHAPITRE XXII

LA SAINTE FAMILLE EN ÉGYPTE

En tout temps, lorsque les habitants de la Palestine furent en proie à quelque calamité ou à quelque péril public, ils tournèrent les yeux vers l'Égypte. Plusieurs fois les Juifs trouvèrent un refuge assuré sur les bords du Nil. Notez que cet asile ne fut pas ouvert seulement à des individus : des bandes nombreuses, forcées de s'expatrier, y établirent de véritables colonies. A la suite des désastres causés par la guerre sans pitié de Nabuchodonosor et de la transportation des Israélites à Babylone, beaucoup de familles s'enfuirent en Égypte; et quand l'impie Antiochus fit souffrir aux Juifs fidèles une cruelle persécution, préférant l'exil

à l'apostasie, grand nombre encore de familles n'hésitèrent pas à s'exposer aux privations et à toutes les misères d'un lointain voyage. Au centre principal de l'émigration judaïque, Onias, fils du grand prêtre de ce nom, avec la permission de Ptolémée Philométor, avait entrepris de construire un temple. On vit alors s'élever à Léontopolis un édifice religieux splendide qui le cédait de peu en magnificence au temple de Jérusalem. A l'époque des guerres entre Hyrcan et Aristobule, grand nombre de Juifs étaient allés rejoindre leurs compatriotes. A Héliopolis, la colonie juive s'organisa de bonne heure. Grâce à cet esprit industrieux et patient qui caractérisa toujours les Juifs disséminés au milieu des nations étrangères, elle devint florissante. Il s'y forma des groupes divers, selon la variété des professions, à la manière des corporations du moyen âge[1].

L'Évangile et la tradition ne nous apprennent rien sur la manière dont la sainte famille accomplit ce long voyage. On conçoit aisément l'émotion pénible de Marie adressant ses adieux à la paisible maison de Nazareth, emportant son fils nouveau-né avec ces douces précautions que comprend si bien le cœur d'une mère. Elle était portée par l'humble monture qui récemment l'avait conduite à Beth-

[1] Voy. Sepp, *Vie de N.-S. J.-C.*, p. 192.

léhem et ramenée en Galilée. Saint Joseph, dans sa prévoyance, avait également confié au pacifique animal le pauvre bagage et les provisions indispensables aux voyageurs; lui-même suivait à pied, un bâton à la main. Avec une prudence inspirée par la sollicitude avec laquelle il veillait sur le précieux dépôt qui lui avait été confié, il prenait les chemins les moins fréquentés et évitait l'approche des villes. Nul doute qu'il choisit la route la plus courte, et que, sur la lisière du désert, il aura cherché à se joindre à quelque caravane se dirigeant vers l'Égypte. Au lieu de se lancer à travers les déserts de l'Arabie Pétrée, dont la traversée fut toujours difficile et dangereuse, pourquoi n'aurait-il pas préféré la voie commune que suivent encore les voyageurs, longeant les rivages de la Méditerranée et pénétrant en Égypte au-dessus de la mer Rouge, non loin des lacs salés, à cet endroit où le génie moderne a creusé ce gigantesque canal destiné à la jonction des deux mers? Nous savons que l'on montre, sur les flancs de la montagne sainte du Sinaï, à une grande hauteur, une caverne où l'on prétend que se reposa la sainte famille durant son voyage; mais cette indication n'a aucune vraisemblance. On ne saurait dire que c'est une tradition; c'est à peine, sur les lieux, une rumeur populaire. Nous n'en dirons pas autant d'un lieu voisin d'Hébron, où l'on soutient que nos augustes voya-

geurs s'arrêtèrent quelques instants. Cette opinion est d'autant plus probable, que la plupart des caravanes allant en Égypte font une halte non loin de là.

Nous ne saurions donner une idée plus juste de la longue pérégrination de nos saints voyageurs, qu'en copiant quelques lignes empruntées à un voyageur moderne; celui-ci suivit vraisemblablement le même chemin, toujours fréquenté dès la plus haute antiquité. Il traversait le désert à peu près dans la même saison de l'année, peu de temps avant le retour du printemps, avec cette différence seulement qu'il allait d'Égypte en Judée, du Caire à Jérusalem[1].

« Le départ avait été fixé au 4 avril.

« En passant près de l'Abbassieh, splendide palais élevé sur la limite du désert par Abbas-Pacha, notre caravane s'augmenta de deux nouveaux venus. C'était un ménage indigène qui se rendait à El-Arish. Le mari se nommait Mohammed; à sa figure plate et osseuse, à son front légèrement déprimé, à ses lèvres épaisses, à sa physionomie rampante, on reconnaissait un rejeton de la race égyptienne, abâtardie par quarante siècles d'esclavage.

[1] Les *Églises de Terre-Sainte*, introduction, par M. le comte Melchior de Vogüé. Nous avons déjà cité de courts passages de ce livre dans notre *Histoire de la Vierge Marie;* notre emprunt cette fois sera plus considérable.

Fatonah, son épouse, était drapée à l'antique dans les larges plis de son vêtement bleu, et lorsque les mouvements du chameau dérangeaient son voile noir, on retrouvait sur sa figure, insignifiante du reste, un souvenir des bas-reliefs pharaoniques et ce type qui, dans l'antique Égypte, caractérisait la race indigène. Ces deux descendants des fils du soleil allaient remplir une fonction modeste à la douane d'El-Arish.

« La première journée se passa tout entière à côtoyer la vallée du Nil, sur la lisière du désert. On sait que la ligne de séparation est parfaitement marquée par la nature : partout où les hautes eaux du Nil peuvent atteindre, elles apportent avec elles la végétation et la fécondité; partout, au contraire, où elles ne versent pas leur tribut annuel, la terre est frappée de mort, de stérilité : c'est le désert. La limite des terrains cultivés suit la ligne sinueuse de l'eau qui cherche son niveau, et l'on voit le curieux phénomène de la juxtaposition, sans aucune transition, de terres d'une fertilité proverbiale et d'un sable dénué de toute végétation. Comme pour respecter ce sol précieux et ne rien enlever à la culture, nous cheminions dans le sable; à notre gauche s'étendaient les plaines verdoyantes du Delta, à droite la vue était arrêtée par des ondulations sablonneuses. Tantôt nous passions près d'un village entouré de palmiers; tantôt, quittant les

bords des champs, nous traversions ces petits monticules de sable.

« Le soir, à nuit close, nous arrivions dans la ville de Belbeis et nous cherchions un asile dans le khan public, misérable construction de terre. Il était tard. Nous nous hâtâmes de nous étendre sur nos tapis, et de nous préparer par le sommeil aux fatigues du lendemain.

« C'était la dernière nuit que nous devions passer sous un toit; dès le lendemain nous entrions en plein désert. Quatre jours de marche nous séparaient d'El-Arish. Ces quatre jours se ressemblèrent invariablement : le programme de la journée fut exactement suivi et resta le même jusqu'à la fin du voyage. Chaque matin, dès que l'aube commençait à blanchir l'horizon iduméen, nous nous levions au bruit rauque des chameaux, qui saluaient de leurs gloussements plaintifs l'aurore naissante. Un vent froid soufflait sur le désert et bruissait à travers les herbes humides; tout ruisselait de rosée, notre tente était mouillée comme après la pluie.

« Nous étions en route aux premiers rayons du soleil, et nous marchions sans interruption, par une chaleur assez forte, jusqu'à l'heure où, le soleil disparaissant à l'occident, l'ombre ramenait la fraîcheur.

« Fort peu d'incidents suspendaient la monotone régularité du voyage. Tantôt c'était la rencontre

d'une tribu nomade; tantôt c'était la vue des lacs salés, ou bien une halte auprès d'un puits. L'arrivée au puits, c'est l'événement principal de la vie du désert. Le puits, pour la caravane haletante, c'est la vie; pour la tribu nomade, c'est la richesse, la seule condition d'existence; aussi, depuis Lot jusqu'à nos jours, les querelles qui ont ensanglanté le désert n'ont eu souvent d'autre origine que la possession disputée d'un puits.

« Longtemps avant d'arriver à celui que nous devions rencontrer, nos chameaux, qui n'avaient pas bu depuis trois jours, pressèrent le pas, soit par instinct, soit par habitude, et se dirigèrent d'eux-mêmes vers une petite touffe de palmiers qui se détachait au milieu de la plaine. Là, dans une légère dépression du sol, était le puits, c'est-à-dire un trou carré de huit à dix pieds de profondeur, tapissé intérieurement de pièces de bois et rempli à moitié d'un liquide verdâtre provenant, non de sources vives et permanentes, mais de l'eau des pluies descendue des collines avoisinantes à travers les couches sablonneuses du terrain.

« Le désert n'avait plus pour nous l'attrait de la nouveauté : nous avions parcouru bien des déserts depuis Palmyre jusqu'aux sables brûlants de la Nubie, et, quant à la vie nomade, nous l'avions pratiquée beaucoup plus confortablement pendant des mois entiers. Du reste, parmi tous les déserts que

j'ai vus, le *moins désert* est celui dans lequel nous nous trouvions. On n'y rencontre que très-rarement ce sable nu et sans végétation qui baigne comme une mer le pied des colonnes de Tadmor et la base des pyramides de Memphis; presque partout le sol est recouvert d'une herbe haute, recherchée des chameaux, et d'un arbuste particulier, dont les branches, chargées d'un feuillage épineux, rampent en longues traînées. Souvent aussi, dans des régions qui avaient conservé l'humidité de l'hiver, le printemps avait fait éclore en abondance les fleurs les plus variées. Je retrouvais avec étonnement et avec joie toute la flore de nos prairies : les pâquerettes, les boutons d'or, les crocus, et une multitude infinie de jacinthes sauvages répandues à perte de vue sur un tapis de verdure. A côté de ces délicatesses de la nature, il y avait le majestueux spectacle du désert, dont nous ne pouvions parfois nous empêcher de jouir, malgré les ennuis du chemin. C'est surtout aux deux extrémités du jour qu'il revêt sa plus brillante parure et excite le plus l'admiration. Le matin, quand un soleil radieux inonde l'espace de lumière et fait scintiller comme des pierres précieuses les gouttes de rosée suspendues à chaque brin d'herbe, le soir, quand l'horizon est embrasé et le ciel nuancé, comme une palette éclatante, des teintes les plus fines et les plus variées, il y a dans la contempla-

tion silencieuse de l'immensité quelque chose qui remue profondément les fibres du cœur. Jouissance intime, d'autant plus vive qu'elle est moins définie, qu'elle s'adresse à la partie immortelle de notre nature, l'émeut, la détache de la terre, et l'élève vers le Créateur; émotion mystérieuse qu'enfantent la vue des espaces sans bornes, l'isolement en pleine mer, la rêverie sous un ciel étoilé, le contact enfin de tout ce qui donne une idée, même imparfaite, de l'infini.

« La contrée la plus aride, la plus désolée que nous ayons rencontrée dans cette traversée, est celle qui entoure El-Arish. Les quelques maisons ou cabanes qui composent cette petite ville, et la forteresse de maçonnerie blanche qui la domine, sont plantées au milieu d'une plaine de sable fin et doré semblable à celui de l'Égypte; le regard ébloui ne rencontre aucune verdure, si ce n'est un petit bois de palmiers situé à une certaine distance, non loin de la mer.

« Le lendemain, à l'heure ordinaire, nous étions de nouveau en marche. Les quatre derniers jours se passèrent sans incidents; pendant les deux premiers nous avions suivi le bord de la mer, derrière une ligne de dunes qui nous en cachait la vue, mais qui laissait arriver jusqu'à nous le bruit régulier des vagues qui frappaient le rivage. Au désert proprement dit avaient succédé

de grands pâturages fréquentés par les tribus nomades.

« Le soir du même jour nous campions au pied de deux colonnes de granit gris, isolées sur un petit mamelon au milieu de la plaine. Ces ruines, restes d'un temple romain, marquent l'emplacement de l'antique ville de Raphiah. On sait que le nom de cette bourgade a été conservé par l'histoire depuis la célèbre bataille dont elle fut le théâtre. C'est dans les plaines qui l'environnent qu'en l'année 216 avant Jésus-Christ, le roi Antiochus le Grand vit pour la première fois la fortune trahir ses armes, avant que l'intervention de Rome dans les affaires de l'Orient l'eût habitué aux revers. Au moment d'envahir l'Égypte, il fut repoussé avec perte par Ptolémée Philopator et par sa sœur Arsinoé, dont la présence sur le terrain du combat contribua beaucoup à la victoire. Il est heureux que ces deux colonnes, seuls vestiges de la cité, en aient fixé l'emplacement. Les Arabes leur donnent encore le nom de Rafieh.

« Le lendemain nous traversions la ville de Gaza; nous passions, sans pouvoir les visiter, près des ruines d'Ascalon, nom célèbre dans l'antiquité, mais plus encore par les souvenirs des croisades. Nous étions enfin en Palestine. »

Ainsi, avec une activité toute française, M. le comte de Vogüé était allé en dix jours du Caire à

Jérusalem. Aujourd'hui, comme jadis, avec cette gravité et cette lenteur qui caractérisent les Orientaux, il ne faut pas moins de vingt à trente jours communément pour parcourir le même trajet. Le lecteur, nous n'en doutons pas, aura découvert quelques traits d'analogie entre cette course rapide et le voyage lent et posé que dut faire la sainte famille. En faisant une station sur les bords du torrent d'Égypte, à l'endroit connu maintenant sous le nom d'El-Arish, elle parcourut très-probablement la partie du désert que l'écrivain français a décrite d'une manière si pittoresque. Certainement saint Joseph n'était guère en état de traverser le désert avec les ressources et le *confortable* des voyageurs modernes. Faut-il cependant, comme les naïves légendes du moyen âge, faire intervenir continuellement et d'une manière sensible des anges chargés de veiller, durant le voyage, à tous les besoins de Jésus et de sa sainte mère? N'est-il pas plus convenable, à l'imitation des Pères, de penser que Jésus et Marie furent soumis, dans les circonstances ordinaires de la vie, aux conditions communes de l'humanité?

Arrivé sur la terre d'Égypte, saint Joseph, selon une tradition respectable, se fixe à Mataréa (*Matarieh*), petite ville appelée encore Matarès ou Matharée, à six milles du Caire, et près de l'ancienne Héliopolis, dont c'était presque un faubourg. Quel-

ques auteurs ont dit qu'il s'était retiré à Hermopolis, dans la haute Égypte; d'autres encore, qu'il avait préféré le séjour d'Alexandrie, ville florissante, où les Juifs étaient fort nombreux et possédaient une synagogue longtemps renommée; d'autres, enfin, qu'il ne s'arrêta dans aucune ville, embrassant la vie nomade comme offrant plus de sécurité. Il faut l'avouer, l'histoire ne nous apprend rien de certain à ce sujet. Nous adoptons, comme opinion la plus probable, celle que nous avons mentionnée en premier lieu. Nous savons positivement d'ailleurs, non-seulement par le témoignage des écrivains, mais surtout par les monuments de l'archéologie arrivés jusqu'à nous, que l'industrie travaillait quantité d'objets en bois d'un usage général [1]. Les plus simples garnissaient les maisons communes; les plus riches, avec incrustations d'ivoire ou de métal, faisaient l'ornement des palais. Beaucoup de meubles étaient façonnés en bois de cèdre ou en bois inaltérable provenant des oasis du désert. Du temps de Moïse, les Israélites sortis d'Égypte, et traversant la presqu'île du Sinaï, connaissaient bien ces arbres et savaient en tirer parti. Sans nul doute saint Joseph parmi ses compatriotes trouva facilement à utiliser ses connaissances pratiques, et pourvut ainsi aux besoins modestes de sa famille.

[1] Voy. *Égypte ancienne*, par M. Champollion-Figeac.

Nous devons insister sur ce dernier fait, d'autant plus que tous les Pères de l'Église primitive rappellent en toute occasion la persévérance de saint Joseph et son application au travail. Jamais son courage ne faiblit; jamais il ne manqua à son titre de protecteur et de nourricier de la sainte famille. Nous ne saurions admettre l'opinion de ceux qui prétendent « que le dénûment de la sainte famille fut quelquefois si grand que la très-sainte Vierge se vit forcée de mendier de porte en porte[1]. » Aucun écrivain ancien ne parle de ce fait. Certainement la tendresse maternelle de Marie n'eût pas hésité à recourir à cette pénible ressource, forcée par la nécessité. La sainte Écriture, d'ailleurs, nous représente la mendicité comme une punition[2], et le Deutéronome engage les Israélites à ne laisser aucun de leurs frères tomber dans cette extrême détresse[3]. Le Sauveur, en venant habiter parmi les hommes, a consenti à porter toutes nos misères. Avant sa vie publique il partagea les labeurs obscurs de saint Joseph, son père nourricier : l'Évangile nous donne assez à entendre qu'il recourut uniquement au travail pour fournir aux exigences d'une position humble selon les idées du monde.

Joseph et Marie étaient résignés à la volonté

[1] Gentilucci, *Vie de la très-sainte Vierge*, p. 145.

[2] Psalm. CVIII, 10. — Prov. XX, 4.

[3] Deut. XV, 4.

divine. Auraient-ils pu cependant oublier la terre natale? Leur pauvre maisonnette de Nazareth avait pour eux plus de charmes que les pyramides et les pylores de l'Égypte. Deux ans à peine s'étaient écoulés depuis leur arrivée sur les bords du Nil, lorsque l'Ange apparut à saint Joseph et lui dit de retourner dans la terre d'Israël. « Ceux qui voulaient attenter aux jours de l'Enfant sont morts[1]. » — « Fuyez en Égypte, » *fuge in Ægyptum*, ainsi l'Ange avait d'abord parlé à saint Joseph. Maintenant, remarque saint Jean Chrysostome, il lui tient un autre langage : « Allez dans le pays d'Israël. » Le retour ne présente aucun péril; il n'est plus nécessaire de se hâter.

[1] Matth. II, 20.

CHAPITRE XXIII

RETOUR A NAZARETH

L'histoire profane nous l'apprend avec d'assez longs détails, à l'époque du séjour de saint Joseph en Égypte, la dynastie des Lagides avait disparu. Les premiers successeurs d'Alexandre le Grand, formés par la civilisation grecque, avaient laissé de brillants souvenirs, comme les vieux Pharaons, auxquels ils succédaient. Ils étaient braves, de même que tous les capitaines conduits par le bouillant monarque de la Macédoine à la conquête de l'univers. Faut-il le dire? la plupart des généraux d'Alexandre ternissaient leur bravoure par des défauts dont la violence était peut-être le moindre. Les dernières années de la puissance des Ptolémées en Égypte furent, en réalité, une série non inter-

rompue de crimes et d'infamies; à la fin, cette famille disparut au milieu d'une tempête. Cléopâtre, fille de Ptolémée Aulète, succéda à son père, en même temps que Ptolémée Denys, son frère, qu'elle devait épouser, selon les habitudes peu morales de sa famille. Grâce à des intrigues de toute espèce et à la suite d'événements déplorables, Cléopâtre, à la fin, resta seule maîtresse du trône. Afin de parvenir à ce but, cette princesse ambitieuse et débauchée ne recula pas même devant un fratricide. Trop longtemps elle exerça son empire absolu sur le cœur d'Antoine, qu'elle conduisit peu à peu à la ruine et au déshonneur. Vaincu à la bataille d'Actium, livrée le 2 septembre de l'an 31 avant l'ère vulgaire et qui changea la face du monde, Antoine, entraîné par sa funeste passion pour Cléopâtre, prit honteusement la fuite; réfugié à Alexandrie et ayant perdu toute espérance, il se donna la mort. Avant de rendre le dernier soupir, il savoura quelques instants tout ce que l'ingratitude a de plus amer. Accoutumée à de trop frivoles conquêtes, Cléopâtre avait cru pouvoir séduire Octave. Mais, devenu maître du monde par la force des armes, Octave remporta une victoire plus difficile encore : il sut rester maître de lui-même, en présence d'une femme belle, artificieuse et libertine. Cette reine s'aperçut bien vite que ses calculs étaient déjoués. Le vainqueur voulait attacher la reine

vaincue à son char de triomphe. Elle prit aussitôt la résolution de se soustraire par la mort à cette cruelle humiliation. Captive là où elle avait été souveraine, elle ne consentit pas à continuer de vivre après avoir cessé de régner : elle se fit piquer au sein par un aspic et ne tarda pas à expirer; son agonie fut affreuse. Elle mourut âgée de trente-neuf ans, l'an 30 avant Jésus-Christ. « Si cette princesse, dit un historien, eût possédé les qualités du cœur, comme elle possédait celles de l'esprit, c'eût été une reine accomplie; mais les qualités du cœur lui manquaient..... Elle avait le cœur gâté et corrompu. »

Dès lors l'Égypte est réduite en province romaine. Elle n'a plus désormais de vie indépendante; son antique législation est abrogée, les castes n'auront plus d'existence reconnue, les priviléges sont abolis, l'égalité est proclamée; mais c'est l'égalité dans la servitude. L'Égypte, comme les autres pays soumis à Rome, sera administrée par des préfets. Ceux-ci sauront faire respecter l'autorité impériale; ils ne craindront pas d'aggraver le joug, s'ils ont à redouter quelque manifestation qui leur porte ombrage. Ici, comme partout, les préfets se montreront avides du pouvoir, et d'une rapacité insatiable. Le territoire, arrosé par le Nil et d'une fertilité proverbiale, deviendra le grenier principal de la capitale de l'empire : les maîtres de

Rome y trouveront une ressource précieuse quand la populace abâtardie réclamera seulement *du pain et des spectacles (panem et circenses)*. Durant de longues années ce sera, en outre, pour les proconsuls une riche proie à dévorer.

Depuis plus d'un quart de siècle, cette grave révolution était accomplie en Égypte. Quand Joseph y descendit avec la sainte famille, Hérode se serait bien gardé d'y intervenir en quoi que ce fût. Ce roi courtisan, d'ailleurs, savait imposer silence à ses rancunes quand il s'agissait de conserver de bonnes relations avec ses maîtres. Antoine avait favorisé les projets ambitieux d'Hérode; mais il fallait ménager le nouveau chef de l'empire. Les étrangers fixés même temporairement en Égypte, ainsi que tous les indigènes, étaient sous la protection des Romains; chacun sait avec quelle fermeté, pour ne pas dire avec quelle arrogance, les représentants de l'autorité impériale faisaient respecter leurs droits. Saint Joseph ne fut donc nullement inquiété pendant les deux années environ qu'il séjourna dans la terre de Misraïm. Saint Épiphane, en effet, parle de deux ans seulement[1]. Saint Hippolyte de Thèbes et Nicéphore ont partagé le même sentiment lorsqu'ils disent que Jésus, retiré en

[1] Ægyptum profectus biennio illic moratus est. (S. Epiphan. *Hæres.* LXXVIII, num. 10.)

Égypte, revint dans le royaume d'Israël la troisième année de son âge[1]. Quelques écrivains ont pensé que la sainte famille prolongea son absence pendant cinq ans, ou même jusqu'à la sixième année commencée. Suarez cite Eusèbe et le vénérable Bède comme ayant professé cette opinion. D'autres ont cru qu'elle resta jusqu'à la fin de la septième année ou le commencement de la huitième. Le même Suarez cite Ammonius et saint Anselme, auxquels il aurait pu ajouter saint Thomas d'Aquin[2]. Baronius a soutenu que Jésus demeura en Égypte jusqu'à la neuvième année de son âge commencée[3]. Le P. Antoine Pagi, dans ses corrections aux Annales de Baronius, n'est pas de cet avis. « Le Christ, dit-il, ayant été ramené en Palestine par Joseph à la mort d'Hérode, ce retour dut avoir lieu longtemps avant l'année indiquée[4]. » Ajoutant qu'on ne saurait rien définir de certain dans cette question, Suarez avoue qu'il incline vers l'opinion de Baronius[5]. La chronologie cependant la plus com-

1 Tertio, postquam ortus fuerat, anno, Israeliticas terras repetiisse Jesum. (Niceph. lib. I, cap. XIV.)

2 In cap. II Matth.

3 Ad ann. Christi VIII, num. 13.

4 Cum Christus, defuncto Herode, a Josepho in Palæstinam reductus fuerit, reditus ille longe ante currentem annum accidit. (In Critic. Baron. ad ann. VIII, num. 12 et seqq.)

5 Si conjectura utendum est, certe non displicet diligens Baronii observatio.

munément admise nous apprend que le roi Hérode mourut peu de temps après le massacre des innocents et la fuite en Égypte. Quant à la diversité des opinions que nous venons d'indiquer brièvement, la difficulté de déterminer positivement l'année de la naissance du Sauveur l'explique suffisamment. Nous avons peine pourtant, avec beaucoup d'autres, à trouver la raison de l'opinion si divergente de l'auteur des Annales. La dernière édition italienne, nous le savons, a fait passer les corrections dans le texte original; mais ces interpolations, aux yeux des érudits, sont à peine excusables, et, en tout cas, elles ne rendent compte de rien. Un écrivain disert, que l'on doit citer dans toutes les questions de cette nature, Trombelli, a cherché à concilier des sentiments si différents; mais a-t-il réussi? Cet écrivain suppose que saint Joseph, averti par l'Ange aussitôt après le trépas d'Hérode[1], ne se hâta point de reprendre le chemin de la Palestine. N'ayant plus rien à redouter de ce tyran, à quoi bon aurait-il précipité son retour? Peut-être lui restait-il quelques affaires d'intérêt à régler avant de songer à se mettre en marche. Peut-être encore saint Joseph craignit-il pour l'enfant Jésus, d'un âge si tendre, l'excessive chaleur de l'été, pouvant devenir mortelle pour les étrangers qui se hasardent à traverser

[1] Matth. II, 19.

le désert durant cette saison. Peut-être enfin n'avait-il pas oublié les fatigues et les périls du premier voyage. Pour une cause ou pour une autre, le départ ainsi aurait pu être différé de huit à dix mois, ou même d'un an[1].

Quoi qu'il en soit, saint Joseph et la sainte Vierge, dans leur lointain exil, avaient souvent sans doute tourné leurs yeux vers la patrie. Selon les desseins de la Providence, les Égyptiens avaient été édifiés assez longtemps du spectacle des vertus de la sainte famille. Avec quelques pieux écrivains, nous croyons volontiers que Jésus, par sa présence, avait béni cette terre, qui devait plus tard porter tant de fruits de pénitence, de mortification, de sainteté chrétienne. La sainte famille, au contraire, avait été douloureusement affectée à la vue des habitudes du peuple le plus superstitieux du monde. *Tout était Dieu, excepté Dieu lui-même.* Chaque jour et à chaque heure du jour, pour ainsi dire, on voyait des populations très-intelligentes prodiguer leurs adorations à des animaux stupides, aux plantes les plus vulgaires de leurs jardins, aux monstres mêmes répandant la terreur sur les rivages du Nil. Des statues sans nombre, aux formes parfois les plus grotesques, les plus bizarres et les plus hideuses, sans parler des figures obscènes, remplis-

[1] Trombelli, Dissertat. XXIV.

saient les temples, les palais, les places publiques et les maisons particulières. A ce spectacle humiliant et dégoûtant, les Israélites fidèles dirigeaient involontairement leurs regards et leurs vœux vers le temple de Jérusalem, véritable maison du Seigneur[1]. Au centre de tant de monstruosités, Joseph et Marie contemplaient Jésus; ils n'avaient alors rien à désirer.

A peine sorti des sables du désert, saint Joseph songeait à se diriger vers la Judée, dans l'intention d'y demeurer. Aucun endroit ne lui semblait mieux convenir à la dignité du Messie : le temple n'était pas loin; plusieurs fois l'année les Juifs s'assemblaient à Jérusalem aux principales solennités, et des motifs de religion y appelaient sans cesse les Israélites les plus fervents. Ne peut-on pas ajouter que la sainteté de Zacharie, d'Élisabeth et de Jean engageait naturellement saint Joseph à préférer cette région montagneuse de la Judée? Mais dès qu'il eut appris que le trône d'Hérode était occupé par son fils Archélaüs, le père nourricier de Jésus jugea prudent de s'éloigner de cette contrée. Personne parmi les Juifs n'avait confiance en un prince qui avait inauguré son règne par des actes de cruauté arbitraire. Il avait fait massacrer impitoyablement trois mille hommes mécontents

[1] II Par. VII, 15.

de ce qu'on avait mis à mort ceux qui avaient arraché une aigle d'or placée sur le portail du temple. C'était l'aigle des Césars, et, par une basse flatterie pour Auguste, Hérode n'avait pas craint de mettre ce symbole de la puissance impériale, emblème entaché de superstition idolâtrique, au frontispice du temple, malgré les défenses de la loi mosaïque.

Dès qu'Hérode eut rendu le dernier soupir, des ambitions surgirent entre les membres de sa famille. Auguste parla en maître et les mit tous d'accord. Archélaüs eut la Judée, avec le simple titre de tétrarque. A Hérode Antipas, prince d'humeur débonnaire, échut la Galilée, également avec le titre de tétrarque. Philippe posséda la tétrarchie de la Gaulonite, de la Béthanie et de la Panéade; ce dernier fit rebâtir la ville de Panéas, près des sources du Jourdain; par une lâche adulation il la nomma Césarée, en l'honneur de César-Tibère. Cette ville fut connue sous le nom de *Césarée de Philippe.* Saint Joseph n'hésita pas longtemps : il résolut de retourner en Galilée. Voici les villes principales situées sur cette route : Gaza, puissante par son commerce maritime, du temps des Philistins, dont elle était la métropole; Ascalon, qui vit naître le cruel Hérode; Joppé, une des plus anciennes villes du monde : c'est là que le prophète Jonas s'embarqua pour Tharsis; Césarée de Pales-

tine, où plus tard les gouverneurs romains firent leur résidence habituelle; enfin Dor ou Dora, port de mer, ville très-ancienne qui avait un roi du temps de Josué. Il longea la vieille terre des Philistins, suivit les frontières de l'antique Phénicie, revit le Carmel et le Thabor, et pénétra dans son humble logis de Nazareth, qu'il avait quitté précipitamment depuis à peu près deux années. Après quelques jours accordés à l'amitié[1] et au repos, saint Joseph, en possession de sa demeure, reprit ses anciennes habitudes, l'âme en paix, n'ayant plus aucun souci pour le précieux dépôt qui lui a été confié.

[1] Amicos quoque, consanguineos plurimos in eodem oppido habebat.

CHAPITRE XXIV

RELATIONS DE FAMILLE DE SAINT JOSEPH A NAZARETH
SON ATELIER OU TRAVAILLA JÉSUS

Suivant la tradition et les vraisemblances, la sainte famille, de retour en Galilée, continua d'habiter à Nazareth la maison de la sainte Vierge, où s'était accompli le mystère de l'incarnation du Fils de Dieu. A une distance peu considérable était situé l'atelier de saint Joseph, où, sous la direction de son père adoptif, Jésus exerça jusqu'à l'âge de trente ans l'humble métier de charpentier. Ces derniers faits, dit l'évangéliste, se passèrent en accomplissement de ce qui avait été annoncé par les prophètes : « Il sera appelé Nazaréen[1]. » Ce

[1] Et veniens habitavit in civitate quæ vocatur Nazareth, ut adimpleretur quod dictum est per prophetas, quoniam Nazaræus vocabitur. (Matth. II, 23.)

mot, dans l'Écriture, ne signifie pas seulement habitant de Nazareth; il veut dire encore élevé en dignité[1]. Ici il désigne la sainteté. « Le mot de Nazaréen, dit Bossuet, contenait un grand mystère, puisqu'il exprimait la sainteté du Sauveur. On l'appelait communément *Jésus Nazaréen,* comme il paraît par le titre de sa croix. Saint Pierre l'appelle encore, dans sa prédication à Corneille, Jésus de Nazareth, pour nous montrer qu'il était du dessein de Dieu que le nom de Nazaréen, qui avait été donné à plusieurs en figure de Jésus-Christ, lui fût appliqué en témoignage de sa sainteté[2]. »

Nous disions, il y a quelques instants, qu'en arrivant à Nazareth, saint Joseph consacra quelques jours à revoir ses amis et ses parents. Ce saint patriarche, en effet, avait dans cette petite ville une parenté assez nombreuse, dont nous n'avons pas eu encore l'occasion de parler. Nous en dirons quelques mots, considérant cette indication et ces détails comme le commentaire naturel de plusieurs passages de l'Évangile. En prenant pour point de départ la généalogie transmise par saint Matthieu, nous apprenons que saint Joseph eut pour aïeul Mathan, de la tribu de Juda. Sans remonter plus haut, la descendance de Mathan pourra éclaircir

1 Gen. XLIX, 26.
2 Bossuet, *Élév.,* XIXe sem., 5e élév.

plusieurs points enveloppés d'une certaine obscurité. De son épouse, nommée Marie, il eut quatre enfants, un fils et trois filles : Jacob, Marie, Sobé et Anne. Jacob eut seulement deux enfants : Joseph, époux de la sainte Vierge, et Marie, qui, selon une opinion soutenue par le P. Pezron, fut deux fois mariée : la première, à Alphée, dont elle eut Jacques le Mineur[1], et Joseph ou José; la seconde, à Cléophas, dont elle eut Jude, Siméon, Marie Salomé, femme de Zébédée, et une autre Marie désignée dans l'Évangile sous le nom d'*altera Maria*. Nous savons que Zébédée eut de Marie Salomé saint Jacques le Majeur et saint Jean l'évangéliste[2]. Ajoutons ici que, suivant une autre opinion qui est loin d'être dépourvue de vraisemblance, Marie, sœur de saint Joseph, n'eut qu'un seul époux. Celui-ci portait deux noms, comme ce fut assez l'usage en ce temps d'en avoir plusieurs : il s'appelait Alphée, autrement Clopas ou Cléophas.

A l'aide de cette série généalogique on saisit sans peine le degré de parenté entre saint Joseph et ces

[1] La tradition nous apprend que saint Jacques le Mineur, qui devint évêque de Jérusalem, ressemblait au Sauveur d'une manière frappante. C'est pour cette raison que le traître Judas convint avec les Juifs qui l'accompagnaient au jardin des Oliviers qu'il embrasserait Jésus, afin de leur épargner toute erreur.

[2] Comme pour éviter toute confusion, le nom de Marie à cette époque étant très-répandu, saint Matthieu appelle Salomé la mère des fils de Zébédée. (Matth. XXVII, 56.)

divers personnages nommés dans l'Évangile. Ainsi les quatre fils de Marie, *mère de Jacques le Mineur, le frère du Seigneur,* c'est ainsi que les évangiles la désignent[1], étaient neveux de saint Joseph. Le texte sacré les appelle les frères de Jésus : c'étaient ses cousins germains. Outre ces quatre fils, du même mariage étaient issues deux filles : Marie Salomé et l'*autre Marie,* dont nous venons de parler, également indiquées par les habitants de Nazareth, et au même titre que leurs frères, comme sœurs du Sauveur[2].

Ces six enfants, au sujet desquels, depuis les hérétiques anciens jusqu'aux faux savants de nos jours, la plupart protestants, ont été débitées tant de fables contre la parfaite intégrité de la Vierge Marie, ont été reconnus quant à leur origine et dénommés clairement par Hégésippe, Eusèbe, saint Épiphane, saint Jean Chrysostome, Théodoret, le vénérable Bède, Nicéphore, etc.: comme si les écrivains ecclésiastiques les plus anciens s'étaient concertés pour réfuter les mensonges des novateurs modernes[3].

1 Maria Jacobi et Joseph mater. (Matth. XXVII, 56.) Saint Marc est plus précis encore et dit : « Maria Jacobi Minoris et Joseph mater. » (Marc. XV, 40.)

2 Nonne hic est fabri filius? Nonne mater ejus dicitur Maria; et fratres ejus, Jacobus et Joseph, et Simon et Judas? Et sorores ejus, nonne omnes apud nos sunt? (Matth. XIII, 55, 56.)

3 On peut consulter Ch. de Castro, S. J., *Histor. Mar.,* cap. I. Cet ouvrage se trouve reproduit *Summa aurea,* t. I.

Sobé, fille de Mathan, par conséquent tante de saint Joseph, eut elle-même pour fille sainte Élisabeth, laquelle épousa le prêtre Zacharie et donna naissance à saint Jean-Baptiste. Enfin le même Mathan eut encore pour fille sainte Anne, mariée à Héli, autrement dit Héliachim, Ioachim ou Joachim, dont elle eut, déjà avancée en âge, la Vierge Marie. Ces alliances nous font connaître comment sainte Élisabeth, nièce de sainte Anne, était cousine de la sainte Vierge, et comment Joseph, en épousant Marie, se conformait à la loi mosaïque. Il s'unissait à sa cousine germaine, dont les parents n'avaient pas d'autre héritier direct[1].

Saint Joseph, réinstallé dans sa maison, ne tarda pas à reprendre le cours de ses travaux habituels; Marie, comme autrefois, se livra aux modestes occupations d'un pauvre ménage. Durant des années entières, Jésus vécut à Nazareth dans la plus profonde obscurité, et du genre de vie qu'il avait choisi dans son infinie sagesse. L'Évangile garde un silence complet; il ne sera rompu un instant seulement que lorsque le Sauveur aura atteint l'âge de douze ans. Pour dissiper un peu ces ténèbres, nous avons renoncé à recourir aux livres apo-

1 Nous avons déjà dit p. 22, Introduct. à l'*Histoire de N.-S. Jésus-Christ*, que ces derniers détails généalogiques, quoique solidement appuyés, n'ont pas une certitude absolue : de là l'origine de plusieurs systèmes qu'il ne nous conviendrait pas de discuter ici.

cryphes, abondant en détails trop souvent puérils sur l'enfance de Jésus. Nous préférons nous en tenir aux trop courts récits de l'Évangile, convaincu que la piété est plus satisfaite en s'arrêtant à des détails rares et certains, qu'en se repaissant de narrations prolixes inventées et embellies par l'imagination. Rien cependant ne saurait nous empêcher de nous reporter aux coutumes ordinaires de l'époque.

Nous pouvons croire que Jésus enfant fut initié à la connaissance des lettres dans la maison paternelle. Les Juifs n'avaient pas d'écoles publiques proprement dites. Le père transmettait à ses enfants les premiers éléments des sciences : il s'appliquait d'abord à leur apprendre les préceptes de la loi et à développer sous leurs yeux les faits historiques principaux, liés intimement pour les Israélites aux dogmes et aux pratiques de la religion. Il leur faisait lire ensuite les livres les plus remarquables de la Bible, tels que celui des Psaumes de David et les prophéties les plus célèbres. Les jeunes gens, parvenus à un certain âge, se rendaient de temps à autre à l'école de la synagogue, où ils recevaient les leçons des docteurs. L'école du temple à Jérusalem était très-célèbre. Les rabbins y expliquaient les textes les plus difficiles et s'y appliquaient surtout à faire connaître les traditions. Les maîtres les plus savants, il faut le dire, étaient loin d'être d'ac-

cord sur le sens et la portée des traditions judaïques; leur enseignement dégénérait souvent en questions futiles. Parfois ils négligeaient des questions essentielles pour s'attacher à des questions sans importance. Plus tard aussi Notre-Seigneur crut-il devoir attaquer cet enseignement frivole et rétablir la vraie doctrine. Les pharisiens surtout se repaissaient de vaines subtilités, étaient bouffis d'orgueil et s'enivraient de leur science prétendue. Jésus les poursuivra sans ménagement, parce que, dit-il, en imposant aux autres des fardeaux écrasants, ils n'y touchaient pas eux-mêmes du bout du doigt. C'est dans cette école de Jérusalem que Jésus, âgé de douze ans, étonna les docteurs par la profondeur de ses questions et la sagesse de ses réponses, quand il fut retrouvé dans le temple par saint Joseph et par sa mère.

Saint Joseph, nous n'en saurions douter, remplit fidèlement envers Jésus tous les devoirs de la paternité. Quand le temps fut venu, selon l'habitude des Juifs, le Sauveur ne refusa pas de s'appliquer aux travaux pénibles de son père nourricier. Ainsi le Fils de Dieu, revêtu de notre humanité, vécut relégué dans une pauvre boutique d'artisan. Jésus fut donc artisan; « mais quel artisan! s'écrie saint Pierre Chrysologue : artisan qui fit la machine du monde, non avec un marteau, mais d'un seul mot, par la toute-puissance de sa parole; qui éta-

blit l'harmonie entre toutes les parties de ce vaste univers, et qui alluma le soleil et les astres par la vertu de son souffle divin[1]. »

Tandis que Jésus et saint Joseph passaient leurs journées dans un labeur ingrat, la sainte Vierge s'occupait à des travaux manuels. Une modeste chapelle s'élève aujourd'hui sur l'emplacement de l'atelier sanctifié par les sueurs de saint Joseph et de l'Homme-Dieu. Jadis on y avait construit une belle église; il en reste un seul pan de muraille en ruine. Ce lieu vénérable est le sanctuaire du travail : là Notre-Seigneur a ennobli la profession des artisans. Là il nous donne, par son humilité, son abnégation, son amour du silence et de la retraite, de touchantes leçons, dont notre siècle orgueilleux a grand besoin.

« Chez les Juifs, dit le docteur Sepp, c'était un devoir pour les parents de former leurs fils au travail et de leur apprendre un métier, même lorsqu'ils devaient plus tard occuper une position élevée. Saint Paul, dès son enfance, avait appris à fabriquer des tentes. Le rabbin Jochanan, fils de Zachée, et plus tard président du sanhédrin, avait exercé la profession de marchand jusqu'à l'âge de quarante ans. Le rabbin Simon Hopiculi, contemporain de Gamaliel, celui qui a mis en ordre les

[1] S. Petr. Chrysol. Homil. XLVIII.

dix-huit bénédictions que les Juifs doivent réciter chaque jour, était marchand de coton. Le rabbin Juda et le rabbin Menahem étaient boulangers. Un autre Jochanan était cordonnier. Un troisième, du même nom, était tanneur. Le rabbin Abraham-ben-Chaïm était teinturier. Le rabbin Josua-ben-Chanan fabriquait des épingles. Les rabbins Chanina, Oschaia et Jean étaient tailleurs. Éliézer, président suprême de l'école des rabbins d'Alexandrie, était forgeron. Nous trouvons plusieurs sages parmi les Juifs qui exerçaient le métier de charpentier[1]. »
Cette énumération tend à une seule chose, à nous montrer quantité de personnages, dont les noms ont échappé à l'oubli de l'histoire, occupés à des professions manuelles. Ces personnages ne sauraient en rien être assimilés au Sauveur des hommes; ils peuvent cependant nous servir d'exemple pour expliquer la position de saint Joseph parmi ses concitoyens.

[1] Hist. de N.-S. J.-C., t. I, p. 204.

CHAPITRE XXV

VIE CACHÉE A NAZARETH

Prévenue de grâces nombreuses et extraordinaires, l'âme de saint Joseph fut comblée de tous les dons que la munificence divine peut accorder à un simple mortel. En outre, saint Joseph était doué d'éminentes qualités naturelles, d'un esprit droit, d'une conception facile, d'une intelligence supérieure. Parmi ses contemporains, il se distinguait par une portée d'esprit peu commune[1].

L'Écriture loue sa prudence, vertu qui s'étend aux diverses mesures à prendre dans les circonstances graves de la vie. On ne saurait trop éner-

[1] Inter omnes sui sæculi viros ingenio valuisse. (Isid. de Isolanis, part. I, cap. XVI.)

giquement stigmatiser les propos blasphématoires de quelques écrivains téméraires se moquant de la simplicité de saint Joseph[1], cette belle simplicité formant précisément le cachet de la grandeur d'âme et de la pureté de conscience.

La modestie, on le sait, est la compagne ordinaire d'une vie sans reproche et parfaitement réglée. La vaine satisfaction de soi-même et l'arrogance sont, au contraire, le partage des caractères légers et dissipés. Saint Joseph n'ignorait pas sa double dignité, comme époux de la Mère de Dieu, comme père nourricier du Sauveur; il conserva toujours néanmoins la plus profonde humilité; la vie cachée eut toujours pour lui le plus vif attrait[2]. Devons-nous ajouter ici, avec quelques auteurs, qu'il était habile dans sa profession? Ce serait un médiocre éloge; disons plutôt que cette raison ferme, occupée sans cesse de pensées plus élevées, dédaignait la réputation humaine et ces vaines louanges auxquelles les hommes se montrent communément si sensibles[3].

La partie la plus admirable peut-être de la vie de saint Joseph après ses vertus héroïques, c'est son amour du silence et de la retraite, c'est sa vie cachée à Nazareth, s'écoulant calme et sereine

[1] Consultez Molanus, *de sacris Imag.* lib. III, cap. XII.

[2] Humillimus tamen perstitit. (*Diptych. Marian.*)

[3] Joan. Gerson. *Josephina.*

entre Jésus et Marie. Quel intérieur fut jamais plus digne de l'admiration des anges et des hommes? Quelle maison sur la terre mieux ordonnée que celle de Marie, habitée par le Verbe divin fait homme? C'était véritablement une image du paradis, séjour de paix, de concorde, d'affection mutuelle. Saint Joseph et Marie, modèles accomplis des époux, y donnaient l'exemple de toutes les vertus qui devraient sans cesse briller dans le saint état du mariage, auquel Dieu accorda sa bénédiction aux premiers jours du monde. Les peines et les soucis, les joies et les consolations étaient en commun. Quand, fatigué du travail de la journée, saint Joseph revenait le soir se reposer au foyer domestique, il y trouvait le doux visage de la Vierge Mère de Dieu, sa très-chaste épouse. Après avoir pris part aux labeurs de son père adoptif, Jésus, par sa présence seule, dissipait toute lassitude. Pour ses parents terrestres n'était-il pas une source intarissable des plus suaves jouissances? Ah! si les hommes ici-bas étaient uniquement attachés à la pratique de leurs devoirs, s'ils aimaient la vie cachée, ne verrait-on pas leur intérieur illuminé comme d'un reflet du bonheur qui régnait à Nazareth? Sous l'impression de la religion, les caractères s'assoupliraient; jamais de chagrins causés par la différence d'humeur; aucun nuage n'assombrirait les relations nécessi-

tées par la vie commune; une entière harmonie tiendrait en paix les cœurs et les intelligences. Quel ravissant spectacle l'intérieur du modeste logis de Nazareth offrait aux Israélites! Quel aspect délicieux présenteraient les maisons où l'on sentirait la présence de Dieu et le parfum exquis des vertus chrétiennes[1]!

Joseph et Marie rivalisaient de modestie et de simplicité, dit un des plus dévots serviteurs de saint Joseph. Dans ses humbles occupations de chaque jour, le Sauveur, notre plus parfait modèle, n'était pas moins simple et modeste. En dehors des travaux ordinaires, la sainte famille à Nazareth consacrait quelque temps à la prière; la seule distraction qu'elle se permît était la lecture et la méditation des Livres sacrés. Jésus en faisait le commentaire. Quels flots de lumière alors inondaient leur esprit! De quelles clartés surnaturelles leurs âmes étaient remplies! La Sagesse increéée parlant elle-même et dévoilant ses secrets, toute obscurité se dissipait. « L'exposé seul de votre parole, Seigneur, disait le roi-prophète, est lumière : les hum bles ont leur intelligence inondée d'ineffables clartés[2]. »

[1] La plupart des traits de ce tableau sont empruntés de l'ouvrage intitulé : *Les Mœurs chrétiennes aux âges de foi.*

[2] Declaratio sermonum tuorum illuminat, et intellectum dat parvulis.

Le contraste de ce qui arrive habituellement dans le monde, dit l'auteur des *Diptycha Mariana,* fait mieux ressortir encore la tranquillité céleste de Nazareth. Une agitation fébrile, sans motif et sans but, trouble trop souvent les habitations profanes et pénètre jusque dans les palais. La confusion y engendre l'insubordination, la discorde, la haine, les rixes : c'est une image des lieux maudits, *ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat.*

« La grâce, suivant le langage d'un pieux auteur, n'agit pas dans l'âme sous l'influence du soleil, ni sous la rosée des nues, mais dans le secret et sous le voile du silence et du recueillement[1]. » Aussi saint Joseph, fuyant le tumulte de la place publique, s'isolant entièrement, autant que pouvaient le permettre les exigences d'une profession laborieuse, est-il le modèle de l'ouvrier chrétien.

[1] *Mois de saint Joseph*, par un religieux de Saint-Benoît, p. 30.

CHAPITRE XXVI

VOYAGE A JÉRUSALEM, QUAND JÉSUS EUT ATTEINT L'AGE DE DOUZE ANS

La loi mosaïque ne laissait aucune incertitude aux Israélites sur l'obligation où ils étaient d'aller trois fois se présenter devant le Seigneur, c'est-à-dire devant l'arche d'alliance, d'abord à Silo, ensuite dans le temple de Jérusalem, pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Ils faisaient en même temps leurs offrandes et immolaient des victimes, en se conformant au rituel prescrit par Dieu lui-même. Le lieu de réunion fut longtemps à Silo, avant la construction du temple de Salomon. Avec une exactitude qui jamais ne fit défaut, le peuple entier se levait comme un seul homme, et se dirigeait en bandes innombrables, de tous les points de la terre promise, vers l'endroit du rendez-

vous général [1]. Une sainte joie animait ces troupes, dont les longues processions couvraient tous les chemins, ou se déroulaient sur le flanc des montagnes, en chantant des cantiques. Aucun homme, sauf dans les cas prévus, ne se dispensait de remplir ce précepte. Les femmes n'y étaient pas astreintes; mais la piété en décidait beaucoup à accompagner leurs maris. La loi n'atteignait les enfants qu'après l'âge de douze ans; alors ils passaient de l'enfance à l'adolescence.

Chaque chef de famille quittait sa demeure, à la tête de ses enfants, de ses serviteurs et des personnes placées sous sa dépendance. Selon les habitudes primitives de la nation, toujours en vigueur en Orient, ils voyageaient lentement, chargés des provisions nécessaires, sans négliger de porter les offrandes destinées au temple et de conduire les animaux destinés au sacrifice. Lorsque le soleil baissait à l'horizon, on dressait les tentes pour y passer la nuit, à l'abri des intempéries de la saison. Selon la coutume orientale, quelques hommes vigoureux, à tour de rôle, veillaient à la sûreté générale, toujours prêts à lutter contre les malfaiteurs ou les animaux sauvages. Les époques de ces grandes réunions étaient déterminées dans le Deu-

[1] Tribus vicibus per annum apparebit omne masculinum tuum in conspectu Domini Dei tui, in loco quem elegerit. (Deut. XVI, 16.)

téronome : à la fête des Azymes, c'est-à-dire à Pâque, à la solennité des Semaines ou à la Pentecôte, et à la fête des Tabernacles, vers le mois de septembre, lorsque toutes les récoltes avaient été recueillies [1].

Toutefois la solennité par excellence était Pâque, et la distance n'était pas une excuse suffisante pour s'abstenir. Les livres saints nous donnent à ce sujet beaucoup de détails qu'il serait inutile de rappeler ici. Toutes ces fêtes, d'ailleurs, consacraient le souvenir des plus grands événements de l'histoire judaïque.

Chaque année, dit l'évangéliste [2], Joseph et Marie montaient à Jérusalem pour la solennité de Pâque; Jésus, ayant atteint l'âge de douze ans, fit le voyage avec eux. Durant les premiers temps, ils avaient à prendre des précautions contre la barbare jalousie d'Archélaüs; mais, suivant la remarque de saint Augustin, ils étaient protégés par l'énorme affluence des Israélites venus de toutes les provinces à la fois [3]. Leurs appréhensions, d'ailleurs, cessèrent bientôt. Quand Jésus parut à Jérusalem âgé de douze ans, Archélaüs ne vivait plus. Renversé de son trône et exilé dans les Gaules, ce

1 In solemnitate Azymorum, in solemnitate Hebdomadarum, et in solemnitate Tabernaculorum. (Deut. xvi, 16.)

2 Et ibant parentes ejus per omnes annos in Jerusalem in die solemni Paschæ. (Luc. ii, 41-50.)

3 Aug. *de Consensu evangelistarum*, lib. II, cap. x, n. 23.

tyran était mort l'an 6 de l'ère vulgaire. Le moment du péril était passé; le Sauveur n'avait rien à redouter de ses ennemis. Quand nous voyons Jésus au milieu des docteurs, dans une des salles du temple, il pouvait aller en toute liberté : c'étaient pour la plupart ces mêmes docteurs qui avaient fait connaître à Hérode le texte du prophète Michée annonçant la naissance du Messie comme devant avoir lieu à Bethléhem.

Les fêtes pascales étaient terminées; chacun songeait au retour. Des parties les plus éloignées de la Palestine il était possible de venir à Jérusalem en trois jours; de Nazareth on pouvait y arriver en deux jours et demi, en passant par Samarie. C'était la route que prenaient habituellement les Galiléens; quelques-uns néanmoins, quand les eaux n'étaient pas débordées, préféraient suivre la vallée du Jourdain et traversaient la plaine de Jéricho. Après les sept jours des Azymes écoulés, Joseph et Marie quittèrent la ville sainte et reprirent le chemin de la Galilée. Pour le retour, principalement, les Israélites aimaient à s'organiser en bandes nombreuses, les habitants de la Galilée plus encore que les autres, à cause des troubles qui agitaient le pays depuis l'installation définitive des représentants de la puissance romaine. Une caravane était regardée comme peu considérable quand elle était composée seulement de trois cents personnes; et l'his-

torien Josèphe nous apprend que la Galilée, à cette époque, comptait plus d'un million d'habitants. On imagine aisément les flots pressés de population qui descendaient alors de Jérusalem, et inondaient les pentes des montagnes de la Judée. Au moment où se rangeaient tant d'hommes, au sortir des rues de Jérusalem, il y avait naturellement quelque confusion. A cet instant, Jésus se sépara de ses parents, et, au lieu de s'adjoindre à une compagnie de ses compatriotes, il resta dans la ville. Saint Joseph et la sainte Vierge n'en conçurent d'abord aucune inquiétude, d'autant plus, selon une remarque du vénérable Bède, que les enfants à peine arrivés à l'adolescence n'étaient pas encore obligés de marcher dans la compagnie des hommes et pouvaient se mêler à la compagnie des femmes. De cette manière, Marie put croire que Jésus se trouvait avec saint Joseph; de son côté, saint Joseph pensait qu'il était avec sa mère, dans la compagnie des femmes. Tous deux se trompaient; mais leur erreur ne tarda pas à se dissiper. Après une marche d'environ quatre heures, au repos de la première station, ils s'aperçurent de l'absence de Jésus. Ils se mirent aussitôt à le rechercher et à s'en informer parmi leurs parents et leurs connaissances. Mais, à leur grande douleur, ils eurent acquis bientôt la certitude que Jésus n'était pas avec les habitants de Nazareth; personne ne l'avait vu; personne n'en pouvait donner de nou-

velles. Qui dépeindra l'anxiété cruelle de Joseph et de Marie? Ils ne délibérèrent pas longtemps; sur-le-champ ils reprirent le chemin de Jérusalem, réitérant tout le long de la route leurs interrogations à tous ceux qu'ils rencontraient : leur angoisse allait toujours croissant.

C'était une épreuve que Dieu leur avait ménagée; il ne voulut pas trop la prolonger. Le troisième jour, ils pénétrèrent sous les parvis du temple. Quelle fut leur surprise et leur émotion en apercevant Jésus assis au milieu des docteurs, les interrogeant et répondant à leurs questions! Tout le monde était dans l'admiration de la sagesse de ses réponses. Quoi d'étonnant, en effet, si la Divinité, quoique voilée sous les traits d'un jeune enfant, laissait échapper parfois des rayons étincelants de la science infinie? On a désiré savoir sur quels passages de l'Écriture Jésus appela spécialement l'attention des docteurs. Plusieurs interprètes pensent avec vraisemblance, mais sans aucune certitude, que Jésus les instruisit de la venue du Messie, en leur développant le sens profond de plusieurs prophéties, dont ils connaissaient la lettre, mais qu'ils étaient loin de comprendre; il les exhortait à se disposer convenablement à son avénement prochain, et il s'adressait alors à tous les assistants[1].

[1] Voyez Trombelli, dans le tome I de la *Summ. aurea*, col. 119,

Après la terrible inquiétude qu'elle venait d'éprouver, Marie dit à Jésus, sur le ton d'un affectueux reproche : « Mon fils, pourquoi avez-vous agi ainsi envers nous? Votre père et moi, nous vous cherchions dans une affliction profonde[1]. » Pourquoi me cherchiez-vous [avec cette inquiétude]? répliqua Jésus; ne saviez-vous pas que vous me trouveriez dans la maison de mon Père? car c'est là que je dois être[2].

Plus d'une observation se présente ici d'elle-même. Il n'est pas nécessaire, d'abord, de nous arrêter aux réflexions malveillantes et mal fondées des auteurs protestants, qui trouvent la réponse de Jésus à sa mère peu respectueuse et surtout peu tendre. Nous reconnaissons sans peine ici les sentiments hostiles des écrivains de la prétendue réforme, qui semblent avoir pris à tâche de dénaturer tout ce que les Livres sacrés nous disent de la Mère de Dieu. Il en ressort pourtant avec évidence que le Sauveur se montra toujours animé d'une tendre déférence envers la Vierge, sa mère. Pour-

quæst. VII, *Qua de re disserentes doctores audierit, eosque interrogaverit.*

1 Fili, quid fecisti nobis sic? Ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te. (Luc. II, 48.)

2 La réponse de Jésus, telle que nous la transcrivons ici, n'est pas la traduction littérale du texte évangélique; nous avons suivi le sens indiqué par plusieurs saints Pères et par la plupart des commentateurs.

vait-il en être autrement, quand on songe aux relations affectueuses qui devaient naturellement exister entre la meilleure des mères et le meilleur des fils?

Une autre remarque a été faite. Le mystère de l'incarnation du Fils de Dieu n'avait pas encore été révélé au monde. La naissance miraculeuse de Jésus n'avait pas été dévoilée aux hommes : saint Joseph était son père aux yeux du public. Marie, cependant, en parlant à son divin fils comme elle le fit en cette circonstance, prononce le plus sublime éloge de son très-chaste époux. Saint Joseph, gardien de la virginité de Marie, est en même temps le père nourricier de Jésus. N'a-t-il pas mérité d'être réputé le père de Jésus? Qu'il nous soit permis, à cette occasion, de placer ici une citation empruntée de saint François de Sales. « J'ai accoutumé de dire, dit le saint évêque de Genève, que si une colombe (pour rendre la comparaison plus conforme à la pureté des saints dont je parle) portait en son bec une datte, laquelle elle laissât tomber dans un jardin, dirait-on pas que le palmier qui en viendrait appartient à celui à qui est le jardin? Or, si cela est ainsi, qui pourra douter que le Saint-Esprit ayant laissé tomber cette divine datte, comme un divin colombeau, dans le jardin clos et fermé de la très-sainte Vierge (jardin scellé et environné de toutes

parts des haies du saint vœu de virginité et chasteté tout immaculée), lequel appartenait au glorieux saint Joseph, comme la femme ou l'épouse à l'époux, qui doutera, dis-je, ou qui pourra dire que ce divin palmier, qui porte des fruits qui nourrissent à l'immortalité, n'appartienne en réalité à ce grand saint Joseph? »

CHAPITRE XXVII

JÉSUS ÉTAIT SOUMIS A JOSEPH ET A MARIE

(*Et erat subditus illis*)

Le cardinal Hugues, après avoir rapporté le récit que nous venons de raconter d'après l'évangéliste saint Luc, termine par une belle réflexion. « Les bergers, dit-il, trouvèrent Jésus dans la crèche, comme il convenait à leur profession champêtre; les mages le trouvèrent dans une maison[1], au témoignage de saint Matthieu; Joseph et Marie le trouvèrent dans le temple, conformément à la sublime vocation qu'il venait accomplir dans le monde. » Ces paroles, si bien en rapport avec les diverses positions du Sauveur durant la première partie de

[1] Et intrantes domum, invenerunt puerum cum Maria, matre ejus. (Matth. II, 11.)

sa vie terrestre, nous le montrent d'abord s'humiliant dans la grotte obscure de Bethléhem; appelant ensuite les gentils à la connaissance de la vérité avec une douceur infinie et toutes les marques d'une extrême bonté; enfin dans le temple, se livrant publiquement à l'œuvre de son Père céleste, c'est-à-dire à l'instruction des hommes et aux préparatifs, s'il est permis de s'exprimer ainsi, de la rédemption du genre humain.

Au sortir du temple et sans la moindre hésitation, Jésus suivit Joseph et Marie; il descendit avec eux à Nazareth. L'écrivain sacré ajoute cette phrase significative : « Et il leur était soumis, » *et erat subditus illis*[1]. Ces dernières paroles, si étonnantes quand il s'agit du Fils de Dieu, ont donné lieu aux commentaires les plus admirables et les plus instructifs des saints Pères. *Et erat subditus illis*. La promptitude de l'obéissance de Jésus est éminemment propre à nous donner une juste idée de son respect envers ses parents, et en même temps de son humilité parfaite. En rapportant ce fait en termes si simples, sans rien ajouter, l'auteur inspiré nous donne la plus sublime leçon. A Nazareth le Sauveur partageait avec saint Joseph une vie humble et laborieuse; il aidait son père nourricier dans ses pénibles labeurs de chaque jour, mêlant

[1] Luc. II, 51.

ses sueurs aux siennes. « En agissant avec une célérité si édifiante, il enseigne par son exemple aux hommes avec quel empressement ils doivent se soumettre à la volonté de leurs parents et leur venir en aide. Celui, en effet, que servent les anges obéit humblement, et sans se permettre la moindre réflexion, à Marie, sa mère, et à Joseph, son père nourricier; par son travail il contribue à assurer à toute la famille sa nourriture quotidienne[1]. » Les saints Pères et les écrivains ecclésiastiques des premiers âges, continue l'auteur que nous venons de citer, admirent avec raison l'abaissement de Jésus, son abnégation, et les autres vertus qui sont la conséquence naturelle de cette humilité profonde[2].

Saint Basile, à ce sujet, dans ses *Constitutions monastiques* s'exprime en ces termes. « Dès sa plus tendre enfance Jésus fut soumis à ses parents avec un esprit plein de douceur; dans une obéissance admirable, il supporta pour eux et avec eux les travaux les plus rudes et les plus continus. Ces augustes personnages étaient distingués par

[1] Nosque docuit quantam filii parentibus observantiam deferre, operamque eis præstare debeant; quandoquidem ipse, cui serviunt angeli, et Mariæ matri, et Josepho nutritio humiliter paruit, et auxilium in iis alendis labore suo exstitit. (Trombelli, *Summa aurea,* t. II, dissertat. XXVIII, quæst. I, col. 124.)

[2] Mirantur sane SS. Patres, et merito mirantur, Christi demissionem, reliquasque virtutes quæ in hac subjectione eminent. (*Ibid.*)

leur justice et leur piété; mais, comme ils n'étaient pas abondamment pourvus des choses nécessaires à la vie, ils étaient obligés de se livrer à des ouvrages manuels, afin de se procurer par ce moyen les objets dont ils pouvaient manquer[1]. »

Avant saint Basile Origène avait fait sur le texte évangélique des réflexions qui peuvent trouver leur application de nos jours plus que jamais. « Si, dit-il, Jésus-Christ, Fils de Dieu, a consenti à s'assujettir à Joseph et à Marie, comment refuserions-nous d'être soumis à nos supérieurs spirituels, auxquels Dieu a donné autorité sur nous? Joseph assurément comprenait combien en toutes choses Jésus lui était supérieur, tout en se soumettant à lui; cette conduite est bien propre à instruire ceux qui exercent sur les autres une autorité quelconque; parmi ceux que la Providence a placés pour leur obéir, combien y en a-t-il parfois dont l'intelligence est éminente et les vertus portées au plus haut degré! Les supérieurs ne doivent donc jamais oublier de modérer leur commandement[2]. »

Saint Ambroise, de son côté, va émettre, à propos

1 In prima quidem ætate subditus parentibus omnem laborem corporalem leni ac obedienti animo cum ipsis sustinuit. Cum enim homines illi essent justi quidem et pii, sed pauperes et rebus ad vivendum necessariis non admodum instructi, erant, ut verisimile est, laboribus corporeis assiduis dediti, sic ut hac ratione res necessarias sibi compararent. (S. Basil. *Constit. monac.* cap. IV, num. 6.)

2 Homil. XX in Luc.

du même fait, une réflexion destinée à placer dans un relief plus saisissant, s'il est possible, l'obéissance et l'humilité de Jésus. « Devons-nous être surpris, dit-il, si Jésus, déjà soumis à sa mère, s'est également soumis à son père adoptif[1]? »

Saint Bernard nous a laissé une interprétation remplie d'une suavité incomparable. « Dieu, dit-il, à qui les Anges obéissent, qui commande aux Principautés et aux Puissances, était soumis à Marie; non-seulement à Marie, mais encore à Joseph à cause de Marie[2]. »

Après avoir ainsi parlé, le saint abbé de Clairvaux chante les louanges spéciales de la sainte Vierge. « Choisissez, dit-il, selon qu'il vous plaira davantage comme objet de votre admiration, soit la soumission bienveillante du fils, soit la dignité suréminente de la Mère. Des deux côtés merveille et prodige : un Dieu obéissant à une femme, quelle humilité sans exemple! une femme commandant à Dieu, quelle sublimité sans pareille[3]! »

1 Miramur si patri defert, qui subditur matri? (Lib. II in Luc., num. 65.)

2 Deus, cui Angeli subditi sunt, cui Principatus et Potestates obediunt, subditus erat Mariæ; nec tantum Mariæ, sed etiam Josepho propter Mariam. (Homil. I super *Missus est*, num. 7.)

3 Mirare ergo utrumlibet, et elige quid amplius mireris, sive filii benignissimam dignationem, sive Matris excellentissimam dignitatem. Utrinque stupor, utrinque miraculum : et quod Deus feminæ obtemperet, humilitas absque exemplo, et quod Deo femina principetur, sublimitas sine socio. (Homil. I super *Missus est*.)

Ces différents textes des Pères sont frappants, la vie du Sauveur est plus saisissante encore. Le signe le plus évident de la déférence affectueuse de Jésus envers saint Joseph ressort de sa vie entière, puisqu'il daigna pendant trente ans, dit saint Jérôme, partager son travail et sa pauvreté [1].

Par cette habitude du travail quotidien ainsi contractée en la compagnie de saint Joseph, et ainsi constatée par le témoignage des Pères des âges primitifs, nous sommes suffisamment dispensé de réfuter l'opinion de ceux qui avancent sans autorité que la première enfance et l'adolescence de Jésus furent uniquement consacrés à la prière et à la contemplation. Jésus très-certainement s'appliqua constamment à ces exercices de piété sublime durant toute sa vie mortelle; il y employait parfois des nuits entières : l'Évangile nous le dit souvent. A plus forte raison, sommes-nous dispensé de passer ici sous silence l'opinion de ceux qui ont prétendu que Jésus mendiait de porte en porte pour soulager sa pauvreté volontaire et celle de ses parents [2].

1 Usque ad triginta annos parentum paupertate contentum. (Epist. XXII, cap. XVII, num. 39.)

2 Ii pariter refelluntur qui Christum paupertatem suam ostiatim emendicando sublevantem, victumque ab aliis exposcentem describunt. (Serry, *Exercit.* XLIV, num. 7, dit que cette opinion a pour auteurs Michel de Césène, Guillaume Occam, et autres peu versés dans la connaissance de l'histoire ecclésiastique. Ce sentiment a été condamné par le pape Jean XXII.)

Rien toutefois ne nous empêche d'accepter la pieuse croyance de ceux qui enseignent que « dans la pauvre demeure de saint Joseph Jésus avait distribué son temps en trois parties : la première employée à célébrer les louanges de Dieu, la seconde à se livrer à des travaux manuels, la troisième à accorder au corps dans une juste mesure les choses nécessaires que la faiblesse de notre nature réclame chaque jour[1]. »

Avant de passer à une autre question, nous devons en peu de mots expliquer ce passage de l'Évangile : « Sa mère conservait toutes ces paroles dans son cœur[2]. » *Et mater conservabat omnia verba hæc in corde suo.* A prendre ces expressions dans leur sens littéral, il s'agirait ici seulement des paroles adressées par Jésus à sa mère; si l'on s'en rapporte, ce qui est plus vraisemblable, à la signification plus large de ces mots, suivant la coutume des Juifs, il ne s'agit pas seulement de ces quelques paroles, mais du fait lui-même. Ainsi la sainte Vierge, portant plus haut sa pensée et son regard, admirait comment la conduite du Sauveur

1 Nihil ergo vetat ne iis adhæreamus, qui docent Dominum Jesum, dum in Josephi ædibus, cum Maria et Josepho morabatur, omne tempus suum tribus distinxisse temporibus : unum quo laudavit Deum ore suo, aliud quo manibus ei serviebat, tertium quo corporis infirmitati compatiens necessaria tribuit ei juxta modum. (*Summ. aur.*, t. II, col. 140.)

2 Luc. II, 19.

dans tous ses actes concordait admirablement avec ce que les prophètes et l'ange Gabriel avaient prédit du Messie. Si l'évangéliste, en cette circonstance, nomme seulement Marie, ce n'est pas que saint Joseph n'observât pas avec la même attention et la même intelligence les actions de Jésus, c'était sans doute, dit un pieux auteur, parce que saint Joseph n'avait pas besoin d'en fixer aussi profondément le souvenir dans sa mémoire, attendu qu'il n'était pas appelé à les redire plus tard, puisqu'il ne devait pas être témoin des prédications publiques de Jésus-Christ [1].

Pour ne rien omettre de ce qui a trait à la question que nous étudions, nous devons dire en quelques mots quelles étaient les occupations de la Vierge Marie à Nazareth, pendant que saint Joseph et Jésus se livraient à leurs travaux ordinaires. La sainte Écriture ne nous renseigne pas à cet égard, et nous le regrettons; mais nous pouvons consulter la tradition dans les écrits des saints Pères. Tous sont d'accord à nous apprendre que Marie, indépendamment de saint Joseph, gagnait sa vie par

[1] Nec porro mireris id de Maria tantummodo dici, non de Josepho: non quod Joseph Christi verba atque exempla non adverteret, iisque non proficeret; sed quod necesse non erat, ut ea diligentissime in se retineret, aliis aliquando narraturus, cum Christi prædicationi minime superstes futurus fuisset, sed ante Christi passionem mortem piissimam obiturus. (*Summ. aur.*, t. II, col. 140.)

le travail de ses mains. Tertullien et saint Jérôme affirment positivement qu'elle exerçait une industrie pour en tirer un profit[1]. Saint Basile nous apprend la même chose; aussi ne devons-nous pas être étonnés si les ennemis du christianisme reprochaient, entre autres choses, aux premiers chrétiens de reconnaître pour législateur *le fils d'une pauvre femme qui gagnait sa vie à filer*[2]. Saint Épiphane et, après lui, le vénérable Bède et saint Anselme, cités par Hyacinthe Serry, disent que Marie filait et tissait la laine, le lin et la soie[3]. Nous terminons ces brèves indications par le témoignage de saint Jean Damascène, qui assure que, dans cette région de la Palestine, dès la plus haute antiquité, les travaux les plus délicats, où les fils d'or s'entremêlaient à la soie, étaient communément exécutés par des femmes industrieuses[4] exercées dès leur enfance à exécuter ces tissus, toujours recherchés en Orient. Certains voyageurs en Asie disent que la tradition de ces légers et riches ouvrages s'est conservée jusqu'à nos jours dans les familles chrétiennes du Liban.

1 Tertull. *lib. de Spectaculis*, cap. XXX. — Hieron. *Epist. ad Heliodor.*, num. 11. — Cf. Sandini, *Hist. familiæ sacræ*.

2 Natus ex matre paupercula, nendoque victum quæritante. (Origen. *contra Celsum* lib. I, n. 28.)

3 Exercitat. XLVII, § 7.

4 Cf. *Mariale*, attribué à Albert le Grand.

CHAPITRE XXVIII

VERTUS ET GRANDEURS DE SAINT JOSEPH

Dans un chapitre précédent, et en quelques mots, nous avons eu l'occasion de parler des vertus de saint Joseph[1]. Nous nous réservions toutefois d'en traiter plus longuement et d'une manière spéciale. Avant son mariage avec la Vierge Marie, les vertus de ce saint patriarche étaient éminentes; le Saint-Esprit lui-même lui rend témoignage, lorsqu'il l'appelle *juste*. Mais après qu'il fut uni par un lien sacré avec la Mère de Dieu, et qu'il mérita, par des relations de chaque jour, de s'approcher du Fils de Dieu, d'être sur la terre son père nourricier, et

[1] Chap. III.

même d'être appelé simplement son *père*[1], tous les auteurs sont d'accord à nous enseigner que sa sainteté reçut les plus notables accroissements. Saint Thomas d'Aquin, l'Ange de l'école et le plus profond des théologiens, développant les preuves de la grâce extraordinaire que Dieu se plut à concéder à la Vierge, a donné lieu, par voie de conséquence, d'en déduire quelle fut l'incomparable sainteté de saint Joseph. « Plus une chose, dit le Docteur angélique, en quelque genre que ce soit, approche de son principe, plus elle participe à l'effet de ce principe. Jésus-Christ est le principe de la grâce : en tant que Dieu il l'a créée; en tant qu'homme, il en est l'instrument et la source. Aussi lisons-nous dans l'Évangile selon saint Jean : Jésus-Christ est l'auteur de la vérité et de la grâce; nous avons tous reçu de sa plénitude[2]. » « La bienheureuse Vierge, ajoute-t-il, approcha le plus près du Christ dans son humanité, puisque le Christ reçut d'elle la nature humaine[3]. » Le raisonnement de

[1] Luc. II, 48.

[2] Quanto aliquid magis propinquat principio in quolibet genere, tanto magis participat effectum illius principii. Sed Christus est principium gratiæ, secundum divinitatem quidem authoritative, secundum humanitatem vero instrumentaliter; inde Joan. I dicitur. Gratia et veritas per Jesum Christum facta est, de cujus plenitudine nos omnes accepimus.

[3] Beata Virgo propinquissima Christo fuit secundum humanitatem, quia ex ea accepit humanam naturam. (3 qu. 27, a. 5.)

Suarez et des autres découle naturellement du premier : nul n'a plus approché que saint Joseph, après la Vierge, de Jésus-Christ, source de la grâce, et de la Vierge Marie, canal universel de la grâce; par conséquent nul, après la Vierge, n'a plus participé à la grâce du Christ.

« Voici comment les théologiens établissent que nul n'a approché de plus près que saint Joseph du Christ et de la Vierge; et d'abord de la Vierge. Les esprits célestes ne sont que des sujets à l'égard de la Mère de Dieu. Les bienheureux sont sujets et enfants d'adoption. Mais saint Joseph, s'élevant d'une incomparable hauteur au-dessus des esprits célestes et des bienheureux, contracte avec la Vierge le lien le plus intime qu'un homme mortel puisse contracter avec la Mère immaculée du Christ : c'est le lien d'époux. L'esprit humain ne conçoit pas, pour un homme mortel, pour une simple créature, un lien plus haut, plus intime. Au-dessus de ce lien, nous ne trouvons que le lien contracté par les trois divines Personnes avec la Vierge. Ainsi saint Joseph est incomparablement plus voisin du canal universel de la grâce, c'est-à-dire de la Vierge, qu'aucun des esprits célestes ou des bienheureux.

« Mais, par là même qu'il est plus voisin du canal universel de la grâce, il est plus voisin du principe et de la source de la grâce, c'est-à-dire du Christ. Les apôtres, qui marchent en tête de l'É-

glise, sont les ambassadeurs de Jésus-Christ, les dispensateurs de ses mystères. Mais saint Joseph a un nom plus élevé : il est l'époux de la Vierge, il est le père du Christ. En outre, il a un ministère plus élevé. Le ministère des apôtres regarde directement l'ordre de la grâce; celui de saint Joseph regarde directement l'ordre de l'union hypostatique, qui est plus parfait en son genre, dit Suarez [1]. Les apôtres portent dans le monde entier le nom, la doctrine, la grâce du Christ; saint Joseph porte la personne même du Christ à Jérusalem et en Égypte, ces deux centres qui représentent le peuple de la promesse et la gentilité païenne, c'est-à-dire tous les peuples de l'univers. Fait père du Christ et époux de la Vierge par la Trinité elle-même, saint Joseph, au nom de la Trinité, exerce auprès du Christ et de sa Mère des offices d'une dignité à part, d'un ordre à part. Pendant trente ans il abrite le Christ et sa mère, il garde le Christ et sa mère; il est le chef de cette sainte famille; il la conduit partout où l'ange de Dieu appelle ses pas; il la nourrit à la sueur de son front. Pendant trente ans il est inséparable du Christ et de sa mère. Il est pendant

[1] Alia vero sunt ministeria quæ *attingunt ordinem unionis hypostaticæ, quæ ex suo genere perfectior est.* Et in hoc ordine intelligo constitutum esse ministerium sancti Joseph, et esse veluti in infimo gradu illius, et ex hac parte excedere reliqua tanquam in *superiori ordine existens.*

trente ans auprès de la source et du canal de la grâce, c'est-à-dire du Christ et de la Vierge, et son âme, la plus pure que Dieu ait créée après celle du Christ et de la Vierge, s'y abreuve à souhait pendant trente ans. Il tient dans ses bras Celui qui est le principe et la source de la grâce; il presse contre son cœur Celui que les Séraphins adorent de loin[1]. »

On conçoit aisément, et cette remarque a été reproduite plusieurs fois[2], que Marie devait être plus sainte, puisqu'elle était destinée à être la Mère de Dieu. Il est hors de doute que la sainteté de saint Joseph devait le plus s'en rapprocher. C'est donc à juste titre que saint Grégoire de Nazianze assure que Dieu plaça dans saint Joseph, comme en un soleil radieux, les lumières de tous les saints[3].

La première grâce accordée à saint Joseph fut de mériter et de porter le titre d'époux de la sainte Vierge, dit saint Bernardin de Sienne. C'est ce qui me fait croire, continue ce dévot serviteur de saint Joseph[4], que ce *juste,* aimé de Dieu, a été très-pur dans sa virginité, très-profond dans son humilité, très-ardent dans l'amour de Dieu. « Comme tous les biens que possède l'épouse, continue toujours

1 Marcel Bouix, *Saint Joseph d'après les saints,* ch. IV, p. 55 et suiv.

2 Voy. notamment Patrignani, IIIe médit., p. 29.

3 In Joseph omnium sanctorum lumina collocavit.

4 Serm. de B. Joseph.

le même auteur, sont la propriété de l'époux, j'ai la conviction que la très-sainte et bienheureuse Vierge versait avec la plus grande libéralité tout le trésor de son cœur dans l'âme de saint Joseph, autant que l'âme de saint Joseph était capable de la recevoir.

« La seconde grâce que Dieu accorda à saint Joseph fut celle que demandaient son titre de père nourricier du Sauveur et le privilége de vivre dans sa société. Ce fut avec une libéralité toute divine que le Très-Haut répandit cette grâce dans son âme. Saint Joseph la manifesta par la pureté angélique avec laquelle il traita la personne de l'Homme-Dieu, par la fidélité avec laquelle il le servit, et enfin par l'amour dont il l'aima.

« Pensez, en premier lieu, quel respect, quelle pureté d'esprit, d'âme, de cœur et de corps était perpétuellement nécessaire à saint Joseph dans les rapports si intimes, si immédiats, si assidus, qu'il avait avec le Verbe incarné, vivant avec lui sous le même toit, l'ayant à côté de lui, s'entretenant avec lui, l'assistant dans ses veilles, dans son sommeil, le voyant assis à table à côté de lui, prenant soin de lui et de la divine Vierge, ne se séparant jamais ni du fils ni de la mère, mais toujours avec eux, soit dans leur maisonnette de Nazareth, soit en Égypte, soit dans les voyages. Considérez aussi comment, dans tous les soins qu'exigeait le divin

enfant qui avait pris l'infirmité de notre nature, saint Joseph contemplait et sentait la sublimité de la Divinité, laquelle, par amour pour nous, s'abaissait ainsi à ces infirmités, pour nous instruire, pour nous enflammer d'amour, et pour nous donner des leçons d'humilité. De quelle douceur, de quelle onction l'âme du saint vieillard n'était-elle pas inondée en contemplant ces spectacles, puisque des cœurs tels que les nôtres, durs comme le rocher, se sentent défaillir par l'excès de la suavité? Car ces miracles d'amour, par lesquels un Dieu a voulu s'incliner, s'abaisser jusqu'à notre petitesse, être couché dans une crèche pour nous montrer notre infirmité, pleurer notre misère de ses yeux innocents, procurent à l'âme fidèle qui les contemple incomparablement plus de douceur que les miracles de la puissance de ce même Dieu ressuscitant les morts ou créant les anges. Il a fait l'un et l'autre avec une bonté égale; mais les miracles de son amour vont plus droit à notre cœur; ils le ravissent davantage.

« En second lieu, saint Joseph servit le Verbe incarné avec la fidélité la plus parfaite. Considérez avec quelle foi vive il contemplait sans cesse le Verbe dans le Christ enfant, avec quelle foi et quel amour il adorait sans cesse le Dieu dans le petit enfant, le tenant dans ses bras, le portant, le servant en tout, avec le respect dû à la Divi-

nité. Et quand le petit enfant eut un peu grandi, considérez comment saint Joseph observait avec une religieuse attention tous ses mouvements, tous ses gestes, tous ses actes, toutes ses paroles. Il était dans un indicible étonnement quand il pensait en son cœur, et qu'il voyait de ses yeux, que le Fils de Dieu s'était fait son fils, et qu'il l'avait choisi pour le nourrir, pour le porter, pour le gouverner, pour veiller à toutes les nécessités de sa vie, et pour le soustraire à la haine de ses persécuteurs.

« Enfin Joseph eut envers Notre-Seigneur la plus ardente charité. Lorsque, comme un père, il tenait le divin enfant dans ses bras; lorsque, comme un père, il s'entretenait avec lui, lorsqu'il commençait à articuler les premières paroles, ou qu'il parlait déjà, qui donc oserait nier que le Christ, soit enfant, soit adulte, ne remplît son cœur d'ineffables sentiments de sa divinité, ne lui fît savourer d'inexprimables délices? La grâce de l'Enfant-Dieu agissait sur l'âme de saint Joseph par toutes les voies extérieures, par son regard, par son filial sourire, par ses paroles, par ses caresses. »

Il est difficile d'imaginer rien de plus pieux, de plus suave, de plus gracieux, d'une plus douce sensibilité que ces pages de saint Bernardin de Sienne. Les vertus de saint Joseph y sont dignement célé-

brées; les grandeurs du saint patriarche y sont également mises en lumière.

Sur les vertus de saint Joseph, ainsi regardées de haut, les maîtres de la vie spirituelle sont inépuisables. Citons ici un beau passage du courageux coadjuteur de sainte Thérèse dans la réforme du Carmel. « On connaît l'arbre à ses fruits[1]; à la conversation de l'homme on connaît la pureté de son âme. La conversation de saint Joseph fut vertueuse, pieuse, religieuse, virginale, angélique et divine. Elle fut vertueuse; car en lui resplendirent toutes les vertus des anciens patriarches. Elle fut pieuse; il exerça les œuvres de miséricorde envers Jésus et sa divine Mère. Elle fut religieuse; jour et nuit il s'employait au service de Dieu, et tout ce qu'il faisait ou pensait tendait à cette fin, comme il convient à un homme juste et parfait. Et comme il était vierge et admirablement chaste, et qu'il traita si longtemps avec la Vierge immaculée, son épouse, tout en lui était virginal et angélique; aussi les anges lui apparaissaient-ils souvent et lui révélaient-ils les secrets du ciel. Enfin sa conversation fut divine, selon qu'il convenait, puisqu'il portait le nom de père de Jésus-Christ, qu'il vécut, mangea, traita familièrement avec lui. Il fut fortifié par le Père éternel et purifié par le Saint-Esprit pour

[1] Matth. XII, 33.

supporter et faire de grandes choses. C'est par ces raisons que saint Ambroise, saint Jean Chrysostome et saint Jérôme prouvent la pureté d'âme de saint Joseph [1]. »

1 P. Jérôme-Gratien de la Mère de Dieu, *Excellence de saint Joseph*, liv. IV, ch. III.

CHAPITRE XXIX

VERTUS ET GRANDEURS DE SAINT JOSEPH

(SUITE)

Nous venons de le voir, de pieux écrivains, dans leurs ouvrages, se sont plu à mettre en relief les vertus de saint Joseph, d'où ressortent ses grandeurs. Continuons de leur emprunter, sur ce même sujet, quelques pages propres à nous édifier.

Saint Léonard de Port-Maurice, inscrit au catalogue des saints par le pape Pie IX, le 4 octobre 1866, a prononcé un admirable discours *sur les grandeurs de saint Joseph.* En voici un court extrait. « Que les évangélistes, dit-il, gardent le silence sur saint Joseph, peu importe; qu'ils s'abstiennent d'exalter, comme ils auraient pu le faire, ces vertus et ces prérogatives excellentes qui relè-

vent sa dignité : il me suffit qu'ils le représentent comme l'époux de Marie, *virum Mariæ, de qua natus est Jesus*[1], c'est-à-dire comme celui de tous les mortels qui ressemble le plus à l'œuvre la plus parfaite entre les pures créatures qui soit sortie des mains de Dieu. « Car, dit saint Bernard, Joseph a été fait à la ressemblance de la Vierge, son épouse : » *erat enim Joseph factus in similitudinem Virginis sponsæ suæ. — L'époux de Marie,* c'est-à-dire celui qui approcha le plus près de cette créature sublime, laquelle s'éleva jusqu'au plus haut des cieux, et ravit en quelque sorte au sein du Père éternel son Fils unique. *Époux de Marie,* c'est-à-dire un même cœur, une même âme avec ce cœur et cette âme qui porta le cœur et l'âme du Fils de Dieu. *Époux de Marie,* c'est-à-dire le chef de la première souveraine du monde, car « l'homme est le chef de la femme[2] ». *Époux de Marie,* c'est-à-dire le maître de cette auguste Maîtresse qui connaissait ce précepte de la Genèse : « Tu seras sous la puissance de l'homme[3], » et qui, si parfaite en tout le reste, ne surpassa pas moins toutes les autres femmes par le respect et la soumission qu'elle portait à son époux. *Époux de Marie,* c'est-à-dire de cette grande Reine que les

[1] Matth. I, 16.
[2] Caput mulieris vir. (I Cor. XI, 3.)
[3] Gen. III, 16.

Dominations, les Principautés, les Chérubins et les Séraphins se font gloire de servir. *Époux de Marie,* c'est assez, dit saint Bernard, vous dites tout en disant qu'il a été semblable à la Vierge son épouse : *Factus in similitudinem Virginis sponsæ suæ,* semblable pour les traits, pour le cœur, pour les inclinations, pour les habitudes, semblable en vertu et en sainteté. Si Marie fut l'aube qui annonça le Soleil de justice, Joseph fut l'horizon illuminé par ses brillantes splendeurs. Concluez donc que, si comme juste il alla jusqu'à surpasser en sainteté les plus grands saints, comme époux il s'éleva même au-dessus des anges, et put voir à ses pieds, hormis la sainte Vierge, toute autre sainteté créée.

« Oui, Joseph fut incomparablement plus qu'un ange pour Marie. Jugeons de sa grandeur par ces paroles de la loi qui dit que celui qui épouse la reine, par le fait même devient roi : *nubentem reginæ consequens est regem fieri.* Celui qui donne sa main à une reine en reçoit le sceptre royal; au moment où il lui met l'anneau au doigt, elle dépose la couronne sur sa tête; et, fût-il un simple pâtre, il entre aussitôt dans tous les honneurs dus à un roi, et doit être respecté comme tel. Or je tire de là un argument sans réplique : Marie est la reine des saints et des anges; Joseph est l'époux de Marie; donc, d'après la loi, il est aussi le roi des saints et

des anges. Si vous honorez souvent la sainte Vierge de ces glorieux titres : *Regina sanctorum, Regina angelorum, ora pro nobis,* vous devez honorer Joseph de la même manière, et lui dire : *Rex sanctorum, Rex angelorum, ora pro nobis.* Ce qui montre bien que Joseph était, en effet, supérieur à tous les anges, ce sont les fréquents messages qu'il recevait du ciel par leur entremise. Des anges sont députés vers Joseph pour lui confier le mystère de l'Incarnation : *quod in ea natum est, de Spiritu sancto est* [1]. Des anges sont députés vers Joseph pour lui faire part du mystère de la Rédemption : *ipse salvum faciet populum suum a peccatis eorum* [2]. Des anges sont députés vers Joseph lorsque, inquiet de l'état où il voyait son épouse, il voulait se retirer. Des anges sont députés vers Joseph lors qu'il s'agit de donner un nom au divin Enfant. Des anges sont envoyés à Joseph lorsque Jésus est menacé de la persécution d'Hérode. Des anges sont envoyés à Joseph lorsqu'il doit retourner d'Égypte en Palestine. Des anges lui sont envoyés pour l'avertir de se réfugier en Galilée, dans la crainte du roi Archélaüs. Vous voyez comment les affaires secrètes que ce grand homme avait à traiter avec l'auguste sénat de l'adorable Trinité mettent con-

[1] Matth. I, 20.
[2] *Ibid.*, 21.

tinuellement en mouvement les messagers célestes; c'est là ce que nous font entendre ces paroles tant de fois répétées dans le texte sacré : *Angelus Domini apparuit in somnis Joseph*[1]. « L'ange du Seigneur apparut en songe à Joseph. » Dites-moi maintenant si le titre de roi, et de roi des anges, ne lui convient pas, et s'il n'est pas vrai qu'en qualité d'époux il fut plus grand que les anges les plus élevés dans le ciel. »

Le même saint continue avec le même pieux enthousiasme: « Toutefois ce qui rehausse principalement Joseph en qualité d'époux de Marie, c'est qu'à ce titre il est vénéré comme le chef de cette sainte famille, laquelle ne fut ni tout humaine, ni toute divine, mais qui tient de l'un et de l'autre, et qui, pour cette raison, a été appelée à juste titre la Trinité de la terre. Mais où trouver jamais des paroles pour peindre dignement cette admirable trinité de Jésus, Marie, Joseph? Dieu, ayant placé Joseph à la tête de cette trinité, nous donne droit de conclure que s'il fut grand comme juste, il ne le fut pas moins comme époux. Rendez donc de fréquents hommages à l'adorable Trinité dans le ciel, au Père, au Fils, et au Saint-Esprit; mais honorez aussi la trinité sainte qui a habité visiblement parmi nous sur la terre, Jésus, Marie, Joseph.

[1] Matth. I, 20; II, 13 et 19.

Gravez dans votre cœur en lettres d'or ces trois noms célestes; prononcez-les souvent; écrivez-les partout : JÉSUS, MARIE, JOSEPH. Que ce soient les premières paroles que vous enseigniez à vos enfants. Répétez plusieurs fois par jour ces noms sacrés, et qu'ils soient encore sur vos lèvres au moment où vous rendrez le dernier soupir. Laissez les anges imprimer en lettres de feu dans vos esprits, et plus encore dans vos cœurs, que si Joseph fut grand comme juste, il le fut plus encore comme chef de la sainte famille, en qualité d'époux, et que ce qui met le comble à sa gloire, c'est sa grandeur comme père [1]. »

Est-il possible de mieux exprimer que dans les lignes précédentes la dignité, les grandeurs et les vertus de saint Joseph? Nous regretterions vivement cependant, traitant de ce sujet, d'omettre deux passages encore du même saint orateur, un des plus éloquents et des plus zélés panégyristes de saint Joseph. « Si, dit-il, pour mieux faire admirer les grandeurs de notre saint patriarche comme juste et surtout comme époux, je l'ai mis en regard du premier Joseph, qui fut comme son ombre [2], et de Marie, son épouse, cette aurore

1 Œuvres de S. Léonard; traduct. Labis, citation du P. Marcel Bouix.

2 Voyez ce que nous avons dit plus haut du patriarche Joseph, ministre du roi d'Égypte, ch. II.

radieuse qui a réjoui le monde; pour vous le montrer plus grand encore comme père, je dois le considérer dans ses rapports avec le divin Soleil de justice : c'est ainsi que s'appelle Celui dont Joseph fut le père. « N'est-ce pas le fils de cet « artisan? » disaient les Juifs avec mépris en parlant de Jésus : *Nonne hic est fabri filius?* Le fils d'un artisan, sans doute; mais de quel artisan? Je vous l'apprendrai, répond saint Pierre Chrysologue : c'est le fils de ce grand artisan qui a fabriqué le monde, non avec le marteau, mais par un ordre de sa volonté : *non malleo, sed præcepto;* de cet artisan qui a combiné les éléments, non par un effet de génie, mais par un simple commandement : *non ingenio, sed jussione;* de cet artisan qui a allumé le flambeau du jour à la voûte du ciel, non avec un feu terrestre, mais par une chaleur supérieure : *non terreno igne, sed superno calore;* de cet artisan enfin qui d'un seul mot a fait jaillir l'univers du néant : *cuncta fecit ex nihilo.* Vous avez raison, illustre docteur; ils auraient dû reconnaître que Jésus est le Fils du grand Architecte de l'univers. Mais souffrez que, pour la gloire de Joseph, on dise aussi qu'il est le fils de ce pauvre charpentier qui, dans une humble boutique, manie la scie et le rabot. Et, puisque la sainte Vierge elle-même donne à Joseph ce beau titre de père de Jésus, en disant à celui-ci : *Ego et*

pater tuus[1], titre qui lui convient d'ailleurs, attendu que ce fils est le fruit de Marie, laquelle appartient à Joseph en qualité d'épouse, convenez aussi qu'il est le fils de ce pauvre artisan, *fabri filius*, et que, comme tel, il est son sujet et le compagnon de ses travaux. »

Copions encore quelques mots. « La Sagesse incréée peut dire d'elle-même : Lorsque Joseph, mon père, était dans son atelier pour travailler, j'étais avec lui comme compagnon de ses travaux : *cum eo eram cuncta componens;* quand il coupait ou façonnait le bois, j'étais avec lui : *cum eo eram;* quand il le sciait et le rabotait, j'étais avec lui; *cum eo eram;* quand il adaptait les pièces ensemble, je les arrangeais avec lui; *cum eo eram cuncta componens.* Comme lui, je mettais la main au rabot et je mêlais mes sueurs aux siennes. Quelle sublime dignité, et quelle grandeur que celle qui nous fait apparaître Joseph comme l'émule de Dieu même! Un pauvre ouvrier en bois comme l'émule de l'Architecte du monde! En voulez-vous davantage pour proclamer Joseph souverainement grand comme père, si Dieu lui-même ne peut faire un père plus grand que celui qui a un Dieu pour fils? Il y a trois choses, dit saint Thomas, que Dieu ne peut faire plus grandes qu'elles ne sont, à sa-

[1] Luc. II, 48.

voir : l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à cause de son union hypostatique avec le Verbe; la gloire des élus, à cause de son objet principal, qui est l'essence infinie de Dieu; et la Mère incomparable de Dieu, dont il a été dit que Dieu ne peut faire une mère plus grande que la mère d'un Dieu : *Majorem quam matrem Dei non potest facere Deus.* Vous pouvez, en un sens, ajouter, à la gloire de saint Joseph, une quatrième chose : *Majorem quam patrem Dei non potest facere Deus.* « Dieu ne peut pas faire un père plus grand que le père d'un fils qui est Dieu. » Avouez donc que si saint Joseph fut grand comme juste, plus grand encore comme époux, il fut très-grand surtout comme père...

« Mais, pour se convaincre qu'il fut vraiment grand comme juste, plus grand comme époux, très-grand comme père, il suffirait de le considérer entre les bras de Jésus et de Marie, au moment de rendre son âme à son Créateur. Voyez ce bienheureux patriarche étendu sur une pauvre couche, Jésus d'un côté, Marie de l'autre, entouré d'une multitude infinie d'anges, d'archanges, de séraphins qui, dans une attente respectueuse, s'apprêtent à recevoir sa sainte âme. »

Pourrions-nous mieux clore ces citations qu'en reproduisant quelques paroles de saint François de Sales? Nous les emprunterons à son *Entretien XIXe sur les vertus de saint Joseph.* « Passons, dit-il, à

la seconde vertu qui brille en saint Joseph : je veux dire la très-sainte humilité. Oh! combien ce grand saint fut admirable en cette vertu, il ne se peut dire selon sa perfection. Car, nonobstant ce qu'il était, en quelle pauvreté et en quelle abjection ne vécut-il pas tout le temps de sa vie! Pauvreté et abjection sous laquelle il tenait cachées et couvertes ses grandes vertus et dignités; mais quelles dignités, mon Dieu! Être gouverneur de Notre-Seigneur! Et non-seulement cela, mais être encore son père putatif! mais être époux de sa très-sainte mère! Oh! vraiment, je ne doute nullement que les anges, ravis d'admiration, ne vinssent troupes à troupes le considérer et admirer son humilité lorsqu'il tenait ce cher enfant dans sa pauvre boutique, où il travaillait de son métier pour nourrir et le fils et la mère qui lui étaient commis. Certes, il n'y a point l'ombre de doute que saint Joseph ne fût plus vaillant que David et n'eût plus de sagesse que Salomon; néanmoins, le voyant réduit en l'exercice de la charpenterie, qui eût pu juger cela, s'il n'eût été éclairé de la lumière céleste, tant il tenait resserrés tous les dons signalés dont Dieu l'avait gratifié! Mais quelle sagesse n'avait-il pas, puisque Dieu lui donnait en charge son Fils très-glorieux, et qu'il était choisi pour être son gouverneur! Si les princes de la terre ont tant de soin, comme étant chose très-importante, de donner un

gouverneur qui soit des plus capables à leurs enfants, puisque Dieu pouvait faire que le gouverneur de son Fils fût l'homme le plus accompli du monde en toutes sortes de perfections, selon la dignité et excellence de la chose gouvernée, qui était son Fils très-glorieux, Prince universel du ciel et de la terre, comment se pourrait-il faire que, l'ayant pu, il ne l'ait voulu et ne l'ait fait? Il n'y a donc nul doute que saint Joseph n'ait été doué de toutes les grâces et de tous les dons que méritait la charge que le Père éternel lui voulait donner de l'économie temporelle et domestique de Notre-Seigneur, et de la conduite de sa famille, qui n'était composée que de trois, qui nous représentent le mystère de la très-sainte et très-adorable Trinité.....

« Mais que de belles vertus à admirer encore en saint Joseph! Car il fut toujours fort, vaillant, constant et persévérant. Il y a beaucoup de différence entre la constance et la persévérance, la force et la vaillance. Nous appelons un homme constant lequel se tient ferme et préparé à souffrir les assauts de ses ennemis, sans s'étonner ni perdre courage durant le combat; mais la persévérance regarde principalement un certain ennui intérieur qui nous arrive en la longueur de nos peines, qui est un ennemi aussi puissant que l'on en puisse rencontrer. Or la persévérance fait que l'homme méprise

cet ennemi, en telle sorte qu'il en demeure victorieux par une continuelle égalité et soumission à la volonté de Dieu. La force, c'est ce qui fait que l'homme résiste puissamment aux attaques de ses ennemis; mais la vaillance est une vertu qui fait que l'on ne se tient pas seulement prêt pour combattre et pour résister quand l'occasion s'en présente, mais que l'on attaque l'ennemi à l'heure même qu'il ne dit mot. Or notre glorieux saint Joseph fut doué de toutes ces vertus et les exerça merveilleusement bien.

« Quant à la persévérance, contraire à cet ennemi intérieur, qui est l'ennui qui nous survient en la continuation des choses abjectes, humiliantes, pénibles, des mauvaises fortunes, s'il faut ainsi dire, ou dans les divers accidents qui nous arrivent, oh! combien ce saint fut éprouvé de Dieu et des hommes même en son voyage! L'Ange lui commande de partir promptement et de mener Notre-Dame et son fils très-cher en Égypte; le voilà que soudain il part sans dire mot. Il ne s'enquiert pas : Où irai-je? Quel chemin tiendrai-je? De quoi nous nourrirons-nous? Qui nous recevra? Il part d'aventure avec ses outils sur son dos, afin de gagner sa pauvre vie et celle de sa famille à la sueur de son visage. Oh! combien cet ennui dont nous parlons le devait presser, vu mêmement que l'Ange ne lui avait point dit le temps qu'il y devait être;

si qu'il ne pouvait s'établir nulle demeure assurée, ne sachant quand l'Ange lui commanderait de s'en retourner! Si saint Paul a tant admiré l'obéissance d'Abraham, lorsque Dieu lui commanda de sortir de sa terre, d'autant que Dieu ne lui dit pas de quel côté il irait, et qu'Abraham se garda bien de lui demander : « Seigneur, vous me dites que je sorte; mais dites-moi donc si ce sera par la porte du midi ou du côté de la bise; » mais il se mit en chemin, et allait selon que l'Esprit de Dieu le conduisait : combien est admirable cette parfaite obéissance de saint Joseph!.....

« Être juste n'est autre chose qu'être parfaitement uni à la volonté de Dieu, et y être toujours conforme en toutes sortes d'événements, soit prospères, soit adverses. Que saint Joseph ait été en toutes occasions parfaitement soumis à la divine volonté, nul n'en peut douter : et ne le voyez-vous pas? Regardez comment l'Ange le tourne à toutes mains; il lui dit qu'il faut aller en Égypte, il y va; il commande qu'il revienne, il s'en revient; Dieu veut qu'il soit toujours pauvre, qui est une des plus puissantes épreuves qu'il nous puisse faire, et il s'y soumet amoureusement, et non pas pour un temps, car ce fut toute sa vie. »

Il nous serait facile de multiplier des extraits de ce genre sur les vertus et les grandeurs de saint Joseph. Nous nous arrêtons cependant ici. C'est

assez pour montrer à la fois et la tendre dévotion des saints envers saint Joseph, et en quel style magnifique ils ont fait son panégyrique et célébré ses louanges.

CHAPITRE XXX

LES DOUZE TITRES D'HONNEUR DE SAINT JOSEPH

Un des plus célèbres docteurs de la fin du moyen âge, Pierre d'Ailly, que ses vertus, sa science et son dévouement aux intérêts de l'Église, au milieu des circonstances les plus critiques, firent élever, en 1401, aux honneurs de la pourpre romaine, mérita chez nous par son zèle, son éloquence et ses écrits le surnom glorieux d'*Aigle des docteurs de la France,* et, à cause de son ardeur à maintenir la doctrine orthodoxe, le titre de *Marteau des hérétiques.* En 1398, il avait été promu à l'évêché de Cambrai, dont il fut une des illustrations. Né de parents pauvres, son mérite et ses talents l'avaient fait élire chancelier de l'université de Paris. Le roi Charles VI, avant le cruel accident qui le priva de

la raison, l'avait choisi pour confesseur et nommé son aumônier. Parmi ses œuvres imprimées à Strasbourg en 1490, on trouve le panégyrique de saint Joseph, précédé de ce texte tiré du huitième chapitre du livre d'Esther : « Celui que le roi a voulu honorer est digne de cet honneur. » *Hoc honore dignus est quem rex voluerit honorare.* Il développe ensuite en termes qui respirent la plus tendre dévotion envers saint Joseph, le dernier et le plus grand des patriarches, ce qu'il appelle ses *douze titres d'honneur.* Ce discours peut être considéré, jusqu'à un certain point, comme le résumé des grandeurs principales de saint Joseph. Les Bollandistes, dans les *Acta Sanctorum*, au 19 mars, en ont donné une courte analyse; c'est ici le lieu de la reproduire, en l'abrégeant encore, comme le sommaire de ce qui a été écrit, dans le passé, de plus substantiel à la gloire du très-chaste époux de la Vierge Marie, du père nourricier de Jésus.

I. Saint Joseph est issu de la plus illustre famille et de la race royale de David (*ex nobilissima et regia familia ortus*). La première page de l'Évangile selon saint Matthieu nous révèle la noblesse du sang et l'origine glorieuse de notre saint patriarche. Le Sauveur n'a pas voulu se choisir des parents riches et considérés suivant les idées du monde. Ils étaient désignés à l'avance, comme appartenant à

la descendance de ces illustres patriarches, si remarquables par leur foi, leur fidélité à observer la loi de Dieu, et leur constance à repousser énergiquement le culte superstitieux des idoles. Les hommes d'ailleurs sont ainsi disposés, qu'ils estiment beaucoup l'éclat de la naissance et la pureté du sang. Les Israélites surtout faisaient le plus grand cas des qualités de leurs pères; ils conservaient leurs généalogies avec un soin extrême. Pour eux, tout descendant d'Abraham était réputé prince, en comparaison des autres peuples; personne n'ignorait, en outre, les promesses faites à David, qui devait compter le Messie dans sa postérité. A cause de cela saint Matthieu commence la généalogie de Jésus en disant qu'il est fils de David et fils d'Abraham [1].

II. Saint Joseph était du même sang que la Vierge Marie et Jésus, son fils (*Mariæ Virginis et Jesu, ejus filii, consanguineus*). Joseph et Marie avaient des ancêtres communs. Ils étaient de plus unis par les liens d'une parenté plus rapprochée [2]. Pour le moment recourons uniquement aux paroles de l'Archange attestant l'origine de saint Joseph, qui était *de la maison de David* [3]. Aux yeux du peuple

1 Voyez les détails que nous avons donnés ci-dessus, ch. II.

2 Voyez ch. XXIV.

3 Joseph, de domo David. (Luc. I, 27.) — Joseph, fili David. (Matth. I, 20.) — Eo quod esset de domo et familia David. (Luc. II, 4.)

juif, auquel le mystère de l'incarnation divine n'a pas été révélé, Jésus est réputé fils de Joseph[1], et la foule cependant, en beaucoup de circonstances, le salue *fils de David:* tant était connue, même du vulgaire, l'extraction de son père adoptif.

III. Saint Joseph est véritablement époux de la Mère de Dieu (*Deiparæ conjux*). Le lien qui unit Marie à Joseph est celui d'un vrai mariage : tous les théologiens se sont prononcés en cette question. Dans les alliances de cette nature, les femmes empruntent leur dignité à la condition de leurs maris[2]; ici le contraire a lieu : saint Joseph tire sa gloire principale de Marie, son épouse. Comme la Vierge-Mère est ornée d'une couronne de douze étoiles, c'est-à-dire de douze privilèges principaux, ainsi était-il convenable que le père nourricier de Jésus eût une couronne analogue, presque également resplendissante.

IV. Saint Joseph a brillé d'une chasteté virginale (*simul et Virgo*). Dans ses relations avec la Vierge immaculée, nous savons qu'il a conservé une pureté exempte de toute souillure; le plus léger souffle mauvais n'a jamais terni la limpidité de son âme. La sainte Vierge elle-même rend témoignage à sa vertu au moment où l'archange Gabriel lui annonce

1 Ut putabatur filius Joseph. (Luc. III, 23.)

2 Uxores coruscant radiis maritorum.

la maternité divine. *Virum non cognosco,* dit-elle, résolue à renoncer au suprême honneur que Dieu lui réserve, plutôt que de violer les promesses sacrées, inspirées d'en haut, jusque-là inconnues à la terre. Marie a été conçue sans la tache du péché originel. Saint Joseph n'a pas eu part au même privilége; mais, selon l'opinion commune des docteurs, il a été sanctifié avant sa naissance[1]. En lui la rébellion des passions contre la raison fut éteinte ou liée, et il n'a pas commis de péché mortel, sa vie ayant été en union perpétuelle avec Dieu[2].

V. Saint Joseph fut chargé de pourvoir à tous les besoins de la mère et du fils (*Matris et Filii deputatus obsequiis*). La position de saint Joseph auprès de Jésus et de Marie fut toute d'honneur et de confiance; il était leur gardien vigilant et leur protecteur. Il accompagna sa très-sainte épouse d'abord dans sa visite à sainte Élisabeth, ensuite à Bethléhem. On peut dire qu'à son entrée dans le monde Jésus fut reçu amoureusement entre ses bras et sur son cœur. Saint Joseph lui prépara une couche indigente au fond de la grotte obscure qui leur servit d'asile. Afin de le soustraire à la fureur aveugle et jalouse du tyran Hérode, il n'hé-

1 Suarez.

2 Le P. Jean Suffren, S. J. *Année chrét*, t. II.

sita pas, sur l'avertissement de l'Ange, à se mettre en voyage au milieu de la nuit et à conduire en sûreté dans une terre étrangère le précieux dépôt confié à sa garde. Tous les jours il travaillait à la sueur de son front pour gagner de quoi nourrir l'Enfant et sa Mère. Tant qu'il vécut, il continua de vaquer courageusement à ses humbles occupations, toujours heureux, toujours satisfait, nourri intérieurement en son âme de la plus suave nourriture spirituelle. En récompense de ses fatigues, saint Joseph eut l'honneur insigne de commander à Jésus et à Marie. En qualité de chef de la sainte famille, il exerça l'autorité de père sur le Sauveur, et d'époux sur la Vierge. Quel honneur de commander à ceux qui commandent au ciel et sur la terre avec une pleine puissance!

VI. Saint Joseph mérita d'être initié aux secrets célestes (*arcanorum cœlestium secretarius*). Marie, la première, connut l'auguste mystère de l'Incarnation; par son consentement, elle coopéra directement à l'accomplissement du premier acte de la Rédemption. Peu de temps après, un messager céleste vint révéler à saint Joseph le prodige d'humilité et d'amour qui avait porté le Verbe divin à revêtir la forme humaine dans le chaste sein de Marie et à se charger de toutes nos misères. Joseph comprit immédiatement la grandeur et les obligations qui en découlaient pour lui. A cause de cela

sans doute saint Bernard l'appelle *coopérateur du mystère de l'Incarnation*[1].

VII. Saint Joseph fut parfaitement juste (*omnimodis justus*). L'Évangile nous l'apprend et fait ce magnifique éloge du dernier des patriarches. Saint Joseph, en outre, posséda plus de grâces que les autres saints, comme ayant communiqué plus souvent aux deux sources de grâce, Jésus et Marie; comme ayant eu l'avantage inénarrable de voir leurs actions et d'entendre leurs discours. Si Moïse, pour avoir conversé quarante jours avec un ange sur la montagne de Sinaï, avait la face lumineuse, de quelles clartés célestes l'âme de saint Joseph ne dut-elle pas être inondée, ayant conversé tant d'années et à découvert avec le Roi et la Reine des anges?

VIII. Saint Joseph imposa au Sauveur le nom sacré de Jésus (*nomenclator Jesu*). Au père, chez les Israélites, il appartenait de donner un nom au fils nouveau-né, en même temps qu'il lui communiquait le signe de l'alliance en pratiquant l'opération douloureuse de la circoncision, huit jours après la naissance de l'enfant. Le nom mystérieux du Messie avait été révélé à Marie et à Joseph : Dieu lui-même l'avait imposé à son Fils. Joseph, par conséquent, exécuta seulement l'ordre d'en haut.

[1] Cooperator mysterii Incarnationis.

IX. Il eut part aux mystères (*particeps mysteriorum*). Plus qu'aucun mortel, saint Joseph participa aux divins mystères. Il se trouva présent à Bethléhem à la nativité de Jésus; il se tenait près du berceau de l'Enfant-Dieu lorsque les bergers accoururent l'adorer; il y était également quand les mages, guidés par l'étoile miraculeuse, vinrent de l'Orient s'agenouiller à ses pieds et lui présenter leurs offrandes symboliques. A la Présentation de Jésus au temple, saint Joseph entendit le vieillard Siméon, inspiré par l'esprit prophétique, saluant la Gloire d'Israël et la Lumière destinée à éclairer toutes les nations.

X. Saint Joseph connut les prophéties (*prophetiarum conscius*). Quand nous disons qu'il eut connaissance des prophéties, nous comprenons qu'il en eut l'intelligence complète. L'Évangile nous le montre clairement : après la sainte Vierge saint Joseph le premier apprit de la bouche des anges le commencement de la réalisation des grandes promesses relatives au salut du genre humain. Les messagers célestes lui dévoilèrent les merveilles du présent et de l'avenir. Homme d'une justice éminente, comment n'aurait-il pas eu la science des prédictions surnaturelles annoncées par les prophètes dans le cours des siècles? Pour la consolation des Israélites fidèles, Dieu avait voulu soulever un peu le voile qui dérobait aux regards et

le temps et les principales circonstances de la Rédemption. A mesure qu'approche le moment fixé par les décrets de la volonté divine, la lumière devient de plus en plus éclatante; chaque prophète en reçoit et en transmet un rayon nouveau; tous les rayons se concentrent de plus en plus en un foyer étincelant. Ainsi se réalisait le plan divin. Promis à nos premiers parents dans le paradis terrestre aussitôt après la chute, le Réparateur sera plus ostensiblement découvert aux yeux des patriarches et par eux découvert dans le lointain des âges[1]. Plus heureux que ses ancêtres, saint Joseph a lu avec une pénétration plus profonde dans le livre des prophéties et en a compris toute la portée, jusque dans les circonstances les plus obscures. N'est-ce pas à lui que l'on peut appliquer spécialement cette parole du Saint-Esprit : « Je te ferai connaître des trésors cachés et les secrets les plus extraordinaires[2] »?

XI. Il a été jugé digne de converser avec les anges (*angelicis dignatus alloquiis*). En plusieurs passages, l'Écriture nous montre les anges conversant avec les hommes : aucun peut-être plus que saint Joseph n'a été favorisé de communications plus fréquentes, et, s'il est permis d'employer cette

1 A longe eas aspicientes et salutantes. (Hebr. XI, 13.)

2 Dabo tibi thesauros absconditos et arcana secretorum. (Is. XLV, 3.)

expression, d'une plus grande familiarité avec les messagers divins.

XII. Saint Joseph eut Marie et Jésus placés sous son obéissance (*Mariam et Jesum habuit subditos*). Si Joseph, dans les soins qu'il prodiguait à la sainte Vierge et à son divin fils, se montra toujours plein de sollicitude et de tendresse, Marie, à son tour, et Jésus lui témoignèrent constamment déférence, dévouement et affection. Le Père éternel n'avait-il pas confié à saint Joseph, comme à son représentant, la direction de la Mère et de son Fils? *Dominus enim erat cum illo, et omnia opera ejus dirigebat.* « Le Seigneur était avec lui et dirigeait toutes ses actions[1]. » Ces paroles de la Genèse, dites du premier Joseph, s'appliquent plus justement encore au chef de la sainte famille. « Aussi, dit un pieux auteur, Marie avait-elle déposé entre les mains de saint Joseph toutes les forces de sa volonté pour les lui laisser gouverner. » Un écrivain courtisan, plutôt pour flatter son maître que pour rendre hommage à la vérité, disait « que la gloire de l'obéissance devait suffire à l'impératrice femme de Trajan[2]. » Par sa conduite à Nazareth, Marie n'a-t-elle pas manifesté qu'elle estima toujours comme une gloire de se montrer, avec un

1 Gen. xxxix.

2 Uxori sufficit obsequii gloria.

Dieu-Enfant, soumise à saint Joseph? Le moindre signe de sa part était un ordre pour elle. Marie ne dédaignait pas de rendre les plus humbles services à son digne époux[1]. Qu'il nous soit permis de répéter ici une expression d'une très-pieuse servante de Marie et de saint Joseph. « Ces deux admirables époux, dit-elle, comme deux lyres vivantes et parfaitement accordées à l'unisson, se répondent avec la plus ravissante harmonie[2]. »

Aux titres d'éloges réunis par le cardinal Pierre d'Ailly, et que nous venons de présenter, il serait aisé d'en ajouter beaucoup d'autres. Ne pourrait-on pas affirmer que ce chapitre serait inépuisable? Nous n'avons pas l'intention de reproduire tout ce que d'illustres et pieux auteurs se sont plu à en accumuler pour satisfaire leur dévotion et exciter notre confiance. Nous nous reprocherions cependant de ne pas redire au moins quelques-unes de ces louanges[3].

1 Sainte Gertrude, *Révél.*, liv. IV.

2 Mariam et Joseph velut duas animatàs citharas contemplor perfecte admodum temperatas sibique invicem bene concinentes. (*Passage cité par le P. Patrignani.*)

3 Nous l'avons fait au chapitre XXXII.

CHAPITRE XXXI

LE TRÉPAS DE SAINT JOSEPH

A quelle époque précise eut lieu le trépas de saint Joseph? En quel endroit remit-il son âme à Dieu? La sainte Écriture ne le fait pas connaître d'une manière certaine. Écoutons ce que dit à ce sujet saint François de Sales dans son *Traité de l'amour de Dieu*[1]. « On ne peut quasi pas bonnement douter que le grand saint Joseph ne fût trépassé avant la passion et la mort du Sauveur, qui, sans cela, n'eût pas recommandé sa mère à saint Jean. » Les Bollandistes (19 mars) ont exposé la même opinion. La plupart des auteurs, disent-ils, regardent comme

[1] Liv. VII, ch. XIII.

certain que saint Joseph était mort avant que Jésus commençât à se manifester au monde[1].

Interrogeons la tradition. Saint Jérôme nous apprend que saint Joseph, ayant pleinement et fidèlement rempli la mission qui lui avait été confiée, mourut peu de temps avant le baptême de Jésus par saint Jean[2], par lequel le Sauveur voulut inaugurer sa vie publique. A partir de ce moment, en effet, nous ne voyons jamais paraître saint Joseph. En plusieurs circonstances cependant il aurait pu agir naturellement. Ne peut-on pas alors en induire, comme on l'a fait avec tous les caractères de probabilité, que le père nourricier du Sauveur était déjà sorti de cette triste vallée de larmes? Plusieurs faits évangéliques confirment ce sentiment. Ainsi, dans une occasion mémorable où la foule se pressait autour de Jésus, les Juifs lui dirent : « Votre mère et vos frères sont là dehors demandant à vous parler[3]. — Qui est ma mère, et qui sont mes frères? » répliqua Jésus, donnant une leçon sublime très-bien comprise de tous les siècles chrétiens. « Ceux qui écoutent la parole de Dieu et la mettent en pratique, disait le Sauveur,

[1] Plerisque habetur indubitatum prius mortuum esse quam se mundo manifestare Jesus inciperet.

[2] Paulo ante baptismum Joannis mortuus est Joseph.

[3] Matth. XII, 47, 48.

sont vraiment ma mère et mes frères[1]. » Ces mots, que les sectaires ont mal interprétés dans une intention perverse, sont le plus bel éloge de la Vierge Mère de Dieu, puisque personne au monde n'a plus attentivement recueilli toutes les paroles de Dieu, ne les a plus profondément méditées, et ne les a plus fidèlement mises en pratique. Dans ce passage, s'il n'est pas question de saint Joseph, c'est que ce vénérable patriarche n'existait plus sur la terre. N'en est-il pas de même auparavant aux noces de Cana et au baptême que Jésus reçut dans les eaux du Jourdain des mains de son précurseur? L'évangéliste se contente de nous dire : *Filius ut putabatur Joseph*[2], le seul mot consacré en cette conjoncture à la mémoire du père putatif du Sauveur.

Sa mort néanmoins devait être récente. Lorsque Jésus parut à Nazareth peu de temps après son baptême, et lorsque déjà ses premiers miracles éveillaient l'attention générale, le nom de Joseph se trouvait dans toutes les bouches[3]. Assurément nous devons regretter vivement de manquer de détails sur les derniers moments de saint Joseph; ce fut certainement un spectacle des plus touchants aux yeux de la foi. Le saint vieillard, couché sur son lit

1 Marc. III, 35.
2 Luc. III, 23.
3 Nonne hic est filius Joseph? (Luc. IV, 22.)

d'agonie, avait à ses côtés Jésus et Marie. Son cœur n'était pas seulement débordant d'espérance, il était inondé d'avance des joies pures et calmes de la bienheureuse éternité. La mort pouvait-elle exercer sur lui ses terreurs sous le regard de Jésus, qui l'aimait d'un amour filial, et au milieu des douces paroles que Marie faisait entendre à son oreille[1]? Sa dernière heure fut donc tempérée par d'ineffables consolations. C'est une pieuse croyance que saint Joseph, longtemps même avant de rendre le dernier soupir, connut les principales circonstances du grand et douloureux mystère de la Rédemption, et qu'il apprit des lèvres du Fils de Dieu les mystères glorieux qui devaient suivre les humiliations du Calvaire. Il n'y a rien, en réalité, que de très-vraisemblable à penser que Jésus daigna quelquefois entretenir sa mère et son père adoptif du but qu'il s'était proposé en descendant parmi les hommes et en daignant se revêtir de la forme et des misères de l'humanité. C'était d'ailleurs le commentaire naturel de ces paroles de l'archange Gabriel : « Et il rachètera son peuple de ses péchés[2]. »

[1] O nimis felix, nimis o beatus,
Cujus extremam vigiles ad horam
Christus et Virgo simul adstiterunt
Ore sereno!

[2] Matth. I, 21.

C'est encore une pieuse tradition, généralement admise par les écrivains ecclésiastiques, que, parvenu à la vieillesse sans aucune des graves infirmités qui affligent communément les hommes avec le progrès des années, saint Joseph termina sa vie sans être en proie aux angoisses pénibles d'une douloureuse maladie. Arrivé à ce moment suprême, il éprouva les symptômes des tristes effets de la malédiction primitive, à laquelle tous les hommes sont soumis par un décret divin, sans ressentir auparavant ces annonces préliminaires de la cessation de la vie, souvent plus pénibles que la catastrophe finale pour les malheureux mortels. Il s'endormit paisiblement, comme un homme fatigué qui a besoin de repos et qui clôt doucement ses paupières.

Pourrait-on taxer d'effet d'imagination la scène qui eut lieu au lit du mourant? Avant de fermer à jamais ses yeux à la lumière, saint Joseph jette un regard d'amour sur Jésus et sur Marie. Nous ne répèterons pas cependant, avec quelques écrivains cédant évidemment en cela aux impressions d'une imagination peu réglée, que saint Joseph demande pardon à son fils adoptif d'avoir rempli d'une manière si imparfaite ses devoirs de père adoptif, et s'adressant à Marie, son épouse, se reconnaît indigne de l'honneur que Dieu lui a

accordé en daignant l'associer aux merveilles dont elle avait été prédestinée à être l'instrument dans la réparation de la race humaine. Saint Joseph, après avoir contemplé amoureusement une dernière fois Jésus et Marie, regarde le ciel et expire.

Son âme est reçue immédiatement dans le sein d'Abraham, où elle porte la bonne nouvelle d'une délivrance prochaine.

Ajoutons ici quelques suaves paroles de saint François de Sales : « Hélas! dit-il, combien de douceur, de charité et de miséricorde furent exercées par ce bon père nourricier envers le Sauveur, lorsqu'il naquit petit enfant au monde! et qui pourrait donc croire qu'icelui sortant de ce monde, ce divin Fils ne lui rendît la pareille au centuple[1], le comblant de suavités célestes? Quand le Sauveur était encore petit, le grand Joseph, son père nourricier, et la très-glorieuse Vierge, sa mère, l'avaient porté maintes fois, et spécialement au passage qu'ils firent de Judée en Égypte et d'Égypte en Judée. Hé! qui doutera donc que ce saint père, parvenu à la fin de ses jours, n'ait réciproquement été porté par son divin nourrisson, au passage de ce monde en l'autre, dans le sein d'Abraham, pour de là le transporter dans le sien à la gloire, le jour de son

[1] Matth. v, 7.

ascension? Un saint qui avait tant aimé dans sa vie ne pouvait mourir que d'amour; car son âme ne pouvant à souhait aimer son cher Jésus entre les distractions de cette vie, et ayant achevé le service qui était requis au bas âge d'icelui, que restait-il, sinon qu'il dît au Père éternel : « O Père, j'ai accompli l'œuvre que vous m'aviez donnée en charge; » et puis au Fils : « O mon enfant, comme votre Père céleste remit votre corps entre mes mains au jour de votre venue en ce monde, ainsi en ce jour de mon départ de ce monde, je remets mon esprit entre les vôtres » ? Telle, comme je pense, fut la mort de ce grand patriarche, homme choisi pour rendre les plus tendres et amoureux offices qui furent ni seront jamais faits en l'endroit du Fils de Dieu, après ceux qui furent pratiqués par sa céleste épouse, vraie mère naturelle de ce même Fils, de laquelle il est impossible d'imaginer qu'elle soit morte d'autre sorte de mort que de celle d'amour; mort la plus noble de toutes, et due par conséquent à la plus noble vie qui fut jamais entre les créatures; mort de laquelle les anges mêmes désireraient de mourir, s'ils étaient capables de mort [1]. »

Si nous voulons peindre convenablement la gloire qui suivit immédiatement la mort de saint

[1] Traité de l'amour de Dieu, liv. VII, ch. XIII.

Joseph, nous ne saurions mieux le faire qu'en empruntant les phrases suivantes à l'un des discours les plus éloquents et les plus touchants de saint Bernardin de Sienne : *Intra in gaudium Domini tui.* « Entre dans la joie de ton Dieu. » On ne peut douter, dit ce dévot serviteur de saint Joseph, que Jésus-Christ, qui, pendant sa vie mortelle, non content d'avoir admis Joseph à une intime familiarité, lui rendait encore le respect et l'obéissance qu'un fils doit à son père, ne lui ait conservé dans le ciel ces sublimes prérogatives, qu'il ne les ait admirablement augmentées et perfectionnées. Ainsi rien de plus juste que ces paroles : « Entre dans la joie de ton Seigneur. » Sans doute la joie de l'éternelle béatitude entre dans le cœur de l'homme; cependant le Seigneur a mieux aimé dire : « Entre dans la joie », pour faire entendre par là que cette joie ne réside pas seulement dans le cœur du saint, mais qu'elle l'environne de toutes parts, l'absorbe tout entier et le submerge, pour ainsi dire, dans un abîme sans fond. Si le Dieu sauveur a voulu, pour satisfaire sa piété filiale, glorifier le corps aussi bien que l'âme de la très-sainte Vierge au jour de son assomption, l'on peut et l'on doit croire pieusement qu'il n'en a pas moins fait pour Joseph, si grand entre tous les saints, et qu'il l'a ressuscité glorieux le jour où, après s'être ressuscité lui-même, il

en tira tant d'autres de la poussière des tombeaux[1]. »

Suivant une tradition respectable acceptée par l'Église, saint Joseph mourut le 19 mars. On ignore s'il trépassa à Jérusalem, ou si son corps, après sa mort, fut transporté dans la vallée de Josaphat. Le vénérable Bède, conforme en cela à une croyance très-ancienne qui a laissé sa trace dans les monuments jusqu'à nos jours, enseigne que son corps reposa dans le tombeau, près de la grotte de Gethsémani[2]. De nos jours, les voyageurs chrétiens que l'amour des saints lieux amène à Jérusalem vénèrent, en descendant au tombeau vide de la sainte Vierge, la tombe, également vide, qu'on leur montre comme ayant été occupée par le corps de saint Joseph. Cette indication, il faut le dire, n'a rien d'invraisemblable. Si saint Joseph n'est pas mort à Jérusalem, où son zèle pour l'accomplissement de la loi de Dieu avait pu le conduire, à l'approche de la fête de Pâque, vers le milieu du mois de mars, son corps y avait été très-probablement transféré, comme cela eut lieu, personne ne l'ignore, pour un grand nombre d'Israélites, qui tinrent en tout temps à ce que leur dépouille mortelle reposât dans cette vallée funèbre, placée sous les murs de

1 Extrait du Discours sur saint Joseph.
2 Part. III Op. Alph.

Jérusalem, toujours peuplée des lugubres monuments de la mort.

Nous devons le rappeler ici : c'est une pieuse croyance, adoptée par une foule de pieux écrivains et souvent reproduite dans les ouvrages les plus savants[1], que saint Joseph ressuscita et apparut à Jérusalem en même temps que Jésus-Christ sortit victorieux du tombeau, et qu'il fut du nombre de ceux que l'Évangile dit avoir alors été rappelés à la vie. *Et monumenta aperta sunt, et multa corpora sanctorum, qui dormierant, surrexerunt. Et exeuntes de monumentis post resurrectionem ejus, venerunt in sanctam civitatem, et apparuerunt multis*[2]. Le saint patriarche, sorti miraculeusement du tombeau, se serait montré plusieurs fois à Marie. Quarante jours après il aurait pris son essor vers les cieux, le jour de l'ascension triomphante du Sauveur, et l'aurait accompagné lorsqu'il alla prendre possession de son trône, à la droite du Père céleste[3]. Cependant cette pieuse et consolante croyance n'est pas consignée dans la liturgie.

Aucune église ne se glorifie de posséder des reliques proprement dites de saint Joseph. A Florence, les religieux du monastère des Anges con-

1 Vid. Suarez, t. XIX, edit. nov.
2 Matth. LXVII, 52, 53.
3 Act. I, 9.

servent son bâton parmi les objets les plus précieux de leur trésor, et les *Discalceati* gardent un morceau de son habillement. A Rome, dans l'église de Sainte-Anastasie on voit un de ses bâtons et son manteau[1].

[1] Patrignani, *Dévotion à S. Joseph*, Ire part., ch. IX, p. 106.

CHAPITRE XXXII

ÉLOGES DE SAINT JOSEPH

Nous trouvons en plusieurs passages du Nouveau Testament, par voie de commentaire, le plus bel éloge de saint Joseph. Nous ne répèterons pas ici tout ce que nous avons dit précédemment; nous préférons nous attacher aux témoignages des saints Pères les plus propres à nourrir notre dévotion envers ce glorieux patriarche, et à montrer les vrais sentiments des chrétiens envers le *père de Jésus*. Le Saint-Esprit, dit Origène, l'a honoré du titre de *père*[1]. Dans l'armée céleste, dit saint Cyprien, personne n'osera saluer du nom de fils

1 Honoravit eum Spiritus sanctus patris vocabulo. (Orig. Hom. XVII.)

Notre-Seigneur Jésus-Christ[1]. Personne, en effet, excepté saint Joseph, ne peut nommer Jésus son fils. Un des plus savants commentateurs des livres saints mettra le dernier trait à ce que nous pouvons dire de saint Joseph à ce sujet : « Il posséda, dit-il, tous les droits du père et du maître sur la personne de Jésus, considéré dans son humanité[2]. »

Faisant l'éloge de saint Joseph, un pieux écrivain s'exprime ainsi : « Dieu dispose toutes choses avec ordre et suavité, atteignant toujours infailliblement les fins qu'il se propose dans le gouvernement du monde intellectuel et matériel. Sa providence paternelle préside à la formation de la société, dirige les nations et les individus, et fait tout concourir à sa gloire et à notre avantage. Lorsqu'il destine un de ses élus à la coopération de ses œuvres de miséricorde et de régénération, Dieu a soin de le préparer longtemps d'avance. C'est pourquoi, daignant s'associer saint Joseph dans le gouvernement de la famille terrestre de son divin Fils, il le choisit entre tous les enfants des hommes, le dispose par sa grâce dès son origine, le façonne, pour ainsi dire, afin de le rendre apte à remplir

1 Non est in cœlestibus agminibus qui Dominum Jesum suum audeat filium nominare. (*Lib. de Baptismo Christi.*)

2 Josephus habuit omnia jura veri domini ac patris in Jesum, ut erat homo. (Tirinus, in cap. I Matth.)

dignement la mission spéciale qu'il veut lui confier[1]. »

Dans ses homélies célèbres sur l'évangile *Missus est,* saint Bernard nous trace avec son éloquence accoutumée le plus admirable éloge de saint Joseph. Nous en reproduirons ici un passage seulement.

« Souvenez-vous, dit le saint abbé de Clairvaux, de ce célèbre patriarche de l'ancienne loi qui fut vendu en Égypte, et sachez que notre saint a non-seulement eu en partage son nom, mais encore sa sainteté, sa chasteté, son innocence et son crédit. L'ancien Joseph, vendu par l'envie de ses frères et mené en Égypte, fut la figure de Jésus-Christ vendu par les siens; le nouveau Joseph, fuyant l'envie d'Hérode, porta Jésus-Christ en Égypte. Le premier se montra chaste en gardant la foi à son maître; le second, connaissant la virginité de la mère de son Maître, et vierge lui-même, garda fidèlement celle qui lui était confiée. L'ancien Joseph reçut d'en haut la lumière pour pénétrer les mystères des songes; le nouveau Joseph fut admis à la connaissance et à la participation des secrets célestes. Le premier mit en réserve tout le froment nécessaire non-seulement pour lui, mais pour tout le peuple; le second a reçu le Pain vivant venu du ciel, et l'a conservé tant pour lui que pour le monde entier. Il

[1] Mois de S. Joseph; in-32, p. 11 et 12; 1864.

n'y a point de doute qu'il n'ait été un homme bon et fidèle, ce Joseph auquel la mère du Sauveur a été donnée pour épouse. Oui, il a été un serviteur fidèle et prudent, cet homme que le Seigneur a établi la consolation de sa Mère, le père nourricier de son humanité, le seul enfin dans le monde coadjuteur très-assuré de son grand mystère.

« Enfin Celui que tant de rois et de prophètes ont désiré de voir et qu'ils n'ont point vu, qu'ils ont désiré d'entendre et qu'ils n'ont point entendu, non-seulement il a été donné à Joseph de le voir et de l'entendre, mais encore de le porter, de le conduire, de le serrer contre son cœur, de l'embrasser, de le nourrir et de le garder.

« Il est vraiment de la maison de David, il est vraiment de la race royale, cet homme, ce Joseph, noble par son origine, plus noble par son âme; il est en tout fils de David, non-seulement par la chair, mais encore par la foi, par la sainteté et par la dévotion. Dieu l'a trouvé selon son cœur, comme un autre David, et il lui a confié le très-secret et très-sacré mystère de son cœur; comme à un autre David, il lui a manifesté les profondeurs les plus cachées de sa sagesse; enfin il l'a initié à la connaissance du mystère qu'aucun des princes de ce siècle n'a connu[1]. »

[1] Memento magni illius quondam patriarchæ venditi in Ægypto

En deux mots Albert le Grand fait de saint Joseph un éloge auquel on ne saurait rien ajouter, sans l'affaiblir, quand il l'appelle *Patronus Virginis*.

Disons encore, avec saint Bernardin de Sienne, que « Marie fit à Joseph le présent le plus riche que pût lui faire une épouse vierge et la mère d'un Dieu. Comme épouse, elle lui donna son propre cœur, trésor plein des richesses de Dieu, afin qu'il pût

(Gen. XXXVII, 27) : et scito ipsius istum non solum vocabulum fuisse sortitum, sed et castimoniam adeptum, innocentiam assecutum et gratiam. Siquidem ille Joseph, fraterna ex invidia venditus et ductus in Ægyptum, Christi venditionem præfiguravit : iste Joseph Herodianam invidiam fugiens, Christum in Ægyptum portavit. (Matth. II, 14.) Ille domino suo fidem servans, dominæ noluit commisceri (Gen. XXXIX, 12) : iste dominam suam, Domini sui Matrem, virginem agnoscens, et ipse continens fideliter custodivit. Illi data est intelligentia in mysteriis somniorum (Gen. XL, XLI) : isti datum est conscium fieri atque participem cœlestium sacramentorum. (Matth. I, 20.) Ille frumenta servavit non sibi, sed omni populo; iste Panem vivum e cœlo servandum accepit tam sibi quam toti mundo. Non est dubium quin bonus et fidelis homo fuerit iste Joseph, cui Mater desponsata est Salvatoris. Fidelis, inquam, servus et prudens, quem constituit Dominus suæ Matris solatium, suæ carnis nutritium, solum denique in terris magni consilii coadjutorem sibi fidelissimum. Huc accedit quod dicitur fuisse de domo David. Vere enim de domo David, vere de regia stirpe descendit vir iste Joseph, nobilis genere, mente nobilior. Plane filius David, non degenerans a patre suo David, non tantum carne, sed fide, sed sanctitate, sed devotione : quem tanquam alterum David Dominus invenit secundum cor suum, cui tuto committeret secretissimum atque sacratissimum sui cordis arcanum; cui tanquam alteri David incerta et occulta sapientiæ suæ manifestavit, et dedit illi non esse ignarum mysterii, quod nemo principum hujus sæculi agnovit. (Homil. II super *Missus est*, num. 16.)

s'enrichir à son tour[1]. » Aussi, ajoute un savant et pieux personnage : « Quand je regarde Joseph avec un lis dans sa main, il me semble voir dans cette fleur moins encore sa virginité que le cœur même de Marie reposant dans la main de saint Joseph. » — « Le lis, continue le P. Patrignani, est l'emblème de l'amour pur qui a son siége dans le cœur : sa corolle, qui représente exactement un cœur, symbolise extérieurement ce rapport. Quelle convenance n'y a-t-il donc pas à voir dans la main de saint Joseph le cœur de Marie sous la forme d'un lis? Il a été le gardien, le protecteur de ce qui était pour Marie aussi précieux que son propre cœur, de sa virginité[2]. »

« Le roi d'Égypte, voulant donner un gage d'amitié au premier Joseph, lui suspendit au cou un riche collier d'or. Quel présent incomparablement plus précieux la Reine des anges n'offrit-elle pas au nouveau Joseph, quand, venant de mettre au monde le Fils de Dieu, elle le déposa entre ses bras! Suspendu au cou de Joseph, ce vivant collier, ou plutôt ce joyau d'amour, reposait sur sa poitrine pour lui servir de consolation autant que d'ornement. Et pendant qu'il reposait ainsi délicieusement sur le sein de son père adoptif, comme le

[1] De Laud. S. Joseph.

[2] Dévotion à S. Joseph, Ire part., p. 25.

divin enfant allumait au cœur de Joseph les flammes d'un amour inconnu aux séraphins eux-mêmes[1] ! »

Nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de le dire hautement, à la gloire de saint Joseph : parmi les saints, même les plus élevés en dignité, aucun n'a possédé une autorité comparable à la sienne. Peut-on concevoir, en effet, un pouvoir égal au sien, qui lui conférait le droit de commander au Fils de Dieu? Quelque grande que soit la puissance imaginée par les hommes et remise, quant à l'exercice, entre les mains d'un homme, on ne saurait en concevoir de supérieure à celle dont fut revêtu saint Joseph, qui exerçait l'empire sur Dieu même. Il y avait certainement jactance peu réfléchie dans les paroles de cet ancien capitaine qui, pour rehausser sa grandeur personnelle, autant que pour flatter ses soldats, disait qu'il trouverait moins glorieux de gouverner un royaume que d'avoir à ses ordres ceux qui commandaient aux autres[2]. Personne, parmi les chrétiens, ne saurait le contester, saint Joseph aurait pu dire à juste titre : Ma gloire est de commander à Celui de qui toutes les créatures et l'univers entier reçoivent des lois.

1 Dévotion à S. Joseph, Ire partie, p. 25 et 26.

2 Hoc meum imperium est, quod impero his qui imperant aliis. (Ces mots d'Iphicrates ont été souvent cités ; ils sont inspirés par un orgueil extrême.)

Jésus eût-il été une heure seulement soumis à la direction et aux ordres de saint Joseph, ce glorieux patriarche eût acquis à nos respects un droit dont nul autre saint ne pourrait se prévaloir. Combien ne pouvons-nous pas dire qu'il en possède après que Jésus a consenti à lui obéir pendant trente ans!

Ces faits, commentés fréquemment, et avec la plus douce piété, par quantité de pieux écrivains, ont donné lieu à Bollandus de reproduire une parole que nous répèterons ici : *Volo ut omni die specialem facias reverentiam laudum beatæ Virgini et sancto Josepho, devoto nutritio meo*[1]. « Je veux, dit le Sauveur, dans une apparition à sainte Marguerite de Cortone, que chaque jour vous témoigniez, par un tribut de louanges, votre respectueuse dévotion envers la bienheureuse Vierge et envers saint Joseph, mon père nourricier. »

[1] Au 22 fév. Paroles de Notre-Seigneur adressées à sainte Marguerite de Cortone.

CHAPITRE XXXIII

CULTE DE SAINT JOSEPH. — FÊTES ÉTABLIES PAR L'ÉGLISE

L'origine et la raison du culte dû à saint Joseph remontent jusque dans le ciel au décret divin relatif à l'incarnation du Verbe. Le Fils de Dieu a résolu de se faire homme et de naître d'une Vierge. Aux yeux des Juifs grossiers, la vertu et la réputation de cette Vierge immaculée doivent avoir un protecteur et, pour ainsi dire, une sauvegarde. Aussi la Sagesse infinie veut-elle prendre naissance parmi nous sous le voile sacré du mariage. Tant que la Providence le jugera nécessaire, aucun regard ne percera l'ombre destinée à couvrir cet auguste mystère. Dieu, dit saint Ignace le Martyr, voulait même soustraire au démon la connaissance

de cet admirable secret. Il ne devait pas néanmoins rester à jamais impénétrable : la lumière éclatera un jour.

Quel sera donc le mortel privilégié que la Trinité destine à devenir le coopérateur de ses desseins? Ce glorieux élu n'est autre que saint Joseph. Honoré du titre d'époux de la Vierge sans tache, il sera revêtu, en outre, de la dignité suréminente de père nourricier du Verbe fait chair. Ainsi, dans le plan divin, apparaissent au commencement les trois personnes qui doivent intervenir plus ou moins directement dans le grand œuvre de la rédemption humaine : le Verbe, Sauveur du monde[1]; la Vierge Marie, Mère de Dieu; Joseph, protecteur de la pudeur virginale de Marie, chargé en même temps de pourvoir à la sécurité et aux besoins de tous les deux.

Tel est le spectacle sublime que la foi nous découvre dans la merveilleuse économie de la sainte famille. Quelle grandeur incomparable est acquise à saint Joseph! Son nom, dans l'histoire évangélique, est devenu inséparable de ceux de Jésus et de Marie.

Pourquoi, se demandera-t-on peut-être, ce grand saint, élevé par le Saint-Esprit à de si hautes destinées, n'a-t-il pas reçu dans la société chrétienne, dès les premiers jours de l'Église, tous les honneurs

[1] Luc. II, 11.

qui lui semblent dus à tant de titres? Il n'est pas impossible sans doute de soulever ici un coin du voile qui a dérobé si longtemps aux yeux la vue claire des desseins providentiels. Sous certains rapports, il en est du culte de saint Joseph comme de celui de la sainte Vierge. A cause des idées peu élevées des hommes à la première époque de la prédication évangélique, où les honneurs divins étaient prostitués à une foule d'infâmes idoles, la Providence voulut que les honneurs légitimement dus à Marie et à Joseph restassent suspendus quelque temps. Cette abstention pourtant ne devait pas durer toujours. La conscience chrétienne éclairée allait enfin recourir à nos protecteurs naturels et les plus puissants auprès de Jésus-Christ. La prudence devait faire place à la piété parfaitement réglée des chrétiens.

Le nom de saint Joseph, quoique non articulé, se trouve en réalité dans tous les grands événements qui remplissent les pages de l'histoire primitive du christianisme. Par le ministère des apôtres, et en accomplissement des prophéties, le Christ fait rapidement la conquête de toutes les nations. Le monde étonné est chrétien : Jésus-Christ partout règne; partout il commande. Presque aussitôt commencent les luttes de l'hérésie. En Orient, ce pays des subtilités en tout genre, des penseurs orgueilleux soulèvent mille difficultés contre le dogme

chrétien. De la théorie vague, les objections passent vite dans l'ordre des faits; des flots de sang rougissent la terre. Mais cette guerre à outrance donne lieu à de continuelles et éclatantes victoires. Attendons encore un peu, et les guerres, plus dangereuses que la violence, sont déclarées à l'Église. Toutes les vérités fondamentales de la révélation sont tour à tour attaquées. Arius nie la divinité de Jésus-Christ; Nestorius nie la maternité divine; Helvidius nie la perpétuelle virginité de Marie : toutes les prérogatives de la Vierge-Mère sont niées. En dépouillant la Vierge de ses plus nobles priviléges, n'était-ce pas en même temps enlever sa couronne au front de saint Joseph ? « Pendant cette double attaque des tyrans et des hérétiques, dit le P. Marcel Bouix, l'Église avait à défendre le Christ dans ses témoins et dans sa personne; elle fait l'un et l'autre : elle soutient les martyrs, et elle défend les dogmes. Elle foudroie l'arianisme et le nestorianisme; mais, en définissant la divinité du Christ et la maternité divine de la Vierge, l'Église du même coup établit et proclame les deux grands titres de Joseph, celui d'époux de la Vierge, et celui de père nourricier du Verbe fait chair. Elle dit par là assez haut aux fidèles l'honneur qu'ils doivent à ce glorieux patriarche[1]. »

[1] S. Joseph d'après les saints; *introd.*, p. 11 et 12.

Afin d'esquisser plus exactement les principaux traits de l'histoire du culte de saint Joseph, nous indiquerons d'abord l'origine et le développement des fêtes établies par l'Église en son honneur; nous rappellerons ensuite les éloges qui lui ont été décernés par les saints Pères, sans omettre les panégyriques et les pieux récits dus à des écrivains plus modernes. L'Église grecque paraît avoir rendu la première un culte public à saint Joseph, d'une manière générale cependant et assez peu définie. Le dimanche qui précède Noël elle célébrait la fête des ancêtres de Jésus-Christ et des justes de l'ancienne loi. Entre les uns et les autres saint Joseph, *nourricier du Sauveur,* occupe la place principale. Le texte suivant d'Eusèbe, évêque de Césarée, que l'on regarde comme une abréviation du martyrologe primitif de saint Jérôme, peut être considéré comme l'écho de la croyance générale. « A Bethléhem, dit-il, fête ou mémoire de saint Joseph, nourricier du Seigneur. » *In Bethlehem sancti Joseph nutritoris Domini.*

Le 20 juillet, les Orientaux, dès la plus haute antiquité, font une fête de saint Joseph; mais les Bollandistes pensent avec raison qu'il s'agit de la fête de saint Joseph Barsabbas ou le Juste, quoiqu'ils placent à cette date la mort de l'époux de la sainte Vierge d'après des traditions incertaines.

Chez les Latins, le nom de saint Joseph a été

inséré dans les martyrologes les plus anciens après ceux d'Usuard et d'Adon. De bonne heure sa fête fut fixée au 19 mars. Les carmes, disent les plus célèbres hagiographes, se sont spécialement distingués par leur dévotion envers saint Joseph, laquelle prit des accroissements en Occident, surtout à la suite des croisades. Les franciscains et les dominicains la répandirent à l'envi de tous côtés par leurs pieuses prédications, ne séparant pas les hommages dus à ce grand patriarche de ceux que les chrétiens fervents doivent rendre à Marie, Mère de Dieu. Vers le milieu du XIIIe siècle, Albert le Grand, de l'ordre de Saint-Dominique, prononça un panégyrique de saint Joseph, où respirent les sentiments de la plus tendre piété, et resté célèbre. Plus tard Jean Gerson et Pierre d'Ailly prononcèrent sur le même sujet des discours qui eurent un retentissement considérable et exercèrent une grande influence. Enfin Sixte IV, qui avait embrassé la règle des Cordeliers, pape de 1471 à 1484, institua ou renouvela dans le bréviaire la fête de saint Joseph. Le bréviaire romain de 1490 ne porte cette fête que du degré simple; celui du pape Innocent VIII l'indique comme étant double. Dès le commencement du XVe siècle, plusieurs églises de France avaient adopté cette fête et la célébraient avec solennité. L'Allemagne ne tarda pas à imiter cet exemple. Le cardinal Ximenès l'introduisit dans

son Église de Tolède. Pie V, en réformant le bréviaire romain après le concile de Trente, régla que l'office de saint Joseph serait des Confesseurs non Pontifes, avec les leçons du second nocturne tirées de saint Bernard[1], comme nous le récitons aujourd'hui. En 1621, Grégoire XV rendit cette fête de précepte; en 1642, Urbain VIII renouvela cette obligation; mais cette loi n'a jamais été en vigueur en France. De nos jours il s'est manifesté dans l'Église un mouvement remarquable de piété et de zèle pour l'accroissement du culte de saint Joseph. D'après des instances nombreuses et réitérées de la part des fidèles de tous les pays, beaucoup d'évêques et de théologiens, réunis à Rome pour le concile du Vatican, demandèrent au souverain pontife que saint Joseph fût déclaré Patron de l'Église universelle, et que sa fête fût élevée au degré de double de première classe. Pie IX accorda solennellement l'une et l'autre demande par un décret de la Congrégation des Rites en date du 8 décembre 1870.

Outre cette fête du 19 mars, il en est deux autres qui sont également chères aux fidèles : la fête du Patronage de saint Joseph, fixée au troisième Dimanche après la Pentecôte[2] par la Congrégation

1 Homil. II super *Missus est.*

2 Les leçons du second nocturne sont de saint Bernardin de Sienne.

des Rites en 1680, et la fête des Fiançailles ou du Mariage de saint Joseph, dont l'origine est ainsi racontée par Benoît XIV dans son *Traité des Fêtes*. Un chanoine de Chartres, mort au xve siècle, demanda par son testament que le chapitre, le jour anniversaire de son décès, fît une mémoire solennelle de saint Joseph, sachant que les honneurs rendus à ce grand saint tournent à la gloire de la bienheureuse Vierge. Jean Gerson, docteur et chancelier de l'université de Paris, connu par sa dévotion particulière envers saint Joseph, proposa d'accomplir les intentions du chanoine défunt par l'institution de la fête des Fiançailles ou du Mariage de la sainte Vierge avec saint Joseph; en même temps il en composa l'office[1]. Cette fête ne paraît pas avoir été célébrée alors en dehors de l'Église de Chartres ou des pays voisins. Au xvie siècle, Paul III permit, par une concession spéciale, aux frères mineurs et aux sœurs du même ordre, de célébrer une fête sous le même titre[2]. Pierre Dore, de l'ordre des Frères prêcheurs, en composa l'office, qui fut approuvé par le souverain pontife. Enfin Benoît XIII, par un indult du 22 août 1725,

1 Cet office a été imprimé dans ses œuvres, t. IV de l'édit. d'Anvers de 1706, p. 731.

2 L'office fut le même que celui de la Nativité de la sainte Vierge, en remplaçant le mot *Nativitatis* par celui de *Desponsationis*, jusqu'à ce qu'un nouvel office fût composé et approuvé.

permit à toutes les églises des États ecclésiastiques et à quelques autres de réciter cet office sous le rit double majeur, avec une mémoire spéciale de saint Joseph. N'omettons pas d'ajouter que le nom de saint Joseph est invoqué dans les Litanies de tous les saints approuvées par l'Église.

Ce serait peut-être ici le lieu de faire mention des nombreuses confréries érigées en l'honneur de saint Joseph. Au 19 mars les Bollandistes en parlent assez longuement. Ils nous ont conservé également d'assez amples détails sur les faveurs obtenues de Dieu grâce à son intercession.

Depuis l'époque où le pape Clément X éleva la fête de saint Joseph au rang des grandes solennités et lui donna un office propre, la dévotion des fidèles prit un accroissement extraordinaire. Rome lui dédia des églises et créa des confréries sous son patronage; tous les pays de l'Italie voulurent imiter la Ville éternelle. La première confrérie paraît avoir été celle de Saint-Joseph-aux-Prisons, dont parle Octave Pancirolo, fondée, en 1539, par tous les ouvriers romains qui travaillent le bois[1].

[1] Patrignani, *Dévotion à S. Joseph*, Ire partie, p. 105.

CHAPITRE XXXIV

CULTE DE SAINT JOSEPH. — SUITE. — LES PANÉGYRISTES ET LES HISTORIENS

En tête des panégyristes de saint Joseph nous devons placer les plus anciens Pères de l'Église d'Orient et d'Occident. Dans leurs savants commentaires sur la sainte Écriture, ils nous ont laissé les détails les plus intéressants et les plus instructifs sur la personne et sur les vertus de cet auguste patriarche. Comment passer sous silence les noms de saint Jean Damascène, saint Jean Chrysostome, saint Hilaire de Poitiers, saint Augustin, saint Jérôme? Ces illustres personnages n'ont tracé, s'il est permis d'employer cette expression, que des préliminaires abrégés. Au moyen âge, les docteurs catholiques les plus renommés reprennent avec un

pieux enthousiasme la thèse inaugurée en l'honneur du père nourricier de Jésus. Dans leurs savants écrits, on les a considérés avec raison comme les organes du Saint-Esprit pour la glorification du très-chaste époux de Marie. A mesure que les temps s'avancent, les éloges de saint Joseph deviennent plus explicites et se développent sur un ton vraiment triomphal. Tous les écrivains modernes y viendront largement puiser comme à une source pure et abondante.

D'après la déclaration que nous avons eu l'occasion de faire à plusieurs reprises et la marche suivie dans la rédaction de ce livre, on ne sera pas étonné si l'on remarque que nous passons ici sous silence la légende citée trop souvent autrefois; on y lit un long discours attribué au Sauveur s'adressant à ses disciples. Ces paroles de Jésus seraient le premier panégyrique de saint Joseph. Nous regrettons vivement que cette légende soit apocryphe. Publiée d'abord, en 1340, par le P. Félix Astolfe, elle a été reproduite, sans variantes notables, par le P. Jérôme Graziano dans sa *Vie de saint Joseph.*

Nous avons cité fréquemment le témoignage des saints Pères et des écrivains ecclésiastiques; nous n'avons donc pas à y revenir présentement. Nous tenons cependant à prononcer de nouveau les noms de saint Pierre Damien et de saint Bernard. Tous

deux, en effet, en termes significatifs expriment la croyance de l'Église aux XIe et XIIe siècles. Ils n'hésitent pas à affirmer la parfaite chasteté de saint Joseph. Leur pensée ne pouvait avoir de meilleur interprète que Bossuet dans ses *Élévations sur les mystères*. Parlant de la naissance de Jésus-Christ, « *Fils de Dieu et fils d'une Vierge,* ces deux choses devaient aller ensemble, dit l'illustre évêque de Meaux, afin qu'on pût dire en tous sens : Qui comprendra sa génération toujours virginale, et dans le sein de son Père et dans celui de sa mère? O Jésus! nous la croyons si nous ne pouvons pas la comprendre. Elle nous apprend qu'il n'y a rien de plus incompatible que l'impureté et la religion chrétienne. Élevé parmi des mystères si chastes, qui peut souffrir de la corruption dans sa chair? Le seul nom de Jésus n'inspire-t-il pas la pureté? Qui peut seulement le prononcer avec des lèvres souillées? Mais qui peut approcher de son saint corps, l'unique fruit d'une Mère-Vierge, si pur, qu'il n'a pu souffrir, ni en lui-même, ni en sa mère même, la sainteté nuptiale[1]? » — « Connaissant, ajoute le saint abbé de Clairvaux, la virginité de la mère de son Maître, et vierge lui-même, saint Joseph garda fidèlement celle qui lui était confiée[2]. »

1 XVIe Semaine, IIe *Élévation*.
2 Homil. II super *Missus est*.

Nous devons au séraphique docteur saint Bonaventure des lignes de la plus suave piété sur les mérites de saint Joseph[1]. Un autre religieux du même ordre, saint Bernardin de Sienne, ne le cède à personne en dévotion envers notre saint patriarche, et tout le monde a lu son fameux *Discours sur saint Joseph :* nous en avons cité quelques passages, auxquels nous renvoyons[2]. Aucun auteur cependant n'est plus connu que le chancelier Gerson pour son zèle à propager le culte de saint Joseph. Nous ne finirons pas ce chapitre sans emprunter au moins quelques pages à son poëme intitulé : *Josephina.* Isidore de Lille, au commencement du XVIe siècle, une des gloires de l'ordre de Saint-Dominique, a composé en latin un éloge de saint Joseph. Ce traité, divisé en quatre parties, est dédié au pape Adrien VI; il fut imprimé à Paris en 1522. Il porte pour titre: *La Somme de saint Joseph (Summa de beato Josepho).* Le savant théologien Mathias Naveo publia également en latin un long panégyrique de saint Joseph; il le divisa en trente et un chapitres et l'intitula : *L'Époux de la Vierge portant une couronne ornée de trente et une pierres précieuses*[3]. Nous avons analysé[4] plus haut

[1] Méditations sur la vie du Christ, Ire part., ch. XV.

[2] Voy. ch. XXVIII.

[3] Sponsus Virginis decoratus corona triginta et unius gemmarum.

[4] Voy. ch. XXX.

le discours resté célèbre du cardinal P. d'Ailly. L'ouvrage du P. Barri, de la compagnie de Jésus, écrit en français et publié en 1639 sous ce titre : *Dévotion à saint Joseph,* eut le plus grand succès. En peu de temps il eut jusqu'à vingt-six éditions. Il contribua beaucoup à répandre le culte de saint Joseph, et à développer la confiance que les fidèles doivent avoir en son intercession. En 1649, cet excellent livre fut traduit en italien, et les fruits de piété qu'il produisit en Italie ne furent pas moins abondants qu'en France. Un autre membre de la même compagnie, le P. Étienne Binet, écrivit également en français un éloge de saint Joseph remarquable par la piété solide qu'il respire : c'est une œuvre de reconnaissance. L'auteur y témoigne publiquement de ses sentiments envers le saint qui lui avait accordé, dans l'ordre spirituel, les bienfaits les plus signalés. La lecture en convient aux nombreux chrétiens qui ont à payer envers lui une dette semblable de reconnaissance. Ce livre se termine par une magnifique prière où l'on a signalé une véritable prophétie, dont l'accomplissement a lieu tous les jours. « Puissent les siècles futurs, dit le P. Binet, puissions-nous nous-mêmes, en multipliant les hommages que nous vous rendons, suppléer à ceux que les siècles passés auraient dû vous rendre. » Cet excellent ouvrage fut traduit en italien par Cenami, prieur de Saint-Alexandre de Luc-

ques, et la traduction fut imprimée en 1652. Une louable émulation poussa le P. Joseph Vertamont, provincial d'Aquitaine, à mettre au jour, en 1692, son ouvrage intitulé : *Octave de saint Joseph, contenant ses vertus et ses priviléges, divisée en huit discours propres à inspirer à tout le monde de l'estime et de l'amour pour ce grand saint.*

Les régions étrangères ne le cédèrent en rien à notre pays dans le pieux mouvement qui entraînait les chrétiens à redoubler leurs pieux hommages envers le père nourricier du Sauveur. En Espagne, l'évêque don Joseph de Barsia composa en l'honneur de saint Joseph un livre imprimé à Cadix en 1694. Deux jésuites, François Garcia et Jean Nadasio, écrivirent aussi en langue espagnole des traités aussi savants qu'édifiants sur la dévotion envers saint Joseph, imprimés à Naples en 1705. Quelques années auparavant, Augustin Coltellini avait fait éditer à Florence, en 1673, l'*Union avec saint Joseph,* écrit en italien. En 1706, Joseph Illebroc fit imprimer également en italien un livre ayant pour titre : *Motifs de dévotion envers le très-glorieux saint Joseph.* En 1698, on vit paraître à Rome *la Semaine consacrée à la dévotion envers saint Joseph,* par un dévot à saint Joseph. Il serait difficile de dresser le catalogue complet même des principaux ouvrages écrits pour la glorification de saint Joseph : à ceux que nous venons d'indiquer

nous devons ajouter le *Saint Joseph* du bénédictin Charles Stenghel, mis au jour à Munich en 1616. En 1621, Philippe de Vliesberghe, surnommé Deschamps, publie à Douai son livre intitulé : *Joseph, la perle du monde*[1]. En 1629, Charles de Saint-Paul, supérieur général des Bernardins de France, publie à Paris son ouvrage intitulé : *Tableaux des qualités éminentes de saint Joseph*. Le P. Raphaël-Marie, de l'ordre des Carmes, dote l'Italie de son *Histoire de saint Joseph*. Un autre carme, le P. Ignace de Saint-François, publie en latin son *Tableau synoptique des grandeurs de saint Joseph*[2], suivi de près par les *Gloires de saint Joseph*, ouvrage de Joseph Loxada Becerra. Le P. Patrignani écrivait à Florence, en 1709, son excellent livre ayant pour titre : *Dévotion à saint Joseph*. Cet auteur nous apprend qu'à partir de saint Bernardin de Sienne jusqu'au temps où il écrivait, on comptait plus de trois cents auteurs, historiens ou panégyristes de saint Joseph[3]. Enfin le P. Marcel Bouix, de la compagnie de Jésus, a publié récemment un excellent opuscule ayant pour titre : *Saint Joseph, d'après les saints et les maîtres de la vie spirituelle*[4]. Aujour-

1 B. Josephus, gemma mundi.

2 Synopsis magnalium sancti Josephi.

3 Nous usons de l'édition publiée par H. Casterman, 1861.

4 Ce petit livre est rempli des plus utiles renseignements sur la dévotion envers saint Joseph. Tours, A. Mame et fils, 1868.

d'hui nous pouvons dire que le nombre des écrivains qui ont consacré leur talent et leur plume à l'honneur de saint Joseph est innombrable : nous avons entre les mains beaucoup de pieux opuscules sous ce titre : *Le Mois de mars consacré au glorieux patriarche saint Joseph.*

Nous avons annoncé que nous ne finirions pas ce chapitre sans placer sous les yeux de nos lecteurs un extrait du poëme de Gerson, intitulé : *Josephina.* Élève et successeur de Pierre d'Ailly dans son canonicat de l'Église de Paris et dans sa dignité de chancelier de l'Université, Jean Gerson, né en 1363, assista au concile de Constance en qualité d'ambassadeur au nom de la France. Les circonstances l'entraînèrent à discuter trop directement les questions relatives à l'autorité des souverains pontifes dans l'Église. « Il défendit, dit l'auteur du *Dictionnaire historique,* en des termes très-forts, la primauté et la juridiction du pape dans toute l'Église. » « Quelques pseudocanonistes, ajoute le même auteur, « se sont servis de son nom pour affaiblir l'autorité du saint-siége. » En résumé, dit-il en terminant, « ce fut un des docteurs les plus recommandables de son temps. » On doit le compter parmi les écrivains les plus dévots à saint Joseph, et un de ceux qui contribuèrent le plus fortement à l'extension de son culte dans l'Église. Nous possédons comme principal monument de sa

piété un poëme en douze parties, aussi remarquable par le fond que par la forme, et dont les historiens de notre saint patriarche s'accordent à faire le plus grand éloge. Pour en donner une légère idée, nous empruntons quelques vers au douzième chant, à la *douzième distinction,* comme il l'appelle[1]. Il raconte la mort de saint Joseph exhalant son dernier soupir entre les bras de Jésus et de Marie[2]. « Le jour était arrivé où la mort de-

[1] Opp. Joann. Gerson. t. III, p. 302 et seq.

[2] Venerat illa dies quæ vitam morte pararet
Perpetuam tibi, juste Joseph. En inclyta proles
Christus adest cum matre pia, quibus officiose
Servieras, vultu placido solantur euntem.
Ora licet lacrymis oppleverit intus obortis
Naturalis amor (etenim sat credere fas est),
Et patrem Jesus, et sponsum flevit morientem
Virgo benigna suum, fidi custodis amato
Procumbit lecto; complexus membra pudicis
Oscula dat labiis : Mi vir, conclamat, abisne,
Deseris et viduam, passuram dira relinquis?
Velle tamen Domini fiat : dilecte, valeto.
Nil timeas, Dominus placida te sede locabit.
Protinus ipse Joseph pretiosa morte quievit.
Lugubres recipit vestes viduata Maria :
Exequias reddunt devotas Nazareth urbi.
Tota virum flet plebs, qui vixerat absque querela,
Omnibus in commune bonus, sanctissimus herus,
Certa David regis et præclarissima proles.
Nec tamen est obitus sat certa dies, quia signant
Hanc varii varie pro religione colendam:
Est februarius, est et martius, estque december,

vait vous conduire, ô juste Joseph! à la vie éternelle. Le Christ, votre illustre fils, avec sa mère, toujours remplie de douce miséricorde, que vous avez toujours servis avec zèle, vous consolent avec un visage serein, au moment de la séparation. L'amour formé en nous par la nature inonde leur

Primi nona dies, cum deno nona secundi,
Alterius decima per quosdam et nona notatur.
Sic, quæcumque dies sua nobis mors honoranda.
Casta velut turtur si compare sit viduata,
Sola volat repetens arentes arbore ramos,
Pro cantu resonat planctu gemebunda pudico.
Sic dolet abrupto vitæ socialis amore
Virgo gemens deflensque virum plangore modesto.
At semel ut sensit subtristem filius ejus
Solans alloquitur, secretaque plurima pandit,
Atque futurorum seriem breviando recenset :
Cara mihi in primis mater, nolito doloris
Accumulare tibi causas, sed respice mentis
Interiori oculo, fidei cum lumine, quales
Collegio patrum bene qui vixere priorum
Applausus jubilosque dedit custodis amici
Decedens anima dum, limbum ingressa, propinquam
Sic etenim novit, denuntiat esse salutem :
Nam Salvator adest, ego sum salvatio certa.
. . . .
Denique multa, mihi mater dilecta, trienni
Tempore patranda, et quorum tu conscia fies;
Nam præsens aderis sub me custode deinceps,
Conspicies oculis tandem me scandere cœlos.
Scandet et ipse Joseph, ut mecum regnet in ævum;
Regnabis pariter, fuerit cum vita peracta :
Nomen, laus et honor dabitur per sæcula vobis.

(Josephina, *Distinctio duodecima.*)

figure de larmes; pourquoi ferions-nous difficulté de l'avouer? Jésus pleure son père nourricier, et la Vierge son très-chaste époux exhalant son dernier soupir. La Vierge ne s'éloigne pas du chevet de son gardien fidèle; de ses lèvres pudiques elle lui donne le baiser d'adieu. « Cher époux, dit-elle, vous me « quittez; vous me laissez veuve, et je dois souf- « frir les maux les plus cruels! Que la volonté de « Dieu s'accomplisse! Cher époux, adieu! Soyez « plein de confiance; le Seigneur vous placera « dans un lieu de repos. »

« Joseph alors ferma tranquillement les yeux. Marie se couvre des tristes vêtements du veuvage. Les obsèques sont célébrées à Nazareth. La ville entière pleure cet homme pacifique, bon envers tous, maître d'une incomparable sainteté, digne descendant du roi David.

« Le jour de sa mort n'est pas connu cependant d'une manière certaine. Les uns ont fixé un jour, les autres un autre, pour honorer sa mémoire, en février, mars ou décembre : en février, le neuvième jour du mois; en mars, le dix-neuvième jour; en décembre, le dix-neuvième jour également. Quoi qu'il en soit, comme une chaste colombe privée subitement de son compagnon vole de branche en branche, faisant retentir l'écho de son chant plaintif, ainsi la Vierge, séparée de son chaste et fidèle gardien, gémit et laisse couler ses larmes.

« Son fils, en la voyant plongée dans la tristesse, essaie de la consoler en lui dévoilant l'avenir : « Chère mère, dit-il, ne cédez pas à votre douleur; « ouvrez l'œil de la foi et contemplez l'assemblée « des patriarches accueillant avec applaudisse- « ments de joie l'âme de votre pieux gardien, « qui, à son entrée dans les limbes, leur annonce « l'heure de la rédemption. Le Sauveur, en effet, « est ici présent; je suis moi-même le salut..... « Durant trois ans je dois accomplir beaucoup de « grandes choses, dont, ma chère mère, vous serez « le témoin. Vous y serez certainement présente. « Désormais je serai votre gardien. De vos propres « yeux vous me verrez monter aux cieux. Joseph « y montera aussi pour régner avec moi dans l'é- « ternité; vous y règnerez également vous-même, « lorsque votre vie sera achevée : votre nom, votre « gloire, vos louanges se prolongeront pendant « les siècles. »

CHAPITRE XXXV

SAINT JOSEPH PROTECTEUR DE TOUS LES CHRÉTIENS PATRON DE LA BONNE MORT

Pour indiquer convenablement le degré de puissance auquel saint Joseph a été élevé au ciel, citons d'abord cette parole de saint Bernardin de Sienne : « Il ne faut pas douter, dit-il, que la familiarité et la déférence que Jésus, pendant sa vie terrestre, accordait à saint Joseph, comme un fils à l'égard de son père, soient moindres dans le ciel; elles n'ont pas été diminuées, elles ont été complétées[1]. » Un autre pieux serviteur de saint Joseph va plus loin encore. Nous rapporterons ses paroles textuel-

[1] Dubitandum non est quod Christus familiaritatem et reverentiam quam exhibuit illi, dum viveret, tanquam filius patri suo, in cœlis utique non negavit, sed potius complevit. (*Sermo de S. Joseph.*)

lement; nous craindrions, en les traduisant, d'en altérer l'énergie. *Dum pater orat natum, velut imperium reputatur: non impetrat, sed imperat; non orat, sed ordinat.* Aussi le vénérable Bernardin *de Bustis* ne fait-il pas difficulté de dire : « Jésus-Christ, possédant les clefs du paradis, en a remis une à Marie, sa mère, et l'autre à saint Joseph, son père [1]. Enfin, pour ne pas multiplier ces citations outre mesure, finissons en écoutant saint Bernard. « Il est des saints, dit le pieux abbé de Clairvaux, qui ont pouvoir de protéger dans certaines circonstances; mais il a été accordé à saint Joseph de secourir dans toute espèce de nécessités, et de défendre tous ceux qui recourent à lui avec des sentiments de piété [2]. » Oh! combien serons-nous heureux, dit saint François de Sales, si nous pouvons mériter d'avoir part en ses saintes intercessions! car rien ne lui sera refusé, ni de Notre-Dame ni de son fils glorieux. Il nous obtiendra, si nous avons confiance en lui, un saint accroissement en toutes sortes de vertus, mais spécialement en celles que nous avons trouvé qu'il avait en plus haut degré que tous autres, qui sont la très-sainte pureté

1 Cum Christus claves haberet paradisi, unam dedit matri suæ Mariæ, alteram patri suo Joseph. (*In Vit.*, cap. VI.)

2 Quibusdam sanctis datum est in aliquibus patrocinari; at sancto Josepho in omni necessitate concessum est opitulari, et omnes ad se pie confugientes defendere.

de corps et d'esprit, la très-aimable vertu d'humilité, la constance, vaillance et persévérance : vertus qui nous rendront victorieux en cette vie de nos ennemis, et qui nous feront mériter la grâce d'aller jouir, en la vie éternelle, des récompenses qui sont préparées à ceux qui imiteront l'exemple que saint Joseph leur a donné étant en cette vie[1]. »

Que saint Joseph doive être considéré comme le protecteur de tous les chrétiens, c'est une vérité reconnue et professée par tous les auteurs religieux qui ont écrit sur la dévotion à saint Joseph. « Les vierges, dit saint Cyprien, sont la portion privilégiée de la famille de Jésus-Christ; elles méritent par conséquent des soins particuliers[2]. C'est donc à vous, vierges chrétiennes, que j'assigne, en premier lieu, pour protecteur et pour père le glorieux saint à qui furent recommandées et l'innocence toute divine du Sauveur enfant et l'intégrité de la Reine des vierges[3]. » Cette pieuse pensée du P. Patrignani trouve sa confirmation dans les paroles suivantes de saint François de Sales. Ce grand et aimable saint nous assure, en effet, que saint Joseph a surpassé en pureté les anges de la plus haute hiérarchie; car (ce sont ses expressions), si le soleil matériel n'a besoin que de peu de jours pour don-

1 Entretien XIXe *sur les vertus de saint Joseph.*

2 Quo sublimior gloria, major et cura est.

3 P. Patrignani, S. J., *La Dévotion à S. Joseph,* ch. VII.

ner au lis sa blancheur éblouissante, qui pourra concevoir à quel degré de candeur s'éleva la pureté de saint Joseph, exposé jour et nuit, durant tant d'années, aux rayons du Soleil de justice, et de cette lune mystique qui emprunte de lui sa splendeur? « Puisqu'il en est ainsi, vous voyez, ô vierges chrétiennes, à quel puissant protecteur je vous recommande aujourd'hui. Mettez votre pureté sous sa garde, afin qu'il vous préserve de tout ce qui pourrait en ternir l'éclat[1]. »

Les époux chrétiens qui vivent au milieu des orages et des dangers du monde ont un besoin tout particulier d'un bon pilote pour les conduire au port; peuvent-ils en désirer un plus expérimenté que ce glorieux saint, que Dieu même engagea dans le mariage le plus pur et le plus heureux qui fut jamais[2]?

Après l'auteur que nous venons d'indiquer, nous dirons aux chefs de famille : Que saint Joseph soit votre conseiller et votre modèle; remettez vos intérêts entre les mains du dispensateur fidèle auquel le Seigneur a confié la direction de sa propre famille : *Quem constituit Dominus super familiam suam.*

Les communautés religieuses n'ont pas des mo-

[1] P. Patrignani, S. J., *La dévotion à S. Joseph*, ch. VII.
[2] *Id., ibid.*

tifs moins pressants que les familles séculières de se mettre sous la protection de saint Joseph. Aucun chef d'ordre, aucun fondateur, nous ne saurions en douter, n'a laissé des exemples aussi parfaits que notre incomparable patriarche aux personnes ayant embrassé la pratique des conseils évangéliques et liées par les vœux de religion. N'a-t-il pas été, en effet, un maître excellent pour donner des leçons admirables de pauvreté, de chasteté, d'obéissance? La modeste demeure de Nazareth, dont saint Joseph était le chef et le directeur, n'a-t-elle pas été le modèle le plus accompli de la vie régulière, le type de la vie commune, l'image sans défaut des vrais rapports qui doivent exister entre les personnes consacrées à Dieu, la règle vivante de la vie active et contemplative? Comment les maisons spécialement dévouées à Dieu par le but primitif et spécial de leur institut ne seraient-elles pas chères à un saint qui y verra fidèlement retracée la vie que Jésus mena durant trente années à Nazareth dans l'obscurité et la pratique de l'obéissance?

« Je sais, dit le pieux écrivain que nous avons cité plusieurs fois, que les ouvriers en bois ont adopté saint Joseph pour leur patron, parce qu'il exerça durant sa vie entière l'humble profession de charpentier. Il n'en est pas moins vrai que tous les artisans pourraient à plus d'un titre le choisir comme leur appui, leur aide, et, s'il est permis

d'employer cette expression, leur ange tutélaire. Jamais ici-bas y eut-il artisan plus saint que lui? Jésus a voulu lui-même être formé par lui aux pratiques communes d'un métier vulgaire, lui qui avait fabriqué l'univers dans ses moindres détails avec une sagesse infinie. Ah! si l'on savait apprendre de saint Joseph cet art si précieux de travailler et de prier tout à la fois, certes on ferait double gain, on s'assurerait la vie temporelle et la vie éternelle. »

Les instituteurs de la jeunesse agiront sagement en prenant saint Joseph pour guide et pour patron dans un emploi aussi difficile et aussi délicat. Ayant élevé et nourri Jésus pendant son enfance, il en a reçu une grâce toute particulière pour protéger la jeunesse et l'adolescence. Les supérieurs et les professeurs apprendront de lui la vigilance, la charité, la prudence, et les autres vertus nécessaires à la bonne direction qu'ils doivent imprimer à l'éducation de leurs jeunes élèves. De leur côté, les enfants trouveront en Jésus un exemple parfait de docilité, de modestie, d'obéissance, de respect et d'amour envers leurs maîtres; ils s'accoutumeront à voir dans leurs instituteurs une image de Dieu même, et comme les représentants sur la terre de son autorité suprême. Toutes les maisons chrétiennes d'éducation doivent donc être placées sous le patronage spécial de saint Joseph.

Il en est de même de tous les ministres de la sainte Église, à quelque dignité qu'ils soient élevés, quelque emploi qu'ils aient à exercer. Les prélats, les prêtres, les ministres inférieurs se distingueront par une tendre dévotion envers saint Joseph; les prêtres surtout, qui montent chaque jour au saint autel, et sont appelés si souvent à toucher le corps de Jésus-Christ, de quelle piété ne doivent-ils pas être animés envers le grand saint qui, le premier entre les hommes, mérita de porter le Sauveur entre ses bras, de le toucher de ses mains, d'offrir au Père éternel les prémices de son sang précieux dans la cérémonie symbolique de la circoncision!

Si tous les chrétiens doivent se recommander à la protection de saint Joseph, les pécheurs surtout l'invoqueront avec confiance : ils obtiendront, par son intercession puissante, la grâce de leur conversion et le temps de faire une sincère pénitence.

Saint Joseph enfin est le patron de la bonne mort. *O momentum a quo pendet æternitas :* « Moment redoutable duquel dépend notre éternité! » Ayant eu le bonheur de rendre le dernier soupir entre les bras de Jésus et de Marie, saint Joseph a le privilége d'obtenir une sainte mort à ceux qui le servent et qui l'invoquent. Quand approchera notre dernière heure, ayons dans notre cœur, ayons sur nos lèvres ces noms bénis, ces noms en qui

nous devons placer toute notre espérance : JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

Enfin ne nous contentons pas d'invoquer saint Joseph pour nous-mêmes ou pour des besoins particuliers; invoquons-le aussi pour l'Église en général et pour toutes les œuvres catholiques qui intéressent la gloire de Dieu et le salut des âmes. C'est l'intention que Pie IX s'est proposée en attribuant à saint Joseph le beau titre de Patron de l'Église universelle par le mémorable décret dont nous avons déjà parlé. Voici les termes mêmes de ce décret.

DECRETUM

URBIS ET ORBIS

Quemadmodum Deus Josephum illum a Jacob Patriarcha progenitum præpositum constituerat universæ terræ Ægypti ut populo frumenta servaret, ita, temporum plenitudine adventante, cum Filium suum Unigenitum mundi Salvatorem in terram missurus esset, alium selegit Josephum, cujus ille primus typum gesserat, quemque fecit Dominum et principem domus ac possessionis suæ, principaliumque thesaurorum suorum custodem elegit. Siquidem desponsatam sibi habuit Immaculatam Virginem Mariam, ex qua de Spiritu sancto natus est Dominus Noster Jesus Christus, qui apud

homines putari dignatus est filius Joseph, illique subditus fuit.

Et quem tot reges ac prophetæ videre exoptaverant iste Joseph non tantum vidit, sed cum eo conversatus, eumque paterno affectu complexus, deosculatusque est; necnon solertissime enutrivit quem populus fidelis uti panem de cœlo descensum sumeret ad vitam æternam consequendam. Ob sublimem hanc dignitatem quam Deus fidelissimo huic servo suo contulit, semper Beatissimum Josephum post Deiparam Virginem ejus Sponsam Ecclesia summo honore ac laudibus prosequuta est, ejusdemque interventum in rebus anxiis imploravit. Verum cum tristissimis hisce temporibus Ecclesia ipsa ab hostibus undique insectata adeo gravioribus opprimatur calamitatibus, ut impii homines portas inferi adversus eam tandem prævalere autumarent, ideo Venerabiles universi Orbis catholici Sacrorum Antistites suas ac Christifidelium eorum curæ concreditorum preces Summo Pontifici porrexerunt, quibus petebant ut sanctum Josephum Catholicæ Ecclesiæ Patronum constituere dignaretur.

Deinde cum. in Sacra Œcumenica Synodo Vaticana easdem postulationes et vota enixius renovassent, Sanctissimus Dominus Noster PIUS Papa IX, nuperrima ac luctuosa rerum conditione commotus, ut potentissimo Sancti Patriarchæ Josephi patrocinio se ac fideles omnes committeret Sacrorum

Antistitum votis satisfacere voluit, eumque CATHOLICÆ ECCLESIÆ PATRONUM solemniter declaravit; illiusque festum die decimanona Martii occurrens, in posterum sub ritu duplici primæ classis, attamen sine octava, ratione Quadragesimæ, celebrari mandavit. Disposuit insuper ut hac die Deiparæ Virgini Immaculatæ ac castissimi Josephi Sponsæ sacra hujusmodi declaratio per præsens Sacrorum Rituum Congregationis Decretum publici juris fieret. Contrariis non obstantibus quibuscumque[1].

Die VIII decembris anno 1870.

Plus que jamais recourons donc avec confiance à ce puissant protecteur. Prions-le de veiller sur les intérêts généraux de la chrétienté comme sur ceux d'une famille chérie, de protéger en particulier la France, la fille aînée de l'Église, et d'assister jusqu'à la fin le pieux pontife qui a si glorieusement contribué à rehausser son culte dans le monde entier.

[1] DÉCRET A LA VILLE ET AU MONDE

De même que Dieu avait constitué Joseph, fils du patriarche Jacob, pour régir toute la terre d'Égypte, afin d'assurer des vivres à son peuple, de même, lorsque, la plénitude des temps étant accomplie, il allait envoyer sur la terre son Fils unique Sauveur du monde, il choisit un autre Joseph, dont le premier était la figure, et le constitua maître et prince de sa maison et de son domaine, gardien de ses principaux trésors, époux de l'Immaculée Vierge Marie, de laquelle, par l'opération du Saint-Esprit, est né Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui

daigna passer devant les hommes pour le fils de Joseph et qui lui fut soumis.

Et celui que tant de rois et de prophètes avaient désiré voir, ce Joseph non-seulement le vit, mais, vivant avec lui et l'entourant d'une affection paternelle, il reçut ses baisers. Ce fut sa vigilante sollicitude qui pourvut à la nourriture de Celui que le peuple fidèle devait recevoir, pain venu du ciel, pour avoir la vie éternelle. A cause de cette dignité sublime que Dieu a conférée à ce très-fidèle serviteur, l'Église a toujours entouré de louanges et des plus grands honneurs, après la Vierge, Mère de Dieu, son épouse, le Bienheureux Joseph, et imploré son intervention dans ses souffrances. Or, en ce temps de malheur, attaquée de tous côtés par ses ennemis, l'Église subit de telles calamités, que les hommes impies croient voir enfin les portes de l'enfer prévaloir contre elle; c'est pourquoi les vénérables prélats de tout l'univers catholique ont adressé au Souverain Pontife leurs prières et les prières des fidèles du Christ confiés à leurs soins, lui demandant de proclamer saint Joseph patron de l'Église catholique.

Dans le saint Concile œcuménique du Vatican, ils ont renouvelé plus ardemment encore ce vœu et cette demande, et notre Très-Saint Père le Pape Pie IX, ému de la situation déplorable, suite des événements les plus récents, a voulu remplir le vœu des évêques et se mettre, lui et tous les fidèles, sous la très-puissante protection du saint patriarche Joseph: c'est pourquoi il l'a proclamé solennellement PATRON DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, ordonnant que sa fête, qui tombe le 19 mars, sera dorénavant célébrée sous le rite double de première classe, sans octave cependant, à cause du Carême. Le Saint-Père a réglé, en outre, que cette déclaration prendrait force de loi par le présent décret de la sacrée Congrégation des Rites, en ce jour consacré à la Vierge Immaculée, Mère de Dieu et épouse du très-chaste Joseph.

Ce 8 décembre 1870.

APPENDICE

LES DEUX GÉNÉALOGIES DU CHRIST

Au sujet de la généalogie de Notre-Seigneur, on lit ce qui suit dans l'*Harmonie entre l'Église et la Synagogue* (tome Ier, note 44, sur la p. 60), par le chevalier Drach, dont la science hébraïque a tant d'autorité :

« La généalogie de Notre-Seigneur est dressée de deux manières différentes dans saint Matthieu et dans saint Luc. Les évangélistes ne se sont donc pas concertés pour nous tromper; et, d'ailleurs, comment auraient-ils pu entreprendre d'en imposer au milieu d'une nation où toutes les familles conservaient encore soigneusement leurs tables généalogiques, dont un double était gardé dans

les archives publiques? Un mot suffira, ce nous semble, pour rendre raison de ces deux généalogies qui ne se contredisent nullement, mais qui ont été écrites chacune au point de vue des lecteurs pour lesquels l'écrivain sacré prenait la plume.

« Le publicain *Lévi,* devenu l'apôtre saint Matthieu, écrivant son Évangile pour l'instruction des Juifs, et dans la langue syro-jérusalémite qu'ils parlaient, devait leur prouver, d'après leurs coutumes et leurs lois, que Jésus-Christ était le *descendant de David,* le *fils de David*, que la nation attendait depuis tant de siècles. Or il était reçu parmi les Hébreux que nommer la famille d'un homme, c'était désigner en même temps celle de son épouse, parce que, en règle générale, les femmes étaient tenues d'épouser un *homme de leur tribu et de leur famille,* surtout lorsque, en l'absence de frères, elles avaient hérité des terres de leurs pères, lesquelles ne devaient jamais sortir de la tribu. D'après la loi de Moïse, le mari devient l'héritier de sa femme, et les enfants suivent toujours la tribu du père; car le cas où les deux époux étaient de tribus différentes pouvait arriver, quoique très-rarement. La femme se fondait dans la famille de son mari, comme dans notre législation un enfant adoptif, et celle dont elle sortait ne lui était plus rien. La règle était : *La famille de la mère n'est pas une famille.* C'est ainsi qu'Élisabeth, femme du

grand prêtre Zacharie, par conséquent de la tribu de Lévi, était cousine de la très-sainte Vierge, qui appartenait par sa naissance à la tribu de Juda.

« Ici il y a une chose à considérer, et nous sommes étonné de n'avoir encore trouvé nulle part cette réflexion si simple. Il est connu que, dans les derniers temps de l'existence politique des Juifs, la puissance temporelle était souvent entre les mains de la famille sacerdotale. Les grands prêtres surtout, pour obtenir plus de considération aux yeux du peuple, recherchaient des alliances dans la maison de David : de là vient que le Talmud s'occupe si souvent de questions touchant les choses consacrées, dont on doit permettre ou prohiber l'usage aux filles de *simples Israélites, mariées à des lévites-prêtres*, qui seuls pouvaient manger, avec leur famille, certaines offrandes et certaines parts des sacrifices. On ne trouvait pas d'inconvénient à ces alliances en quelque sorte *mixtes,* parce que c'était *un sang qui se perdait dans sa famille adoptive,* et que les enfants, ainsi que nous venons de le dire, suivaient invariablement la condition du père. Mais il n'en aurait pas été de même si un homme de la maison de David eût voulu se marier hors de sa famille. La nation, jalouse de conserver dans toute sa pureté le royal sang de David, de cette dynastie qui faisait sa gloire, dont elle demande encore dans ses prières, plusieurs fois par

jour, le prompt rétablissement, et dont elle attendait et attend encore son Messie, la nation, disons-nous, se serait opposée à ce qu'un autre sang vînt s'y mêler.

« Saint Matthieu donc, pour donner la généalogie de Jésus-Christ, leur met sous les yeux la descendance de saint Joseph, à la suite de laquelle il pouvait se contenter d'ajouter que celui-ci était l'époux de Marie, dont est né Jésus, *virum Mariæ, de qua natus est* JESUS; car il s'ensuit naturellement que Notre-Seigneur, selon sa sainte humanité, était *fils de David* par la branche de Salomon, et *fils d'Abraham,* père commun de tous les Hébreux, à qui Jehovah avait promis, précisément à l'occasion du sacrifice de son fils unique, que le Sauveur serait de sa race. *Et benedicentur* IN SEMINE TUO *omnes gentes terræ.* (Gen. XXII, 18.) Liber generationis Jesu Christi, *filii David, filii Abraham.*

« Saint Luc, en écrivant pour les gentils, ce qui lui a fait préférer la langue grecque, ne devait pas leur donner la table généalogique de saint Joseph, époux de l'intacte mère de Jésus. Cette table, au premier abord, n'aurait pas rendu palpable à des hommes étrangers aux lois et aux usages de la Judée l'origine du Sauveur, qui n'était fils de Joseph que par une fiction légale, et nullement selon la nature. Il fallait donc tracer pour eux la généalogie de la glorieuse Vierge de Bethléhem. C'est ce qu'il fit, en la faisant remonter jusqu'à Adam, père com-

mun de tous les hommes, à qui le premier fut faite la promesse d'un Sauveur.

« Remarquons d'abord à quelle occasion saint Luc donne la généalogie de Jésus-Christ; immédiatement après avoir consigné dans son Évangile ces paroles qui ont retenti du ciel : *Vous êtes mon Fils bien-aimé.* Les gentils pouvaient dire à David : *Je ne vous connais point,* et à Abraham : *Je ne sais qui vous êtes.* (Deut. XXXIII, 9.) C'est pourquoi saint Luc ne leur présente pas Jésus comme *fils de David, fils d'Abraham,* ainsi qu'avait fait saint Matthieu; mais il a soin de leur montrer que le divin Sauveur était dans le temps, selon la chair, *ce fils de la femme, semen mulieris,* promis au père de tous les hommes, tout en étant *Fils de Dieu* dans l'éternité.

« Suivons maintenant les paroles du saint évangéliste selon le seul et véritable sens que nous croyons qu'il y faut attacher. Nous avons besoin du texte original. Chap. III, verset 23.

« Καὶ αὐτὸς ὁ Ἰησοῦς ἦν ἀρχόμενος ὡσεὶ ἐτῶν τριάκοντα (ὡς ἐνομίζετο υἱὸς Ἰωσήφ) τοῦ Ἡλὶ, τοῦ Ματθὰτ, τοῦ Λευὶ, κ.τ.λ., τοῦ Ἐνὼς, τοῦ Σὴθ, τοῦ Ἀδὰμ, τοῦ Θεοῦ.

« C'est-à-dire : « Réputé fils de Joseph, il (Jésus) était celui d'Héli (son grand-père maternel), de Matthat, de Lévi (*et ainsi de suite jusqu'au verset* 38), de Seth, d'Adam, de Dieu. »

« Observez : 1° qu'en hébreu on est *fils* de son

ascendant à quelque degré éloigné que ce soit. C'est ainsi que saint Matthieu dit que Jésus était *fils de David, fils d'Abraham;* 2° que toute cette série de génitifs τοῦ, au nombre de soixante-quinze, se rapporte à Jésus-Christ, et non à ses ascendants, puisqu'elle se termine par τοῦ Θεοῦ, *Fils de Dieu.* Car si chacun de ceux qui sont nommés ici était *fils* du suivant dans le texte, il en résulterait que le τοῦ qui vient après Adam qualifierait celui-ci de *Fils de Dieu.* Or où voyons-nous que l'Écriture l'appelle jamais ainsi? D'ailleurs, que le terme hébreu *ben, (fils de)*, dans les tables généalogiques, se rapporte, autant de fois qu'il est répété, à la personne dont il s'agit d'établir l'origine, nous en trouvons plus d'un exemple dans l'Écriture sainte. C'est ainsi que (Genèse, xxxvi, 2 et 14) Oolibama est dite *fille* d'Ana, *fille* de Sébéon. Le second *fille* se rapporte encore à Oolibama, et non à Ana, qui était un homme, ainsi que nous voyons au verset 24 du même chapitre. Et quand saint Matthieu dit : *Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham,* à qui est-il jamais venu à la pensée que le second *fils* se rapporte à David et non à Jésus-Christ?

« Ces mots ὡς ἐνομίζετο υἱὸς Ἰωσήφ forment une parenthèse. De plus, nous pensons que ὡς n'est pas ici un adverbe de similitude, *comme,* mais un adverbe de temps, *lorsque, tandis que,* « tandis qu'il était réputé fils de Joseph. »

« Le Talmud achève de confirmer que la généalogie de saint Luc est celle de Jésus-Christ par son immaculée mère; car, dans les blasphèmes qu'il ose proférer contre la Reine du ciel, il l'appelle *Marie, fille d'Héli.* (Voyez le Talmud de Jérusalem, traité *Sanhédrin,* fol. 23, col. 3; traité *Hhaghiga,* fol. 77, col. 4, édition de Venise.) Si les Juifs savaient par eux-mêmes que Marie était fille d'Héli, c'était donc un fait notoire parmi eux. S'ils l'ont pris des chrétiens, comme la rédaction du Talmud de Jérusalem date du IVe siècle de notre ère, nous avons une preuve que dès lors, à une époque si rapprochée des temps apostoliques, on considérait la généalogie de saint Luc comme étant celle de Marie et non de Joseph. En outre, le Talmud babylonien nous apprend que Jésus était issu de la famille royale de David (traité *Sanhédrin,* fol. 43, verso). En effet, lorsqu'un décret de l'empereur obligea tout le monde d'aller se faire inscrire chacun dans la ville d'où il tirait son origine, Joseph et Marie se transportèrent à la ville de David, Bethléhem : *in civitatem David quæ vocatur Bethlehem.*

« En résumé, la généalogie de saint Luc est celle de Marie, la Mère de Dieu, qui descendait de David par la branche de Nathan; la généalogie que donne saint Matthieu est celle de saint Joseph, le chaste époux de la plus pure des vierges, qui des-

cendait également de David par la branche de Salomon. Mais l'une et l'autre a pour objet de montrer que Jésus-Christ, en tant qu'homme, descendait de David par sa mère, vierge avant et après sa maternité.

« Nous terminerons cette note par l'avertissement qu'il ne faut pas, comme certains commentateurs, s'arrêter à la ressemblance des noms qui étaient communs à plusieurs membres des deux branches de Salomon et de Nathan.

PANÉGYRIQUE

DE

SAINT JOSEPH

PRÊCHÉ DEVANT LA REINE MÈRE, EN 1660, DANS L'ÉGLISE
DES RÉVÉRENDS PÈRES FEUILLANTS

PAR BOSSUET

Depositum custodi.
Gardez le dépôt. (I Tim. VI, 20.)

C'est une opinion reçue et un sentiment commun parmi tous les hommes, que le dépôt a quelque chose de saint, et que nous le devons conserver à celui qui nous le confie, non-seulement par fidélité, mais encore par une espèce de religion. Aussi apprenons-nous du grand saint Ambroise, au second livre de ses *Offices*[1], que c'était une pieuse coutume établie parmi les fidèles, d'apporter aux évê-

[1] Cap. XXIX, t. II, col. 105.

ques et à leur clergé ce qu'ils voulaient garder avec plus de soin, pour le mettre auprès des autels; par une sainte persuasion qu'ils avaient, qu'ils ne pouvaient mieux placer leurs trésors qu'où Dieu même confie les siens, c'est-à-dire ses sacrés mystères. Cette coutume s'était introduite dans l'Église par l'exemple de la Synagogue ancienne. Nous lisons dans l'Histoire sainte que le temple auguste de Jérusalem était le lieu du dépôt des Juifs; et nous apprenons, des auteurs profanes[1], que les païens faisaient cet honneur à leurs fausses divinités, de mettre leurs dépôts dans leurs temples, et de les confier à leurs prêtres : comme si la nature nous enseignait que, l'obligation du dépôt ayant quelque chose de religieux, il ne pouvait être mieux placé que dans les lieux où l'on révère la Divinité, et entre les mains de ceux que la religion consacre.

Mais s'il y eut jamais un dépôt qui méritât d'être appelé saint, et d'être ensuite gardé saintement, c'est celui dont je dois parler, et que la providence du Père éternel commet à la foi du juste Joseph : si bien que sa maison me paraît un temple, puisqu'un Dieu y daigne habiter, et s'y est mis lui-même en dépôt; et Joseph a dû être consacré, pour garder ce sacré trésor. En effet, il l'a été, chrétiens :

[1] Herodian. Hist. lib. I.

son corps l'a été par la continence, et son âme par tous les dons de la grâce.

. . . .

Dans le dessein que je me propose d'appuyer les louanges de saint Joseph, non point sur des conjectures douteuses, mais sur une doctrine solide tirée des Écritures divines et des Pères leurs interprètes fidèles, je ne puis rien faire de plus convenable à la solennité de cette journée, que de vous représenter ce grand saint comme un homme que Dieu choisit parmi tous les autres, pour lui mettre en main son trésor, et le rendre ici-bas son dépositaire. Je prétends vous faire voir aujourd'hui que, comme rien ne lui convient mieux, il n'est rien aussi qui soit plus illustre; et que ce beau titre de dépositaire, nous découvrant les conseils de Dieu sur ce bienheureux patriarche, nous montre la source de toutes ses grâces, et le fondement assuré de tous ses éloges.

Et premièrement, chrétiens, il m'est aisé de vous faire voir combien cette qualité lui est honorable. Car si le nom de dépositaire emporte une marque d'estime, et rend témoignage à la probité; si, pour confier un dépôt, nous choisissons ceux de nos amis dont la vertu est plus reconnue, dont la fidélité est plus éprouvée, enfin les plus intimes, les plus confidents : quelle est la gloire de saint Joseph, que Dieu fait dépositaire, non-seulement de la

bienheureuse Marie, que sa pureté angélique rend si agréable à ses yeux, mais encore de son propre Fils, qui est l'unique objet de ses complaisances et l'unique espérance de notre salut! de sorte qu'en la personne de Jésus-Christ, saint Joseph est établi le dépositaire du trésor commun de Dieu et des hommes. Quelle éloquence peut égaler la grandeur et la majesté de ce titre?

Si donc, fidèles, ce titre est si glorieux et si avantageux à celui dont je dois faire aujourd'hui le panégyrique, il faut que je pénètre un si grand mystère avec le secours de la grâce, et que, recherchant dans nos Écritures ce que nous y lisons de Joseph, je fasse voir que tout se rapporte à cette belle qualité de dépositaire. En effet, je trouve dans les Évangiles trois dépôts confiés au juste Joseph par la Providence divine; et j'y trouve aussi trois vertus qui éclatent entre les autres, et qui répondent à ces trois dépôts; c'est ce qu'il nous faut expliquer par ordre : suivez, s'il vous plaît, attentivement.

Le premier de tous les dépôts qui a été commis à sa foi (j'entends le premier dans l'ordre des temps), c'est la sainte virginité de Marie, qu'il lui doit conserver entière sous le voile sacré de son mariage, et qu'il a toujours saintement gardée, ainsi qu'un dépôt sacré qu'il ne lui était pas permis de toucher. Voilà quel est le premier dépôt.

Le second et le plus auguste, c'est la personne de Jésus-Christ, que le Père céleste dépose en ses mains, afin qu'il serve de père à ce saint Enfant, qui n'en peut avoir sur la terre. Vous voyez déjà, chrétiens, deux grands et deux illustres dépôts confiés aux soins de Joseph; mais j'en remarque encore un troisième, que vous trouverez admirable, si je puis vous l'expliquer clairement. Pour l'entendre, il faut remarquer que le secret est comme un dépôt. C'est violer la sainteté du dépôt, que de trahir le secret d'un ami; et nous apprenons par les lois que si vous divulguez le secret du testament que je vous confie, je puis ensuite agir contre vous comme ayant manqué au dépôt : *Depositi actione tecum agi posse,* comme parlent les jurisconsultes. Et la raison en est évidente, parce que le secret est comme un dépôt. Par où vous pouvez comprendre aisément que Joseph est dépositaire du Père éternel, parce qu'il lui a dit son secret. Quel secret? Secret admirable, c'est l'incarnation de son Fils. Car, fidèles, vous n'ignorez pas que c'était un conseil de Dieu, de ne pas montrer Jésus-Christ au monde, jusqu'à ce que l'heure en fût arrivée; et saint Joseph a été choisi, non-seulement pour le conserver, mais encore pour le cacher. Aussi lisons-nous dans l'évangéliste[1] qu'il admirait

[1] Luc. II, 33.

avec Marie tout ce qu'on disait du Sauveur : mais nous ne lisons pas qu'il parlât; parce que le Père éternel, en lui découvrant le mystère, lui découvre le tout en secret et sous l'obligation du silence; et ce secret, c'est un troisième dépôt que le Père ajoute aux deux autres, selon ce que dit le grand saint Bernard, que Dieu a voulu commettre à sa foi le secret le plus sacré de son cœur : *Cui tuto committeret secretissimum atque sacratissimum sui cordis arcanum*[1]. Que vous êtes chéri de Dieu, ô incomparable Joseph! puisqu'il vous confie ces trois grands dépôts, la virginité de Marie, la personne de son Fils unique, le secret de tout son mystère!

Mais ne croyez pas, chrétiens, qu'il soit méconnaissant de ces grâces. Si Dieu l'honore par ces trois dépôts, de sa part il présente à Dieu le sacrifice des trois vertus que je remarque dans l'Évangile. Je ne doute pas que sa vie n'ait été ornée de toutes les autres; mais voici les trois principales que Dieu veut que nous voyions dans son Écriture. La première, c'est sa pureté, qui paraît par sa continence dans son mariage; la seconde, sa fidélité; la troisième, son humilité, et l'amour de la vie cachée. Qui ne voit la pureté de Joseph par cette sainte société de désirs pudiques, et cette admirable

[1] Hom. II, super *Missus est*, num. 16, t. I, col. 742.

correspondance avec la virginité de Marie dans leurs noces spirituelles? La seconde, sa fidélité dans les soins infatigables qu'il a de Jésus, au milieu de tant de traverses qui suivent partout ce divin Enfant, dès le commencement de sa vie. La troisième, son humilité, en ce que possédant un si grand trésor, par une grâce extraordinaire du Père éternel, bien loin de se vanter de ses dons ou de faire connaître ses avantages, il se cache, autant qu'il peut, aux yeux des mortels, jouissant paisiblement avec Dieu du mystère qu'il lui révèle, et des richesses infinies qu'il met en sa garde. Ah! que je découvre ici de grandeurs, et que j'y découvre d'instructions importantes! Que je vois de grandeurs dans ces dépôts, que je vois d'exemples dans ces vertus; et que l'explication d'un si beau sujet sera glorieux à Joseph, et fructueux à tous les fidèles! Mais afin de ne rien omettre dans une matière si importante, entrons plus avant au fond du mystère, achevons d'admirer les desseins de Dieu sur l'incomparable Joseph. Après avoir vu les dépôts, après avoir vu les vertus, considérons le rapport des uns et des autres, et faisons le partage de tout ce discours.

Pour garder la virginité de Marie sous le voile du mariage, quelle vertu est nécessaire à Joseph? Une pureté angélique, qui puisse en quelque sorte répondre à la pureté de sa chaste Épouse. Pour

conserver le sauveur Jésus parmi tant de persécutions qui l'attaquent dès son enfance, quelle vertu demanderons-nous? Une fidélité inviolable, qui ne puisse être ébranlée par aucuns périls. Enfin, pour garder le secret qui lui a été confié, quelle vertu y emploiera-t-il, sinon cette humilité admirable qui appréhende les yeux des hommes, qui ne veut pas se montrer au monde, mais qui aime à se cacher avec Jésus-Christ? *Depositum custodi :* O Joseph! gardez le dépôt; gardez la virginité de Marie; et pour la garder dans le mariage, joignez-y votre pureté. Gardez cette vie précieuse, de laquelle dépend le salut des hommes; et employez à la conserver, parmi tant de difficultés, la fidélité de vos soins. Gardez le secret du Père éternel : il veut que son Fils soit caché au monde; servez-lui d'un voile sacré, et enveloppez-vous avec lui dans l'obscurité qui le couvre, par l'amour de la vie cachée. C'est ce que je me propose de vous expliquer avec le secours de la grâce.

PREMIER POINT

Pour comprendre solidement combien Dieu honore le grand saint Joseph, lorsque sa providence dépose en ses mains la virginité de Marie, il importe que nous entendions avant toutes choses combien cette virginité est chérie du Ciel, combien

elle est utile à la terre; et ainsi nous jugerons aisément, par la qualité du dépôt, de la dignité du dépositaire. Mettons donc cette vérité dans son jour; et faisons voir, par les saintes Lettres, combien la virginité était nécessaire pour attirer Jésus-Christ au monde. Vous n'ignorez pas, chrétiens, que c'était un conseil de la Providence, que comme Dieu produit son Fils dans l'éternité par une génération virginale, aussi quand il naîtrait dans le temps il sortît d'une mère vierge. C'est pourquoi les prophètes avaient annoncé qu'une vierge concevrait un fils[1]; nos pères ont vécu dans cette espérance, et l'Évangile nous en a fait voir le bienheureux accomplissement. Mais s'il est permis à des hommes de rechercher les causes d'un si grand mystère, il me semble que j'en découvre une très-considérable; et qu'examinant la nature de la sainte virginité selon la doctrine des Pères, j'y remarque une secrète vertu, qui oblige en quelque sorte le Fils de Dieu à venir au monde par son entremise.

En effet, demandons aux anciens docteurs de quelle sorte ils nous définissent la virginité chrétienne. Ils nous répondront, d'un commun accord, que c'est une imitation de la vie des anges; qu'elle met les hommes au-dessus du corps, par le mépris

[1] Isaiæ VII, 14.

de tous ses plaisirs; et qu'elle élève tellement la chair, qu'elle l'égale en quelque façon, si nous l'osons dire, à la pureté des esprits. Expliquez-le-nous, ô grand Augustin! et faites-nous entendre en un mot quelle estime vous faites des vierges. Voici une belle parole : *Habent aliquid jam non carnis in carne*[1]. Ils ont, dit-il, en la chair quelque chose qui n'est pas de la chair, et qui tient de l'ange plutôt que de l'homme : *Habent aliquid jam non carnis in carne.* Vous voyez donc que, selon ce Père, la virginité est comme un milieu entre les esprits et les corps, et qu'elle nous fait approcher des natures spirituelles : et de là il est aisé de comprendre combien cette vertu devait avancer le mystère de l'Incarnation. Car qu'est-ce que le mystère de l'Incarnation? C'est l'union très-étroite de Dieu et de l'homme, de la Divinité avec la chair. « Le Verbe a été fait chair, » dit l'évangéliste[2]; voilà l'union, voilà le mystère.

Mais, fidèles, ne semble-t-il pas qu'il y a trop de disproportion entre la corruption de nos corps et la beauté immortelle de cet esprit pur, et ainsi qu'il n'est pas possible d'unir des natures si éloignées? C'est aussi pour cette raison que la sainte virginité se met entre deux, pour les approcher par son entremise. Et, en effet, nous voyons que la lumière,

1 De sancta Virginit., num. 12, t. VI, col. 346.

2 Joan. I, 14.

lorsqu'elle tombe sur les corps opaques, ne les peut jamais pénétrer, parce que leur obscurité la repousse; il semble, au contraire, qu'elle s'en retire en réfléchissant ses rayons; mais quand elle rencontre un corps transparent, elle y entre, elle s'y unit, parce qu'elle y trouve l'éclat et la transparence qui approche de sa nature, et tient quelque chose de la lumière. Ainsi nous pouvons dire, fidèles, que la divinité du Verbe éternel, voulant s'unir à un corps mortel, demandait la bienheureuse entremise de la sainte virginité, qui, ayant quelque chose de spirituel, a pu en quelque sorte préparer la chair à être unie à cet esprit pur.

Mais de peur que vous ne croyiez que je parle ainsi de moi-même, il faut que vous appreniez cette vérité d'un célèbre évêque d'Orient : c'est le grand Grégoire de Nysse, dont je vous rapporte les propres paroles, tirées fidèlement de son texte. C'est, dit-il, la virginité qui fait que Dieu ne refuse pas de venir vivre avec les hommes : c'est elle qui donne aux hommes des ailes pour prendre leur vol du côté du ciel; et étant le lien sacré de la familiarité de l'homme avec Dieu, elle accorde, par son entremise, des choses si éloignées par nature : *Quæ adeo natura distant, ipsa intercedens sua virtute conciliat, adducitque in concordiam*[1].

[1] De Virginit. cap. II, t. III, p. 116.

Peut-on confirmer en termes plus clairs la vérité que je prêche? Et par là ne voyez-vous pas, et la dignité de Marie, et celle de Joseph son fidèle époux? Vous voyez la dignité de Marie, en ce que sa virginité bienheureuse a été choisie dès l'éternité pour donner Jésus-Christ au monde; et vous voyez la dignité de Joseph, en ce que cette pureté de Marie, qui a été si utile à notre nature, a été confiée à ses soins, et que c'est lui qui conserve au monde une chose si nécessaire. O Joseph, gardez ce dépôt : *Depositum custodi.* Gardez chèrement ce sacré dépôt de la pureté de Marie. Puisqu'il plaît au Père éternel de garder la virginité de Marie sous le voile du mariage, elle ne se peut plus conserver sans vous; et aussi votre pureté est devenue en quelque sorte nécessaire au monde, par la charge glorieuse qui lui est donnée de garder celle de Marie.

C'est ici qu'il faut vous représenter un spectacle qui étonne toute la nature; je veux dire ce mariage céleste, destiné par la Providence pour protéger la virginité, et donner par ce moyen Jésus-Christ au monde. Mais qui prendrai-je pour mon conducteur dans une entreprise si difficile, sinon l'incomparable Augustin, qui traite si divinement ce mystère? Écoutez ce savant évêque[1], et suivez exactement

[1] De Genes. ad litt. lib. IX, cap. VII, num. 12, t. III, part. I, col. 247.

sa pensée. Il remarque, avant toutes choses, qu'il y a trois liens dans le mariage. Il y a premièrement le sacré contrat, par lequel ceux que l'on unit se donnent entièrement l'un à l'autre. Il y a secondement l'amour conjugal, par lequel ils se vouent mutuellement un cœur qui n'est plus capable de se partager, et qui ne peut brûler d'autres flammes. Il y a enfin les enfants, qui sont un troisième lien; parce que l'amour des parents venant, pour ainsi dire, à se rencontrer dans ces fruits communs de leur mariage, l'amour se lie par un nœud plus ferme.

Saint Augustin trouve ces trois choses dans le mariage de saint Joseph, et il nous montre que tout y concourt à garder la virginité[1]. Il y trouve premièrement le sacré contrat, par lequel ils se sont donnés l'un à l'autre; et c'est là qu'il faut admirer le triomphe de la pureté dans la vérité de ce mariage. Car Marie appartient à Joseph, et Joseph à la divine Marie; si bien que leur mariage est très-véritable, parce qu'ils se sont donnés l'un à l'autre. Mais de quelle sorte se sont-ils donnés? Pureté, voici ton triomphe. Ils se donnent réciproquement leur virginité, et sur cette virginité ils se cèdent un droit mutuel. Quel droit? de se la garder l'un à l'autre. Oui, Marie a droit de garder la virginité

[1] Contra Julian. lib. V, cap. XII, num. 46, t. X, col. 652.

de Joseph, et Joseph a droit de garder la virginité de Marie. Ni l'un ni l'autre n'en peut disposer, et toute la fidélité de ce mariage consiste à garder la virginité. Voilà les promesses qui les assemblent, voilà le traité qui les lie. Ce sont deux virginités qui s'unissent, pour se conserver éternellement l'une l'autre par une chaste correspondance de désirs pudiques; et il me semble que je vois deux astres, qui n'entrent ensemble en conjonction, qu'à cause que leurs lumières s'allient. Tel est le nœud de ce mariage, d'autant plus ferme, dit saint Augustin[1], que les promesses qu'ils se sont données doivent être plus inviolables, en cela même qu'elles sont plus saintes.

Qui pourrait maintenant vous dire quel devait être l'amour conjugal de ces bienheureux mariés? Car, ô sainte virginité, vos flammes sont d'autant plus fortes qu'elles sont plus pures et plus dégagées; et le feu de la convoitise, qui est allumé dans nos corps, ne peut jamais égaler l'ardeur des chastes embrasements des esprits que l'amour de la pureté lie ensemble. Je ne chercherai pas des raisonnements pour prouver cette vérité; mais je l'établirai, par un grand miracle que j'ai lu dans saint Grégoire de Tours[2], au premier livre de son

[1] De Nupt. et Concup. lib. I, num. 12, t. X, col. 286.
[2] Histor. Franc. lib. I, num. 42, p. 31 et seqq.

Histoire. Le récit vous en sera agréable, et du moins il relâchera vos attentions. Il dit que deux personnes de condition, et de la première noblesse d'Auvergne, ayant vécu dans le mariage avec une continence parfaite, passèrent à une vie plus heureuse, et que leurs corps furent inhumés en deux places assez éloignées. Mais il arriva une chose étrange : ils ne purent pas demeurer longtemps dans cette dure séparation; et tout le monde fut étonné qu'on trouva tout à coup leurs tombeaux unis, sans que personne y eût mis la main. Chrétiens, que signifie ce miracle? Ne vous semble-t-il pas que ces chastes morts se plaignent de se voir ainsi éloignés? Ne vous semble-t-il pas qu'ils nous disent (car permettez-moi de les animer et de leur prêter une voix, puisque Dieu leur donne le mouvement); ne vous semble-t-il pas qu'ils vous disent : Et pourquoi a-t-on voulu nous séparer? Nous avons été si longtemps ensemble, et nous y avons toujours été comme morts, parce que nous avons éteint tout le sentiment des plaisirs mortels; et étant accoutumés depuis tant d'années à être ensemble comme des morts, la mort ne nous doit pas désunir. Aussi Dieu permit qu'ils se rapprochèrent, pour nous montrer, par cette merveille, que ce ne sont pas les plus belles flammes que celles où la convoitise se mêle; mais que deux virginités bien unies par un mariage spirituel en produisent de bien plus

fortes, et qui peuvent, ce semble, se conserver sous les cendres mêmes de la mort. C'est pourquoi Grégoire de Tours, qui nous a décrit cette histoire, ajoute que les peuples de cette contrée appelaient ordinairement ces sépulcres, les sépulcres des deux amants; comme si ces peuples eussent voulu dire que c'étaient de véritables amants, parce qu'ils s'aimaient par l'esprit.

Mais où est-ce que cet amour si spirituel s'est jamais trouvé si parfait que dans le mariage de saint Joseph? C'est là que l'amour était tout céleste, puisque toutes ses flammes et tous ses désirs ne tendaient qu'à conserver la virginité; et il est aisé de l'entendre. Car, dites-nous, ô divin Joseph, qu'est-ce que vous aimez en Marie? Ah! sans doute, ce n'était pas la beauté mortelle, mais cette beauté cachée et intérieure, dont la sainte virginité faisait le principal ornement. C'était donc la pureté de Marie qui faisait le chaste objet de ses feux; et plus il aimait cette pureté, plus il la voulait conserver, premièrement en sa sainte épouse, et secondement en lui-même, par une entière unité de cœur : si bien que son amour conjugal, se détournant du cours ordinaire, se donnait et s'appliquait tout entier à garder la virginité de Marie. O amour divin et spirituel! Chrétiens, n'admirez-vous pas comme tout concourt dans ce mariage à conserver ce sacré dépôt? Leurs promesses sont toutes pures, leur

amour est tout virginal : il reste maintenant à considérer ce qu'il y a de plus admirable; c'est le fruit sacré de ce mariage, je veux dire le Sauveur Jésus.

Mais il me semble vous voir étonnés de m'entendre prêcher si assurément que Jésus est le fruit de ce mariage. Nous comprenons bien, direz-vous, que l'incomparable Joseph est père de Jésus-Christ par ses soins; mais nous savons qu'il n'a point de part à sa bienheureuse naissance. Comment donc nous assurez-vous que Jésus est le fruit de ce mariage? Cela peut-être paraît impossible : toutefois, si vous rappelez à votre mémoire tant de vérités importantes que nous avons, ce me semble, si bien établies, j'espère que vous m'accorderez aisément que Jésus, ce béni enfant, est sorti, en quelque manière, de l'union virginale de ces deux époux. Car, fidèles, n'avons-nous pas dit que c'est la virginité de Marie qui a attiré Jésus-Christ du ciel? Jésus n'est-il pas cette fleur sacrée que la virginité a poussée? N'est-il pas le fruit bienheureux que la virginité a produit? Oui, certainement, nous dit saint Fulgence, « il est le fruit, il est l'ornement, il est le prix et la récompense de la sainte virginité » : *Sanctæ virginitatis fructus, decus et munus*[1]. C'est à cause de sa pureté que Marie a plu au

[1] Ad Prob. Epist. III, num. 6, p. 165.

Père éternel; c'est à cause de sa pureté que le Saint-Esprit se répand sur elle, et recherche ses embrassements, pour la remplir d'un germe céleste. Et, par conséquent, ne peut-on pas dire que c'est sa pureté qui la rend féconde? Que si c'est sa pureté qui la rend féconde, je ne craindrai plus d'assurer que Joseph a part à ce grand miracle. Car si cette pureté angélique est le bien de la divine Marie, elle est le dépôt du juste Joseph.

Mais je passe encore plus loin, chrétiens; permettez-moi de quitter mon texte, et d'enchérir sur mes premières pensées, pour vous dire que la pureté de Marie n'est pas seulement le dépôt, mais encore le bien de son chaste époux. Elle est à lui par son mariage, elle est à lui par les chastes soins par lesquels il l'a conservée. O féconde virginité! si vous êtes le bien de Marie, vous êtes aussi le bien de Joseph. Marie l'a vouée, Joseph la conserve; et tous deux la présentent au Père éternel, comme un bien gardé par leurs soins communs. Comme donc il a tant de part à la sainte virginité de Marie, il en prend aussi au fruit qu'elle porte: c'est pourquoi Jésus est son fils, non pas à la vérité par la chair; mais il est son fils par l'esprit, à cause de l'alliance virginale qui le joint avec sa mère. Et saint Augustin l'a dit en un mot : *Propter quod fidele conjugium parentes Christi vocari ambo me-*

ruerunt[1]. O mystère de pureté! ô paternité bienheureuse! ô lumières incorruptibles, qui brillent de toutes parts dans ce mariage!

Chrétiens, méditons ces choses, appliquons-les-nous à nous-mêmes : tout se fait ici pour l'amour de nous; tirons donc notre instruction de ce qui s'opère pour notre salut. Voyez combien chaste, combien innocente est la doctrine du christianisme. Jamais ne comprendrons-nous quels nous sommes? Quelle honte, que nous nous souillions tous les jours par toute sorte d'impuretés, nous qui avons été élevés parmi des mystères si chastes! Et quand est-ce que nous entendrons quelle est la dignité de nos corps, depuis que le Fils de Dieu en a pris un semblable? « Que la chair se soit jouée, dit Tertullien[2], ou plutôt qu'elle se soit corrompue avant qu'elle eût été recherchée par son maître, elle n'était pas digne du don de salut, ni propre à l'office de la sainteté. Elle était encore en Adam, tyrannisée par ses convoitises, suivant les beautés apparentes, et attachant toujours ses yeux à la terre. Elle était impure et souillée, parce qu'elle n'était pas lavée au baptême. Mais depuis qu'un Dieu, en se faisant homme, n'a pas voulu venir en ce monde, si la sainte virginité ne l'y attirait; de-

1 De Nupt. et Concup. lib. I, *ubi supra*.
2 De Pudicit., num. 6.

puis que, trouvant au-dessous de lui-même la sainteté nuptiale, il a voulu avoir une mère vierge, et qu'il n'a pas cru que Joseph fût digne de prendre le soin de sa vie, s'il ne s'y préparait par la continence; depuis que, pour laver notre chair, son sang a sanctifié une eau salutaire, où elle peut laisser toutes les ordures de sa première nativité; nous devons entendre, fidèles, que depuis ce temps-là la chair est tout autre. Ce n'est plus cette chair formée de la boue, et engendrée par la convoitise; c'est une chair refaite et renouvelée par une eau très-pure et par l'Esprit-Saint. » Donc, mes frères, respectons nos corps, qui sont les membres de Jésus-Christ; gardons-nous de prostituer à l'impureté cette chair que le baptême a fait vierge. « Possédons nos vaisseaux en honneur, et non pas dans ces passions ignominieuses que notre brutalité nous inspire, comme les gentils, qui n'ont pas de Dieu. Car Dieu ne nous appelle pas à l'impureté, mais à la sanctification[1] » en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Honorons, par la continence, cette sainte virginité, qui nous a donné le Sauveur, qui a rendu sa Mère féconde, qui a fait que Joseph a part à cette fécondité bienheureuse, et l'élève, si je l'ose dire, jusqu'à être le père de Jésus-Christ même. Mais, fidèles, après avoir vu qu'il contribue, en quelque façon,

[1] I Thess. IV, 4, 5, 7.

à la naissance de Jésus-Christ, en gardant la pureté de sa sainte Mère, voyons maintenant ses soins paternels, et admirons la fidélité par laquelle il conserve ce divin Enfant que le Père céleste lui a confié; c'est ma seconde partie.

SECOND POINT

Ce n'est pas assez au Père éternel d'avoir confié à Joseph la virginité de Marie : il lui prépare quelque chose de plus relevé; et après avoir commis à sa foi cette sainte virginité qui doit donner Jésus-Christ au monde, comme s'il avait dessein d'épuiser sa libéralité infinie en faveur de ce patriarche, il va mettre en ses mains Jésus-Christ lui-même, et il veut le conserver par ses soins. Mais si nous pénétrons le secret, si nous entrons au fond du mystère, c'est là, fidèles, que nous trouverons quelque chose de si glorieux au juste Joseph, que nous ne pourrons jamais assez le comprendre. Car Jésus, ce divin Enfant sur lequel Joseph a toujours les yeux, et qui fait l'admirable sujet de ses saintes inquiétudes, est né sur la terre comme un orphelin, et il n'a point de père en ce monde. C'est pourquoi saint Paul dit qu'il est sans père : *Sine patre*[1]. Il est vrai qu'il en a un dans le ciel; mais à voir

[1] Hebr. VII, 3.

comme il l'abandonne, il semble que ce Père ne le connaît plus. Il s'en plaindra un jour sur la croix, lorsque, l'appelant son Dieu et non pas son Père, *Et pourquoi,* dira-t-il, *m'abandonnez-vous*[1]*?* Mais ce qu'il a dit en mourant, il pouvait le dire dès sa naissance, puisque dès ce premier moment son Père l'expose aux persécutions, et commence à l'abandonner aux injures. Tout ce qu'il fait en faveur de ce Fils unique, pour montrer qu'il ne l'oublie pas, du moins, ce qui paraît à nos yeux, c'est de le mettre en la garde d'un homme mortel, qui conduira sa pénible enfance, et Joseph est choisi pour ce ministère. Que fera ici ce saint homme? Qui pourrait dire avec quelle joie il reçoit cet abandonné, et comme il s'offre de tout son cœur pour être le père de cet orphelin? Depuis ce temps-là, chrétiens, il ne vit plus que pour Jésus-Christ, il n'a plus de soin que pour lui; il prend lui-même pour ce Dieu un cœur et des entrailles de père, et ce qu'il n'est pas par nature, il le devient par affection.

Mais afin que vous soyez convaincus de la vérité d'un si grand mystère, et si glorieux à Joseph, il faut vous le montrer par les Écritures, et pour cela vous exposer une belle réflexion de saint Chrysostome. Il remarque dans l'Évangile que partout Jo-

[1] Matth. XXVII, 46.

seph y paraît en père. C'est lui qui donne le nom à Jésus, comme les pères le donnaient alors; c'est lui seul que l'Ange avertit de tous les périls de l'Enfant, et c'est à lui qu'il annonce le temps du retour. Jésus le révère, et lui obéit : c'est lui qui dirige toute sa conduite, comme en ayant le soin principal; et partout il nous est montré comme père. D'où vient cela, dit saint Chrysostome? en voici la raison véritable. C'est, dit-il[1], que c'était un conseil de Dieu, de donner au grand saint Joseph tout ce qui peut appartenir à un père, sans blesser la virginité.

Je ne sais si je comprends bien toute la force de cette pensée; mais voici, si je ne me trompe, ce que veut dire ce grand évêque. Et premièrement supposons pour certain que c'est la sainte virginité qui empêche que le Fils de Dieu, en se faisant homme, ne choisisse un père mortel. En effet, Jésus-Christ venant sur la terre pour se rendre semblable aux hommes, comme il voulait bien avoir une mère, il ne devait pas refuser, ce semble, d'avoir un père tout ainsi que nous, et de s'unir encore à notre nature par le nœud de cette alliance. Mais la sainte virginité s'y est opposée, parce que les prophètes lui avaient promis qu'un jour le Sauveur la rendrait féconde, et puisqu'il devait naître d'une vierge mère, il ne pouvait avoir de père que

[1] In Matth. hom. IV, num. 6, t. VII, p. 52.

Dieu. C'est par conséquent la virginité qui empêche la paternité de Joseph. Mais peut-elle l'empêcher jusqu'à ce point, que Joseph n'y ait plus de part, et qu'il n'ait aucune qualité de père? Nullement, dit saint Chrysostome; car la sainte virginité ne s'oppose qu'aux qualités qui la blessent: et qui ne sait qu'il y en a dans le nom de père qui ne choquent pas la pudeur et qu'elle peut avouer pour siennes? Ces soins, cette tendresse, cette affection, cela blesse-t-il la virginité? Voyez donc le secret de Dieu, et l'accommodement qu'il invente dans ce différend mémorable entre la paternité de Joseph et la pureté virginale. Il partage la paternité, et il veut que la virginité fasse le partage. Sainte pureté, lui dit-il, vos droits vous seront conservés. Il y a quelque chose dans le nom de père, que la virginité ne peut pas souffrir; vous ne l'aurez pas, ô Joseph! Mais tout ce qui appartient à un père, sans que la virginité soit intéressée, voilà, dit-il, ce que je vous donne : *Hoc tibi do, quod salva virginitate paternum esse potest*. Et par conséquent, chrétiens, Marie ne concevra pas de Joseph, parce que la virginité y serait blessée; mais Joseph partagera avec Marie ces soins, ces veilles, ces inquiétudes, par lesquelles elle élèvera ce divin Enfant; et il ressentira pour Jésus cette inclination naturelle, toutes ces douces émotions, tous ces tendres empressements d'un cœur paternel.

Mais peut-être vous demanderez où il prendra ce cœur paternel, si la nature ne le lui donne pas? Ces inclinations naturelles peuvent-elles s'acquérir par choix, et l'art peut-il imiter ce que la nature écrit dans les cœurs? Si donc saint Joseph n'est pas père, comment aura-t-il un amour de père? C'est ici qu'il nous faut entendre que la puissance divine agit en cette œuvre. C'est par un effet de cette puissance, que saint Joseph a un cœur de père; et si la nature ne le donne pas, Dieu lui en fait un de sa propre main. Car c'est de lui dont il est écrit qu'il tourne où il lui plaît les inclinations. Pour l'entendre, il faut remarquer une belle théologie que le Psalmiste nous a enseignée, lorsqu'il dit que Dieu forme en particulier tous les cœurs des hommes : *Qui finxit singillatim corda eorum*[1]. Ne vous persuadez pas, chrétiens, que David regarde le cœur comme un simple organe du corps, que Dieu forme par sa puissance comme toutes les autres parties qui composent l'homme. Il veut dire quelque chose de singulier : il considère le cœur en ce lieu comme principe de l'inclination : et il le regarde dans les mains de Dieu comme une terre molle et humide, qui cède et qui obéit aux mains du potier, et reçoit de lui sa figure. C'est ainsi, nous dit le Psalmiste, que Dieu forme en particulier tous les cœurs des hommes.

[1] Psalm. XXXII, 15.

Qu'est-ce à dire en particulier? Il fait un cœur de chair dans les uns quand il les amollit par la charité; un cœur endurci dans les autres, lorsque, retirant ses lumières, par une juste punition de leurs crimes, il les abandonne au sens réprouvé. Ne fait-il pas dans tous les fidèles, non un cœur d'esclave, mais un cœur d'enfant, quand il envoie en eux l'Esprit de son Fils? Les apôtres tremblaient au moindre péril; mais Dieu leur fait un cœur nouveau, et leur courage devient invincible. Quels étaient les sentiments de Saül pendant qu'il paissait ses troupeaux? Ils étaient sans doute bas et populaires. Mais Dieu, en le mettant sur le trône, lui change le cœur par son onction : *Immutavit Dominus cor Saul*[1]; et il reconnaît incontinent qu'il est roi. D'autre part, les Israélites considéraient ce nouveau monarque comme un homme de la lie du peuple; mais la main de Dieu leur touchant le cœur, *quorum Deus tetigit corda*[2], aussitôt ils le voient plus grand, et ils se sentent émus, en le regardant, de cette crainte respectueuse que l'on a pour ses souverains : c'est que Dieu faisait en eux un cœur de sujets.

C'est donc, fidèles, cette même main qui forme en particulier tous les cœurs des hommes, qui fait

[1] I Reg x, 9
[2] *Ibid.*, 26.

un cœur de père en Joseph, et un cœur de fils en Jésus. C'est pourquoi Jésus obéit, et Joseph ne craint pas de lui commander. Et d'où lui vient cette hardiesse de commander à son Créateur? C'est que le vrai Père de Jésus-Christ, ce Dieu qui l'engendre dans l'éternité, ayant choisi le divin Joseph pour servir de père au milieu des temps à son Fils unique, a fait, en quelque sorte, couler en son sein quelque rayon ou quelque étincelle de cet amour infini qu'il a pour son Fils : c'est ce qui lui change le cœur, c'est ce qui lui donne un amour de père; si bien que le juste Joseph, qui sent en lui-même un cœur paternel, formé tout à coup par la main de Dieu, sent aussi que Dieu lui ordonne d'user d'une autorité paternelle; et il ose bien commander à celui qu'il reconnaît pour son maître.

Et après cela, chrétiens, qu'est-il nécessaire que je vous explique la fidélité de Joseph à garder ce sacré dépôt? Peut-il manquer de fidélité à celui qu'il reconnaît pour son fils unique? de sorte qu'il ne serait pas nécessaire que je vous parlasse de cette vertu, s'il n'était important pour votre instruction que vous ne perdiez pas un si bel exemple. Car c'est ainsi qu'il nous faut apprendre, par les traverses continuelles qui ont exercé saint Joseph depuis que Jésus-Christ est mis en sa garde, qu'on ne peut conserver ce dépôt sans peine, et que, pour

être fidèle à sa grâce, il faut se préparer à souffrir. Oui certes, quand Jésus entre quelque part, il y entre avec sa croix, il y porte avec lui toutes ses épines, et il en fait part à tous ceux qu'il aime. Joseph et Marie étaient pauvres; mais ils n'avaient pas encore été sans maison, ils avaient un lieu pour se retirer. Aussitôt que cet enfant vient au monde, on ne trouve point de maison pour eux, et leur retraite est dans une étable. Qui leur procure cette disgrâce, sinon celui dont il est écrit que « venant en son propre bien, il n'y a pas été reçu par les siens[1] », et « qu'il n'a pas de gîte assuré où il puisse reposer sa tête?[2] » Mais n'est-ce pas assez de leur indigence? Pourquoi leur attire-t-il des persécutions? Ils vivaient ensemble dans leur ménage, pauvrement, mais avec douceur, surmontant leur pauvreté par leur patience et par leur travail assidu. Mais Jésus ne leur permet pas ce repos : il ne vient au monde que pour les troubler, et il attire tous les malheurs avec lui. Hérode ne peut souffrir que cet enfant vive : la bassesse de sa naissance n'est pas capable de le cacher à la jalousie de ce tyran. Le ciel lui-même trahit le secret : il découvre Jésus-Christ par une étoile; et il semble qu'il ne lui amène de loin des adorateurs que pour lui susciter dans son pays propre un persécuteur impitoyable.

1 Joan. I, 11.
2 Matth. VIII, 20.

Que fera ici saint Joseph? Représentez-vous, chrétiens, ce que c'est qu'un pauvre artisan, qui n'a point d'autre héritage que ses mains, ni d'autre fonds que sa boutique, ni d'autre ressource que son travail. Il est contraint d'aller en Égypte, et de souffrir un exil fâcheux; et cela pour quelle raison? Parce qu'il a Jésus-Christ avec lui. Cependant croyez-vous, fidèles, qu'il se plaigne de cet enfant incommode, qui le tire de sa patrie, et qui lui est donné pour le tourmenter? Au contraire, ne voyez-vous pas qu'il s'estime heureux de souffrir en sa compagnie, et que toute la cause de son déplaisir, c'est le péril du divin Enfant qui lui est plus cher que lui-même? Mais peut-être a-t-il sujet d'espérer de voir bientôt finir ses disgrâces? Non, fidèles, il ne l'attend pas; partout on lui prédit des malheurs. Siméon l'a entretenu des étranges contradictions que devait souffrir ce cher fils : il en voit déjà le commencement, et il passe sa vie dans de continuelles appréhensions des maux qui lui sont préparés.

Est-ce assez pour éprouver sa fidélité? chrétiens, ne le croyez pas; voici encore une étrange épreuve. Si c'est peu des hommes pour le tourmenter, Jésus devient lui-même son persécuteur : il s'échappe adroitement de ses mains, il se dérobe à sa vigilance, et il demeure trois jours perdu. Qu'avez-vous fait, fidèle Joseph? Qu'est devenu le sacré dépôt que le Père céleste vous a confié? Ah! qui pourrait

ici raconter ses plaintes? Si vous n'avez pas encore entendu la paternité de Joseph, voyez ses larmes, voyez ses douleurs, et reconnaissez qu'il est père. Ses regrets le font bien connaître, et Marie a raison de dire à cette rencontre : *Pater tuus et ego dolentes quœrebamus te*[1] : « Votre père et moi vous cherchions avec une extrême douleur. » O mon fils! dit-elle au Sauveur, je ne crains pas de l'appeler ici votre père, et je ne prétends pas faire tort à la pureté de votre naissance. Il s'agit de soins et d'inquiétudes, et c'est par là que je puis dire qu'il est votre père, puisqu'il a des inquiétudes vraiment paternelles : *Ego et pater tuus;* je le joins avec moi par la société des douleurs.

Voyez, fidèles, par quelles souffrances Jésus éprouve la fidélité, et comme il ne veut être qu'avec ceux qui souffrent. Ames molles et voluptueuses, cet enfant ne veut pas être avec vous; sa pauvreté a honte de votre luxe, et sa chair, destinée à tant de supplices, ne peut supporter votre extrême délicatesse. Il cherche ces forts et ces courageux qui ne refusent pas de porter sa croix, qui ne rougissent pas d'être compagnons de son indigence et de sa misère. Je vous laisse à méditer ces vérités saintes, car pour moi je ne puis vous dire tout ce que je pense sur ce beau sujet. Je me sens appelé

[1] Luc. II, 48.

ailleurs, et il faut que je considère le secret du Père éternel confié à l'humilité de Joseph : il faut que nous voyions Jésus-Christ caché, et Joseph caché avec lui, et que nous nous excitions, par ce bel exemple, à l'amour de la vie cachée.

TROISIÈME POINT

Que dirai-je ici, chrétiens, de cet homme caché avec Jésus-Christ? Où trouverai-je des lumières assez pénétrantes pour percer les obscurités qui enveloppent la vie de Joseph? Et quelle entreprise est la mienne de vouloir exposer au jour ce que l'Écriture a couvert d'un silence mystérieux? Si c'est un conseil du Père éternel, que son Fils soit caché au monde, et que Joseph le soit avec lui, adorons les secrets de sa providence sans nous mêler de les rechercher, et que la vie cachée de Joseph soit l'objet de notre vénération, et non pas la matière de nos discours. Toutefois il en faut parler, puisque je sais bien que je l'ai promis; et il sera utile au salut des âmes de méditer un si beau sujet, puisque, si je n'ai rien à dire autre chose, je dirai du moins, chrétiens, que Joseph a eu cet honneur d'être tous les jours avec Jésus-Christ; qu'il a eu avec Marie la plus grande part à ses grâces, que néanmoins Joseph a été caché; que sa vie, que ses actions, que ses vertus étaient inconnues. Peut-être

apprendrons-nous, d'un si bel exemple, qu'on peut être grand sans éclat, qu'on peut être bienheureux sans bruit, qu'on peut avoir la vraie gloire sans le secours de la renommée, par le seul témoignage de sa conscience : *Gloria nostra hæc est, testimonium conscientiæ nostræ*[1]; et cette pensée nous incitera à mépriser la gloire du monde; c'est la fin que je me propose.

Mais pour entendre solidement la grandeur et la dignité de la vie cachée de Joseph, remontons jusqu'au principe; et admirons, avant toutes choses, la variété infinie des conseils de la Providence dans les vocations différentes. Entre toutes les vocations, j'en remarque deux, dans les Écritures, qui semblent directement opposées : la première, celle des apôtres; la seconde, celle de Joseph. Jésus est révélé aux apôtres; Jésus est révélé à Joseph, mais avec des conditions bien contraires. Il est révélé aux apôtres, pour l'annoncer par tout l'univers; il est révélé à Joseph, pour le taire et pour le cacher. Les apôtres sont des lumières, pour faire voir Jésus-Christ au monde; Joseph est un voile, pour le couvrir; et sous ce voile mystérieux on nous cache la virginité de Marie, et la grandeur du Sauveur des âmes. Aussi nous lisons dans les Écritures, que lorsqu'on le voulait mépriser, « N'est-ce pas là,

[1] II Cor. I, 12.

disait-on, le fils de Joseph[1]? Si bien que Jésus entre les mains des apôtres, c'est une parole qu'il faut prêcher : *Prædicate verbum Evangelii hujus*[2], « Prêchez la parole de cet Évangile; » et Jésus entre les mains de Joseph, c'est une parole cachée, *Verbum absconditum*[3]; et il n'est pas permis de la découvrir. En effet, voyez-en la suite. Les divins apôtres prêchent si hautement l'Évangile, que le bruit de leur prédication retentit jusqu'au ciel : et saint Paul a bien osé dire que les conseils de la sagesse divine sont venus à la connaissance des célestes puissances par l'Église, dit cet apôtre, et par le ministère des prédicateurs, *per Ecclesiam*[4]; et Joseph, au contraire, entendant parler des merveilles de Jésus-Christ, il écoute, il admire et se tait.

Que veut dire cette différence? Dieu est-il contraire à lui-même dans ces vocations opposées? Non, fidèles, ne le croyez pas : toute cette diversité tend à enseigner aux enfants de Dieu cette vérité importante, que toute la perfection chrétienne ne consiste qu'à se soumettre. Celui qui glorifie les apôtres par l'honneur de la prédication, glorifie aussi saint Joseph par l'humilité du silence; et par

1 Joan. VI, 42.
2 Act. V, 20.
3 Luc. XVIII, 34.
4 Ephes. III, 10.

là nous devons apprendre que la gloire des chrétiens n'est pas dans les emplois éclatants, mais à faire ce que Dieu veut. Si tous ne peuvent pas avoir l'honneur de prêcher Jésus-Christ, tous peuvent avoir l'honneur de lui obéir; et c'est la gloire de saint Joseph, c'est le solide honneur du christianisme. Ne me demandez donc pas, chrétiens, ce que faisait saint Joseph dans sa vie cachée; il est impossible que je vous l'apprenne, et je ne puis répondre autre chose, sinon ce que dit le divin Psalmiste : « Le juste, dit-il, qu'a-t-il fait? » *Justus autem quid fecit*[1]*?* Ordinairement la vie des pécheurs fait plus de bruit que celle des justes; parce que l'intérêt et les passions, c'est ce qui remue tout dans le monde. Les pécheurs, dit David, ont tendu leur arc, ils l'ont lâché contre les justes, ils ont détruit, ils ont renversé; on ne parle que d'eux dans le monde : *Quoniam quæ perfecisti, destruxerunt*[2]. Mais le juste, ajoute-t-il, qu'a-t-il fait? *Justus autem quid fecit?* Il veut dire qu'il n'a rien fait. En effet, il n'a rien fait pour les yeux des hommes, parce qu'il a tout fait pour les yeux de Dieu. C'est ainsi que vivait le juste Joseph. Il voyait Jésus-Christ, et il se taisait : il le goûtait, et il n'en parlait point; il se contentait de Dieu seul, sans par-

[1] Psalm. x, 4.
[2] *Ibid.*

tager sa gloire avec les hommes. Il accomplissait sa vocation, parce que, comme les apôtres sont les ministres de Jésus-Christ découvert, Joseph était le ministre et le compagnon de sa vie cachée.

Mais, chrétiens, pourrons-nous bien dire pourquoi il faut que Jésus se cache, pourquoi cette Splendeur éternelle de la face du Père céleste se couvre d'une obscurité volontaire durant l'espace de trente années? Ah! superbe, l'ignores-tu? homme du monde, ne le sais-tu pas? c'est ton orgueil qui en est la cause; c'est ton vain désir de paraître, c'est ton ambition infinie, et cette complaisance criminelle qui te fait honteusement détourner à un soin pernicieux de plaire aux hommes celui qui doit être employé à plaire à ton Dieu. C'est pour cela que Jésus se cache. Il voit le désordre que ce vice produit; il voit le ravage que cette passion fait dans les esprits, quelles racines elle y a jetées, et combien elle corrompt toute notre vie, depuis l'enfance jusqu'à la mort : il voit les vertus qu'elle étouffe par cette crainte lâche et honteuse de paraître sage et dévot : il voit les crimes qu'elle fait commettre, ou pour s'accommoder à la société par une damnable complaisance, ou pour satisfaire l'ambition à laquelle on sacrifie tout dans le monde. Mais, fidèles, ce n'est pas tout : il voit que ce désir de paraître détruit les vertus les plus éminentes, en leur faisant prendre le change, en sub-

stituant la gloire du monde à la place de celle du ciel, en nous faisant faire pour l'amour des hommes ce qu'il faut faire pour l'amour de Dieu. Jésus-Christ voit tous ces malheurs causés par le désir de paraître; et il se cache, pour nous enseigner à mépriser le bruit et l'éclat du monde. Il ne croit pas que sa croix suffise pour dompter cette passion furieuse; il choisit, s'il se peut, un état plus bas, et où il est en quelque sorte plus anéanti.

Car enfin je ne craindrai pas de le dire : Mon Sauveur, je vous connais mieux à la croix et dans la honte de votre supplice que je ne fais dans cette bassesse et dans cette vie inconnue. Quoique votre corps soit tout déchiré, que votre face soit ensanglantée, et que, bien loin de paraître Dieu, vous n'ayez pas même la figure d'homme, toutefois vous ne m'êtes pas si caché, et je vois, au travers de tant de nuages, quelque rayon de votre grandeur, dans cette constante résolution par laquelle vous surmontez les plus grands tourments. Votre douleur a de la dignité, puisqu'elle vous fait trouver un adorateur dans l'un des compagnons de votre supplice. Mais ici je ne vois rien que de bas; et dans cet état d'anéantissement, un ancien a raison de dire que vous êtes injurieux à vous-même : *Adultus non gestit agnosci, sed contumeliosus insuper sibi est*[1]. Il est injurieux à lui-même, parce qu'il

[1] Tertul. *de Patient.*, num. 3.

semble qu'il ne fait rien, et qu'il est inutile au monde. Mais il ne refuse pas cette ignominie, il veut bien que cette injure soit ajoutée à toutes les autres qu'il a souffertes; pourvu qu'en se cachant avec Joseph et avec l'heureuse Marie, il nous apprenne, par ce grand exemple, que s'il se produit quelque jour au monde, ce sera par le désir de nous profiter, et pour obéir à son Père; qu'en effet, toute la grandeur consiste à nous conformer aux ordres de Dieu, de quelque sorte qu'il lui plaise disposer de nous; et enfin que cette obscurité, que nous craignons tant, est si illustre et si glorieuse, qu'elle peut être choisie même par un Dieu. Voilà ce que nous enseigne Jésus-Christ caché avec toute son humble famille, avec Marie et Joseph, qu'il associe à l'obscurité de sa vie, à cause qu'ils lui sont très-chers. Prenons-y donc part avec eux, et cachons-nous avec Jésus-Christ.

Chrétiens, ne savez-vous pas que Jésus-Christ est encore caché? Il souffre qu'on blasphème tous les jours son nom, et qu'on se moque de son Évangile, parce que l'heure de sa grande gloire n'est pas arrivée. Il est caché avec son Père, et nous sommes cachés en Dieu avec lui, comme parle le divin apôtre. Puisque nous sommes cachés avec lui, ce n'est pas en ce lieu d'exil que nous devons rechercher la gloire. Mais quand Jésus se montrera en sa majesté, ce sera alors le temps de

paraître : *Cum Christus apparuerit, tunc et simul apparebimus cum illo in gloria*[1]. O Dieu, qu'il fera beau paraître en ce jour, où Jésus nous louera devant ses saints anges, à la face de tout l'univers, et devant son Père céleste! Quelle nuit, quelle obscurité assez longue pourra nous mériter cette gloire? Que les hommes se taisent de nous éternellement, pourvu que Jésus-Christ en parle en ce jour. Toutefois craignons, chrétiens, craignons cette terrible parole qu'il a prononcée dans son Évangile : « Vous avez reçu votre récompense[2]. » Vous avez voulu la gloire des hommes : vous l'avez eue; vous êtes payé; il n'y a plus rien à attendre. O envie ingénieuse de notre ennemi, qui nous donne les yeux des hommes, afin de nous ôter ceux de Dieu; qui par une reconnaissance malicieuse s'offre à récompenser nos vertus, de peur que Dieu ne les récompense! Malheureux, je ne veux point de ta gloire : ni ton éclat ni ta vaine pompe ne peuvent pas payer mes travaux. J'attends ma couronne d'une main plus chère, et ma récompense d'un bras plus puissant. Quand Jésus paraîtra en sa majesté, c'est alors, c'est alors que je veux paraître.

C'est là, fidèles, que vous verrez ce que je ne puis vous dire aujourd'hui : vous découvrirez les

1 Coloss. III, 4.
2 Matth. VI, 2.

merveilles de la vie cachée de Joseph; vous saurez ce qu'il a fait durant tant d'années, et combien il est glorieux de se cacher avec Jésus-Christ. Ah! sans doute, il n'est pas de ceux qui ont reçu leur récompense en ce monde : c'est pourquoi il paraîtra alors, parce qu'il n'a pas paru; il éclatera, parce qu'il n'a point éclaté. Dieu réparera l'obscurité de sa vie; et sa gloire sera d'autant plus grande, qu'elle est réservée pour la vie future.

Aimons donc cette vie cachée, où Jésus s'est enveloppé avec Joseph. Qu'importe que les hommes nous voient? Celui-là est follement ambitieux, à qui les yeux de Dieu ne suffisent pas; et c'est lui faire trop d'injure que de ne se contenter pas de l'avoir pour spectateur. Que si vous êtes dans les grandes charges et dans les emplois importants, si c'est une nécessité que votre vie soit toute publique, méditez du moins sérieusement que vous ferez enfin une mort privée, puisque tous ces honneurs ne vous suivront pas. Que le bruit que les hommes font autour de vous ne vous empêche pas d'écouter les paroles du Fils de Dieu. Il ne dit pas: Heureux ceux qu'on loue! mais il dit dans son Évangile : « Heureux ceux que l'on maudit pour l'amour de moi[1] ! » Tremblez donc, dans cette gloire qui vous environne, de ce que vous n'êtes pas

[1] Matth. v, 2.

jugés dignes des opprobres de l'Évangile. Mais si le monde nous les refuse, chrétiens, faisons-nous-en à nous-mêmes ; reprochons-nous devant Dieu notre ingratitude et nos vanités ridicules : mettons-nous à nous-mêmes devant notre face toute la honte de notre vie; soyons du moins obscurs à nos yeux, par une humble confession de nos crimes ; et participons comme nous pouvons à la confusion de Jésus, afin de participer à sa gloire. *Amen*.

CHOIX D'HYMNES

COMPOSÉES EN L'HONNEUR DE SAINT JOSEPH

LITURGIE ROMAINE [1]

HYMNE

Te, Joseph, celebrent agmina cœlitum;
Te cuncti resonent Christiadum chori,
Qui, clarus meritis, junctus es inclytæ,
  Casto fœdere, Virgini.

Almo cum tumidam germine conjugem
Admirans, dubio tangeris anxius,
Afflatu superi Flaminis Angelus
  Conceptum puerum docet.

Tu natum Dominum stringis; ad exteras
Ægypti profugum tu sequeris plagas:
Amissum Solymis quæris, et invenis,
  Miscens gaudia fletibus.

Post mortem reliquos mors pia consecrat,
Palmamque emeritos gloria suscipit :

1 Les trois hymnes qui suivent sont dues au pape Clément XI.

Tu vivens, Superis par, frueris Deo,
Mira sorte beatior.

Nobis, summa Trias, parce precantibus;
Da Joseph meritis sidera scandere,
Ut tandem liceat nos tibi perpetim
Gratum promere canticum.
Amen.

Que tous les chœurs des cieux célèbrent votre gloire, ô Joseph! que toutes les assemblées chrétiennes retentissent de vos louanges; c'est vous qui, comblé de mérites, avez été uni par les liens les plus purs à l'auguste Vierge.

A la vue des signes de la sainte fécondité de votre épouse, votre âme incertaine est pleine d'étonnement et d'anxiété; mais un ange vous apprend que son enfant est conçu par le souffle de l'Esprit divin.

Vous pressez dans vos bras le Seigneur qui vous est né; vous le suivez en exil sur les plages lointaines de l'Égypte; vous le cherchez à Jérusalem, où vous l'aviez perdu, et vous le retrouvez en versant des larmes de joie.

Les autres élus sont confirmés par une sainte mort; c'est alors que la gloire éternelle couronne leurs mérites : pour vous, plus heureux dès cette

vie, vous jouissez d'un Dieu, égal, dans votre bonheur, aux habitants du ciel.

Pardonnez-nous, Trinité souveraine, nous vous en conjurons; faites-nous, par les mérites de saint Joseph, arriver au ciel, où enfin il nous sera donné de chanter éternellement le cantique de la reconnaissance.

Amen.

HYMNE

Cœlitum, Joseph, decus, atque nostræ
Certa spes vitæ, columenque mundi,
Quas tibi læti canimus, benignus
Suscipe laudes.

Te Sator rerum statuit pudicæ
Virginis sponsum, voluitque Verbi
Te patrem dici, dedit et ministrum
Esse salutis.

Tu Redemptorem stabulo jacentem,
Quem chorus Vatum cecinit futurum,
Aspicis gaudens, humilisque natum
Numen adoras.

Rex Deus regum, Dominator orbis,
Cujus ad nutum tremit inferorum
Turba, cui pronus famulatur æther,
Se tibi subdit.

Laus sit excelsæ Triadi perennis,
Quæ tibi præbens superos honores,

Det tuis nobis meritis beatæ
Gaudia vitæ.
Amen.

Joseph, gloire des élus, ferme espérance de notre vie, appui de ce monde, recevez avec bénignité l'hymne que nous chantons avec joie en votre honneur.

Le Créateur vous a donné pour époux à la plus pure des vierges; il a voulu qu'on vous appelât le père de son Verbe, il vous a fait le ministre du salut.

Vous avez contemplé avec joie le Rédempteur couché dans une étable, le Rédempteur dont le chœur des prophètes avait chanté la venue, et vous avez humblement adoré le Dieu naissant.

Le Roi, le Dieu des rois, le Dominateur de l'univers, qui d'un signe fait trembler les troupes infernales, et à qui les cieux obéissent docilement, s'est soumis à vous.

Louange éternelle soit à la Trinité souveraine, qui vous a accordé des honneurs si élevés; qu'elle daigne, par vos mérites, nous donner les joies de la vie bienheureuse.

Amen.

HYMNE

Iste quem læti colimus fideles,
Cujus excelsos canimus triumphos,
Hac die Joseph meruit perennis
Gaudia vitæ.

O nimis felix, nimis o beatus,
Cujus extremam vigiles ad horam
Christus et Virgo simul astiterunt
Ore sereno !

Hinc Stygis victor, laqueo solutus
Carnis, ad sedes placido sopore
Migrat æternas, rutulisque cingit
Tempora sertis.

Ergo regnantem flagitemus omnes,
Adsit ut nobis, veniamque nostris
Obtinens culpis, tribuat supernæ
Munera pacis.

Sint tibi plausus, tibi sint honores,
Trine, qui regnas, Deus, et coronas
Aureas servo tribuis fideli
Omne per ævum.
Amen.

Celui que nous, fidèles, nous honorons avec allégresse, et dont nous chantons le glorieux triomphe, Joseph, aujourd'hui est entré dans les joies de la vie éternelle.

Heureux, trois fois heureux celui qu'à sa dernière heure le Christ et la Vierge assistèrent d'un visage serein.

Vainqueur de la mort, délivré des liens de la chair, il part, comme dans un doux sommeil, pour les demeures éternelles, et son front est ceint d'une couronne éclatante.

Maintenant qu'il règne, prions-le tous de nous protéger, de nous obtenir le pardon de nos fautes et le don de la céleste paix.

A vous la gloire, à vous les louanges, Dieu en trois personnes, Roi de ceux qui règnent, vous qui avez placé, pour l'éternité, une couronne d'or sur le front de votre serviteur fidèle.

Amen.

LITURGIE GRECQUE

EXTRAIT DES MÉNÉES [1]

Prophetarum prædicationes evidenter adimpletas vidit Joseph sponsus, qui ad singularem desi-

[1] Ces strophes sont tirées de l'*Année liturgique*, du pieux et savant Dom Guéranger.

gnatur desponsationem, revelationes accepit ab Angelis clamantibus : Gloria Domino, quia pacem terræ largitus est.

Annuntia, Joseph, Davidi Dei parenti prodigia: Virginem vidisti puerum in sinu habentem; una cum Magis adorasti, cum pastoribus gloriam Deo dedisti, ab Angelo præmonitus. Deprecare Christum Deum ut animæ nostræ salventur.

Quem supernæ Deum incircumscriptum tremunt Potestates, tu, Joseph, natum ex Virgine in manibus tuis accipis consecratus venerando contactu; ideo te honorificamus..

Spiritum divinis mandatis obedientem habens, et purus omnino factus, solam in mulieribus puram et immaculatam tu, beate Joseph, in sponsam accepisti, Virginem castam custodiens, ut Creatoris tabernaculum effici mereretur.

Soli Gabrieli in cœlis, et tibi soli, celeberrime, post solam Virginem intactam, mysterium creditum est, maximum et venerandum, beate Joseph, mysterium quod perniciosum principem tenebrarum dejiceret.

Ut divinam nubem, solam castam, in sinu suo solem absconditum habentem, in Ægyptum ex civitate David perduxisti, ut ejusdem idololatriæ

fugares tenebras, Joseph incomprehensibilis mysterii minister.

Astitisti, sapiens Joseph, Deo in carne puerascenti ministrans, sicut Angelus; et immediate ab illo illustratus es radios ejus spirituales accipiens, beate; et illuminatissimus corde et anima visus fuisti.

Qui cœlum, terram et mare verbo fabricatus est vocatus fuit filius fabri, tui, Joseph, admiratione digne. Vocatus es pater illius qui sine principio est, et qui te glorificavit ut mysteriorum supra rationem ministrum.

O quam pretiosa fuit mors tua in conspectu Domini, beate Joseph! tu enim Domino ab infantia sanctificatus, sacer fuisti custos benedictæ Virginis, et cum ea cecinisti : Omnis creatura benedicat Dominum, et superexaltet eum in sempiterna sæcula.

Amen.

Joseph l'époux vit de ses yeux l'accomplissement des prophéties; choisi pour le plus illustre mariage, il reçut la révélation par la bouche des Anges, qui chantaient : Gloire au Seigneur, car il a donné la paix à la terre.

Annonce, ô Joseph, à David, l'ancêtre de Dieu, les prodiges que tes yeux ont contemplés; tu as vu l'enfant reposant sur le sein de la Vierge; tu l'as adoré avec les Mages; tu as rendu gloire à Dieu avec les bergers, à la parole de l'Ange; prie le Christ Dieu afin que nos âmes soient sauvées.

Le Dieu immense devant qui tremblent les puissances célestes, toi, Joseph, tu l'as reçu dans tes bras lorsqu'il naquit de la Vierge; tu as été consacré par cet auguste contact; c'est pourquoi nous te rendons honneur.

Ton âme fut obéissante au divin précepte; rempli d'une pureté sans égale, heureux Joseph, tu méritas de recevoir pour épouse celle qui est pure et immaculée entre les femmes; tu fus le gardien de cette Vierge lorsqu'elle mérita de devenir le tabernacle du Créateur.

A Gabriel seul dans les cieux, à toi seul sur la terre après la chaste Vierge, fut confié le grand et vénérable mystère qui devait renverser notre ennemi, le prince des ténèbres; heureux Joseph, digne de toute louange!

La Vierge pure, semblable à une nuée mystérieuse, tenant caché dans son sein le divin Soleil, tu l'as conduite de la cité de David en Égypte, pour

dissiper les ténèbres de l'idolâtrie qui couvraient cette contrée; ô Joseph, ministre de l'incompréhensible mystère!

Tu as assisté avec sagesse, ô Joseph, le Dieu devenu enfant dans la chair; tu l'as servi comme un de ses anges; il t'a illuminé immédiatement; tu as reçu en toi ses rayons spirituels; ô bienheureux! tu as paru tout éclatant de lumière dans ton cœur et dans ton âme.

Celui qui d'une parole a façonné le ciel, la terre et la mer, a été appelé le fils de l'artisan; admirable Joseph, tu as été nommé le père de celui qui est sans principe, et qui t'a glorifié comme le ministre d'un mystère qui surpasse toute intelligence.

Que ta mort fut précieuse en présence du Seigneur, heureux Joseph! Consacré au Seigneur dès l'enfance, tu as été le gardien sacré de la Vierge bénie; et tu as chanté avec elle ce cantique : « Que toute créature bénisse le Seigneur, et l'exalte dans les siècles éternels! »

SALUTATIONS A SAINT JOSEPH [1]

Ave, Joseph, imago Dei Patris.

Ave, Joseph, pater Dei Filii.

Ave, Joseph, sacrarium Spiritus sancti.

Ave, Joseph, dilecte sanctæ Trinitati.

Ave, Joseph, magni consilii coadjutor fidelissime.

Ave, Joseph, Virginis Matris sponse dignissime.

Ave, Joseph, pater omnium fidelium.

Ave, Joseph, custos sanctarum virginum.

Ave, Joseph, sacri silentii observantissime.

Ave, Joseph, paupertatis amantissime.

Ave, Joseph, exemplum mansuetudinis et patientiæ.

Ave, Joseph, speculum humilitatis et obedientiæ.

Et benedicti oculi tui, qui viderunt quæ tu vidisti.

1 Tiré d'un opuscule intitulé : *Sentiments de M. Olier sur la dévotion à saint Joseph*.

Benedictus es tu inter omnes homines.

Et benedictæ aures tuæ, quæ audierunt quæ tu audisti.

Et benedictæ manus tuæ, quæ contrectaverunt Verbum incarnatum.

Et benedicta brachia tua, quæ portaverunt omnia portantem.

Et benedictum pectus tuum, in quo Filius Dei dulcissime requievit.

Et benedictum cor tuum, ardentissimo ejus amore succensum.

Et benedictus Pater æternus, qui te elegit.

Et benedictus Filius, qui te amavit.

Et benedictus Spiritus sanctus, qui te sanctificavit.

Et benedicta Maria, sponsa tua, quæ te ut sponsum et fratrem dilexit.

Et benedictus Angelus qui te custodivit.

Et benedicti in æternum omnes qui benedicunt tibi et diligunt te.

Je vous salue, Joseph, image de Dieu le Père.

Je vous salue, Joseph, père du Fils de Dieu.

Je vous salue, Joseph, sanctuaire de l'Esprit-Saint.

Je vous salue, Joseph, bien-aimé de la sainte Trinité.

Je vous salue, Joseph, coadjuteur très-fidèle du grand conseil de Dieu.

Je vous salue, Joseph, très-digne époux de la Vierge-Mère.

Je vous salue, Joseph, père de tous les fidèles.

Je vous salue, Joseph, gardien des vierges saintes.

Je vous salue, Joseph, très-exact observateur du silence.

Je vous salue, Joseph, très-ami de la pauvreté.

Je vous salue, Joseph, exemple de douceur et de patience.

Je vous salue, Joseph, miroir d'humilité et d'obéissance.

Et bénis soient vos yeux, qui ont vu ce que vous avez vu.

Vous êtes béni parmi tous les hommes.

Et bénies soient vos oreilles, qui ont entendu ce que vous avez entendu.

Et bénies soient vos mains, qui touchèrent le Verbe incarné.

Et bénis soient vos bras, qui portèrent Celui qui porte toutes choses.

Et bénie soit votre poitrine, où le Fils de Dieu se reposa très-doucement.

Et béni soit votre cœur embrasé de ses flammes ardentes.

Et béni soit le Père éternel, qui vous a choisi.

Et béni soit le Fils, qui vous a aimé.

Et béni soit le Saint-Esprit, qui vous a sanctifié.

Et bénie soit Marie, votre épouse, qui vous a chéri comme un époux et comme un frère.

Et béni soit l'Ange qui vous a gardé.

Et bénis soient éternellement tous ceux qui vous bénissent et vous aiment.



FIN

TABLE DES MATIÈRES

APPENDICE



1081. — Tours, impr. Mame.



